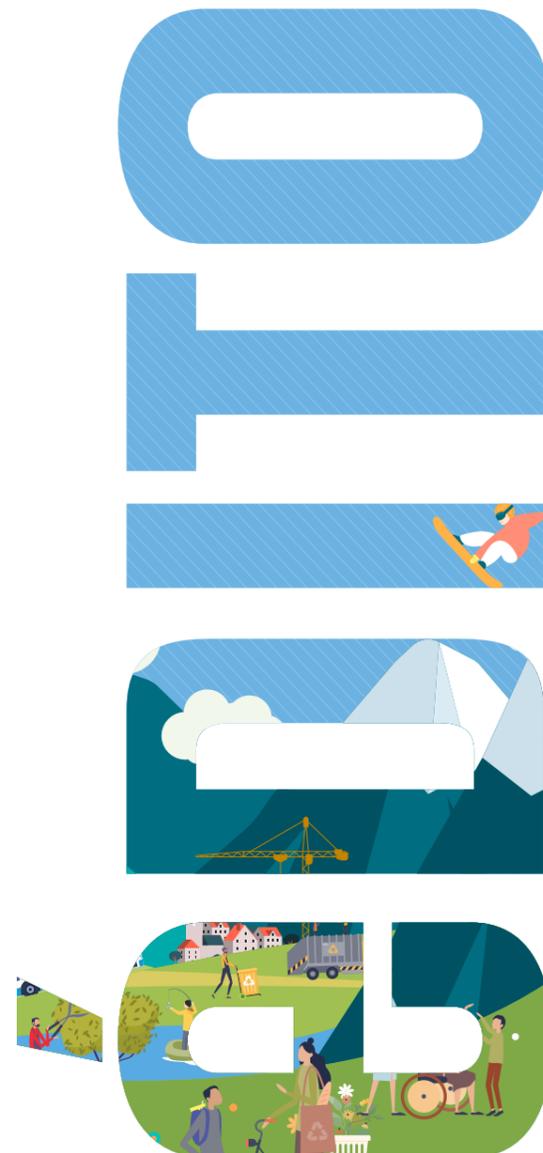


BILAN D'ACTIVITÉ 2023





Le rapport d'activité 2023 du Grand Anancy présente l'ensemble des politiques publiques engagées et réalisées par les services de l'Agglomération au bénéfice des habitants et des communes.

Notre territoire fait face aujourd'hui à de nombreux défis : transition écologique et énergétique, croissance démographique, nécessaire évolution des mobilités, création d'emploi et construction de logements, protection de l'environnement et de la biodiversité.

Pour répondre à ces enjeux le Grand Anancy a engagé de nombreux programmes à travers ses différentes compétences sur l'économie, l'aménagement et l'habitat, les mobilités, l'environnement ou encore l'accompagnement du grand âge.

Pour agir au bénéfice de ses communes et de ses habitants le Grand Anancy a mené en 2023 de nombreux projets : élaboration du PLUi-HMB, mise en route du schéma directeur cyclable et études pour le nouveau réseau de bus, schéma tourisme durable et étude pour de nouveaux statuts pour l'Office de tourisme, développement des dispositifs d'éco-rénovation, soutien à la construction de logements dans le cadre du Programme Local pour l'habitat, élaboration du plan de gestion pour le Mont Veyrier et le Semnoz, nouveaux aménagements pour les ZAE, lancement du plan d'action du PAT – Projet alimentaire territorial, accompagnement de nos pôles d'excellence dans le domaine économique, mise en place de nouveaux services à destination des seniors.

L'année 2023 aura aussi été marquée par le démarrage des consultations auprès des habitants et des acteurs de la société civile sur des projets tels que la ZFE ou le RLPI, qui s'appliqueront à partir de 2025.

L'ensemble de ses actions témoigne de la volonté des élus et des services du Grand Anancy de faire du bassin annécien un territoire dynamique, équilibré et durable, et de proposer de nouveaux services pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants.

Je félicite toutes les équipes du Grand Anancy pour les actions réalisées en 2023 et l'engagement des projets en 2024.

Frédérique LARDET
Présidente du Grand Anancy

SOMMAIRE



- I.1 | Juridique, Commande publique • P. 8
- I.2 | Affaires générales • P. 13
- I.3 | Direction des Systèmes d'informations et du numérique • P. 17
- I.4 | Protection des données à caractère personnel • P. 21
- I.5 | Direction des Finances • P. 22
- I.6 | Coordination des achats • P. 24
- I.7 | Direction des Bâtiments • P. 25
- I.8 | Direction des Ressources humaines • P. 31

- II.1 | Relais territoriaux • P. 41
- II.2 | Le programme petites villes de demain • P. 43
- II.3 | Évaluation des politiques publiques • P. 44

- III.1 | Missions • P. 48
- III.2 | Moyens • P. 49
- III.3 | Bilan de l'année • P. 49
- III.4 | Perspectives 2023 • P. 52

- IV.1 | Aménagement et commercialisation des parcs d'activités • P. 56
- IV.2 | Aide à l'implantation • P. 59
- IV.3 | Le pôle entrepreneuriat – création d'entreprise • P. 60
- IV.4 | Quai 225 dans le pôle entrepreneuriat • P. 62
- IV.5 | Développement des filières d'excellence • P. 63
- IV.6 | Développement touristique • P. 77
- IV.7 | Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche • P. 81
- IV.8 | Économie sociale et solidaire • P. 84
- IV.9 | Chantier local d'insertion le CLI • P. 86
- IV.10 | Orientation et insertion professionnelle • P. 90

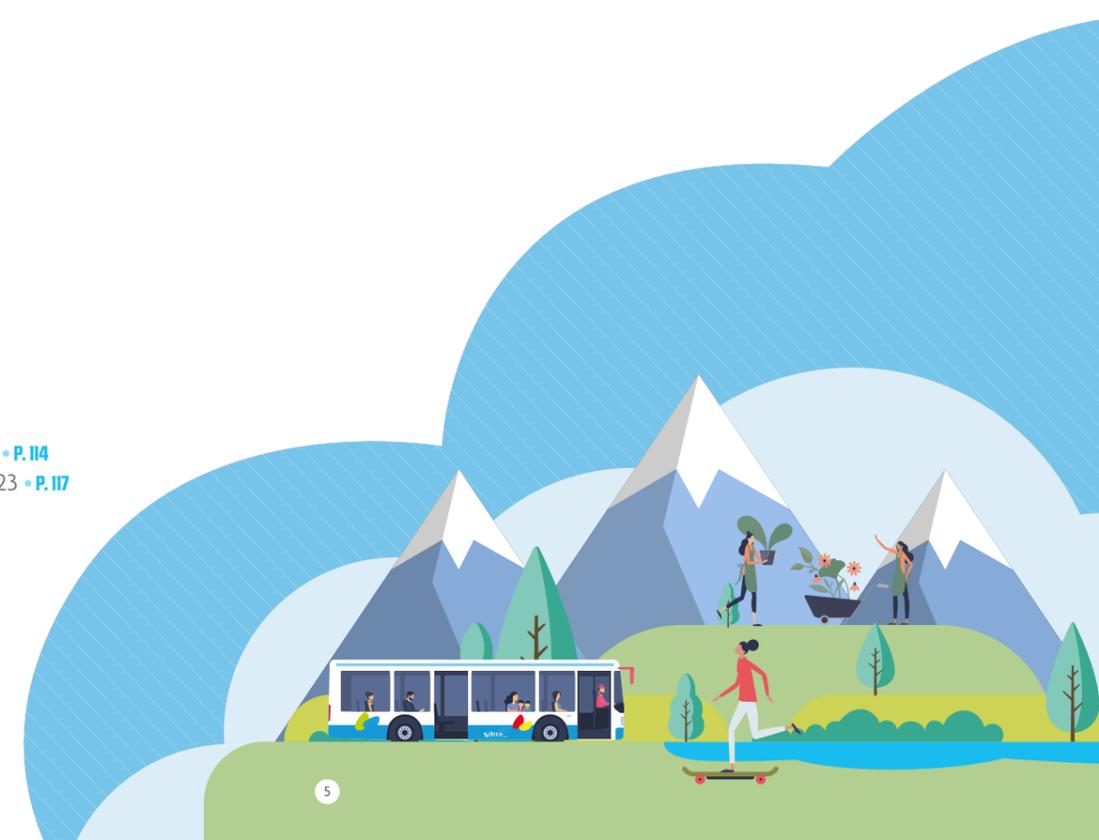
- V.1 | Direction de l'Eau potable • P. 94
- V.2 | Direction de la Valorisation des déchets • P. 97
- V.3 | Direction de l'Action environnementale • P. 101

- VI.1 | Le transport collectif en site propre intégral (TCSPi) • P. 108
- VI.2 | Le transport urbain et interurbain de voyageurs SIBRA • P. 108
- VI.3 | Les transports scolaires • P. 109
- VI.4 | Les animations mobilités • P. 109
- VI.5 | Le transport ferroviaire • P. 109
- VI.6 | La politique cyclable / les infrastructures 2024 • P. 110
- VI.7 | La politique cyclable / les services vélos et infrastructures 2024 • P. 111

- VII.1 | Missions • P. 114
- VII.2 | Moyens • P. 114
- VII.3 | Bilan de l'année • P. 114
- VII.4 | Perspectives 2023 • P. 117

- VIII.1 | Saison hiver 2022-2023 • P. 120
- VIII.2 | Bilan d'exploitation saison été 2023 • P. 130

- IX.1 | Perspectives et action du CIAS en 2023 • P. 140
- IX.2 | Synthèse des services supports • P. 141
- IX.3 | Services à la population • P. 144



[1] ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration générale regroupe les services supports essentiels au fonctionnement quotidien du Grand Anancy et qui portent les fonctions transversales à tous les services.



I.1 | Juridique, Commande publique

I.1.1 COMMANDE PUBLIQUE

L'année 2023 a été marquée, après une période difficile en sous-effectifs, par l'arrivée de deux nouvelles personnes. Le service s'en trouve renforcé et pourra mieux répondre aux sollicitations des services prescripteurs.

Missions

Le Grand Ancey est un acheteur public qui se doit de respecter les procédures de la commande publique.

Le service commande publique a pour mission d'assister les services prescripteurs dans la structuration de leurs achats. Il assure la sécurité juridique des achats de la collectivité. Il est garant de la conformité des procédures et des contrats, ainsi que de l'exécution administrative de ces derniers.

Le service :

- Apporte conseils et expertise aux services prescripteurs ;
- Contrôle la construction et la constitution des dossiers de consultation des entreprises (y compris en cas de groupement de commande) et accomplit les étapes de procédures jusqu'à la notification ;
- Accomplit les étapes de procédure pour les avenants ;
- Assure l'administration de la Commission d'Appel d'Offres.

À noter que selon le guide des procédures interne, les services restent autonomes pour toutes les procédures répondant à un besoin inférieur à 40 000,00 € HT.

Moyens humains

Le service commande publique est composé de 5 personnes : 1 chef de service, 2 juristes commande publique, 1 gestionnaire de marchés publics et 1 assistante administrative.

Moyens humains

L'activité du service est restée soutenue en 2023. Malgré une légère baisse du nombre de consultations, le nombre de lots suivi reste important, avec une répartition relativement stable selon le type de marché.

Il est à noter que l'utilisation de constructions contractuelles plus complexes se confirme, avec par exemple plusieurs accords-cadres de maîtrise d'œuvre.

Enfin, le service collabore étroitement avec la coordinatrice des achats sur différents sujets et notamment l'initialisation du travail pour la refonte du guide des procédures internes.

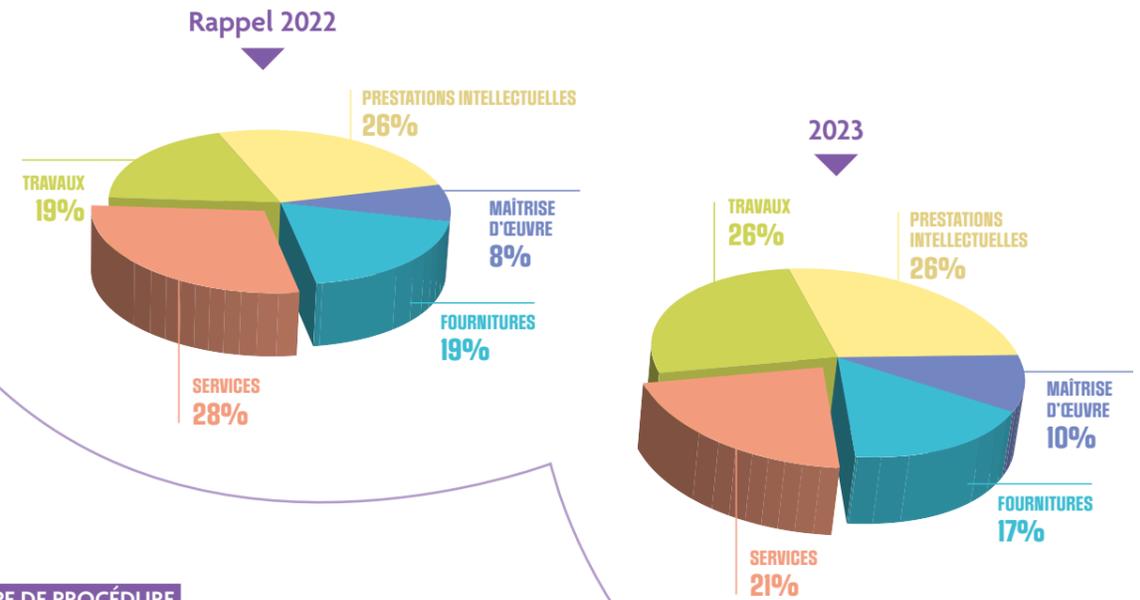
CHIFFRES CLÉS DU NOMBRE DE PROCÉDURES SUIVIES (>40 000 € HT)

75
2021
Nombre de lots :
102

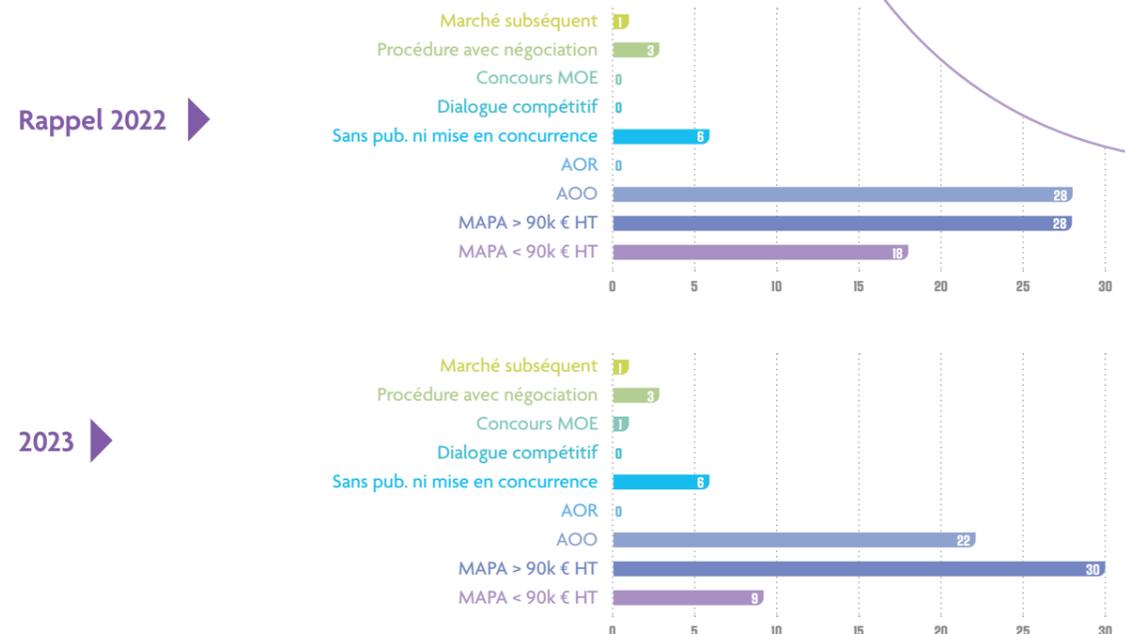
84
2022
Nombre de lots :
145

74
2023
Nombre de lots :
147

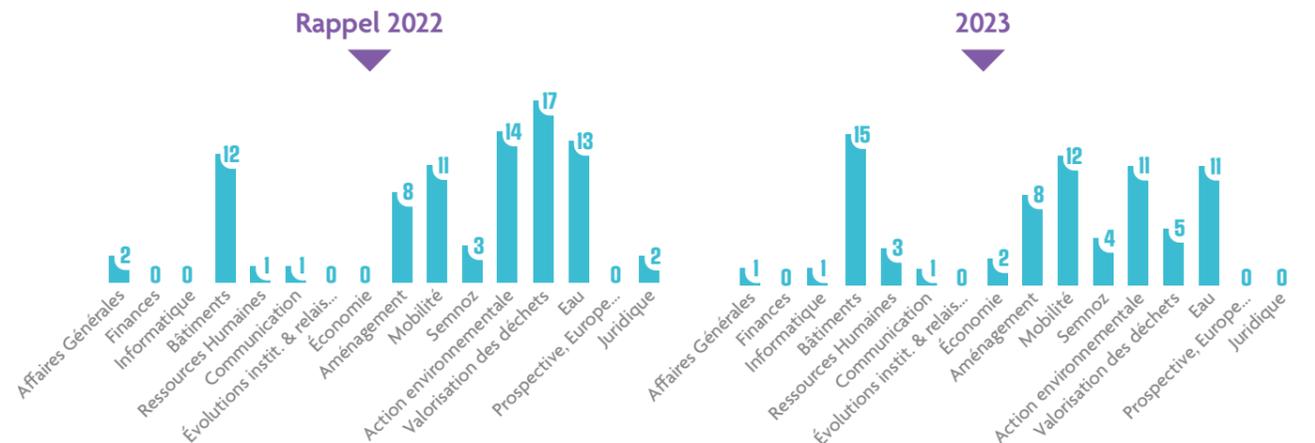
TYPE DE MARCHÉ



RÉPARTITION PAR TYPE DE PROCÉDURE



RÉPARTITION PAR DIRECTION



CHIFFRES CLÉS PLATEFORME

	2021	2022	2023
NOMBRE DE RETRAITS	2 881	3 125	3 647
OFFRES REMISES	327	273	344

COMMENTAIRE

Le nombre de retraits de dossier continue d'augmenter, ce qui confirme la bonne visibilité des consultations du Grand Annecy par les entreprises, qui sont de plus en plus nombreuses à utiliser la plateforme.

Le nombre d'offres reçues est plus beaucoup satisfaisant qu'en 2022.

Le service commande publique intervient pour la passation des avenants. 49 avenants ont été notifiés en 2023 (données comparatives non disponibles).

Perspective 2024

Le renforcement du service entrepris en 2023 permettra en 2024 de mener plusieurs chantiers importants. La refonte du guide des procédures internes est attendue par beaucoup et devrait être menée à terme en 2024.

De la même manière, la mise en place d'un logiciel de gestion et de rédaction des marchés pourra enfin être entreprise.

D'importantes procédures sont par ailleurs annoncées en 2024, et notamment l'organisation de plusieurs concours de maîtrise d'œuvre.

Enfin, le travail devra être poursuivi avec la coordinatrice des achats par exemple sur les clauses environnementales et sociales dans les marchés, sur la programmation des achats ou sur la computation des seuils.

I.1.2 AFFAIRES JURIDIQUES

L'année 2023 a été marquée par un besoin, toujours croissant, du service des affaires juridiques en matière de conseils et avis juridiques par les directions opérationnelles.

+ 132 % de saisines ont été constatées entre 2022/2023 (160 saisines en 2022 contre 278 saisines en 2023).

Pour y répondre, le service a poursuivi sa structuration par l'amélioration des outils statistiques et a intégré un apprenti chargé du reporting et du suivi des indicateurs.

Missions

L'activité du service des affaires juridiques s'articule autour de 4 principales missions :

- La gestion et le suivi des sinistres ;
- Le conseil et le suivi des contentieux ;
- La sécurisation juridique des actes administratifs de toutes natures ;
- Le conseil auprès des autres directions fonctionnelles et opérationnelles du Grand Annecy.

Moyens humains

Le service des affaires juridiques est composé de 4 agents spécialisés en droit public

Bilan de l'année

En matière d'avis et conseils juridiques :

Sur l'année 2022, plus de 120 avis juridiques ont été délivrés à la demande des services prescripteurs. Ces avis portaient sur des questions aussi diverses que la réglementation en matière d'aides économiques apportées aux entreprises et associations du territoire, l'exercice du droit de préemption urbain, la mutualisation de services...

En matière de gestion et suivi des sinistres

De manière générale, le secteur de l'assurance pour les collectivités est en grande mutation, ainsi les collectivités rencontrent une difficulté accrue pour s'assurer (certaines collectivités ne parviennent pas même à s'assurer). C'est dans ce contexte difficile que le Grand Annecy a relancé, à la fin de l'année 2022, ses marchés d'assurances pour les années 2023 à 2027.

Malgré cela, la collectivité est parvenue à s'assurer pour les couvertures d'assurance habituellement souscrites par la collectivité, avec une augmentation significative des primes d'assurance.

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE SINISTRES	30	28	38	38	21

La majorité des sinistres de responsabilité civile de 2023 sont relatifs à l'eau potable et aux eaux pluviales urbaines. D'une manière générale, la sinistralité est en hausse : les phénomènes météorologiques plus intenses peuvent partiellement expliquer ce phénomène.

La prime d'assurance est calculée sur la masse salariale du Grand Annecy.

ASSURANCE DE DOMMAGES AUX BIENS

	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE SINISTRES	4	6	2	6	3

La sinistralité est en nette baisse depuis 2017. En effet, le nouveau contrat de dommages aux biens, applicable au 1er janvier 2023, prévoit une franchise bien plus élevée que le précédent contrat.

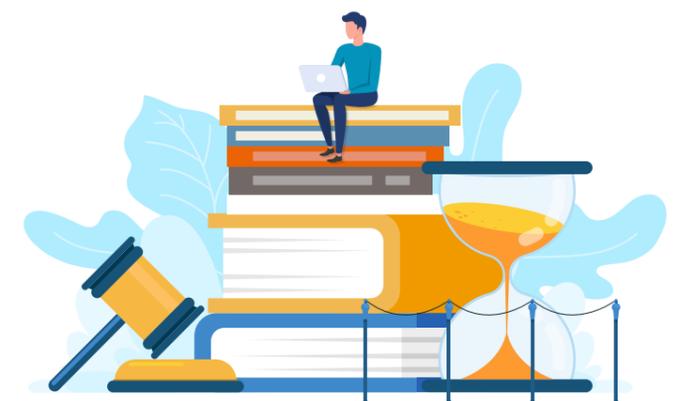
La prime d'assurance de dommages aux biens est calculée sur la superficie du patrimoine bâti du Grand Annecy.

ASSURANCE RELATIVE À LA FLOTTE AUTOMOBILE

	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE SINISTRES	64	44	42	48	55

Les sinistres dits responsables (pas nécessairement fautifs) de flotte automobile sont en augmentation sur la part générale de sinistres flotte automobile.

Le nombre de véhicules assurés permet d'établir le montant de la prime d'assurance de flotte automobile.



En matière de gestion et suivi des contentieux :

En 2023, 17 contentieux nouveaux ont été enregistrés toutes juridictions confondues.

Deux contentieux nés en 2023 et dirigés contre les délibérations portant règlements de changement d'usage ont mobilisé l'écriture de 108 mémoires en défense.

Trois ordonnances en référé ont été rendues en 2023 permettant la résiliation du bail commercial du restaurant le « Courant d'ère ».

Perspective 2024

En vue d'assurer une cohésion inter-services, il sera proposé en 2024 la mise en place d'« ambassadeurs juridiques » chargés d'assurer une réelle proximité avec les services prescripteurs, de faire le bilan de l'offre de service proposée, et d'évoquer les moyens à mobiliser en fonction des attentes et projets des services opérationnels.

Il est également envisagé d'écrire le cahier des charges d'un marché public de prestations juridiques. Ce marché, une fois notifié, permettra à nos services opérationnels de trouver une nouvelle offre de service, complémentaire à celle existante, en cas de besoin.

Moyens humains

Pour gérer son service archives, le Grand Anancy fait appel au « service Archivistes » du Centre de Gestion 74 depuis 2017. La mission archives 2023 s'est déroulée sur 133 jours.

Le service archives dispose au 2ème sous-sol du siège du Grand Anancy de deux salles d'archives de 115 et 70 m², équipées en rayonnages mobiles pour accueillir jusqu'à 2340 mètres linéaires de documents.

Un photocopieur est désormais en libre accès dans la salle d'archives définitives depuis fin 2023.

Bilan de l'année

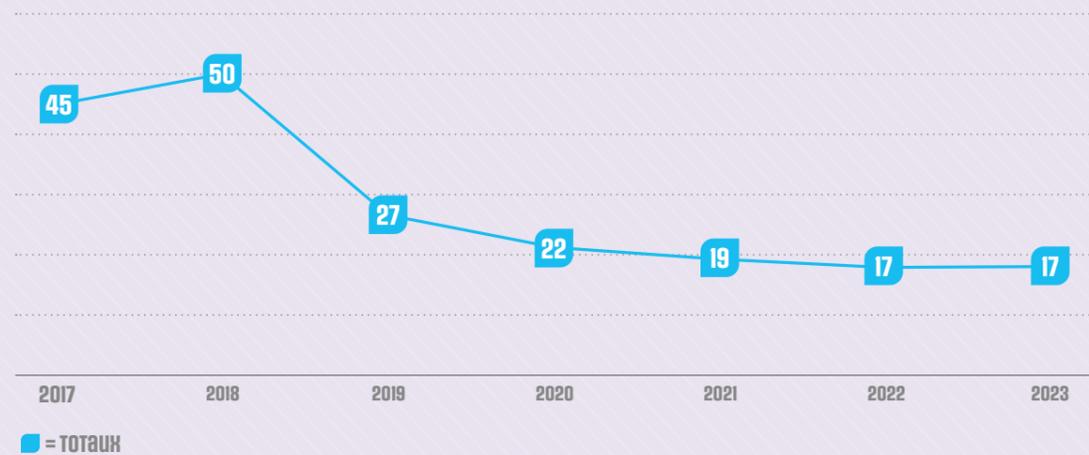
- Classement : 132,2 mètres linéaires dans les fonds C2A, Grand Anancy et S.I. des Eaux des Roselières
- 21,3 ml en archives définitives ;
- 110,9 ml en archives éliminables à terme.
- Sélection pour élimination :
- 82,2 mètres linéaires d'archives ;
- 15 mètres linéaires de documentation.

- Consultations d'archives : environ 45 communications.
- Taux de remplissage des salles d'archives : environ 90 %.
- Nombre de fonds d'archives gérés par le service : 38.

Perspective 2024

- Classement de la Communauté de Communes de la Tournette (CCT);
- Engagement du classement du Syndicat Intercommunal de Protection et d'Aménagement du Semnoz (SIPAS) et de la Société Anonyme d'Economie Mixte du Semnoz (SAEMS) qui a précédé le SIPAS;
- Continuer la résorption de l'arriéré du classement C2A;
- Concrétisation guide archivage.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTENTIEUX PAR ANNÉE



I.1.3 ARCHIVES

Les activités 2023 du service archives se sont articulées autour de :

- Poursuite classement arriéré C2A (Classement service de l'eau, récolement pôle économie);
- Classement Grand Anancy (service de l'Eau);
- Classement Syndicat Intercommunal des Eaux des Roselières;
- Aide à la recherche en interne;
- Sensibilisations aux procédures de versements provisoires.

Missions

- Classement et tri des archives papier;
- Production de répertoires;
- Préparation éliminations réglementaires;
- Accompagnement des services dans les procédures de versement provisoire;
- Sensibilisations des services sur la question des archives publiques;
- Aide à la recherche des agents;
- Veille sur la conservation préventive;
- Rédaction de documents d'information (guides, fiches pratiques...).

I.2 | Affaires générales

Transversale, la direction des Affaires générales conseille, accompagne et soutient toutes les directions de l'EPCI dans la préparation des actes administratifs, l'organisation des réunions et événements, la fluidité du fonctionnement administratif de l'établissement. Au cœur du processus institutionnel, elle garantit les délais et le respect des procédures institutionnelles.

La Direction des Affaires Générales comprend 3 services, 1 directrice et 1 assistante, soit 12 agents (11,5 ETP) :

- Secrétariat général (1,5 ETP);
- Gestion et suivi des actes (1 ETP);
- Moyens généraux (7 ETP).

Missions

Veiller au bon fonctionnement des instances officielles ou délibératives (Bureau, Conférence des Maires et Conseil)

En 2023, 28 réunions des membres du Bureau se sont tenues. Chaque semaine précédant la séance, l'ordre du jour est établi et la convocation envoyée, accompagnée des notes de synthèse, établies en collaboration avec les autres services. Ces envois ont été faits pour chaque séance par voie dématérialisée

(dépôt des documents sur une plate-forme homologuée et sécurisée).

La Direction des affaires générales s'occupe également de l'organisation des réunions du Conseil communautaire, au nombre de 8 pour l'année 2023, et de l'envoi de la convocation accompagnée des notes de synthèse, établies en collaboration avec les autres services. Ces envois se font également par voie dématérialisée.

Par ailleurs, une Conférence des Maires se tient en moyenne un vendredi par mois. En 2023, cette instance s'est réunie 9 fois pour échanger avec les maires sur les problématiques du territoire.

La direction rédige les procès-verbaux des Bureaux et Conférences des Maires, celui du Conseil étant confié à une sténotypiste.

Assister le Directeur Général

Suivi et accompagnement dans les différents dossiers de la Direction Générale – Préparation de l'ordre du jour de la Conférence des Maires – Participation aux réunions hebdomadaires de l'Equipe de direction et du Comité de direction pour examen de l'ordre du jour des réunions du Bureau et du Conseil. A compter de novembre 2023, une nouvelle gouvernance a été souhaitée par la Présidente, induisant une réorganisation du Comité de direction auquel la direction des affaires générales n'est plus associée.

Pilotage de dossiers transversaux sous l'autorité du Directeur Général

De juin 2022 à mai 2023, la direction des affaires générales a piloté la candidature du Grand Annecy auprès de la Fondation Gandur pour l'Art.

Depuis juin 2023, la directrice des affaires générales a été désignée cheffe de projet « autonomie du CIAS » pour accompagner les

directions fonctionnelles et le CIAS à préparer et mettre en œuvre le transfert de personnel vers le CIAS, conformément aux prescriptions de la Chambre régionale des comptes. À ce titre, la direction pilote un bureau d'études désigné pour accompagner la maîtrise d'ouvrage et garantit le respect des calendriers et de la méthode concertée avec l'ensemble des parties prenantes.

Faciliter le fonctionnement administratif et le travail avec les élus

Élaboration du budget de la Direction des affaires générales – Organisation des réunions entre les élus, la direction générale et les différents services – Accompagnement des élus pour les demandes liées à l'organisation institutionnelle – Accompagnement des services dans différentes demandes transversales pour fluidifier le fonctionnement administratif de l'établissement.

Assister le cabinet

L'assistante administrative de la direction assiste la Présidente pour la gestion de son agenda, en coordination avec le chef de cabinet.

I.2.1 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'année 2023 a vu la naissance du GAP, le Groupe des Assistants administratifs, composé d'une trentaine d'assistants. Ce groupe métier a vocation à améliorer le quotidien des assistants administratifs et des services.

Trois réunions se sont tenues en 2023.

Les enjeux de ce collectif sont les suivants :

- Fluidifier le fonctionnement de l'administration;
- Harmoniser les pratiques dans un souci d'efficacité et d'image du Grand Annecy;
- Partager des savoir-faire et des outils de travail;
- Contribuer à la reconnaissance d'un métier essentiel et souvent peu valorisé, construire un sentiment d'appartenance au Grand Annecy;
- Disposer d'un nouveau relais transversal pour diffuser de l'information en interne et faire connaître/appliquer des procédures fonctionnelles, internes à l'EPCI;
- Faciliter les prises de poste des nouveaux assistants.

Les objectifs :

- Constituer un groupe de pairs : s'entraider, être mieux reconnu, recenser les savoir-faire de chacun, constituer un collectif;
- Être force de proposition pour améliorer les procédures internes, pouvoir témoigner et être concerté en qualité d'utilisateur;
- Construire de nouveaux outils ou faire remonter des besoins partagés et objectifs;
- Être un lieu de formation et d'acculturation aux nouvelles méthodes, process, outils, changements organisationnels.

Depuis sa mise en ligne en mai 2022, sur l'outil collaboratif Nextcloud, la « boîte à ressources » accessible à tous les agents de l'EPCI, a été enrichie par les différents contributeurs au fil de l'année 2023.

Cet espace numérique consiste à réunir dans un répertoire unique et facile d'accès tous les outils et informations utiles au quotidien des collaborateurs de l'EPCI et ainsi :

- Faire gagner du temps aux contributeurs (moins sollicités) et aux utilisateurs (plus autonomes), grâce à un système où les informations sont faciles d'accès, actualisées et classées intuitivement;
- Pallier temporairement l'absence d'un intranet;
- Fluidifier la communication interne.

Pilotée par le Secrétariat Général, la boîte à ressources est un outil collaboratif, alimenté et mis à jour par une quinzaine de contributeurs, essentiellement issus des directions fonctionnelles, et amélioré par le retour des utilisateurs.

Missions

Participer à l'organisation des instances (Bureau, Conférence des Maires et Conseil) et à la finalisation des procès-verbaux

À l'issue de chaque réunion du Bureau et du Conseil, un compte-rendu de séance est établi et diffusé à l'ensemble des élus.

À l'issue de chaque Conférence des Maires, un relevé de décisions est rédigé et diffusé à l'ensemble des élus.

Le Secrétariat général établit également le calendrier des réunions du Bureau, du Conseil et de la Conférence des Maires pour l'année et le diffuse à l'ensemble des élus. Il est également chargé de réserver les salles pour la tenue de ces réunions.

Assister le Directeur Général Adjoint chargé de l'Administration Générale

Gestion de l'agenda – Organisation de réunions – Traitement des courriers divers.

Traiter le courrier entrant

Le Secrétariat Général est chargé de l'ouverture de toutes les enveloppes, de l'enregistrement et de la diffusion des courriers arrivés au Grand Annecy. Certains documents sont transmis directement aux directions concernées et ceux nécessitant une réponse ou destinés à plusieurs services sont enregistrés dans un logiciel métier permettant un suivi précis.

Il est également chargé du traitement de la boîte mail générique du Grand Annecy et de l'enregistrement des messages nécessitant une réponse.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le logiciel Post Office Citoyen a été déployé sur l'ensemble des services. Cette organisation permet de réduire la circulation du papier au sein de notre intercommunalité. Elle nécessiterait d'être confortée et universalisée pour gagner encore en performance.

Le Secrétariat Général accompagne les services dans l'utilisation de ce logiciel et forme les nouveaux collègues susceptibles de l'utiliser.

Informer les nouveaux arrivants sur notre territoire

En 2023, chaque nouvel arrivant sur le territoire d'une des 34 communes du Grand Annecy a été destinataire d'un courrier lui souhaitant la bienvenue, lui présentant succinctement la Communauté d'agglomération et l'invitant à se présenter au

I.2.2 GESTION ET DE SUIVI DES ACTES

Missions

En amont de chaque réunion de Bureau et du Conseil, le service gestion et suivi des actes prépare le dossier des élus (ordre du jour, convocation et rapports) notifié par voie dématérialisée sur un porte-document électronique (Nomad).

Après chaque réunion, le service produit les délibérations et les transmet en Préfecture par voie électronique pour le contrôle de légalité. Il s'assure enfin, en lien avec les services, du suivi

siège pour récupérer un sac contenant des guides pratiques, des informations diverses, des tickets de bus.

Le Secrétariat Général, chargé de l'envoi de ce courrier, reçoit chaque mois de la Poste un fichier mentionnant les noms et adresses des personnes arrivées le mois précédent, ce qui lui permet d'envoyer cette lettre de bienvenue à chaque personne ou famille s'installant sur le territoire.

En 2023, 1 266 personnes ou familles ont été identifiées par la Poste comme nouvellement arrivantes sur le territoire du Grand Annecy (elles étaient 1.145 en 2022).

Assurer le suivi financier de la direction

Le secrétariat général est chargé du suivi financier des dépenses de la direction des affaires générales. Il élabore le budget, procède à l'engagement des dépenses et à la validation des factures, via le logiciel e-sedit.

Divers

Gestion des adresses et mise à jour des différents fichiers partagés avec les services (adresses postales, mails).

Rédaction de modèles de documents (lettres, procès-verbaux, notes de synthèse) dans le cadre de la nouvelle charte graphique.

Moyens humains

Composé de 2 agents, soit 1,3 équivalent temps plein, le Secrétariat Général réalise différentes missions.

Bilan de l'année

Indicateurs (nombre)	2022	2023	2022/23
Courriers enregistrés au secrétariat général	2 290	2 515	+ 9,8 %

Perspectives 2024

En 2024, outre la continuité de ses missions, le Secrétariat Général poursuivra l'animation :

- Du groupe métier des assistants administratifs, pour faciliter la coopération et l'harmonisation des pratiques au sein de l'EPCI;
- Du fonctionnement de la boîte à ressources.

des dossiers (notification et mise en signature des documents contractuels).

Ce service est également chargé de l'élaboration et du suivi des décisions de la Présidente, et notamment de la signature des conventions et avenants liés aux locations de locaux dans les pôles entrepreneuriaux du Grand Annecy.

Depuis la fusion de 2017, le service gestion et suivi des actes a en charge l'élaboration des arrêtés réglementaires dont le volume est principalement lié à la montée en charge de la compétence urbanisme. En relation avec la Direction des finances, il élabore les arrêtés de nomination des régisseurs permettant le fonctionnement des régies du Grand Annecy.

Les délibérations, décisions de la Présidente et arrêtés réglementaires sont consultables sur le site internet du Grand Annecy : www.grandannecy.fr.

Moyens humains

Composé d'un agent à temps plein, ce service transversal est garant de la transmission en Préfecture de tous les actes du Grand Annecy pour qu'ils deviennent exécutoires.



Bilan de l'année

INDICATEURS (NOMBRE)	2022		2023		2022/2023	
Délibérations	343	639	357	721	4,08 %	12,83 %
Décisions de la Présidente	296		264		22,98 %	
Arrêtés réglementaires	64		28		52,38 %	
Arrêtés de nomination de régisseurs	32		18		10,34 %	

CONSTAT

Depuis début 2021, les délibérations et les décisions de la Présidente sont dans des registres séparés et font l'objet d'une numérotation distincte.

En ce qui concerne les délibérations et les décisions de la Présidente, le nombre total de dossiers traités par le service a augmenté (+ 12,83 %). Le nombre de décisions est en augmentation par rapport à l'année 2022 (+ 22,98 %). Le nombre de délibérations est en légère augmentation par rapport à l'année 2022 (+ 4,08 %).

À contrario, les arrêtés réglementaires de l'année 2023 ont diminué assez fortement (- 56,25 %). Par ailleurs, on peut noter que le nombre des arrêtés de nomination de régisseurs, mandataires ou mandataires suppléants a fortement diminué (- 43,75 %).

I.2.3 MOYENS GÉNÉRAUX

Le service des moyens généraux assure diverses missions d'accueil, de distribution et de logistique pour faciliter le fonctionnement quotidien de l'administration et des instances décisionnelles.

Missions

Accueillir les citoyens, au siège et/ou par téléphone

En 2023, une cinquantaine de personnes en moyenne se sont présentées chaque jour à l'accueil du siège pour un renseignement, un rendez-vous ou participer à une réunion dans les locaux du siège.

Chaque jour, environ 100 appels téléphoniques sont arrivés sur le numéro général et ont été traités.

L'accueil gère le planning de réservation des salles de réunion situées au siège et la réservation des vélos, cartes de bus et cartes d'autoroute mis à la disposition de tous les agents pour leurs déplacements professionnels.

Prise en charge du courrier

En 2023, les appariteurs ont récupéré chaque matin à la Poste le courrier du jour. Ils ont distribué et collecté tous les documents du siège vers les établissements annexes.

Les 3 tournées journalières, mises en place à la création du Grand Annecy en 2017, sont maintenant bien installées et connues de tous les services, aussi bien internes qu'externes.

La compétence urbanisme, dont l'instruction des autorisations droits des sols, induit la circulation de nombreux dossiers entre le Grand Annecy et les communes. Le Service des moyens généraux est chargé de la circulation de ces dossiers entre les différents acteurs.

Le courrier pour l'extérieur est affranchi et porté chaque soir à la Poste.

Organisation logistique des événements et des assemblées

Le service des moyens généraux est chargé de la logistique : mise en place des salles, service..., lors de la tenue d'événements, cérémonies et assemblées.

Un agent a été recruté en 2020 pour contribuer au service durant les événements organisés par l'administration générale et accompagne en renfort les services dans leurs événements.

	2021	2022	2023
Nombre d'heures	231	354	412
Nombre d'événements	34	67	77

Gestion des commandes et du stock de fournitures administratives

Le Service des moyens généraux gère le stock et les commandes de fournitures administratives pour les directions qui relèvent du budget principal. Il achemine les fournitures commandées auprès des directions localisées au siège et dans les sites délocalisés.

Suivi du gardiennage - Nettoyage des locaux du siège – Espaces Verts

Le Service des moyens généraux effectue le suivi de ces 3 marchés auprès des entreprises retenues.

Moyens humains

Le service est composé de 8 personnes à temps plein.

Bilan de l'année

Indicateurs (nombre)	2022	2023	2022/23
Plis affranchis	52 914	67 683	+ 27.9 %
Kilomètres parcourus par les appariteurs	51714	53 485	+ 3.42 %

Le nombre de plis affranchis en 2023 est supérieur à 2022, cette augmentation est due aux nombreux arrêtés envoyés par la DRH ainsi que 4 « envois en nombre » affranchis pour le Service de l'eau.

Le nombre de kilomètres effectués par les appariteurs en 2023 est quasiment le même qu'en 2022.

Perspectives 2024

Le Service des moyens généraux est toujours autant sollicité et il évolue régulièrement dans son organisation pour répondre au mieux aux demandes qui lui sont faites. Pour 2024, la gestion mutualisée de plusieurs ressources (pool de véhicules, entretien et surveillance des bâtiments, amélioration de la coordination de l'accueil du siège avec les autres services d'accueil du public et les services opérationnels) est à l'étude mais nécessite de structurer et consolider davantage l'équipe en place.

Le marché de nettoyage des locaux ainsi que le marché de sonorisation ont été renouvelés pour une durée de 4 ans (1 an renouvelable 3 fois).

I.3 | Direction des Systèmes d'informations et du numérique

L'année est caractérisée par :

- Départ et arrivées de personnels au sein de la DSIN ;
- Un rapport d'étonnement assorti d'un projet de direction validés par la Direction Générale et dont le volet opérationnel a été entériné lors du CST de décembre 2023 ;

- Le rapatriement de la majeure partie des dépenses liées au SI désormais gérées par la DSIN;
- Des entretiens de recueil de besoin avec la majorité des directions de l'agglomération;
- De nombreux projets programmés ou menés.

I.3.1 QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- Environ 1250 agents et élus;
- 30 sites;
- 750 PC;
- 20 tablettes;
- 75 serveurs;
- 500 smartphones;
- 600 téléphones;
- Une soixantaine d'applications métiers recensées.

I.3.2 MISSIONS

Administration, maintenance, supervision et sécurisation

Des infrastructures réseaux et télécoms :

- Liaisons fibres optiques propriété du Grand Anancy;
- Équipements réseaux (switchs, routeurs);
- Équipements de sécurité (firewall, filtrage web);
- Autocommutateurs, postes téléphoniques (IP, analogiques, numériques);
- Infrastructure WIFI (bornes, contrôleurs);
- Gestion des locaux techniques (brassage, urbanisation, etc.);
- Gestion du plan d'adressage IP de la collectivité.

Des infrastructures Systèmes :

- Serveurs physiques et virtuels;
- Systèmes de stockage de données;
- Systèmes de bases de données;
- Systèmes hébergés sur le cloud (informatique en nuage);
- Systèmes de sauvegardes de données sur différents supports : disques, bandes magnétiques, Network Attached Storage (NAS)...

Des services d'infrastructures et de sécurité :

- Messagerie (Zimbra);
- Outil collaboratif (Nextcloud);
- Outil de visioconférence (Zoom);
- Suite bureautique (Word, excel, power point, etc.);
- Base de données de tous les ordinateurs et utilisateurs : Microsoft Active Directory;
- Serveurs de partage de fichiers;
- DNS, DHCP, WSUS, NPS, PKI;
- Gestion des noms de domaines internet;
- Antivirus;
- Antispam;
- Logiciel VPN (permettant la connexion à distance au SI de la collectivité);
- Logiciel PAM (Privileged Access Management : Sécurisation

- des accès des prestataires à notre SI);
- Certificat RGS une et deux étoiles pour la signature électronique;
- Certificats wilcards;
- Supervision réseau;
- Logiciel de supervision de la sécurité (Corrélateur, analyse et alerting de log);
- Mécanisme de double authentification pour la connexion des utilisateurs;
- Services d'indentification/authentification unique aux applications (SSO);
- Surveillance Cybersécurité externalisée (Darkweb, sensibilisation, alerting, rapports ANSSI);
- Campagne d'hameçonnage (sensibilisation aux mails frauduleux).

Gestion technique et administrative :

Des abonnements télécoms :

- Interconnexions de sites (SDSL, ADSL, fibre, etc.);
- Internet;
- Téléphonie fixe (lignes analogiques, accès T0/T2);
- Mobile (4G).

Des terminaux et du parc informatique :

- Postes de travail;
- Mobiles;
- Smartphones;
- Tablettes;
- Photocopieurs, imprimantes, scanners, traceurs;
- Équipements audiovisuels.

Gestion des incidents, demandes, problèmes et changements et dépannage de niveau 1 et 2 sur tous ces domaines de compétence.

Formation, accompagnement et sensibilisation des utilisateurs sur tous les domaines de compétence.

Rédaction de procédures, tutoriels et documentations techniques.

Rédaction de marché d'acquisition, d'intégration et de maintenance de matériels ou logiciels d'infrastructure numérique.

Gestion du plan de reprise et de continuité d'activité de la collectivité.

Gestion du recyclage des matériels obsolètes.

Projets et applications numériques du Grand Anancy

Recueil et analyse des besoins des directions métiers en vue d'identifier les projets d'informatisation.

Constitution, organisation et animation des instances de gouvernance de ces projets (COPIL, COPRO)...

Rédaction de marchés d'acquisition, d'intégration et de maintenance de logiciels/progiciels en collaboration avec les directions métiers.

Coordination technique et administrative avec les titulaires des marchés

- Supervision des paramétrages et interfaces;
- Suivi d'exécution des marchés;
- Suivi de la maintenance (préventive, corrective, évolutive);
- Support technique de niveau 2 en relation avec les prestataires;
- Suivi de la planification des projets;
- Suivi des budgets associés aux projets.

Accompagnement au changement des utilisateurs.

Communication et évaluation de l'atteinte des objectifs fixés.

Gestion, récupération et valorisation de la donnée géographique.

Gestion d'un portefeuille d'applications (liste non exhaustive et en cours de recensement) : Maintien en condition opérationnel, maintenance préventive, corrective et évolutive, gestion technique et administrative avec les titulaires des contrats/marchés.

- Gestion Financière : Sedit Finances;
- Transfert Budgets : Totem;
- Gestion Prospection financière : Regards et Profil;

- Gestion de la dette : Finances Actives;
- Gestion RH : Sedit RH;
- Gestion du temps : Incovar;
- Gestion des recrutements : Taleez;
- Gestion des interventions sur les Bâtiments : Atal;
- Gestion de la maintenance assistée par ordinateur : Carl;
- Gestion des contrôles d'accès : Vauban, Winkpak, Optimabox, etc;
- Gestion électronique du courrier : Post Office Citoyen;
- Gestion et facturation Eau Potable : Anémone;
- Interface usager eau potable : Agence en ligne;
- Pré-traitement des demandes usager eau potable: Faibrik;
- Gestion du vote électronique : Hypermaster;
- Gestion des délibérations : Air délib;
- Gestion des documents institutionnels : Nomad;
- Rédaction de marchés publics : Sis marchés;
- Application citoyenne des infos pratiques du Grand Anancy : Agate;
- Profil acheteur : AWS;
- Tiers de télétransmission Actes : AWS Légalité;
- Gestion des impressions : Papercut;
- Gestion des incidents, demandes informatiques : Glpi;
- Gestion des Bacs Valorisation des déchets : Logelbac;
- Gestion des tournées des bennes à ordures ménagères : Geored;
- Gestion des équipements en Pépinière : Cosoft;
- SIG PLUI : Geocadastre;
- SIG EAU : Geo EAU;
- Logiciel SIG et base de données : QGIS et Postgre;
- Visualisation SIG : lizmap, Qfield;
- Gestion des appels malades : Ofelia et Mercury;
- Gestion des plannings EPI2A : Mediane;
- Gestion des interactions clients Eau et Valorisation des Déchets : FCC;
- Plate-forme de participation citoyenne : Cap collectif;
- Outils de SMS en masse : SMSpartner;
- Recommandée électronique : Maileva;
- Gestion des documents d'urbanisme : Nextads;
- Gestion des statistiques d'utilisation web : Matomo;
- ...

Gestion administrative et organisationnelle

- Suivi du budget;
- Suivi des commandes;
- Suivi des factures;
- Suivi des marchés;
- Suivi des contrats;
- Gestion RH;
- Gestion des plannings;
- Gestion de la logistique informatique lors des conseils communautaires (Votes électroniques, diffusions des présentations élus, assistance, etc.).

I.3.3 MOYENS HUMAINS

Situation au 1^{er} janvier 2023 :

En effectif théorique : 10,5 ETP dont 0,5 en contrat de projet pour la gestion de l'application AGATE (fin de contrat au 31/03/2023) et 1 apprenti (fin de contrat en septembre 2023).

En effectif réel : 8,5 ETP + 1 apprenti.

Evolution des effectifs au cours de l'année 2023 :

2 janvier 2023 : Recrutement de Nicolas BIAMONTI sur le poste de DSI.

1^{er} février 2023 : Dans le cadre du passage du pilotage 100 % Grand Annecy du projet AGATE, Lili DUPRAZ-ROLLIN s'est vu proposer une prolongation de 2 mois de son contrat de projet à 100 %. >> Passage de 0.5 à 1 ETP pour la DSIN.

23 mars 2023 : délibération du Conseil communautaire avalisant la création d'un poste de chef de projet sur l'application AGATE à 100 % en remplacement du contrat de projet.

31 mars 2023 : Fin de contrat de Lili DUPRAZ-ROLLIN, chef de projet AGATE >> perte d'un ETP en effectif réel.

Fin avril 2023 : recrutement de Ronan Le GOFFIC sur le poste vacant de Technicien informatique infrastructures et réseaux à partir du 1^{er} août 2023 >> Gain d'un ETP en effectif réel.

24 Mai 2023 : recrutement de Pauline BOURSIER sur le poste de chef de projet SI (AGATE) avec une prise de fonction au 9 juin 2023 >> Gain d'un ETP en effectif réel.

I.3.4 BILAN DE L'ANNÉE

L'année 2023 a été riche en projets et activités.

Les conséquences de la cyberattaque étant encore vives, renouer avec les Directions Métiers et regagner leur confiance a été l'une des principales préoccupations de la Direction. Après des rencontres riches en enseignements pour évaluer les besoins de ces dernières, de nombreux projets ont été menés ou planifiés à court, moyen et long terme.

Parmi ces derniers, nous pouvons citer des projets transversaux « socle » qui constitueront de solides bases à la construction d'un Système d'Information fiable pour les années à venir, sur lesquelles s'appuyer dans tous les projets futurs :

- Le projet Microsoft dont le travail de réflexion a été mené tout au long de l'année 2023, qui permettra aux agents de disposer d'un environnement de travail collaboratif pleinement intégré et d'outils numériques à la pointe et sécurisés ;
- Dématérialisation avec le projet d'orchestrateur de flux et de parapheur électronique qui permettra d'apporter beaucoup de fluidité dans les processus et de démocratiser la signature électronique au sein de la collectivité ;
- Le projet «GPAO» auquel la DSIN est associée ; De multiples ateliers de découvertes des besoins ont été organisés afin de les collecter et de les compiler ;
- Le projet AGATE avec la mise en œuvre de la nouvelle version de l'application mobile et l'élaboration d'une nouvelle campagne de communication.

Bien entendu, la même logique est à l'œuvre en ce qui concerne les infrastructures sans lesquelles un Système d'Information ne peut pas fonctionner : nouvelles liaisons fibre optique dans le cadre du plan de continuité d'activité, augmentation des débits de plusieurs sites de l'agglomération, remplacement des équipements vieillissants, réflexion sur la modernisation et la sécurisation de l'architecture, sécurité des systèmes.

Un accent fort a été mis sur l'accompagnement et l'expertise sur plusieurs projets structurants des autres Directions : Ressources Humaines, Pépinières, Direction de l'Environnement, CIAS...

En parallèle, une sécurisation de nos contrats et marchés a été initiée, en collaboration avec le RSSI et le DPO, avec la rédaction d'un clausier type pouvant bénéficier à toutes les Directions en intégrant les exigences du Grand Annecy en matière de sécurité, de protection des données, de maintenance, d'hébergement et d'interopérabilité avec le SI du GA pour toutes les acquisitions et renouvellements de logiciels.

La direction a mis également l'accent sur sa participation active à la vie de la collectivité : journée d'accueil des nouveaux arrivants, Lab'EAU, forum Numérica, etc.

Un travail d'introspection a également été mené et se poursuivra dans les années à venir, dans l'optique de cartographier et d'améliorer les processus internes de la DSIN.

Ce travail poursuit un objectif d'amélioration continue, dont les bénéficiaires sont avant tout les agents de la collectivité : simplification des démarches auprès de la Direction pour les agents, prise en compte plus rapide des demandes, raccourcissement des délais de traitement, communication plus fluide et plus fréquente...

Toutes ces missions ont été menées dans un cadre contraint du point de vue des ressources humaines et ont nécessité une forte implication de toute l'équipe ;

Perspectives 2024

Mise en œuvre du projet de direction.

Recrutement du dernier poste vacant de CPI suite à sa recatégorisation (CST).

Renouvellement du marché d'acquisition de matériels bureautiques.

Renouvellement du marchés télécoms.

Renouvellement du marché de maintenance des logiciels SIRH et SI Finances.

Passage d'un nouveau marché de maintenance et d'évolutions de l'application AGATE.

Mise en œuvre du projet Microsoft 365 (changement de messagerie, outils collaboratifs et outils cyber).

Démarrage du projet de parapheur électronique et orchestrateur de flux.

Création d'un outil de catalogage de la donnée géographique.

Refonte du circuit de validation finances.

Mise en œuvre d'un système d'impression spécifique pour les entreprises hébergées dans les pépinières.

Suivi du déploiement FTTH des bâtiments de l'agglomération.

Sensibilisation SSI.

Projet d'observatoire de la biodiversité.

Projet de CRM de l'ECO.

Elaboration d'une stratégie numérique responsable cf ; Loi REEN.

Avancement du projet GPAO.

Avancement du projet de PCA infrastructures.

Constitution d'un catalogue de services.

I.4 | Protection des données à caractère personnel

C'est arrivé en 2023...

- Création du service : 16 communes adhérentes / 34 communes du Grand Annecy
- Présentation du service commun et sensibilisation au RGPD auprès des services (30 interventions) ;
- Déclaration du DPO des communes auprès des autorités de contrôle (CNIL) ;
- Création des adresses publiques donnees;personnelles@xx.fr pour les usagers des services ;
- Rencontre avec les DSI pour évaluation des mesures techniques de protection des données ;
- Début de mise en conformité des traitements (en moyenne 100 traitements par commune) ;
- Traitements des demandes usagers (10 par an en moyenne).

Tronc commun :

- Déploiement de l'outil de gestion de la conformité (paramétrage des communes) ;
- Mise à disposition de ressources documentaires (charte informatique, ...);
- Veille réglementaire active auprès des acteurs du RGPD en France ;
- Rédaction des procédures de gestion des violations de données et de gestion de l'exercice des droits
- Poursuite des travaux pour le Grand Annecy et la commune d'Annecy.

Missions

Information et sensibilisation

Informier, conseiller et sensibiliser les acteurs de la conformité.

Recensement, contrôle et mise en conformité

Répertorier les traitements (ensemble d'opérations) en lien avec les données à caractère personnel et s'assurer de leur « conformité par défaut » et établir le registre des traitements. S'assurer de la conformité des nouveaux traitements dès la conception (notamment dans le cadre de la gestion de projet). S'assurer de la conformité des sous-traitants.

Gestion des risques

Réaliser les analyses d'impacts relatives à la protection des données pour les traitements sensibles présentant un risque pour les usagers ou la collectivité.

S'assurer que les traitements sensibles bénéficient de mesures de protection adaptées et mettre en œuvre les mesures correctives le cas échéant.

Gestion des demandes en lien avec les données à caractère personnel

Gérer les demandes d'exercice des droits des usagers.

Gérer les urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.).

Être l'interlocuteur référent pour les adhérents du service

Coopérer avec l'autorité de contrôle et être l'interlocuteur privilégié de la CNIL.

Assurer la veille RGPD, se former, intégrer les nouveautés légales et doctrinales.

Moyens humains

2,5 etp :

- DPO;
- Chargé de la protection des données;
- Alternant.

Perspectives 2024

Recensement des traitements actifs au sein des communes, identification des traitements sensibles, et priorisation des activités de mise en conformité (Privacy by default).

Mise en conformité des **démarches en ligne**.

Accompagnement des **projets (Privacy by design)**.

Recensement des **sous-traitants** en s'assurant de leur conformité au RGPD.

Déploiement d'actions de **communication** et **d'animation** autour du RGPD :

- Sensibilisation au RGPD des agents et des élus;
- Rubrique RGPD dans la lettre info aux communes;
- Intervention ponctuelle selon l'actualité.

Enrichissement de la **base documentaire** (fiches réflexes, modèles de mentions...).

Production **d'indicateurs de suivis** et d'évolution de la conformité au RGPD (chiffres clés).

La gestion de la trésorerie vise à planifier l'ensemble des dépenses du Grand Anancy afin de les corréliser aux entrées de liquidités. Celle-ci se fait en collaboration avec le Service de Gestion Comptable (SGC) qui offre un accès internet à la trésorerie du Grand Anancy à tout moment ainsi qu'un accompagnement de la collectivité.

La gestion des investissements

Le Grand Anancy gère une partie de son budget d'investissement en autorisations de programme sous certaines conditions :

- Pluri-annualité de l'opération;
- Inscription de l'opération au PPI;
- Volume budgétaire de l'opération > 1.000.000 €.

Le Grand Anancy a géré des opérations d'investissement remplissant les conditions ci-dessus :

- Budget principal : 30;
- Budget eau : 7;
- Budget valorisation des déchets : 1;
- Budget transports : 7.

La gestion des ressources

Cette mission vise à suivre et anticiper les principales recettes du Grand Anancy : fiscalités, dotation de l'Etat et gestion de la TVA.

La fiscalité est suivie en collaboration avec le Cabinet Conseil Fiscalité et Territoires.

L'accompagnement des services opérationnels dans la réalisation de leurs projets

La direction des Finances du Grand Anancy doit garantir aux actions quotidiennes de la structure une sécurité juridique financière en assurant une veille sur les évolutions législatives et un relationnel avec les instances de contrôle (Préfecture et Comptable Public).

Un circuit de validation des délibérations présentées en Bureau et Conseil de Communauté prévoit une validation préalable par la Direction des Finances.

Par ailleurs, la Direction des Finances accompagne les services dans le montage de leurs projets en apportant une ingénierie financière : rédaction des conventions, récupérations de TVA, etc.

Moyens humains

La Direction est constituée de 15 agents ETP :

- 1 directeur;
- 2 chefs de service;
- 1 chargé de mission pour la recherche de financements;
- 1 agent en charge de la gestion de la dette et des AP-CP;
- 1 agent fiscaliste;
- 1 agent chargé du suivi des investissements;
- 2 agents pour la gestion des finances marchés;
- 1 agent en charge de la gestion comptable des écritures spécifiques et de la gestion des immobilisations;
- 2 agents comptables en charge de la gestion des recettes, du mandatement des subventions, de la paye;

- 3 agents de gestion comptable de la dépense affectés au SFACT.

Le Directeur a une vision transversale des 7 budgets du Grand Anancy.

Chaque agent de gestion comptable gère un portefeuille de services, en recettes comme en dépenses.

Bilan

	2022	2023
Volume des budgets	403 056 525 €	441 344 778 €
Nombre de mandats et titres traités	21 425	21 807
Délai moyen de paiement des mandats	26 jours	26 jours

En 2022, le délai moyen de paiement s'est nettement amélioré après s'être dégradé en 2021 en raison de la cyberattaque du 28 décembre 2020 ce qui a eu une conséquence sur le mandatement dans les trois premiers mois de 2021. On observe donc que le retour à une situation normale et stabilisée se confirme en 2023.

Perspective 2024

Finalisation et vote du Pacte Financier et Fiscal entre l'agglomération et ses communes membres.

Poursuite du renforcement des équipes afin d'assurer les nouvelles politiques publiques mise en œuvre par les élus.

Signature de la nouvelle Convention de Services Comptables et Financiers.

Avenant à la convention SFACT pour étendre le périmètre de la dépense notamment pour les mandats de paye et faire évoluer l'organisation.

Travail pour la mise en place de Compte Financier Unique pour l'année 2025.

I.5 | Direction des Finances

L'année est caractérisée par :

- **L'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) de novembre 2023 ;**
- **La poursuite de la mise en œuvre de la nomenclature budgétaire M57 pour le budget principal et les budgets annexes transports, valorisation des déchets, pépinières et Semnoz ;**
- **La création du poste de chargé de recherche de financements (Europe, Etat, Région, Départements et autres).**

Missions

L'exécution budgétaire

Cette mission fondamentale du service Finances est assurée avec comme objectif de garantir une comptabilité fiable et fidèle à la réalité financière et budgétaire de la collectivité.

Elle consiste à enregistrer toutes les transactions de la collectivité et à intégrer tous les événements susceptibles de modifier la réalité financière et budgétaire de la structure (ex : provision pour risques, etc).

L'ensemble de cette activité est normé par les diverses instructions comptables : M57, M49 pour l'eau, etc.

La gestion comptable est tenue à partir du logiciel financier Sedit Marianne.

La prospective et la préparation budgétaire

La préparation budgétaire a été séquencée en plusieurs étapes :

- Budget Primitif 2023 : voté en décembre 2022;
- Compte Administratif 2022 : adopté en mai 2023;
- Décisions modificatives : votées en juin et novembre 2023;
- Budget Supplémentaire : voté en septembre 2023.

La Communauté d'Agglomération du Grand Anancy gère 7 budgets :

- Principal;
- Eau;
- Valorisation des déchets;
- Transports;
- Pépinières d'entreprises;
- Aménagement de zones;
- Semnoz.

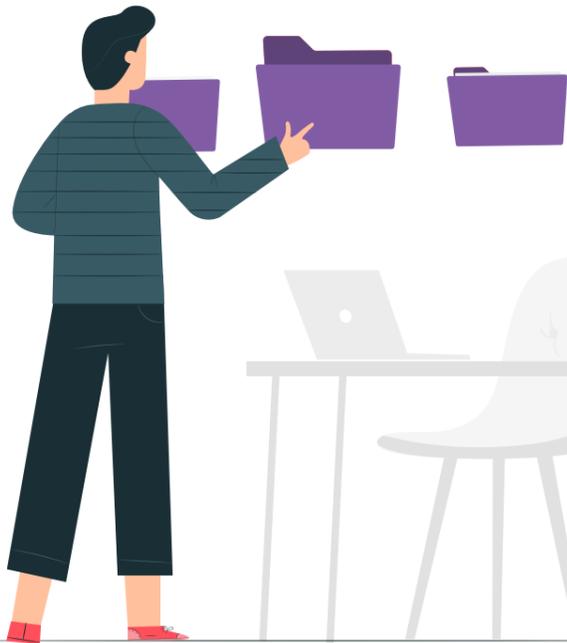
La prospective financière est réalisée annuellement en liaison avec le Cabinet KLOPFER.

La gestion de la dette et le suivi de la trésorerie

Cette activité vise à veiller les marchés financiers afin d'ajuster l'encours de dette aux meilleures conditions qu'ils proposent et notamment d'engager des renégociations lorsque les occasions se présentent.

Le service des Finances est assisté dans sa gestion active de la dette et lors de ses recours à l'emprunt par le cabinet Finance Active.

I.6 | Coordination des achats



L'année 2023 a été marquée par l'adoption le 29 juin 2023 du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) 2023-2027 du Grand Anancy.

Ce schéma est un outil structurant qui traduit en objectifs à atteindre, les ambitions d'amélioration des achats de l'agglomération sur le plan environnemental, social et économique.

Missions

Le pôle « coordination des achats » est en charge :

- De l'**optimisation et la sécurisation des achats** : réalisation de la programmation des achats, contrôle de la computation des seuils et du respect de la nomenclature. Accompagnement à la définition des besoins et à l'optimisation des procédures ; mise en place d'actions de formation aux techniques d'achat à destination des acheteurs. Formalisation des stratégies achats. Elaboration d'outils à destination des services (fiches-conseils, guides de procédures ...).
- Du **développement de l'achat durable** : mise en œuvre opérationnelle du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) du Grand Anancy. Accompagnement et acculturation des services dans la réalisation d'achats responsables (mise en place de formation, conseil rédaction clauses environnementale, mise en relation avec facilitateur de clauses sociales...)

Moyens humains

Le pôle « coordination des achats » est composé d'un agent.)

Bilan de l'année

Conformément aux objectifs fixés dans le SPASER, les actions suivantes ont été réalisées :

- Afin de sécuriser, optimiser, anticiper et planifier les achats (axe 3 et 4 SPASER), la mise en place d'une rencontre annuelle avec chaque direction du Grand Anancy a été instaurée

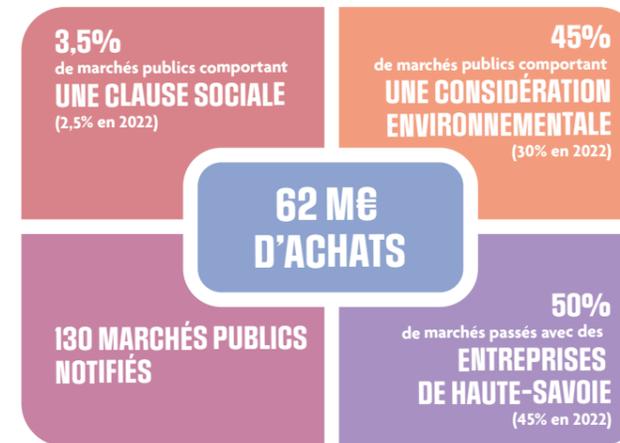
afin d'élaborer la **programmation des achats**. Pour que la commande publique soit visible et accessible, cette programmation est portée à connaissance des opérateurs économiques sur le site internet du Grand Anancy ;

- Dans la continuité du **plan d'action de professionnalisation des prescripteurs/acheteurs** du Grand Anancy (axe 4 SPASER), une quarantaine d'agents a été formé à la technique du **SOURCING**. Cette formation visait à accompagner les services vers une pratique leur permettant de mieux définir leurs besoins et de déterminer la meilleure stratégie d'achat à déployer ;
- Dans le but de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi (axe 1 SPASER), a été co-construite avec les services opérationnels et les élus, une **stratégie d'achat socialement responsable**. Un assistant à maîtrise d'ouvrage a accompagné le Grand Anancy sur 2 marchés test afin d'étudier la pérennité du dispositif.

La coordination a assuré également un **accompagnement spécifique de certains services opérationnels dans l'intégration d'une dimension environnementale et/ou sociale dans leurs achats**.

À titre d'exemple, ont été clausés :

- Sur le volet environnemental : marché de prestation de nettoyage de locaux / Location de frigos connectés / Aménagement de la pépinière Galiléo.
- Sur le volet environnemental et social : marché d'entretien des espaces verts.
- Sur le volet social : accueil des hauts de quai des déchèteries.



Perspective 2024

Refonte de la fiche de lancement de marché (avec intégration du volet social, environnemental, du sourcing...).

Mise en œuvre opérationnelle d'une procédure interne d'achats socialement responsables et recours à une prestation récurrente de facilitateur de clauses sociales pour le Grand Anancy.

Poursuite de l'accompagnement au changement dans les pratiques, par la mise en place d'une formation intra à l'ANALYSE et l'EXPRESSION DES BESOINS à destination des prescripteurs/acheteurs du Grand Anancy.

Rédaction du Guide de l'achat.

Développement d'actions visant à promouvoir l'économie sociale et solidaire dans les achats.

Recrutement d'un acheteur public.

I.7 | Direction des Bâtiments

I.7.1 COMPOSITION DE LA DIRECTION DES BÂTIMENTS

Elle se compose :

- D'un service Travaux, en charge des travaux neufs et des rénovations ;
- D'un Service Maintenance, chargé de la maintenance, de l'entretien et des réparations, comprenant une activité de régie ;
- D'un chargé de gestion des énergies et environnement ;
- D'un chargé des données techniques du patrimoine ;
- D'un gestionnaire des marchés publics ;
- D'une assistance administrative.

L'étendue du patrimoine :

- Il est composé de 48 sites, dont 13 équipements pour le CIAS, des hôtels d'entreprises et des déchèteries ;
- Les installations techniques pour la plupart liées à la gestion de l'eau potable sont au nombre de 148 (station de pompage, relevage, forage, réservoirs...).

Pour l'ensemble des services, la direction a traité environ 1960 factures, dont une bonne partie sur marché.

L'année 2023 a connu :

- En juillet 2023, l'arrivée d'Estelle GALLAND qui assure la direction de la direction des bâtiments, en remplacement de Christelle REPIQUET partie dans une autre collectivité ;

- Début novembre 2023, le départ vers une autre collectivité de Lionel CHAPPUIS, qui assurait la mission de collecte et de gestion des données techniques du patrimoine ;
- En décembre 2023, le départ à la retraite de Jean-François VILFROY.

Les réflexions se poursuivent au sein de la Direction sur les organisations et méthodes, afin d'optimiser et fiabiliser le suivi des dossiers, d'en améliorer la planification.

Il est envisagé notamment au vu du volume d'activité en matière de conduite d'opération de recruter deux ingénieurs travaux chargés d'opérations, et au regard des missions de maintenance du parc immobilier, de renforcer le service Maintenance.

Les objectifs de la direction s'articulent selon trois axes :

- Adéquation des locaux aux besoins ;
- Maintien du patrimoine et bonne gestion ;
- Prise en compte de la transition énergétique et des problématiques environnementales.

I.7.2 TRAVAUX

Le service assure la conduite d'opérations de construction et réhabilitation de bâtiments, depuis les études de faisabilité à la réception des ouvrages. Il travaille étroitement avec les différentes directions du Grand Annecy pour mener à bien les projets portant sur les locaux occupés par les agents et ceux gérés par le Grand Annecy au service de la communauté d'agglomération.

Missions

Depuis l'accompagnement des directions pour la définition de leurs besoins, le service lance les projets de réaménagement, rénovation, réhabilitation ou nouvelle construction. Il veille à la rédaction de programmes adaptés, tenant compte de toutes les contraintes propres à chaque site : structure, urbanisme, site occupé, ... En concertation avec les utilisateurs, il collabore avec les autres services de la direction des bâtiments (énergie, maintenance et patrimoine) et en transversalité avec les directions supports (commande publique, juridique, comptabilité et informatique).

Il coordonne ensuite les études de conception, y compris la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, le lancement de missions de prestations intellectuelles complémentaires et la remise du DCE (dossier de consultation des entreprises). A l'attribution des marchés de travaux, chaque chargé d'opération assure le bon déroulement de la phase exécution pendant toute la durée du chantier jusqu'au passage en garantie de parfait achèvement des ouvrages.

Cette année, le suivi comptable représente plus 450 factures traitées et 128 commandes passées.

Moyens humains

Le service est composé de 3 ingénieurs : 1 chef de service pilotant 2 chargés d'opérations.

Bilan de l'année

Le service est amené à travailler en collaboration avec la quasi-totalité des directions du Grand Annecy pour mener à bien les projets de la communauté d'agglomération. Il veille à la bonne coordination et réalisation des projets afin de livrer aux usagers des

bâtiments fonctionnels et en accord avec leurs besoins. Les opérations majeures de 2023 sont listées ci-dessous.

Affaires Générales :

6 bis avenue des Iles : fin des travaux et réception de l'étage au printemps (espaces partagés et salles de réunion).

Relocalisation des services : entretiens par directions et faisabilité spatiale, étude de scénarios de déménagements, inventaire mobilier.

Création d'un nouveau siège : lancement de la phase de programmation dès septembre avec l'étape de recueil des besoins (entretiens par direction, enquête agents, ateliers).

Économie

Centre des Congrès à l'Impérial Palace, suite à la reprise de la gestion du centre des congrès par l'Office du Tourisme :

- Création d'une cuisine et réhabilitation de la Brasserie : Validation du projet, lancement des marchés et démarrage des travaux en fin d'année (niveau 0);
- Lancement d'une étude programmatrice pour la réhabilitation de la salle de l'Europe, le Foyer et l'accueil (niveau 1).

ESAAA : poursuite des études APD et étude de phasage avec relocalisation dans FFS.

Gymnase du Bray : chantier en ajournement, poursuite des expertises et procédure de référé en lien avec le service juridique, nouvelles infiltrations constatées. Des Piézomètres ont été installés, un terrassement en pied de façade a été réalisé, nous sommes en attente des rapports et mesures.

Pépinière Galiléo : Travaux de la Galerie de liaison et travaux préparatoires à la thématisation de la pépinière.

Papeteries : Etude et validation de création de 2 salles au R+2, ainsi que la création d'un bureau dans les salles du RDC « Citia ».

Quai 225 : finalisation des travaux de réhabilitation du relais territorial, gestion d'accès par badges.

Aménagement :

Ferme du Bolliet à Alby-sur-Chéran : études de réhabilitation d'un

bâtiment ancien pour de l'activité maraîchère.
Terrain familial à Seynod : faisabilité présentée.

Environnement :

Usine de l'eau la Tour : études de maîtrise d'œuvre validation de l'APD.

Accompagnement de la direction de la Valorisation des Déchets pour le diagnostic des déchèteries à l'échelle du territoire : clôture du diagnostic et programmation pour la réhabilitation des déchèteries Ollières et Alby-sur-Chéran.

Pôle d'Economie Circulaire d'Epagny : poursuite des études APD et dépôt d'un premier dossier d'autorisation à l'automne (installation classée et gestion de la pollution du terrain).

CIAS :

Villa Romaine : travaux en cours depuis 2019, livraison prévue début 2024.

La Cour : réhabilitation complète, étude MOE et validation de l'APD.

Semnoz :

Courant d'Ere : préparation du concours de maîtrise d'œuvre.

Perspective 2024

Le service reste sur l'année 2024 mobilisé sur plusieurs projets phares tels que le Centre des Congrès à l'Impérial Palace, le Courant d'Ere au sommet du Semnoz, le Pôle d'Economie

Circulaire d'Epagny et les questions de relocalisation provisoire des services du Grand Annecy, projet parallèle à la création d'un nouveau siège à plus long terme...

Une demande RH de 2 contrats de renfort et 2 postes permanents est faite pour 2024, face aux dossiers en attente de démarrage et les nouveaux projets de la collectivité. Il comptabilise à fin 2023 plus de 30 opérations de travaux, engagées ou à traiter.

Les objectifs du service restent centrés sur l'efficacité, la planification des opérations et la passation aux services gestionnaires. Pour mettre en œuvre ces objectifs, le service s'est engagé dans une démarche de projet et de développement d'outil de pilotage afin de perfectionner le suivi des opérations mais aussi permettre une communication aisée de l'avancement des opérations aux services opérationnels.

La consolidation des programmes de rénovation et nouvelles constructions est indispensable : mieux appréhender l'évolutivité des besoins des usagers concernés allonge certes la phase de conception mais permet à la fois d'estimer plus finement le coût d'opération et réduit les risques d'avenants et retards de chantier.

Un lien plus étroit avec le service maintenance et énergie se développe, avec notamment une implication des techniciens maintenance en phase de programmation et également en phase préalable à la réception des ouvrages.

I.7.3 MAINTENANCE

Le service assure le dépannage, la réparation, le réglage, les contrôles et vérifications, ainsi que l'entretien des bâtiments et équipements du Grand Annecy. Il assure également un support technique pour les établissements du CIAS dans le cadre de ses obligations, en tant que propriétaire.

Missions

La Régie

Répondre aux demandes d'interventions techniques des services du Grand Annecy et du CIAS.

Maintenance préventive des équipements.

Travaux de petite envergure (relamping, carrelage, peinture...)

Travaux en régie pour la mise en accessibilité des bâtiments.

Assurer une aide ponctuelle pour les problèmes de déménagement et manutention diverses.

Gestion des contrats et opérations de travaux transversales

Etude, rédaction et suivi des contrats de vérifications, contrôles et maintenance des bâtiments et équipements du Grand Annecy

Etude, rédaction et suivi technique des contrats de vérifications, contrôles et maintenance des bâtiments et équipements, en intérim de la direction technique du CIAS, jusqu'en avril 2023 pour la partie réglementaire, et jusqu'en septembre 2023 pour la partie chauffage, ventilation et climatisation.

Conseils techniques et veille réglementaire sur les domaines en lien avec les contrats, étude et rédaction de contrats de service (espaces verts, ménage...)

Opérations de travaux transversales et petits travaux d'équipements et rénovations.

Moyens humains (+financiers et matériels si besoins)

L'Equipe est composée de 1 chef de service, 2 techniciens, 1 technicien en charge de la régie et deux agents polyvalents pour intervenir dans tous les corps d'état du bâtiment.

L'outil principal, noyau de l'activité, est l'interface de gestion des interventions e-atal.

Une réflexion est en cours pour le remplacement ou la mise à jour de cet outil.

2 véhicules sont affectés au service, un Kangoo et un Trafic.

Bilan de l'année

Environ 446 factures tout budget confondu, pour un montant de 900 264,12 € Ht.



Opérations principales :

- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la reprise des réseaux eaux usées du siège du grand Annecy;
- Campagne de mesures et réglages des installations dans le cadre du plan de sobriété;
- Travaux d'aménagement d'une salle de sport au siège du Grand Annecy;
- Travaux d'instrumentation du siège du grand Annecy;
- Consultation AMO pour l'accompagnement au suivi des marchés de chauffage, ventilation et climatisation;
- Consultation pour la mise en propreté des locaux et services associés du Grand Annecy (intégration SPASER);
- Consultation pour le changement du 6 ascenseurs des établissements du Grand Annecy et du CIAS;
- Consultation pour la mise en place d'un accord cadre pluriannuel pour des travaux de plomberie et CVC;
- Travaux de sécurisation par contrôle d'accès, de l'Ehpad les Vergers;
- Travaux d'adduction fibre optique pour les Ehpad les Ancolies et les Airelles;
- Travaux d'installation fibre optique FTTH au sein de l'Ehpad Pierre Paillet;
- Travaux de reprise de la couverture de l'Ehpad Pierre Paillet;
- Travaux de relamping site la Touvière;
- Travaux de reprise d'une colonne d'eau pluviale du site la Touvière;
- Travaux de reprise d'étanchéité au sein de la pépinière Annecy Base Camp;
- Travaux de réfection de la toiture terrasse d'Alb espace (structure et étanchéité);
- Installations d'une borne de recharge électrique pour la pépinière Annecy Base Camp;

- Travaux de réfection du silo à bois du bâtiment eau/déchets;
- Diagnostic thermique et incendie pour la maison Beluffy.

Perspective 2024

- Finalisation des opérations pilotes dans le cadre de l'instrumentation des bâtiments du Grand Annecy et du CIAS pour lancer une procédure sur l'ensemble du patrimoine tertiaire pour répondre aux obligations en lien avec la transition énergétique;
- Accueil du nouveau collaborateur sur le poste de gestion patrimoniale au sein du service maintenance de la direction des bâtiments;
- Remplacement du technicien responsable de la partie régie;
- Remplacement des deux postes d'agents polyvalents de la régie;
- Accueil d'un apprenti pour le suivi des projets d'instrumentation et de la mise à jour du système de contrôle d'accès;
- Continuité du déploiement de systèmes de contrôle d'accès sur l'ensemble des sites du Grand Annecy;
- Travaux de Rénovation et remplacement d'ascenseurs pour le Grand Annecy et le CIAS;
- Travaux de contrôle d'accès pour 3 pépinières (ABC, Alb espace et Espace Avenir);
- Travaux d'infrastructure fibre optique pour les pépinières Espace Avenir et Alb espace;
- Travaux de rénovations CVC du site la Touvière;
- Travaux de rénovations CVC de la pépinière Galiléo;
- Consultation pour le lancement d'une mission MOE pour la rénovation du système de production de chauffage et d'ECS de l'Ehpad Pierre Paillet;
- Consultation pour le lancement d'une mission MOE pour l'instrumentation des établissements du grand Annecy et du CIAS;

- Consultation pour le lancement d'une mission MOE pour l'installation de ligne de vie et points d'ancrages des établissements du Grand Annecy et du CIAS;
- Consultation pour la mise en place d'un accord cadre pluriannuel pour des travaux de peinture;

- Consultation pour la mise en place d'un accord cadre pluriannuel pour des travaux d'électricité courant fort et courant faible.

1.7.4 DONNÉES TECHNIQUES DU PATRIMOINE

Le poste créé en 2020 a pour objectif le recensement des données techniques du patrimoine bâti du Grand Annecy, permettant la connaissance pour un meilleur pilotage, une meilleure planification des interventions, la définition des priorités. En collaboration avec la partie énergie, et les services juridiques, il a vocation à assurer un éclairage des actions, une bonne transversalité. Il intervient en préparation des opérations de rénovation et/ou de maintenance lourde.

Un travail sur l'arborescence et le classement des données a été réalisé et doit se poursuivre notamment pour identifier les manques et constituer les données techniques en fonction des priorités de rénovation.

Les enjeux de la cellule Patrimoine sont :

- Regrouper dans une seule et même base de données l'ensemble des données techniques en provenance des différents services techniques (travaux, maintenance, énergie), mais aussi juridique et financier afin d'avoir une vision globale sur le parc immobilier de la collectivité;
- Avoir une vision à court, moyen et long terme sur les programmes de rénovation des bâtiments. (lien vétusté, usage, consommation énergétique, adaptation au changement climatique);
- Mettre en évidence les bâtiments ne correspondant plus aux besoins de la collectivité, afin d'engager une réflexion sur la réhabilitation ou la cession desdits bâtiments.

Bilan 2023 :

En mai 2021, une étude a été confiée au cabinet Espélia afin d'apporter un soutien à la mise en place d'une base de données des actifs immobiliers, avec des visites de sites, dans la perspective d'un Schéma Directeur Immobilier.

Les objectifs de cette mission étaient de développer un référentiel patrimoine qui puisse être accessible par l'ensemble des gestionnaires des bâtiments du Grand Annecy, mais aussi fiabiliser les données existantes et établir la liste des données manquantes.

Un maximum d'informations techniques et financiers a été renseigné afin d'avoir une identification la plus complète sur chacun des bâtiments.

Le travail engagé est mis à jour régulièrement afin d'intégrer les mouvements patrimoniaux entrants et sortants.

Un travail d'identification différenciée des statuts des terrains et des bâtiments reste à mener.

En ce qui concerne les données financières, l'année de référence a été fixée à 2019, année non perturbée par la pandémie de Covid 19 de 2020.

L'analyse financière sera à reprendre par l'agent qui viendra en remplacement de M. CHAPPUIS et restera à affiner car il a été difficile de recueillir des données fiables, le Grand Annecy ne disposant pas de comptabilité analytique par bâtiment.

Toutes ces données sont enregistrées sur la plateforme « patrimoine-public », qui, en plus d'être une base de données, est un outil d'aide à l'élaboration des Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) pour l'entretien des bâtiments.

La plupart des bâtiments proviennent de collectivités issues de la fusion ou par transfert de compétences pour lesquels il manque certains documents. Outre les statuts des terrains et des bâtiments, l'affectation de la charge de la maintenance et des contrôles est parfois confuse.

Le Grand Annecy ne disposant pas d'une comptabilité analytique, il est compliqué de répartir chaque charge afférente à un bâtiment afin d'en déterminer son coût de fonctionnement.

Missions

Recenser les bâtiments constituant le patrimoine du Grand Annecy.

Recueillir un maximum de données techniques à jour sur chaque bâtiment.

Compléter la base de données de gestion du patrimoine par des données financières afin de déterminer le coût d'entretien annuel des bâtiments.

Etablir un classement de vétusté des bâtiments afin d'orienter les Plans Pluriannuels d'Investissements.

S'assurer de la complétude des documents préalables aux programmes de rénovation des bâtiments (diagnostics, plans...).

Suivre et mettre à jour les Dossiers Techniques Amiante des bâtiments.

Suivre, en collaboration avec le chef de projet concerné, les dossiers de subventions.

Suivre, en collaboration avec le chef de projet concerné, les dossiers de dommage ouvrage.

Moyens

1 agent à temps plein. (départ de l'agent début novembre 2023)

1 plateforme dématérialisée de stockage des données « patrimoine-public.fr ».



Nous ne disposons pas ou peu de données sur les bâtiments, propriété du Grand Anancy, dont la gestion est confiée à un organisme ou service extérieur (DSP, bail emphytéotique...).

Une réflexion est également à mener pour disposer dans les temps adéquats des informations relatives aux acquisitions et vente de bâtiments dont la gestion (maintenance et contrôle) est à la charge du Grand Anancy.

Se pose aussi la question de la gestion foncière globale du Grand Anancy.

Perspectives 2024

Poursuite du travail de compilation des données en vue de la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier et mise à jour des évolutions patrimoniales qui ont eu lieu depuis le départ de Lionel CHAPPUIS.

Clarification des statuts fonciers associés aux constructions et bâtimentaires.

Compilation des obligations de maintenance et des contrôles réglementaires inscrits dans les conventions.

I.7.5 GESTION DES ÉNERGIES

Le service apporte une expertise énergétique aux services du Grand Anancy et du CIAS. Il assure la passation et le suivi des contrats de fourniture d'énergie (électricité, gaz...), pilote les actions de maîtrise de l'énergie au sein des bâtiments et participe au développement du programme de rénovation énergétique et environnemental.

Il a vocation à assister les actions de la direction sur les stratégies à mettre en œuvre plus globalement sur le volet environnemental.

Missions

Coordonner l'achat d'électricité (200 sites), de gaz (25 sites) et de bois-énergie du Grand Anancy et du CIAS.

Superviser les consommations d'énergie et optimiser les contrats.

Mettre en place les actions pour répondre aux obligations du décret tertiaire (collectes des données et dépôt sur la plateforme, choix des consommations de référence, plan d'actions...).

Suivre les indicateurs et le plan d'actions du plan de sobriété du Grand Anancy.

Proposer un plan d'actions visant la sobriété, l'efficacité énergétique et la diminution des consommations.

Piloter la conduite d'études/audits énergétiques et environnementaux sur le patrimoine du Grand Anancy.

Favoriser le développement des énergies renouvelables pour les bâtiments et gérer la maintenance des installations photovoltaïques.

Gérer les demandes de raccordements et modifications sur les réseaux d'électricité et de gaz.

Mettre en place des travaux de rénovation éligible aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Moyens humains (+ financiers et matériels si besoins) :

1 agent à plein temps.

Outils bureautiques, logiciels de suivi énergétique, équipements de mesure.

Bilan de l'année

Consommation d'électricité 17 800 MWh (en baisse de 1% par rapport à 2022) et dépenses 4680 k€ TTC pour Grand Anancy et CIAS (+46 %).

Consommation de gaz 8 000 MWh (en baisse de 5 % par rapport à 2021) et dépenses 800 k€ TTC pour Grand Anancy et CIAS, soit le double de l'année précédente.

Nombre de factures : 800 électricité, 150 gaz, 100 eau potable.

Décret tertiaire : déclaration des

données patrimoniales, consommations annuelles et choix des années de référence sur la plateforme Opérat pour les 25 sites. Production solaire photovoltaïque autoconsommée : 200 MWh pour les EHPAD Résidence Heureuse, Prairie, résidence les Pervenches, usines de l'eau la Puya et les Espagnoux (environ 50 000 € économisés).

Perspective 2024 :

Gestion technique, financière et administrative de l'exécution des marchés de fourniture d'électricité, de gaz et de bois.

Suivi des indicateurs énergétiques et mise en place d'actions correctives à gains rapides pour réduire d'au moins 15% les consommations énergétiques par rapport à 2022 conformément au plan de sobriété.

Réalisation d'audits énergétiques avec diagnostics et préconisations de travaux de rénovation pour 6 EHPAD : Prairie, Airelles, Vergers, Bartavelle, Groisy, Gruffy.

Recherches d'opportunités pour déterminer les bâtiments prioritaires pour la mise en place d'installations ENR (photovoltaïque, géothermie etc.), suivi et renouvellement du contrat de maintenance des installations photovoltaïques.

Appui technique sur les volets énergétiques et environnementaux des opérations de maîtrise d'œuvre et travaux en cours : résidence La Cour, ESAAA, pépinière Galiléo etc.

Mise en place d'une démarche pour la valorisation des certificats d'énergies (CEE) et réalisation de travaux d'isolation et de relamping.

I.8 | Les ressources humaines

L'année 2023 a été marquée notamment par l'aboutissement de projets RH structurants (politiques indemnitaires, plan pluriannuel de recrutement) et le lancement de nouveaux (plan d'accompagnement des cadres), par une avancée des plans d'action pluriannuels (marque employeur, programme de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail), ainsi que par la mise en œuvre de nombreuses mesures de réformes statutaires et la poursuite de l'informatisation des fonctions RH.

On peut citer parmi les principales réalisations et temps forts 2023 :

La refonte du régime indemnitaire avec effet au début 2024 (3.3M€), la mise en œuvre d'une « prime de vie chère » spécifique au Grand Anancy, la création de « l'indemnité spécifique de collecte », la revalorisation exceptionnelle de la prime de novembre.

L'élaboration d'un nouveau plan pluriannuel de créations d'emplois après la finalisation du précédent.

2 éditions de l'évènement interne « Le mois santé et bien-être au travail », proposant de multiples ateliers de prévention et de bien être à tous les agents.

Le lancement d'un nouveau diagnostic général des risques psychosociaux.

Lancement d'une démarche de prévention de l'absentéisme (2 services pilotes : collecte des déchets et aide à domicile).

L'élaboration du guide interne du recrutement destiné à mieux connaître et partager ce processus et son cadre réglementaire, et du guide interne du logement pour une bonne information des agents.

L'accompagnement de la réorganisation interne de la direction de l'eau potable et de la nouvelle DGA mobilités.

Le lancement du nouveau plan d'accompagnement des cadres « management serein » 2023-2025.

Digitalisation : l'acquisition et la mise en œuvre de la plateforme de recrutement Taleez en vue de son déploiement début 2024, l'informatisation de la gestion des risques professionnels (Prévisoft), et du pilotage des données d'activité et de la masse salariale (Manty).

Missions

Les grandes missions de la direction des Ressources Humaines sont les suivantes :

- Accompagner les agents tout au long de leur carrière : recrutement, rémunération, carrière, formation, santé et conditions de travail (suivi des maladies/accidents et instances médicales pour les fonctionnaires, prévention des risques professionnels, handicap...), mobilité interne et externe, retraite...

- Accompagner les transformations des métiers et des



organisations, le développement des compétences, la gestion professionnelle des emplois et des parcours professionnels, la gestion de crises.

- Organiser et conduire le dialogue social.

A l'appui de ces missions, la stratégie RH s'articule autour de 4 grands objectifs :

- Renforcer l'attractivité du Grand Annecy comme employeur
- Favoriser la fidélisation des agents en poste
- Promouvoir et valoriser les parcours professionnels
- Prévenir les risques professionnels et favoriser la qualité de vie au travail

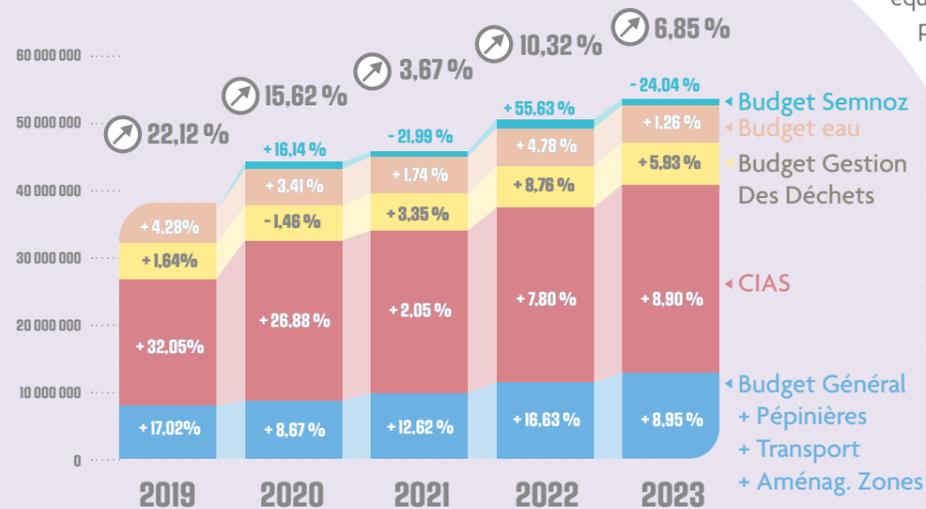
Moyens

Le budget ressources humaines de l'agglomération.

Tous budgets confondus (budget général et budgets annexes), les dépenses de personnel réalisées au chapitre 012 (assurance statutaire comprise) s'élèvent à **54 127 355 €** (compte administratif 2023). Elles ont augmenté de 6,85 % par rapport à 2022.

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DE 2019 À 2023

Les personnels affectés auprès des personnes âgées sont rémunérés par le budget principal du Grand Annecy et refacturés au CIAS, ils représentent 72 % de ce budget, et 53 % dans la répartition globale du graphique ci-dessus, tous budgets confondus.



Cette augmentation s'explique par des mesures de revalorisation nationales ou propres au Grand Annecy, ainsi que par la poursuite du plan d'investissement RH, qui permet de mettre en cohérence les ressources et les besoins RH pour mener à bien les politiques publiques et les feuilles de route du mandat.

Au niveau national pour l'année 2023, on peut citer notamment les facteurs d'évolution suivants : la revalorisation du point d'indice de 1,5 % à compter du 1er juillet 2023, l'augmentation du SMIC (1,81 % au 01/01/2023 et 2,22 % au 01/05/2023), la revalorisation spécifique des premiers niveaux des grilles indiciaires, soit jusqu'à 9 points d'indice majorés supplémentaires à compter du 1er juillet 2023, la mise en place de l'indemnité de résidence à compter du 1er décembre 2023 (3 % de l'indice de rémunération, soit un coût annuel de 928 000 €).

Au niveau local, une prime de « vie chère » a été instaurée et versée en mars 2023 (coût total de 500 000 €). De plus, une revalorisation exceptionnelle de la prime de novembre 2023 a été délibérée en cours d'exercice (500 000 €).

Par ailleurs, la structuration des services se poursuit en cohérence notamment avec le pacte pour le climat et l'ampleur des projets d'aménagement et de mobilité en cours. Un plan pluriannuel de créations d'emplois a été élaboré et mis en œuvre à partir du printemps 2021 : 30 emplois en 2021, 33 emplois en 2022, 17 emplois en 2023.

On peut également citer le renforcement de l'effectif des apprentis ces trois dernières années.

L'équipe de la DRH

La direction est composée de 30 agents permanents en 2023 :

- 5 de catégorie A
- 10 de catégorie B
- 15 de catégorie C

11 agents travaillent à temps partiel :

- 8 à 80 %,
- 2 à 90 %
- 1 à 50 %

L'assistante sociale du personnel est mise à disposition par la ville d'Annecy pour 20 % d'un équivalent temps plein (2 demi-journées par semaine). Elle est une interface privilégiée entre la vie personnelle et professionnelle de l'agent.

Le service prévention a accueilli un stagiaire en master « psychologie du travail ».

Un apprenti a travaillé au cours de l'année scolaire 2022/2023 sur le dispositif d'accueil des nouveaux arrivants.

La médecine de prévention est assurée par prestation conventionnée avec le centre de gestion de la Haute-Savoie.

Bilan de l'année

Les effectifs du Grand Annecy

ÉVOLUTION ET COMPOSITION DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	2020	2021	2022	2023
EFFECTIF RÉMUNÉRÉ (hors élus et indemnités spécifiques)	1101	1126	1162	1178
Dont effectif rémunéré sur emplois permanents	1010	1025	1080	1090
Dont titulaires et stagiaires	705	710	718	721
Apprentis	8	15	18	20
Contrats aidés et chantiers d'insertion	10	18	16	23

Le Grand Annecy comptait **1178 agents rémunérés sur emploi permanent** (fonctionnaires et contractuels) à la date du 31/12/2023.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

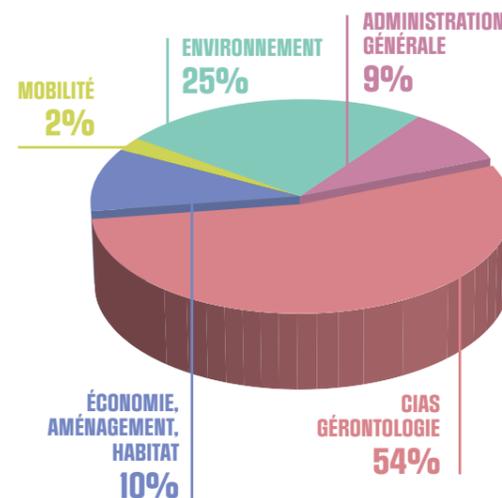
Catégorie A (%)	17 %
Catégorie B (%)	17 %
Catégorie C (%)	66 %

Tous statuts et toutes catégories confondus, les effectifs sont constitués de 63 % de femmes et 37 % d'hommes. L'âge moyen est de 42 ans et l'âge médian de 44 ans.

Parmi les agents titulaires, la classe d'âge la plus représentée est celle des 50 à 54 ans (19 %), puis celle des 55 à 59 ans (17 %), puis celle de 45 à 49 ans (16 %). 51 % des femmes se trouvent dans ces classes d'âge (en 2022, ce chiffre était de 50 %).

Parmi les agents contractuels, la classe des 20 à 29 ans est la plus représentée, notamment les femmes (secteur médico-social).

Répartition des effectifs rémunérés par Direction Générale Adjointe



LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL DE L'ANNÉE 2023

	2021	2022	2023
Recrutements sur poste permanent	172	167	272
Dont mobilité interne	38	27	26
Recrutement d'apprentis	11	18	18
Emplois vacances	114	97	87
Accueil de stagiaires	292	267	284

Il ressort de ces données que l'activité de recrutement sur emplois permanents est en forte hausse, de 63 % supplémentaires par rapport à 2022. À ce chiffre s'ajoutent les recrutements temporaires pour remplacement d'agents indisponibles, non comptabilisés ici.

Ces résultats illustrent une augmentation de la mobilité sur les emplois permanents existants, car le nombre de créations d'emplois en 2023 est en baisse par rapport à 2022 : 31 emplois créés en 2023 contre 65 en 2022. Ces créations s'inscrivent désormais dans un plan de création de 60 emplois jusqu'à la fin de mandat, mis en place fin 2023, qui prévoit une moyenne de créations de 12 emplois par semestre jusqu'à 2026.

L'accueil des stagiaires écoles augmente légèrement avec 284 étudiants accueillis en stage dont 258 au sein du CIAS, principalement dans les établissements de personnes âgées, et 5 stagiaires rémunérés.

En vue de faire connaître les métiers du Grand Anancy et de la fonction publique en général, et afin de recruter de nouveaux profils, le service emploi et compétences a participé à 5 événements en 2023 : salons et forums de recrutement destinés à des profils jeunes ou à des demandeurs d'emplois.

EVOLUTION ET COMPOSITION DES EFFECTIFS

AU 31 DÉCEMBRE

85 fonctionnaires (titulaires et stagiaires) ont quitté le Grand Anancy en 2023 (91 en 2022).

Parmi eux :

- 11 démissions de la fonction publique, (8 en 2022)
- 26 nouvelles demandes de disponibilité, (29 en 2022)
- 21 agents qui ont fait valoir leurs droits à la retraite (22 en 2022),
- 24 mutations vers d'autres collectivités, (22 en 2022)
- 3 abandons de poste (8 en 2022).

Ces départs représentent 11,8% de l'effectif des fonctionnaires (12,7 % en 2022).

Il est dénombré également 34 démissions d'agents contractuels. (32 également en 2022)

La rupture conventionnelle s'ajoute aux autres cas de cessation définitive de fonctions (retraite, démission, licenciement, non-renouvellement de contrat et révocation) qui entraînent la radiation des cadres (ou des effectifs) et la perte de la qualité de fonctionnaire ou la rupture du contrat pour les contractuels. 19 demandes (dont 4 acceptées) ont été enregistrées depuis la parution des décrets d'application le 31 décembre 2019, mais elles sont en nette réduction puisque seulement 2 de rupture conventionnelle ont été adressées au Grand Anancy en 2023. Chaque demande est étudiée lors d'un entretien avec l'agent concerné. Une réponse favorable est rendue lorsque le Grand Anancy trouve son intérêt dans un tel dispositif bilatéral. Les demandes de 2023 n'ont pas été accordées, refus motivé par la nature de l'emploi occupé par l'agent (métier en tension sur le marché de l'emploi ou métier nécessitant une expertise ou des compétences particulières).

La formation

L'année 2023 enregistre une poursuite de l'augmentation de l'activité de formation avec une hausse du nombre de jours de formations dispensés par rapport à 2022 de près de 50%, qui s'accompagne d'une hausse du nombre d'agents formés de 22%.

1986 jours de formation ont été réalisés (contre 1330 jours en 2022) par 572 agents bénéficiaires ayant suivi au moins un jour de formation.

Ces jours de formation sont répartis comme suit montre : -64% auprès du CNFPT via le catalogue ou en actions de

formations collectives déployées en « intra » au sein de la collectivité.

- 27% auprès d'autres prestataires
- 9% organisées en interne et animés par des formateurs internes (sécurité au travail...)

11 actions de formation en intra ou en union ont été organisées avec le CNFPT en 2023, contre 8 actions en 2022.

Les types de formations sont ventilés de la manière suivante :

- 20% formations d'intégration (17% en 2022)
- 63% perfectionnement et professionnalisation (79% en 2022)
- 10% préparation concours (2% en 2022)
- 7% formations obligatoires (sécurité)
- 4 agents bénéficiaires d'un congé de formation professionnelle

Les principaux thèmes de formation concernent la gérontologie, la découverte de l'environnement territorial (notamment les formations d'intégration) et le management, ainsi que les formations répondant à une obligation réglementaire en matière d'hygiène et de sécurité.

Les principales actions de formation collectives menées en 2023 hors CIAS :

- La conduite du changement : mise en pratique;
- Rôle et positionnement d'un encadrant de proximité;
- Communication dans les relations professionnelles;
- Outils bureautique ;
- Sensibilisation à l'illettrisme ;
- Tutorat et mentorat (dans le cadre du projet marque employeur);
- Gestion de projet experte (dans le cadre du projet GPAO);
- Lancement du nouveau plan des cadres « management serein » avec une première vague de modules sur les RPS;
- Exercice de la fonction de maître d'apprentissage.

Les actions de formation collectives menées en 2023 au CIAS:

- Sensibilisation aux maladies neuro-dégénératives;
- Accompagnement des personnes âgées en fin de vie;
- Agressivité et troubles comportementaux chez la personne âgée.

Par ailleurs, la poursuite des ateliers permanents organisés par les professionnels du CIAS dans un espace dédié au sein de la Résidence autonomie les Pervenches, a représenté 87 jours de formation, contre 53 en 2022.

Ces ateliers ont un double objectif :

- La formation continue des professionnels en poste;
- La transmission de leur expertise et de leurs compétences auprès des nouveaux recrutés non formés aux métiers de la gérontologie.

Ces formations liées aux métiers de la gérontologie, concernent majoritairement les domaines de la connaissance des maladies de la personne âgée, de son accompagnement.

En 2023, 9 agents ont démarré ou achevé une formation qualifiante (6 en vue d'obtenir le diplôme d'aide-soignant et 3 agents pour des certifications aux métiers d'infirmier/IDEC ou de directeur.

On peut également noter :

- L'obtention par le Grand Anancy de l'agrément d'organisme

de formation afin de dispenser des formations AIPR - autorisations d'intervention à proximité des réseaux - grâce à un formateur interne (eau potable);

- Le conventionnement avec l'organisme de formation Cegos, via l'UGAP, afin d'accéder à un large catalogue de formations à un prix avantageux.

Carrières et rémunérations

5 149 actes (arrêtés et contrats) ont été réalisés au cours de l'année, soit une stagnation par rapport à l'année précédente.

1447 dossiers étaient gérés par le service le 31/12 (incluant les élus et agents non rémunérés), qui génèrent 17 523 paies dans l'année.

Chaque gestionnaire gère environ 175 dossiers dans leur intégralité (carrière, paie, absences, maladie, retraite...).

Les indicateurs de charge d'activité en gestion carrières et paie s'accompagnent du constat d'une complexification croissante des missions et tâches, du fait notamment de la coexistence des statuts différents (fonctionnaires, CDD, CDI, convention collective des remontées mécaniques, apprentis, contrats d'insertion...) requérant une technicité à la fois pointue et très étendue, ainsi que des situations médicales, dont la difficulté de gestion sur les plans technique et humain s'accroît, et des retraites multi-régimes. L'activité du service a également été fortement impactée par les réformes nationales : revalorisation de l'indice minimum de rémunération à 2 reprises, attribution de points d'indice majoré supplémentaire

On peut également noter la réalisation de 2 contrôles allégés en partenariat par la Trésorerie, sans aucune anomalie, en application de la convention simplifiée conclue pour les opérations de contrôle de la paie par la Direction Départementale des finances publiques.

47 avancements de grade et 3 promotions internes ont été prononcés au cours de l'année 2023, en cohérence avec l'évolution de l'organigramme et les ratios internes, les résultats des évaluations annuelles étant le critère individuel prépondérant.

65.3 % des possibilités d'avancement offertes par la réglementation sont ainsi utilisées par le Grand Anancy, ce taux est constant.

377 avancements d'échelon ont également été mis en œuvre au cours de l'année, soit plus de la moitié de l'effectif des titulaires.

2 conseils de discipline se sont tenus en 2023 aboutissant chacun à une sortie définitive des effectifs (révocation et exclusion définitive de service).

Absences (hors grèves et absences injustifiées)

2 830 arrêts de travail concernant 741 agents ont été enregistrés, ils représentent un total de 40 192 jours tous motifs confondus (dont congés maternité 2 833 jours).

	2020	2021	2022	2023
Taux d'absentéisme (en %)	8,73 %	8,47 %	8,77 %	8,47 %
Nombre de jours d'absence par agent et par an	31,88	30,91	31,99	30,93
Durée moyenne des absences (en jours)	14,78	14,65	13,34	13,47

*Le taux d'absentéisme est calculé de la façon suivante :
Nombre total de jours d'absences (hors congés maternité) soit 37 359 jours calendaires
Divisé par le nombre moyen d'agents : effectif moyen (effectif de fin d'année - effectif début d'année / 2 soit 1 208 agents)
Multiplié par 365 jours.*

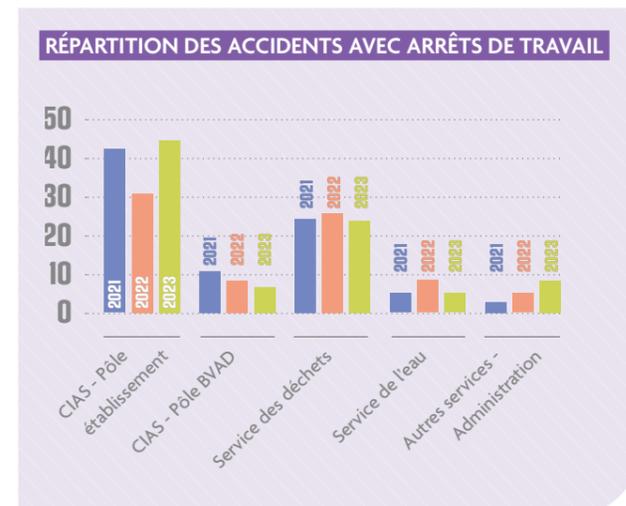
La maladie ordinaire représente la majorité des absences (61%). Les arrêts de travail pour maladie ordinaire de 15 jours et plus représentent 62 % des arrêts (en hausse) et ceux compris entre 4 et 14 jours s'élevaient à 33 % (en baisse : 40 % en 2022).

La longue maladie et la maladie de longue durée ont représenté 16% des journées d'absences en 2023 (en hausse).

Accidents du travail

L'année 2023 est marquée par une légère diminution du nombre total d'accidents de service par rapport à l'année 2022, mais surtout une diminution du nombre d'accidents avec arrêt de travail (-7%). De plus, on constate aussi une diminution du nombre de jours d'arrêt cumulés. La durée moyenne d'un arrêt de travail est en augmentation : 32 jours en 2023 contre 38 jours sur l'année 2022.

La manutention, les chutes/glissades et les chocs et coups sont les trois principales causes d'accident.



Outre les réalisations présentées en introduction, on peut également relever les actions suivantes dans le domaine de la prévention des risques professionnels en 2023 :

- 4 démarches d'élaboration de Documents Uniques d'évaluation des risques professionnels (CLI, EHPAD La Prairie, EHPAD Les Airelles, EHPAD Le Barioz);
- Animation du réseau de relais de prévention dont une journée de formation sur les RPS et une visite d'entreprise;

- Suivi des aménagements de postes : 10 suivis dont 3 concernant des agents RQTH.

Prévention et action sociale

Médecine préventive

Le médecin du travail a réalisé 82 visites médicales dont 7 en téléconsultation et 11 visites CATEC – habilitation au travail en espace confiné – chiffre en baisse du fait de l'absence du médecin en début d'année.

Ont également été réalisés 173 entretiens infirmiers en 2023.

1 journée a été annulée par le CDG et 5 absences d'agents n'ont pas été justifiées.

Action sociale

Au 31 décembre 2023, 357 agents bénéficiaient d'une participation de l'employeur à leur complémentaire santé.

Quant à la participation à la prévoyance, elle concernait 470 agents à cette date.

La contribution communautaire totale pour la protection sociale complémentaire s'élève à 278738€ pour l'année (+10.06%). Cette évolution s'explique essentiellement par une augmentation de 9.51 % du nombre de bénéficiaires (357 au 31/12/2023 contre 326 au 31/12/2022). La participation financière du Grand Anancy à la complémentaire santé s'élève mensuellement à 30.50 € depuis le 1er janvier 2022, ce qui a eu pour effet une augmentation du nombre de bénéficiaires ces deux dernières années.

Le Grand Anancy a versé par ailleurs la contribution au Groupement du personnel via une subvention annuelle à hauteur de 344 576 € pour 880 adhérents (-12 agents) dont 253 retraités en 2023.

L'assistante sociale du personnel a suivi 76 agents (+ 27 %) en 2023, dont 58 ont été reçus pour la première fois (38 en 2022).

Il s'agit en majorité de personnes isolées de plus de 40 ans occupant un emploi de catégorie C, le plus souvent dans le secteur médico-social ou technique. La classe d'âge des 50 à 59 ans est la plus représentée du fait que les agents de cette tranche sont davantage touchés par des problèmes de santé et d'usure professionnelle.

L'emploi, la santé et le logement constituent les problématiques les plus importantes. 30 % des agents reçus ont sollicité l'assistante sociale pour une demande de logement social (en augmentation de 10 % par rapport à 2022). 12 % des agents reçus expriment un mal-être au travail. Ces personnes ont été orientées vers la cellule interne de veille des risques psychosociaux, vers la cellule d'écoute psychologique et vers la médecine de prévention.

Les accompagnements des agents sur le long terme sont peu nombreux. Les agents font davantage de demandes d'aides ponctuelles notamment de type alimentaire, ce qui dénote un fort niveau de précarité de certains agents.

L'accès aux droits et le soutien administratif constituent aussi un élément important. Pour cela, l'assistante sociale s'appuie sur un réseau de partenaires (CAF, CPAM...).

Prévention des risques psychosociaux

Concernant la cellule de veille des risques psychosociaux (RPS) du Grand Anancy, celle-ci s'est réunie 7 fois au cours de l'année 2023. 14 nouvelles saisines ont été recensées en 2023 (en légère augmentation depuis 2021).

En fonction des situations, différentes actions ont pu être proposées telles que :

- Des médiations (collectives et individuelles);
- Un diagnostic des RPS;
- Une enquête administrative;
- Un audit organisationnel;
- Des accompagnements collectifs et individuels;
- Des reprises managériales.

De plus, depuis avril 2023, un nouveau prestataire a été désigné pour assurer un service d'écoute et de soutien psychologique (programme d'aide aux employés) accessible à tous les agents.

Le personnel bénéficiaire de l'obligation d'emploi

À la date du 31 décembre 2023, dans le cadre de la déclaration du FIPHFP, 73 agents étaient connus comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH), dont 6 qui ont été recrutés au cours de l'année 2023 (3 de ces agents ont plus de 50 ans).

Le taux d'emploi direct est donc de 7,26%, en légère diminution par rapport à 2022 (7,71%). Il correspond au nombre de BOE / effectif total rémunéré (ETR) *100. L'effectif total rémunéré servant d'assiette à ce calcul s'élève à 1006 agents (971,79 ETP).

Le nombre de travailleurs ayant une RQTH a légèrement augmenté pour se porter à 67 agents en 2023 (contre 65 en 2022), mais le nombre de titulaires de l'ATI (allocation temporaire d'invalidité) a diminué à 6 en 2023 (contre 10 en 2022).

Le Grand Anancy a également eu recours en 2023 à 2 contrats de fournitures auprès d'entreprises adaptées ou d'établissements d'aide par le travail (ESAT et EA) qui sont MESSIDOR et l'Artisanerie.

Accompagnement des agents déclarés définitivement inaptes à leur poste :

- PPR (période de préparation au reclassement) : 1 agent entré dans ce dispositif en 2022 a vu sa période se terminer en mars 2023. Il est à ce jour en disponibilité d'office pour raisons de santé.
- 1 reclassement réalisé sur un poste d'agent d'accompagnement de l'habitat inclusif en 2023
- 1 reclassement d'un agent sur un poste d'accueil en 2023, qui avait été précédé de formations et d'immersions.
- 4 agents en retraite pour invalidité ont quitté le Grand Anancy en 2023.

Le temps de travail

Le temps de travail annuel de référence est de 1607 heures au Grand Anancy.

Les agents qui disposent d'un Compte Epargne Temps (CET) restent majoritaires au sein des effectifs permanents qui peuvent y prétendre.

114 nouveaux CET ont été ouverts en 2023 (auxquels s'ajoutent 14 transferts de CET opérés suite à recrutement par voie de mutation).

COMPTE ÉPARGNE TEMPS

	Nombre de CET actifs au 31/12/22	Nombre de jours consommés sous forme de congés	Nombre de jours indemnisés	Nombre de jours versés sur la RAFP (retraite additionnelle)	« Stock » de jours épargnés au 31/12/22
2017	334	119	308	0	4 988
2018	354	973	343	10	8 723
2019	469	816	249	0	9 174
2020	563	1176	368	1	8 968
2021	571	889,5	453	0	8 942,5
2022	682	1626	290	15	8 973
2023	728	1837,5	412,50	18	9 441

Le stock total de jours représente près de 41 équivalents temps plein en 2023 (+5% entre 2022 et 2023, compte tenu des arrivées et des départs).

Dialogue social

Au cours de l'année 2023 se sont tenues :

- 4 séances du Comité Social Territorial (CST);
- 3 séances de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et des conditions de travail (F3SCT);
- 1 Commission Administrative Paritaire pour la catégorie A;
- 1 Commission Administrative Paritaire pour la catégorie B;
- 1 Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C;
- 2 Commissions Consultatives Paritaires.

Perspectives 2024 :

Au-delà des missions récurrentes des différents services RH, les chantiers suivants sont programmés pour 2024 et les années suivantes :

- Lancement des travaux de préparation à l'autonomie du CIAS, impliquant la refonte de l'ensemble de la structure de fonctionnement RH pour le Grand Anancy et le CIAS (cadre délibératoire, outils de travail, organisation humaine, instances de représentation du personnel...);
- Poursuite du plan pluriannuel d'investissement RH (créations d'emplois);
- Poursuite des démarches de prévention de l'absentéisme : élaboration de plans d'actions et suivi des actions;
- Poursuite du diagnostic des risques psychosociaux (questionnaire et temps collectif), restitution des diagnostics général et sectoriels, et élaboration d'un plan d'action global;
- Mise en place d'une démarche de prévention des discriminations et du harcèlement;
- Poursuite des actions « bien-être au travail » : temps fort pour tous les agents;
- Déploiement du nouveau logiciel de recrutement Taleez et de son module complémentaire de suivi des demandes de recrutements Askeez;
- Informatisation des fonctions RH : déploiement de l'outil

de pilotage Manty, élaboration d'un cahier des charges et processus de sélection d'un fournisseur en vue de l'acquisition et du déploiement d'un nouveau logiciel de formation, automatisation de l'organigramme;

- Poursuite de la mise en œuvre du plan des cadres « management serein », en lançant également les prestations de flash-coaching et d'ateliers d'analyse de la pratique managériale;
- Adoption d'un nouveau règlement de formation du Grand Anancy et de son CIAS;
- Développement d'un réseau de formateurs internes;
- Déploiement de tests de personnalité au sein du processus de recrutement;
- Expérimentation des « Duo Days » afin de faire découvrir la fonction publique à des personnes en situation de handicap;
- Mise à disposition d'une plateforme e-learning pour les services de l'eau.



[II] DIRECTION DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



La direction **Coopérations territoriales et Evaluation des politiques publiques** est une direction au service du territoire, tournée vers l'extérieur et transversale, en lien avec toutes les directions générales adjointes Grand Anancy.

Elle exerce ses missions de coopérations territoriales sur différents périmètres en renforçant depuis ces dernières années son rôle d'accompagnement, d'animation et de coordination auprès des 34 communes du Grand Anancy. Depuis 2 ans, elle évalue les politiques publiques du Grand Anancy. La direction est composée de 6 personnes et gère une vingtaine de services/projets/dispositifs.

LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

LA COOPÉRATION TERRITORIALE À L'ÉCHELLE DU GRAND ANNECY :

Poursuite des coopérations existantes :

Préparation, animation et suivi des réunions des DGS / Secrétaires de mairie des 34 communes / DG du Grand Annecy : 4 réunions en 2023. Ces réunions permettent des échanges sur des thèmes d'actualités et sur les projets de coopérations en cours ou à construire.

Démarche Convention Territoriale Globale – CAF : suite aux 3 ateliers de co-construction avec les communes et partenaires, **organisation le 11 mai 2023 d'un séminaire stratégique :** 19 objectifs opérationnels et 40 pistes d'actions ont été identifiées par les élus, techniciens et partenaires. Ils seront soumis au comité de pilotage, dans la perspective de la nouvelle Ctg qui définira les actions à porter à une échelle intercommunale, actions coordonnées et animées par le Grand Annecy sur les domaines suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, vie sociale.



Poursuite du groupe de travail sur les sentiers communaux : identification / recensement des attentes des communes dans la perspective de construire une proposition d'accompagnement par le Grand Annecy souhaitée par une majorité de communes.

Organisation et suivi des instances de gouvernance du service commun relatif à la protection des données, mis en place au 1^{er} janvier 2023.

Participation au COPIL de suivi de la plateforme Je Participe.

Accueil et encadrement d'un stagiaire INET (février/mars 2023) chargé de réaliser une étude sur la recherche de financement à la communauté d'agglomération du Grand Annecy :

- Réalisation d'un diagnostic auprès des directions du Grand Annecy : appréciation générale, analyse des processus, difficultés et points de blocage ;
- Benchmark auprès d'autres collectivités : Annemasse aggl., Grand Chambéry, Rennes Métropole ;
- Préconisation : mise en place d'une fonction support dédiée opérationnelle en septembre au sein de la direction des finances.

Nouveaux projets de coopération :

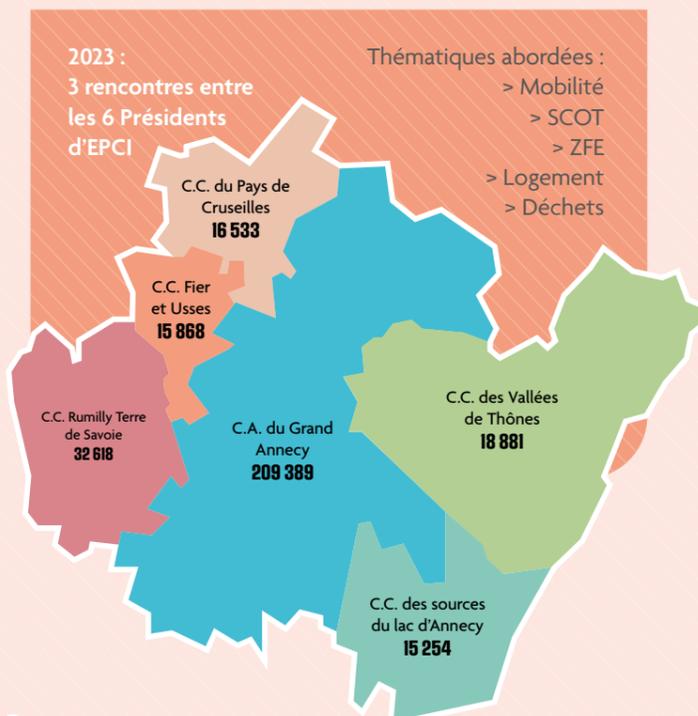
- > Lancement du projet de mutualisation des 2 directions DSIN (Informatique et Usages Numériques) du Grand Annecy et de la Ville d'Annecy : Le pilotage et l'animation de ce projet sera conduit par la DIRCOOP
- > Engagement dans la démarche de création d'un **Contrat Local de Santé Intercommunal avec l'Agence de Santé Auvergne-Rhône-Alpes** : Le CLS est un outil contractuel, partenarial et pragmatique qui permet de répondre aux enjeux de santé autour des notions de promotion de la santé, de prévention, des politiques de soins et de l'accompagnement médico-social et social

D'autres démarches de mutualisation sont initiées : assistant de prévention (retour d'expérience de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie), R.L.P.I

Ces nouvelles coopérations nécessitent un renforcement des moyens humains : création en décembre 2023 d'un poste de chef de projet coopérations / mutualisation et d'un poste de chargé de coopération CTG / coordination CLS.

LA COOPÉRATION TERRITORIALE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE ANNÉCIEN

Avec les communautés de communes voisines du Grand Annecy (CCVT, CCRTS, CCPC, CCSLA, CCFU) pour des échanges et une collaboration sur des sujets stratégiques qui dépassent les frontières administratives comme les mobilités, **l'aménagement du territoire, le logement...**



II.1 | Relais territoriaux

Les 3 relais territoriaux ont été mis en place en 2017 au moment de la création du Grand Annecy sur les territoires d'Alby-sur-Chéran, Fillière et Saint-Jorioz, pour apporter un service public de proximité sur des secteurs excentrés du siège du Grand Annecy.

Leurs missions d'accueil, d'information et de lien avec les habitants et les communes visent à donner une meilleure visibilité et un accompagnement des actions publiques de notre agglomération sur chaque territoire. L'année 2022 a marqué la décision de recentraliser au sein de la direction de la mobilité du Grand Annecy la gestion des inscriptions aux transports scolaires et la mise en place d'un contact unique pour les familles et partenaires. La forte perte d'activité et de fréquentation constatées sur le relais de Fillière et celui d'Alby-sur-Chéran ont généré une mobilité professionnelle des deux référents puis progressivement la fermeture des accueils physiques de ces deux sites.

Afin de réfléchir à un projet d'évolution des relais, la direction DIRCOOP a organisé des réunions d'échanges avec les élus des territoires concernés, en coopération également avec les services du Grand Annecy en lien avec les habitants.

Pour le relais de Saint-Jorioz, la perte d'activité est largement compensée par la mise en place d'un travail collaboratif avec l'équipe du « Quai 225 » et l'augmentation des missions liées à la valorisation des déchets.

II.1.1 MISSIONS

Accueil physique et téléphonique des usagers

permettant de les aider à mieux connaître et comprendre les actions du Grand Annecy, et celles des différents partenaires.

Déconcentration de certaines missions du Grand Annecy

Valorisation des déchets (84%) :

Demandes d'informations sur la collectes des ordures ménagères et des points d'apport volontaires / signalements des dysfonctionnements ; demandes d'informations sur la déchèterie (horaires, éléments acceptés) ; gestion des badges d'accès à la déchèterie pour les particuliers / professionnels ; demandes de dotations en bacs roulant ; organisation des rendez-vous pour la distribution de composteurs en relais, en collaboration avec les collègues du service.

Transports scolaires (9%)

Réceptions d'appels et de visites des habitants et renvoi majoritairement vers le contact unique.

Action environnementale (2%)

Demandes d'informations sur le Fonds Air Bois et remises de dossiers d'aides.

Accueil des services et des partenaires du Grand Annecy pour l'organisation de leurs actions délocalisées :

Permanences J'écorénove mon logement pour l'amélioration de l'habitat.

En coopération avec la chargée de mission de Quai 225, et les collègues du service Entrepreneuriat :

Accueil et lien avec les entreprises locataires du site ; gestion du planning des salles du site et de l'ensemble des pépinières avec accès au logiciel dédié ; en lien avec la direction des bâtiments, suivi des travaux et interventions techniques du site et accueil des prestataires ; suivi des interventions du prestataire chargé de réaliser l'entretien du site.

II.1.2 BILAN DE L'ANNÉE

L'activité est globalement identique à celle de 2022 avec un peu plus de 2700 sollicitations. Suite à la fermeture des accueils physiques des relais de Fillière et d'Alby-sur-Chéran, le suivi téléphonique et la gestion des boîtes mails ont été assurés par la responsable des relais.

L'activité concerne essentiellement le relais de Saint-Jorioz avec une augmentation de + de 55% pour ce site selon la répartition suivante : **1618 appels et 1105 visites.**

Points principaux

Une majorité d'appels téléphoniques par rapport aux visites : 59% d'appels et 41% de visites.

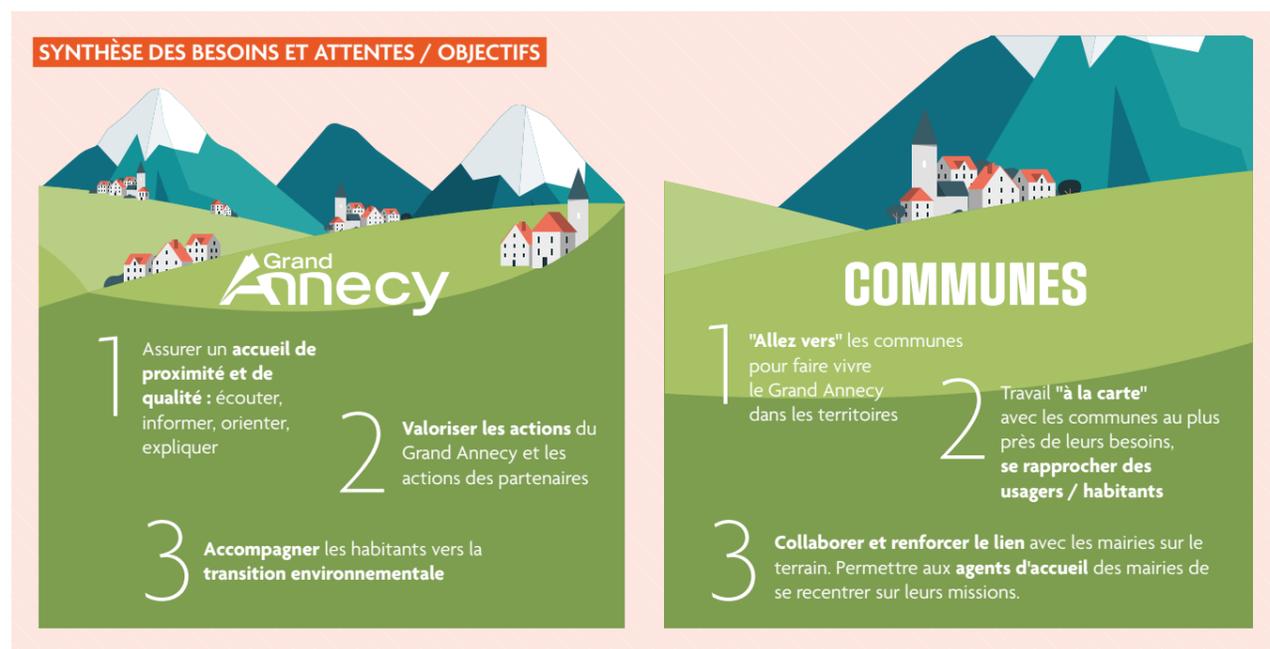
Activité principale du relais de Saint-Jorioz : en 2023, les demandes liées à la valorisation des déchets représentent 84% de l'activité totale (2297 demandes). Les sollicitations liées à la valorisation des déchets sont en forte augmentation.

Les demandes concernant la déchèterie (accès, éléments acceptés...) représentent environ 60% des demandes totales liées à la valorisation des déchets ; les remises de composteurs : environ 30% et les demandes liées à la collecte des ordures ménagères : environ 8%.

Moyens humains

1 coordinatrice représentant 1 ETP et 1 référent du relais de Saint-Jorioz représentant 1 ETP.

II.1.3 PROJET D'ÉVOLUTION DES RELAIS



Le projet d'évolution des relais territoriaux a été conduit en collaboration avec les communes et les directions du Grand Anancy pour répondre au souhait des élus de maintenir des points de contact du Grand Anancy au plus près des habitants, de les informer et les accompagner dans la transition environnementale. La direction a organisé, début 2023, 2 rencontres sur les territoires d'Alby-sur-Chéran et de Fillière afin de recueillir et analyser les besoins et attentes des communes.

Le projet d'évolution des relais territoriaux a été validé par les membres du bureau le 6 octobre 2023 et présenté aux maires lors de la Conférence des Maires du 13 octobre 2023.

Le recrutement de deux animateurs est prévu pour aller à la rencontre des habitants des 34 communes du Grand Anancy dans une configuration semi-nomade / mobile, en fonction des thématiques à aborder, des priorités des collectivités et des grands sujets d'actualités.

II.1.4 PERSPECTIVES 2024

Relais de Saint-Jorioz : pérenniser la coopération initiée par les chargées de mission du service entrepreneuriat avec la référente du relais, qui assure la gestion logistique du site.

Mettre en place le projet d'évolution des relais territoriaux en étroite collaboration avec les autres directions et les communes du Grand Anancy.



II.2 | Le programme Petites Villes de Demain

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner à 3 communes du Grand Anancy (Alby-sur-Chéran, Fillière et Groisy) des moyens pour concrétiser leurs projets via le recrutement d'un chef de projet et un accès privilégié aux dispositifs de l'Etat et de ses partenaires (Banque des Territoires, ANAH, CEREMA, ADEME...).

Le Grand Anancy ainsi que les communes d'Alby-sur-Chéran, de Fillière et de Groisy ont signé une convention d'adhésion avec l'Etat le 9 juillet 2021, qui a permis le recrutement d'un chef de projet en octobre 2021, présent dans chaque commune au moins une fois par semaine.

Cette convention met en valeur les besoins de revitalisation et de transition écologique pour chaque commune.

II.2.1 MISSIONS PRINCIPALES DU CHEF DE PROJET

L'organisation et l'animation des comités de projets ou comités techniques réunissant les communes membres du programme (présentation, méthodologie, orientation et avancement des projets avec les élus et agents, élaboration de projets communs).

L'accompagnement des démarches et projets locaux au sein des communes :

- Aide à la conception et à la gestion des projets en lien avec les partenaires ;

- Recherche de financements ;
- Suivi et choix des études à engager en matière de réhabilitation, de revitalisation économique, de mobilité, de réaménagement des espaces publics ;
- Gestion des études et relations avec les prestataires ;
- Gestion des phases opérationnelles des projets (maîtrise d'œuvre, gestion des prestataires, travaux..);
- Elaboration et mise à jour de la convention cadre.

II.2.2 MOYENS HUMAINS

1 chef de projet à temps complet, partagé entre les 3 communes (Alby-sur-chéran, Fillière, Groisy).

II.2.3 BILAN DE L'ANNÉE

L'année 2023 conclue une étape importante pour le programme Petites Villes de Demain. **La convention cadre, élaborée en 2023, a été signée le 18 janvier 2024 par l'ensemble des collectivités partenaires (Grand Anancy, Alby-sur-Chéran, Fillière, Groisy) avec la préfecture de Haute-Savoie.** La convention cadre permet d'acter les projets de territoire, elle précise les actions de revitalisation pour chaque commune. Un tableau de bord et de suivi des actions Petites villes de demain enregistre et visualise l'ensemble des projets sous la forme de fiches (diagnostic, objectif, besoins, phasage, bilan financier).

Les éléments seront partagés à l'Etat et l'ensemble des partenaires financiers du programme (les ministères, l'ANCT, la Banque des territoires, l'ANAH, le CEREMA, programme

européen...). Cette visibilité sur l'identification et le déroulement des projets, en particulier en phase opérationnelle, engage l'Etat et ses partenaires à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le programme (investissement, ingénierie, accompagnement...).

La mobilisation du chef de projet se poursuit dans une phase plus opérationnelle sur des projets touchant plusieurs domaines variant d'une commune à une autre :

- Projets de requalification dans les centre-bourgs (étude mobilité, impact sur la voirie, programme de réaménagement, concertation citoyenne, organisation commerciale, cadrage de la phase maîtrise d'œuvre);



- Réhabilitation de bâtiments anciens ou d'équipements publics;
- Construction d'une maison intergénérationnelle
- Projets liés à la transition énergétique (rénovation énergétique...);
- Participation à la réflexion de projets intercommunaux (intégration des itinéraires cyclables, partenariat);
- Elaboration d'itinéraires pour l'ouverture de nouveaux sentiers
- Opportunité de créer un tiers-lieu avec les habitants de Fillière;
- Recherche de financements et élaboration des dossiers de demandes de subventions;
- Accompagnement à l'élaboration des marchés publics;
- Accompagnement des élus dans les choix stratégiques en matière de réflexion territoriale ou d'aménagement.

II.2.4 PERSPECTIVE 2024

Accompagnement des équipes des 3 communes dans l'élaboration, la conduite et le suivi des projets PVD ;
 Réaliser plusieurs opérations d'aménagements et assurer le suivi des travaux, finaliser les études pré-opérationnelles.

Assurer le suivi et la mise à jour de la convention cadre : fiches actions, bilan financier...

II.3 | Évaluation des politiques publiques

II.3.1 MISSIONS

Le service d'évaluation des politiques publiques a poursuivi en 2023 sa structuration, en proposant un plan de travail pluriannuel, priorisant les besoins des élus et des services en matière d'évaluation. Ce plan pluriannuel met en cohérence la temporalité des projets avec celle de l'évaluation, et propose

une vision décloisonnée de l'action publique avec des sujets d'évaluation transversaux.

L'activité du service consiste principalement en la réalisation de travaux d'évaluations et la valorisation des résultats auprès des parties prenantes et des citoyens.

En complément, et dans la continuité des actions de sensibilisation menées depuis 2022, le service d'évaluation des politiques publiques propose un accompagnement des services dans la définition d'indicateurs de suivi de leurs projets et la mise en place d'outils de suivi. Cette initiative, intégrée au projet interne GPAO (Gestion Projet Acculturation et Outils),

a pour vocation de faciliter le pilotage des projets et leur évaluation ex-post, grâce au suivi systématique de données qualifiées.

Moyens humains :
 1 chef de service (1 ETP)

II.3.2 BILAN DE L'ANNÉE

Trois rapports d'évaluation finalisés

Évaluation du fonds local d'innovation :

Partage des enseignements, préconisations et modélisations prospectives en vue d'une relance du dispositif.

Évaluation du dispositif J'éco rénove mon logement :

Réalisation d'une synthèse publique de l'évaluation et diffusion à l'occasion de la Biennale du Climat en octobre 2023.

Évaluation de la prise en compte des avis de l'espace citoyen :

préconisations de modifications du cadre de coopération et élaboration d'outils de suivi des contributions.

Lancement d'une nouvelle évaluation concernant le dispositif « tri hors foyer »

- En coopération avec 7 communes : étude portant sur les expérimentations en cours sur les segments centre-ville et plages;
- Contribution du service à l'organisation de la Biennale pour le Climat;
- Présence aux groupes de travail transversaux du Grand Anancy: GPAO, Pacte pour le Climat;
- Adhésion à la SFE – Société française d'évaluation.



II.3.3 PERSPECTIVES 2024 :

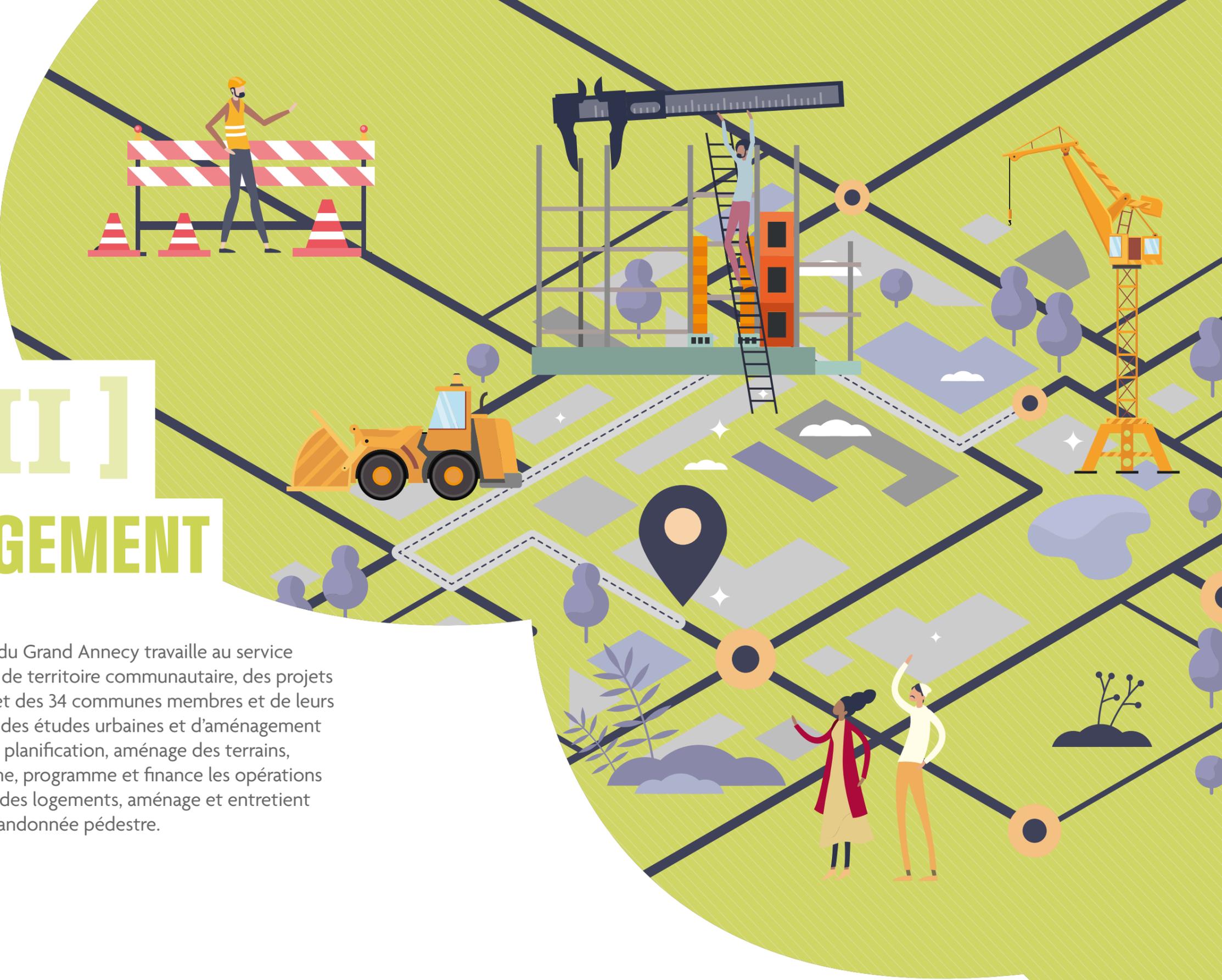
Le service d'évaluation des politiques publiques vise en 2024 à renforcer les compétences internes et son réseau professionnel d'évaluateurs publics et privés à l'échelle nationale. Ainsi, avec un haut niveau de technicité et stratégique, il renforcera

sa mission d'accompagnement du pilotage des politiques publiques du Grand Anancy.

Les axes à développer seront les suivants :

- Poursuivre les efforts en matière de **communication** et diffusion des résultats;
- Renforcer les **compétences** internes et les échanges professionnels inter-territoires;
- Réactualiser au besoin le **plan pluriannuel** pour répondre aux besoins dans une temporalité adéquate;
- Structurer **l'accompagnement des services** au suivi-évaluation (GPAO).





[III] AMÉNAGEMENT

La direction de l'Aménagement du Grand Annecy travaille au service du PACTE pour le climat et du projet de territoire communautaire, des projets de la Communauté d'agglomération et des 34 communes membres et de leurs habitants et entreprises. Elle réalise des études urbaines et d'aménagement opérationnel, les documents de planification, aménage des terrains, instruit des autorisations d'urbanisme, programme et finance les opérations de construction et d'amélioration des logements, aménage et entretient les sentiers de randonnée pédestre.

III.1 | Missions

Aménagement du territoire avec 3 services et 1 chargée de mission système d'information géographique au service des directions opérationnelles du Grand Annecy, en coordination avec l'administratrice du SIG (DSI).

III.1.1 URBANISME

Planification :

- PLUI HMB ;
- Évolution documents d'urbanisme opposables PLU(i) ;
- RLPI.

Service mutualisé autorisations droit des sols (ADS).

Agriculture et alimentation :

- Plan alimentaire territorial ;
- Politique et actions agricoles dont acquisition de terrains.

Plan d'action foncière.

III.1.2 AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Études urbaines :

- Pré-opérationnelles ;
- Préabables et études d'aménagement.

Procédures d'aménagement opérationnel.

Travaux d'aménagement.

Aménagement et gestion sentiers de randonnée pédestre PDIPR.

III.1.3 HABITAT

Programme local de l'Habitat (PLH) et POA-H du PLUi-HMB. Programmation et financement logements à prix et loyers encadrés par le CCH.

Politique parc ancien dont programmes *J'éco rénove mon logement* et *Avec l'âge j'aménage mon logement*. Gestion terrains d'accueil gens du voyage.



Réunion publique à Groisy le 30/11/2022

III.2 | Moyens

34 AGENTS (32,3 ETP) cat.A 64 % cat.B 24 % cat.C 12 % 2 stagiaire et apprenti en alternance

Implantés sur 2 SITES : siège (direction et services Aménagement et Habitat) et maison pour la planète (service Urbanisme et Politiques foncière et agricole)

Budget d'INVESTISSEMENT 2023 : 14,4 M€

Budget de FONCTIONNEMENT 2023 : 3,1 M€ (valeurs hors aménagement zones d'activités sur budget annexe présenté par la direction de l'économie et hors charges salariales)

8 VÉHICULES de service dont 1 partagé avec tout les agents du siège.

III.3 | Bilan de l'année

III.3.1 URBANISME

Planification

Évolution des PLU(i) opposables

5 modifications / révision simplifiée / révision allégée approuvées (St-Jorioz, Annecy, Aviernoz, pays d'Alby, Cran-Gevrier) ; 1 élaboration approuvée (Charvonnex) ; 18 modifications et déclarations de projet valant mise en compatibilité en cours (Annecy, Argonay, Chavanod, Epagny, Groisy, Leschaux, Metz-Tessy, p.Alby, Poisy (2), Pringy, St-Jorioz, St-Martin-B., Naves-P., Sevrier, Seynod, Thorens-G., Veyrier, Viuz-C.) ; mises à jour.

Contentieux

Suivi de 86 recours au 08/11/2023.

Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal Habitat mobilités bioclimatique (PLUi-HMB)

Tournée des 34 communes ; conventions territoriales avec les élus municipaux ; soirées débats avec le grand public ; ateliers thématiques avec les acteurs du territoire (mobilités, Habitat, environnement) ; réunions du comité de suivi du PLUI ; 3 séminaires PLUI ; 130 courriers et courriels reçus demandant des évolutions de classement de parcelles dans les PLU actuels ou dans la perspective du PLUI HMB, avec réponses ; 2 études urbaines pour OAP (Héry-sur-Alby et Epagny-Metz-Tessy Gillon) ; consultation et lancement de l'étude du potentiel de densification des zones d'activités suivant loi Climat & Résilience.

Élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

Réunions du comité de pilotage et du comité technique ; présentations en Bureau, en conférence des maires et dans les conseils municipaux ; concertation avec les acteurs économiques, le grand public et les acteurs socio-professionnels ; arrêt du projet de RLPI.

Service mutualisé ADS

ADS -> 21 communes adhérentes ; 821 dossiers (permis de construire, permis d'aménager, autorisation de travaux, déclaration de projet, certificat d'urbanisme...) instruits correspondant à 830 équivalents permis de construire ; développement de la police de l'urbanisme avec 13 contrôles de conformité et 10 constats d'infraction ; 119 vacations de consultation architecturale par 3 architectes-conseil ; nouveau mode de répartition des coûts prenant en compte la population des communes (part fixe) et l'utilisation du service commune (part variable, y compris police urbanisme) ; participation à l'élaboration du règlement du PLUI HMB (ateliers d'écriture avec les communes disposant d'instructeurs).

Foncier

Élaboration du plan d'action foncière -> 1 comité de pilotage (calage du calendrier d'élaboration du plan d'actions foncières sur celui du PLUI HMB et nouveaux critères adaptés de sélection et priorisation des sites).

III.3.2 AGRICULTURE, ALIMENTATION ET ESPACE NATUREL

- Approbation plan d'actions du PAT ;
- Acquisition propriété rurale à Alby-sur-Chéran (1ha + grange à rénover) et installation d'une maraîchère : Anne Aurière ;
- 3 réunions groupe de travail agriculture (élus communautaires et municipaux sur maraîchage, jardins partagés, restauration collective, rencontres des communes ;
- Marché du foncier rural par la SAFER en commission aménagement ;
- Bilan action « restructuration foncière Laudon » : 14 exploitations et 41 ha avec intentions d'échange ;
- Présence hors les murs pour présenter les actions du PAT : ferme sur le Pâquier, biennale climat, semaine européenne réduction déchets ;
- 3 subventions : Filière Graines Bio des Savoie, Musiquencouleurs (événement sensibilisation alimentation saine et locale dans un quartier populaire), Cri de l'œuf (solidarité alimentaire) ;
- Prise de capital dans la SCIC maraîchère Ceinture Verte de Haute-Savoie ;
- Travail sur la cohabitation dans les espaces agricoles : « La Campagne... Respect ! ».

III.3.3 LE SERVICE HABITAT

Habitat

- Bilan à mi-parcours programme local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, présenté au Conseil communautaire le 28 septembre 2023 ;
- PLUI-HMB : ateliers partenariaux pour élaboration programme d'orientations et d'actions Habitat (POA-H) ; contributions au zonage et règlement ;
- Attributions logements sociaux : participation réflexion départementale et accompagnement des communes pour signature des conventions mise en œuvre gestion en flux des attributions logements sociaux ; ateliers partenariaux pour élaboration convention intercommunale d'attribution (CIA) et définition politique d'attribution des logements sociaux du Grand Annecy ;
- Production logements sociaux : soutien financier (cf. tableau LLS financés en 2023 par commune et par type de financement) ;
- Amélioration parc existant : préparation fin de convention Région pour financement service public performance énergétique (SPPEH) et signature nouvelle convention ANAH pour 2024 ; poursuite partenariats J'éco-rénove mon logement et Avec l'âge, j'aménage mon logement (cf. tableau lgts accompagnés et subventionnés par type dossier).

NATURE DU DOSSIER	Ménages accompagnés (visites)	Ménages subventionnés (dossiers)
Adaptation logements au vieillissement et handicap	77	54
Rénovation énergétique de maisons	128	61
Conventionnement (offre locative loyer encadré)	2	3
Habitat indigne	1	0
Rénovation énergétique de copropriétés	480 copropriétés pour 15 000 logements	26 copropriétés / dossiers votés pour 985 logements

- Finalisation du « Guide du mieux construire à l'usage des élus » co-élaboré avec les communes ;
- Résidence salariés en mobilité à Annecy - Meythet (ciblé salariés industrie) : permis de construire et nouvelle délibération Grand Annecy pour équilibre plan de financement ;
- Premiers résultats observatoire local de loyers (OLL) de Haute-Savoie.

Gens du voyage

- Présentation élus étude de faisabilité création nouveau terrain familial ;
- Aire grands passages : réalisation aire temporaire été 2023 ; lancement études préalables aménagement aire fixe ;
- Poursuite rencontres régulières autres gestionnaires Haute-Savoie ;
- 2° chargé mission équipe gens du voyage ;
- Aire d'accueil permanente Gillon : rénovation plateau C ;
- Poursuite échanges communes sur recherche nouveaux fonciers pour création d'équipements.

BILAN ACTIVITÉ FINANCEMENT PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDÉS

COMMUNE	Nombre logements	PLAI	PLUS	PLS	Accession sociale	Montant aide Grand Annecy
Annecy	177	67	55	27	28	998 316 €
Charvonnex	21	7	12	2	0	160 736 €
Chavanod	23	9	9	5	0	191 750 €
Epagny-Metz-Tessy	27	10	12	5	0	148 773 €
Groisy	14	7	7	0	0	94 854 €
Menthon-St-Bernard	6	0	3	3	0	26 008 €
Poisy	15	5	8	2	0	74 561 €
Saint-Jorioz	17	6	8	3	0	98 923 €
Sevrier	4	2	2	0	0	19 426 €
Villaz	29	9	15	5	0	201 836 €
Viuz-la-Chiésaz	30	9	15	6	0	207 795 €
TOTAL	363	131	146	58	28	2 222 978 €
Pour mémoire total 2021	447	118	165	95	71	2 175 586 €

III.3.2 AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Sentiers

- Travaux Tournette (reprofilage, mise en conformité des équipements de sécurité...).
- Travaux de terrassement, bornage sentier Montagny les Lanches.
- Mise à jour de 9 plans de balisage.
- Mise en service de l'application terrain dédié à l'entretien et au balisage des sentiers.
- Réalisation et implantation de 9 panneaux d'accueil.

Aménagement zones d'activités

- **ZAE Voisins**
Études arrêtées en lien avec élaboration PLUI HMB.

ZAE Chamoux

- Consultation entreprises et début travaux viabilisation sur 20 mois ; sécurisation RD 16 phase étude terminée et convention financière tripartite validée.

ZAE Pré Chardon

- Consultation entreprises et travaux viabilisation sur 5 mois.

Pringy - Argonay

- Rendu étude PUCA diagnostic et analyse morphologique.

PAE Glaisins

- Extension : sélection maîtrise d'œuvre et début études conception, études de faisabilités (relevés faune/flore),

- étude géotechnique, réunion concertation entreprises et représentants habitants 12/12 ;
- Étude prospective d'évolution du parc pour densification soutenable (étude urbaine partagée aux acteurs du parc): réunion de concertation entreprises et représentants habitants 12/12.

ZAE Orsan

- Acquisitions parcelles SCI Malinois, Réunion publique, consultation MOE.

ZAE Seynod Montagny :

- Arrêt de l'opération.

Autres opérations d'aménagement

ZAC Thorens centre

- Études préalables circulation, environnementales, urbaines ; lancement concertation.

Pré Billy

- Travaux et ouverture de la route principale rue du Goléron, arrivée des premiers habitants, mise en service du réseau thermique intelligent, aménagements des abords et 1^{res} plantations des arbres de la pépinière, aménagement carrefour à feux routes Genève/Annecy/Ravoire, préparation 2^e tranche du programme.

Groisy

- Délibération et signature convention groupement de commandes avec Groisy pour étude urbaine Groisy centre.

Campus / Cluster Papeteries

Après acquisition foncier en friche : sécurisation du site avec mise en œuvre surveillance, sélection AMO déconstruction, préparation consultation pour AMO projet urbain, validation intérêt communautaire.

Grand Epagny

Consultation bureau d'étude pour élaboration Plan Guide.

III.4 | Perspectives 2024

Direction : audit organisationnel avec plan d'actions

III.4.1 URBANISME

PLUi-HMB

Tournée communale printemps ; projet de règlements écrit et graphiques (5 plans), 150 OAP sectorielles et 3 OAP thématiques pour mi-2024 ; préconsultation PPA et communes juillet août ; « levé de crayon » septembre ; rapport de présentation octobre ; présentation du projet de PLUI aux conseils municipaux octobre novembre ; arrêt du PLUI HMB au Conseil de décembre.

RLPI

Enquête publique ; approbation en Conseil communautaire.

Évolution documents d'urbanisme opposables : fin des procédures avant arrêt PLUI HMB.

ADS

maintien de la qualité de service, sécurisation des actes juridiques (notamment la justification des propositions de refus), renforcement de la police de l'urbanisme et travail avec le procureur, préparation de l'application du PLUI HMB avec une règle commune aux 34 communes.

Approbation du plan d'action foncière en Conseil communautaire.

III.4.2 AGRICULTURE ET ESPACE NATUREL

Poursuite de mise en œuvre du plan d'actions du PAT (notamment axe restauration collective).

Campagne de sensibilisation « La Campagne...Respect ! » (panneaux, sacs, annonces Facebook...).

Rénovation grange du Bolliet à Alby-sur-Chéran (installation maraîchère).

Co-organisation CD74, Bio d'ici et ADABio : journée rencontre entre producteurs bio et restauration collective.

III.4.3 LE SERVICE HABITAT

Habitat

Bilan à mi-parcours du PLH 2020-2025 présenté au CRHH

PLUI-HMB

Arrêt du POA-H ; contribution au zonage et règlement.

Attributions

Mise en œuvre gestion en flux des attributions logements sociaux, finalisation CI.

Logements sociaux

Réflexion sur dispositif exceptionnel d'aide financière aux bailleurs pour relance construction en période de crise immobilière.

Adaptation des opérations

- Préparation avenants conventions ANAH sur OPAH et PIG jusqu'en juin 2025 ;
- Prolongation du marché d'animation de SOLIHA (6 mois) le temps de connaître les nouvelles dispositions qui seront fixées par l'état dans le cadre du SPRH ;
- Rédaction du cahier des charges pour l'animation du SPRH et l'accompagnement des ménages pour une consultation prévue au 1^{er} semestre 2025.

Publication et mise en œuvre du « guide du mieux construire à l'usage des élus » co-élaboré avec les communes

Lancement des travaux de construction de la Résidence pour salariés en mobilité à Meythet (ciblé personnel industrie)

Gens du voyage

Relancer le marché public de gestion des aires de stationnement des gens du voyage

Aire de grands passages

Réalisation d'une aire temporaire pour la saison estivale 2024 ; présentation des études préalables à l'aménagement d'une aire fixe.

Aire d'accueil permanente de Gillon

Lancement du travail pour réhabilitation des plateaux A et B.

Poursuite des rencontres régulières avec les autres gestionnaires d'équipements pour gens du voyage en Haute-Savoie

Poursuite des échanges avec les communes sur recherche de nouveaux fonciers pour création d'équipements et lien avec l'élaboration du PLUI

Études préalables aménagement aire de grands passages annecy le vieux

III.4.3 AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Sentiers

- Schéma directeur de la randonnée du CD74.
- Schéma directeur spécifique VTT avec « Annecy Mountains ».
- Mise à jour plans de balisage (9 sentiers).
- Finalisation sentier Tournette.
- Mise à jour du cartoguide des sentiers (3000 exemplaires).
- Balisage et inauguration sentier Montagny-les-Lanches.
- Conception et réalisation 16 panneaux d'accueil.
- Mise à jour missions sentiers.
- Étude mutualisation gestion sentiers.

Aménagement zones d'activités

ZAE Voisins

Résiliation contrats bureaux études.

ZAE Chamoux

Travaux de viabilisation livraison novembre.

Sécurisation RD 16

Consultation entreprises et lancement travaux sur 5 mois.

Pré Chardon

Travaux de viabilisation livraison avril.

Pringy-Argonay

Étude foncier ex-rectiphase avec service économie.

PAE Glaisins

Éléments pour OAP PLUI-HMB ; études maîtrise d'œuvre, faisabilité (circulation, acoustique).

ZAE Orsan

MOE retenue, Etudes urbaines (ZH, VRD, Environnements, urbanisme...) et concertation.

Autres opérations d'aménagement :

ZAC Bognon

Arrêt des études et réorientation du projet.

Grand Epagny

étude plan guide, étude montage opérationnel et juridique, veille foncière.

Groisy

étude urbaine sur 5 mois

Cluster/Campus Papeterie

études faisabilité – consultation maîtrise d'œuvre ; études opérationnelles ; dépollution.

Pré Billy

méthode, planning et gouvernance 2^e tranche, concours architecture tranche 2, réunion publique, inauguration du Goléron, étude évolutions de programmation logements.

[IV] ÉCONOMIE

L'implantation des entreprises, des industries, les parcs d'activités économiques et artisanales, l'accompagnement à la création d'entreprise, le suivi de l'aménagement numérique du territoire, l'innovation durable ou encore le tourisme et l'enseignement supérieur et de la recherche relèvent des compétences de la direction de l'Économie.

IV.1 | Aménagement et commercialisation des parcs d'activités

IV.1.1 MISSIONS

Depuis 2017, l'aménagement et la commercialisation dans les zones d'activités sont gérés distinctement :

- Le service Aménagement est chargé de la définition et du montage des projets de zones ainsi que de leur aménagement.
- Le service Accueil des entreprises / Zones d'activités est chargé de leur commercialisation et de la mise en place des modalités de leur gestion.

Tout au long de la démarche, les deux services travaillent en étroite concertation, notamment pour la phase de définition du projet d'aménagement de chaque zone.

En 2023, ont été lancés les travaux d'extension de la zone de Chez Chamoux (Chavanod) et ceux de l'aménagement de la zone d'activités de Pré Chardons (Alby-sur-Chéran).

Le projet de la zone d'activités de la Pilleuse (Annecy-Seynod), dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la ville d'Annecy, est également suivi par le service Accueil des Entreprises.

Parallèlement, la commercialisation des zones totalement aménagées et proposant encore des terrains a été poursuivie par le service Accueil des entreprises (Altais).

Depuis 2019, le Grand Annecy commercialise les terrains de ses zones d'activités économiques via des baux à construction.

L'année 2023 a été consacrée à la mise en place d'une convention de « mise en œuvre de la relation de confiance en matière d'évaluation domaniale » avec la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Savoie.

Signée en décembre 2023 pour une durée de deux ans, cette

convention fixe en fonction de la destination des terrains objets des baux (industrie, artisanat, logistique, tertiaires) et de leur durée, les différents montants des loyers-canons (loyer unique) des baux à construction.

L'existence de cette convention ne dispense pas le Grand Annecy de solliciter le service du Domaine pour l'évaluation du loyer-canon d'un bail à construction mais permet, sauf demande spécifique de la part de la collectivité, de s'y référer systématiquement et d'obtenir ainsi un avis du Domaine dans des délais très brefs.

Avec ce dispositif, le Grand Annecy peut ainsi très en amont indiquer à une entreprise qui souhaite développer un projet sur un terrain économique les conditions financières du bail.

Par ailleurs, face à la raréfaction de son foncier à vocation économique et dans le contexte de la diminution de l'artificialisation des terres, le Grand Annecy a engagé depuis plusieurs années une démarche de **reconquête des zones d'activités** vieillissantes de son territoire (prioritairement les zones de Pringy, Vovray et Pont de Tasset). Elle procède, soit à l'amiable soit par voie de préemption, à des acquisitions de fonciers ou immobiliers d'activités anciens (friches, ...) qui doivent permettre après restructuration (ou démolition) de recomposer une offre foncière adaptées aux besoins des entreprises locales.

Enfin et dans le but de maintenir une bonne attractivité, elle s'est engagée depuis 2022 dans une **démarche d'animation du tissu économique** présent dans ses zones d'activités.

l'élaboration des projets et dossiers pour lesquels la problématique du foncier économique et des zones d'activités est centrale ou prégnante : PLUi-HMB, Inventaire des zones d'activités (cf Loi Climat et Résilience), Gisements fonciers, ateliers d'urbanisme de la ville d'Annecy concernant des projets économiques privés ...

- Une chargée de mission qui suit essentiellement les problématiques liées au foncier économique et à l'immobilier

économique : examen des DIA, acquisitions amiables ou par voie d'expropriation (soit en direct soit via l'EPF 74), gestion locative ; elle prend également en charge un certain nombre de demandes d'entreprises à la recherche d'une solution foncière ou immobilière.

- Depuis l'été 2022, le service s'est renforcé avec l'arrivée d'un chargé de mission, pour l'animation de ces zones d'activités.

IV.1.3 BILAN 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Parc Altais :

Les grands aménagements du parc ont été achevés en 2015.

A la fin de l'année 2023, plus de 85 % du parc étaient commercialisés (il proposait à l'origine près de 40 hectares commercialisables) et plus des trois-quarts des espaces construits étaient occupés par des bâtiments de production.

Ce site est réservé depuis son lancement aux entreprises industrielles et de services aux entreprises.

Néanmoins, depuis plusieurs années et compte tenu des besoins qui s'expriment dans l'agglomération, l'accent est mis sur l'accueil d'usines ; seuls les terrains ne pouvant accueillir ce type de construction (cf topographie) étant réservés à des immeubles de bureaux.

L'année 2023 s'est avérée difficile sur le plan de la commercialisation en raison d'un contexte économique incertain, de la flambée des coûts de construction et de l'énergie ainsi que de la hausse des taux d'emprunts qui ont poussé certaines entreprises industrielles à différer leurs projets mais aussi parfois à redéfinir leurs options stratégiques.

L'année 2023 aura essentiellement été marquée par :

- Le démarrage des travaux de la seconde usine de la société RX Solutions qui développe, fabrique et commercialise des systèmes de tomographie industrielle 3D à base de rayons X. Le bâtiment de 2350 m², implanté sur un terrain de 5804 m² loué à l'entreprise dans le cadre d'un bail à construction de 70 ans sera livré au printemps 2024.
- Le lancement de la construction du second bâtiment de la société Miliboo, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de meubles via Internet. Ce bâtiment d'une surface de 2600 m² prend place sur un terrain de 5960 m², loué dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 70 ans. Il doit également être terminé au printemps 2024.
- L'installation au cours de l'automne de la société MKM, spécialisée dans la conception et la couture de produits techniques et de sécurité (boudriers, harnais, longues, ...) ainsi que le développement, la fabrication et la commercialisation sous la marque Cilao de sa propre gamme de sacs à dos, dans sa nouvelle usine de 700 m² construite sur un terrain de 2421 m² loué dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 70 ans

La ZAC de la Bouvarde :

L'aménagement et la commercialisation de la ZAC sont achevés.

Les constats de reprises des derniers aménagements paysagers

réalisés au niveau des lots du secteur 1B (qui accueille notamment le siège de la société Snowleader et le Pôle de Cancérologie du CHANGE) ont été effectués.

Teractem, mandataire du Grand Annecy pour l'aménagement de la ZAC prépare le bilan de clôture de l'opération qui sera présenté dans le courant de l'année 2024.

Le Parc d'activités économiques de la Pilleuse :

La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été déléguée par le Grand Annecy à la commune d'Annecy (Seynod), dans le cadre d'une convention signée en 2016.

Le contrat de mandat passé par l'ex C2A fin 2014 a été également transféré à la commune.

Toutes les viabilités indispensables à la commercialisation des lots inscrits au permis d'aménager ont été réalisées.

Sur le plan de la commercialisation, un bail à construction portant sur le lot 1 d'une surface de 51 732 m² et une durée de 70 ans a été signé en mars 2021 avec la société Velio France (et son crédit-bailleur). Cette société a réalisé la construction du bâtiment logistique de 19 000 m² au sein duquel la société NTN-SNR a regroupé au printemps 2022 toutes les activités liées à l'approvisionnement de ses sites locaux de production ainsi qu'une partie de ses expéditions (produits destinés aux fabricants automobiles).

A la suite de l'abandon des projets prévus sur les lots 2 et 3 de la zone, la Direction de l'Economie a relancé leur commercialisation. En cours d'année 2023, il a néanmoins été décidé de déployer sur une partie du lot 2 un Pôle d'Echange Multimodal (PEM). Initialement, le projet devait être mutualisé avec celui d'un concessionnaire automobile situé actuellement dans un espace de reconquête urbaine en coeur de ville d'Annecy. Les études menées en concertation avec cet acteur, ont démontré la difficulté de mettre en place un projet commun. Une nouvelle option, consistant à diviser en deux lots le terrain prévu au départ, l'un pour le PEM et l'autre pour le concessionnaire, est à l'étude.

Pour permettre ce redécoupage des lots et leur commercialisation, une modification du PLU de Seynod a été lancée (l'OAP se rapportant au secteur de la Pilleuse figeant notamment la destination des lots : concessions autos et motos) et celle du permis d'aménager (division du lot 2, accès au PEM depuis les RD, ...) sera engagée en 2024 une fois cette modification achevée.

L'extension de la zone de Chez Chamoux (Chavanod)

Cette extension couvre environ 3,5 hectares, à l'arrière de la zone existante, située le long de la route des Creuses (RD 16).

Les études préalables ont été menées en 2020 et 2021.

Le plan d'aménagement retenu repose sur des lots répartis de part et d'autre d'une voirie centrale, calée au plus proche du terrain naturel.

En 2022, le projet (stade PRO) a été finalisé et les dossiers réglementaires (permis d'aménager, modification du PLU, autorisation environnementale au cas par cas, dossier Loi sur l'Eau) ont été préparés et déposés.

Le permis d'aménager a été obtenu début 2023.

Les travaux d'aménagement du site ont démarré en milieu d'année et devraient s'achever en novembre 2024.

Le projet prévoit la mise en place d'un rond-point sur la RD 16 qui permettra la fois de desservir l'extension et de sécuriser l'accès à la zone existante. Il sera financé par le Grand Anancy, la commune de Chavanod et le Département. Sa réalisation sera lancée au printemps 2024.

Dès 2022 et compte tenu de l'avancement du projet qui s'organise autour de 8 lots d'environ 1400 à 4500 m², le service « Accueil des Entreprises/Zones d'activités » a commencé à relancer les prospects qui avaient manifesté plus ou moins récemment leur intérêt pour la zone, afin de refaire le point sur leurs besoins et valider les options retenues pour l'aménagement du site.

Si toutes n'ont pas confirmé leur besoin (ayant pu trouver des solutions dans le parc immobilier existant), de nouvelles demandes ont été enregistrées en 2022 et au cours de cette année 2023.

En concertation étroite avec la commune, 4 entreprises se sont déjà vu proposer un terrain au sein de la zone et étudient la faisabilité de leur projet.

Un à deux lots devraient être réservés à des projets de bâtiments multi-cellules destinés à offrir une solution aux entreprises recherchant de petites surfaces, difficiles à trouver dans le parc immobilier existant mais ne justifiant pas la mise à disposition de fonciers individuels.

Les opérateurs chargés de réaliser ce ou ces programmes seront alors sélectionnés par le Grand Anancy dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.).

Un premier A.M.I. pourrait être lancé dans le courant du Printemps 2024.

L'ensemble des lots sera commercialisé sous la forme de baux à construction.

La zone de Pré Chardon :

Sollicitée en fin d'année 2020 par deux entreprises à la recherche d'un terrain dans le secteur d'Alby-sur-Chéran, la direction de l'Economie du Grand Anancy a proposé, pour répondre à ces demandes, d'aménager la petite zone d'activités de Pré Chardon (environ 16 000 m²) qui s'inscrit en extension de la zone Espace leaders, en surplomb du péage autoroutier de l'A 41.

En accord avec la commune d'Alby-sur-Chéran, le service Aménagement du Grand Anancy a lancé les études

d'aménagement de ce site et a fait réaliser des études géotechniques sur cet espace composé en partie d'anciens remblais.

Le projet définitif, reposant sur deux lots ajustés finement en étroite concertation avec les deux entreprises souhaitant s'installer sur le site, a fait l'objet d'un permis d'aménager qui a été délivré par le Maire de la commune d'Alby-sur-Chéran.

Les travaux de viabilisation du site ont démarré à l'automne 2023 et devraient s'achever en mai 2024.

Le lot n°1 a été proposé à l'entreprise Rideau Volailles, spécialisée dans le négoce professionnel de produits frais alimentaires (volailles, poissons...).

Pour faire face à son développement, cette entreprise avait construit il y a quelques années un bâtiment au sein du Parc d'Activités de la Fillière à Villaz (zone des Futaies), aménagée par un opérateur privé. Sans doute du fait d'une instabilité du sol, une faille est apparue sur le terrain et impacte à la fois la cours de livraison et le bâtiment qui se fissure.

C'est pourquoi un nouveau terrain, d'une surface de 4552 m², dans la zone de Pré Chardon lui a été proposé en location dans le cadre d'un bail à construction.

L'entreprise a finalisé son projet et déposé sa demande de permis de construire en décembre 2023.

Une fois celui-ci obtenu et les travaux d'aménagement du site achevés, l'entreprise signera le bail à construction portant sur le terrain de 4 552 m², d'une durée de 50 ans et dont le loyer-canon s'élève à **295 880 € HT**.

Le Parc d'activités économiques de la Fillière à Villaz :

Une étude a été réalisée en 2023 sur le P.A.E. de la Fillière avec deux objectifs :

- La densification du foncier sur le P.A.E. avec la mise en place d'une démarche pouvant être reproductible à l'avenir sur d'autres parcs d'activités,
- L'achèvement des voiries et espaces publics de la partie haute du P.A.E. (Futaies et Chênenaie) : limitation de la vitesse, circulation piétonne et cyclable ...

Suite à cette étude, plusieurs entreprises ont été rencontrées afin de les sensibiliser à la démarche de densification.

Le programme des travaux d'achèvement a été validé avec lancement des marchés de maîtrise d'œuvre en 2024.

L'amélioration de l'accessibilité du P.A.E. est également à l'étude en lien avec la direction de la Mobilité (mise en place d'horaires adaptés en 2023)

La reconquête de zones existantes :

Confronté à la difficulté de lancer rapidement de nouvelles zones d'activités dans un contexte de demande soutenue des entreprises et pour tendre progressivement vers une artificialisation réduite du territoire en matière économique, le Grand Anancy a décidé de s'engager dès 2019 dans une démarche de reconquête des zones d'activités vieillissantes de son territoire et notamment la zone de Pringy, celle du Pont de Tasset/Les Iles (Anancy-Meythet) et celle de Vovray (Anancy).

En lien étroit avec les services des communes, le Grand Anancy a mis en place une veille sur les mutations susceptibles d'intervenir au sein de ses espaces économiques (suivi des DIA) et de préempter, si nécessaire les biens objets de cessions.

En 2023, 40 DIA ont été examinées.

Une préemption a eu lieu concernant un bien situé dans la zone d'Argonay (Pringy-Argonay). Le bien préempté est constitué d'un entrepôt de 1700 m², de 400 m² de bureaux, d'une aire de stockage goudronnée et d'un logement La préemption a été réalisée par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour un montant de **2 300 000 €**. Le portage de l'EPF 74 s'effectue sur 10 ans (taux de portage 2,7 %) avec un remboursement par annuité à compter de 2024.

Le logement est libre d'occupation.

Les locaux d'activité et l'aire de stockage sont loués à la société Larivière (négoce professionnel de matériaux de couverture et de systèmes d'étanchéité) moyennant un loyer annuel de **122 000 € HT et HC**.

Par ailleurs, un tènement de 34 443 m² situé à Chavanod (route de la Foire) sur lequel est implantée une usine de 6 097 m², un bâtiment de bureaux de 3014 m² (en R+2), un vaste parking et complété par un terrain constructible de 3 635 m², a été acheté (à l'amiable) à un propriétaire privé au prix de **10 000 000 €**.

L'usine est louée à l'entreprise Pfeiffer qui va déplacer temporairement sur ce site, pour mener à bien ses projets de développement sur son site de Brogny (Anancy), ses activités de R&D, d'assemblage et de tests de ses pompes. Le loyer annuel versé par l'entreprise sera en 2024 de **484 855 € HT et HC**.

Le bâtiment de bureaux est loué depuis de nombreuses années à France Travail (ex-Pôle Emplois) pour un loyer annuel de 335 831 € HT et HC

L'animation du tissu économique et des zones d'activités :

Un chargé de mission est arrivé en août 2022 sur la mission d'animation avec pour objectifs de :

- Faire connaître les politiques publiques aux entreprises du territoire;
- Faire remonter les problématiques rencontrées par les entreprises;

- Mettre en lien les entreprises afin de créer des synergies entre elles.

Le cadre d'intervention porte sur les entreprises artisanales et industrielles du territoire avec un zoom particulier sur les 44 parcs d'activités transférés au Grand Anancy.

Sur l'année 2023, plusieurs actions ont été entreprises en ce sens :

Rencontres individuelles avec les chefs d'entreprises du parc Altais (25 rencontres) afin de refaire le point sur leur implantation et leur vision du parc,

Participation aux réseaux de chefs d'entreprises : animation conjointe avec l'association GEODE (entreprise des Glaisins), avec le Club Altais et avec le Comité d'Action Economique Rumilly-Alby développement (dans le cadre d'une convention pluri annuelle avec le Grand Anancy),

Organisation de petits-déjeuners économiques sur les parcs d'activités :

- La transition environnementale des entreprises avec Quai 225 et la Direction de l'Action Environnementale (7 petits déjeuners),
- La valorisation des déchets en Zone d'Activités avec la Direction de la Valorisation des Déchets (3 petits déjeuners): la mise en place de poubelles de tri sur les parcs Altais et Glaisins a été décidée suite à ces rencontres,
- L'aide au logement des salariés avec Action Logement (3 petits déjeuners)

La mise en place de rencontres biennuelles des grandes entreprises du territoire (+ de 100 salariés, y compris le CHANGE): une première rencontre en juin a réuni 25 entreprises, la seconde en décembre a été consacré à la problématique du logement des salariés (15 entreprises).

L'organisation de rencontres avec les entreprises sur les Zones d'Activités afin de permettre à la Présidente et la Vice-Présidente à l'économie de présenter la stratégie économique du Grand Anancy : mars 2023 sur la ZA Pringy/Argonay, octobre 2023 sur le parc Altais et les ZA voisines (Césardes, Romains, Levray)

L'organisation de visites d'entreprises : une visite de l'entreprise MOBILIS a été faite. D'autres visites seront programmées sur les différents secteurs du territoire.

IV.2 | Aide à l'implantation

IV.2.1 MISSIONS

Elle consiste à contacter les entreprises qui sollicitent la Direction de l'Economie pour une recherche de local ou un foncier économique.

Ce contact est l'occasion de bien cerner le projet de l'entreprise et si nécessaire de lui faire préciser son besoin exact. Si ce projet ne justifie pas une proposition foncière, des solutions sont

recherchées dans le bâti économique existant. Les porteurs de projet peuvent alors être mis directement en relation avec des propriétaires ayant un bien disponible correspondant à

leur besoin et des opérateurs développant des bâtiments économiques dans le Grand Annecy ou orientés vers les agents locaux spécialisés dans l'immobilier d'entreprises.

IV.2.2 BILAN 2023

En 2023, la direction du développement économique a eu 42 nouveaux contacts (hors commerce/loisirs/restauration et promoteurs d'immobilier d'entreprises) avec de nouvelles entreprises à la recherche d'une implantation, soit sur un terrain en zone d'activités soit dans un local existant (hors pépinière d'entreprises).

Ces contacts concernent les activités suivantes :

- Industrie : 8
- Petites activités de production et artisanat : 14
- Tertiaire (bureaux ou locaux à vocation tertiaire) : 6
- Logistique/messagerie/transport : 3
- Négoce/commerce de gros : 4
- Activités du BTP : 4
- Garages de réparation automobiles (VL et PL) et concessions automobiles : 3.

6 de ces demandes émanaient d'entreprises extérieures au Grand Annecy (2 pour le BTP, 3 pour l'artisanat, une pour le négoce professionnel).

6 entreprises ont abandonné ou différé leur projet.

Face à l'offre de foncier économique extrêmement limitée dont le Grand Annecy dispose à très court terme et de la pénurie de locaux adaptés immédiatement disponibles dans le parc existant à un prix accessible, il devient de plus en plus compliqué d'apporter rapidement des solutions efficaces à ces entreprises.

Ce contexte immobilier local pénalise plus particulièrement les artisans ainsi que les petites activités de production ou de services techniques aux entreprises qui ont pour la plupart

besoin de locaux de taille modeste (besoin souvent inférieur à 500 m²).

La plupart de ces entreprises s'est montrée intéressée par les futures zones d'activités artisanales du Grand Annecy (ex : extension de la ZA de Chez Chamoux à Chavanod, extension de la ZA d'Orsan), tout en actant le principe d'être éventuellement pour certaines localisées dans des bâtiments « multi-utilisateurs ».

Quelques opérations privées de villages d'entreprises reposant sur des bâtiments de ce type (à Montagny-les-Lanches, Alby-sur-Chéran), viennent en fin d'année d'entrer en phase de pré-commercialisation et pourraient permettre d'apporter des solutions à certaines de ces demandes.

Il manque par contre des espaces adaptés (locaux et terrains) pour l'accueil d'activités de logistique ou de négoce liées aux activités industrielles et productives implantées sur le territoire et pour les activités de messagerie.

Il en va de même pour les activités du BTP, notamment celles reposant sur des procédés lourds qui doivent être relocalisées et pour lesquelles le Grand Annecy ne dispose pas de terrain adapté (centrales à béton, centrale d'enrobés, concassage...). Mais elles concernent aussi souvent des petites entreprises à la recherche de terrains pour stationner leurs camions et engins ou organiser des dépôts de matériaux (terre, graviers, gravats...). Le service « accueil d'entreprises » a par ailleurs réorienté plusieurs demandes concernant des recherches de locaux commerciaux et de services à la population vers les communes et les agents immobiliers d'entreprises.

IV.3 | Le pôle entreprenariat – création d'entreprise

IV.3.1 MISSIONS

La mission du pôle entreprenariat du Grand Annecy est de soutenir la création d'entreprises et le renouvellement du tissu économique.

Les porteurs de projet et jeunes entrepreneurs agréés dans les comités mensuels sont accompagnés, mise en réseau et hébergés de manière temporaire (36 mois maximum) dans des bureaux, ateliers ou espaces de coworking situés des bâtiments

dédiés. Ce dispositif d'accompagnement au quotidien permet aux entrepreneurs de lancer et développer leur nouvelle activité dans les meilleures conditions en se concentrant sur leur démarrage d'activité. Ces jeunes entreprises contribuent au renouvellement et au dynamisme du tissu économique local en particulier dans les filières d'excellence économique du territoire.

Le pôle entreprenariat du Grand Annecy regroupe 5 pépinières d'entreprises thématiques et un hôtel d'entreprises :

- **Galileo** : entreprises innovantes et nouvelles technologies (Chavanod);
- **Pépinière des Papeteries** : industries créatives et images numériques (Cran-Gevrier);
- **Annecy Base Camp** : industries du sport et de l'outdoor (Annecy-le-Vieux);

IV.3.2 MOYENS

8 ETP (2 chargés de mission, 3 gestionnaires de site et 1 assistante et une apprentie) sont en charge du fonctionnement opérationnel du pôle entreprenariat.

L'année 2023 est marquée par un fort turnover de l'équipe (départ de 4 personnes en janvier, juin, novembre et décembre). Les recrutements se sont échelonnés tout au long de l'année 2023. En décembre, l'équipe était à nouveau complète.

IV.3.3 BILAN DE L'ANNÉE

En 2023, 7 comités d'agrément ont validé l'entrée de 28 nouveaux projets ou jeunes entreprises dans le pôle entreprenariat du Grand Annecy (nombre d'entrées en baisse de 40% par rapport à 2022) et 27 entreprises ont quitté les locaux.

La baisse du nombre d'entrées de nouvelles entreprises dans le pôle en 2023 s'explique d'une part par un ralentissement conjoncturel de la création d'entreprises (arrêt des aides liées au covid, guerre en Ukraine, inflation) ainsi que par la vacance du poste de chargé d'accompagnement pendant quelques mois.

En décembre 2023, 61 entreprises et porteurs de projet étaient présents dans les bâtiments, baisse de 8% par rapport à 2022 :

- 15 entreprises à Galileo (4 bureaux libres sur 25);
- 12 entreprises à La pépinière Les Papeteries (3 bureaux libres sur 15);
- 17 entreprises à Annecy Base Camp (2 bureaux libres sur 20)
- 9 entreprises à Alb'Espaces (4 ateliers libre sur 10 et 13 bureaux sur 19).
- 3 entreprises à Espace Avenir (0 bureau libre sur 10)
- 5 entreprises à Quai 225 (3 bureaux libres)

La 7^e promotion des Etudiants Entrepreneurs de l'USMB (15 étudiants issus de l'IAE, Polytech et IUT) a été accueillie dans les salles de réunion et le coworking de la pépinière Galileo.

La 8^e promotion des incubés OSV (8 porteurs de projet) a bénéficié d'un hébergement gratuit dans l'espace de coworking

- **Alb'Espaces** : pépinière d'artisans (Alby-sur-Chéran);
- **Quai 225** : entreprises à impact positif sur l'environnement (St-Jorioz);
- **Espace Avenir** : hôtel d'entreprises généraliste (St Félix).

Soit un total de 105 bureaux, 17 ateliers et 3 espaces de coworking répartis sur le territoire.

L'offre de service est variée et complète : bureaux, ateliers ou postes de travail en espace partagé ; espaces meublés, services mutualisés, tarifs adaptés, bail souple. L'accompagnement proposé (individuel ou collectif), le réseau de partenaires mobilisés et le partage d'expérience avec d'autres créateurs d'entreprises sont les clés du succès des entrepreneurs qui choisissent de démarrer en pépinière d'entreprises.

L'équipe s'appuie également sur un large réseau de partenaires impliqués dans l'accompagnement des créateurs d'entreprises : les chambres consulaires (CCI 74 et Chambre des Métiers), les filières (Citia, Thesame/FrenchTech, OSV, Digital League), les financeurs (IGA, Réseau Entreprendre, France Active Savoie-Mont Blanc, Adie), les experts (expert-comptable, avocats, innovation, ESS...).

d'Annecy Base Camp (entre mai 2023 et avril 2024).

Les incubés ID'CUBE (Innovalis) basé sur le territoire Grand Annecy (4 porteurs de projet) ont également bénéficié d'un accueil gratuit dans nos espaces de coworking pour l'année 2023.

Accompagnement des entrepreneurs

7 permanences d'avocats, 3 permanences d'expert-comptable, 24 permanences innovation (Thesame/FrenchTech) ont accueilli les entrepreneurs au cours de rdv individuels.

6 ateliers collectifs ont été organisés par le Grand Annecy, 6 par des partenaires dans le cadre de conventions de partenariat :

- 01/23 : Comment se faire financer ?;
- 02/23 : Développer son CA en ligne;
- 03/23 : Propriété intellectuelle;
- 03/23 : Les questions à se poser avant de s'associer ? (CCI);
- 04/23 : Fresque du numérique;
- 04/23 : Comment fidéliser ses salariés ? (Digital League);
- 05/23 : Comment se faire payer ? (CMA);
- 05/23 : Comment survivre à une cyberattaque ? (Digital League);
- 06/23 : Bien réussir ses ventes (CCI);
- 07/23 : Vous allez manager;
- 07/23 : IA, Blockchain, NFT... Buzz ou réelles opportunités;
- 10/23 : Dividende à impact (OSV).

L'accompagnement individuel des entrepreneurs (en moyenne 4 rendez-vous formels de 2 heures par an) est assuré par le Chargé d'Accompagnement du pôle. Dans le cadre de conventions de partenariat, cet accompagnement en interne est complété par l'intervention régulière auprès des entrepreneurs d'un conseiller de la CCI et d'un conseiller de la CMA (spécifiquement à Alb'Espaces).

2 sessions de co-développement ont rassemblé chacune 8 entrepreneurs qui se sont rencontrés 2h chaque mois pour mettre l'intelligence collective au service d'une problématique ou d'un enjeu porté par chacun des participants.

1 événement réseau chaque mois dans chaque pépinière.

Le pôle entrepreneuriat sur le territoire

Portes ouvertes dans les pépinières d'entreprises et ateliers/workshop organisés avec les partenaires à l'occasion des Oséades (mai-juin 2023) :

- A la recherche d'une solution numérique ? Et si elle se trouvait à côté de chez vous ! (Galileo avec Digital League);
- Comment intégrer l'économie circulaire dans son modèle économique Ancey Base Camp avec OSV);
- Collecter, organiser et conserver la data : use cases et bonnes pratiques (Papeteries avec Citia);

IV.3.4 PERSPECTIVES 2024

Galileo : Travaux de rénovation & thématisation du bâtiment. Renforcement des partenariats pour améliorer la coopération autour des entrepreneurs.

Travail sur un nouveau programme d'accompagnement des entrepreneurs plus visible, intégrant les enjeux de la transition environnementale et digitale des entreprises.

- Le financement de l'innovation (Galileo avec Thesame/FrenchTech, IGA et BPI);
- Marre de votre « bullshit job » ? Comment se reconvertir dans l'Artisanat ? (Alb'Espaces avec la CMA);
- Découvrez Alb'Espaces, la pépinière 100% artisans (Alb'Espaces avec la CMA);
- Entreprendre en Economie Sociale et Solidaire (Quai 225 avec FASMB et Innovales);
- Comment relever le défi d'une économie en transition ? L'enjeu de la coopération entre les entreprises et les structures de l'ESS (Quai 225 avec Soucir).

Participation au Startup Weekend Ancey en octobre (aux Papeteries).

Développement des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement « créateurs d'entreprises »

Pas de nouveaux partenariats signés en 2023 mais une consolidation des partenariats engagés en 2022 avec la présentation des offres de service de chacun, l'organisation d'événements et d'ateliers.

Réflexion autour de nouveaux services à imaginer dans les pépinières pour rester attractifs et pertinents dans l'accompagnement des entrepreneurs.

IV.4 | Quai 225 dans le pôle entrepreneuriat

IV.4.1 MISSIONS

Quai 225 implanté au cœur des marais de l'enfer (site protégé Natura 2000) à Saint-Jorioz, est le lieu totem du Grand Ancey pour la transition environnementale des entreprises sur le

territoire. A la fois Centre de ressources et d'expertise, c'est également une pépinière d'entreprises qui accueille des jeunes entreprises à impact positif sur l'environnement

IV.4.2 MOYENS

Le chargé de mission « Quai 225, transition environnementale des entreprises » (IETP) fait partie du service pôle entrepreneuriat. Il est à la fois interlocuteur des entreprises hébergées dans le bâtiment, animateur du lieu, relais des politiques du Grand Ancey auprès des partenaires et des entreprises du territoire, chargé d'animer le réseau – dense – des acteurs de cet

IV.4.3 BILAN 2023

5 entreprises hébergées dans la pépinière.

12 contacts d'entreprises se questionnant sur la transition et comment l'aborder.

7 événements et rencontres organisés à Quai 225 avec des partenaires variés, rassemblant au total plus de 150 personnes :

- 02/2023 : Embarquement vers la biodiversité (avec captation video);
- 04/2023 : Embarquement vers la décarbonation du secteur du bâtiment;
- 06/2023 : Embarquement vers l'Economie Sociale et Solidaire;
- 06/2023 : Fresque de l'économie circulaire;
- 06/2023 : Embarquement vers la décarbonation des opérations industrielles et de distribution;
- 10/2023 : Embarquement vers les achats responsables;
- 11/2023 : Embarquement vers le numérique responsable.

IV.4.4 PERSPECTIVES 2024

Nouvelle gouvernance mise en place pour Quai 225 avec les représentants du monde économique (CCI, CMA, MEDEF) ; nouvelle feuille de route avec l'air & l'eau comme thématiques prioritaires de travail.

Poursuite du déploiement « Eco-Defis » avec la CMA (12 entreprises labellisées suite au co-accompagnement avec la CMA).

écosystème : CCI, CMA, Medef, SoluCir, OSV, CITIA, Thesame innovation, Innovales, Solucir, Fondation USMB (CLEE), ADEME (Auvergne-Rhône-Alpes), Conservatoire du littoral, La Ville de Saint-Jorioz, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que plusieurs directions de l'Agglomération du Grand Ancey.

Plusieurs événements « labellisés » et relayés par Quai 225 :

- 2 petits déjeuners avec une quinzaine de participants des ZAE (Glaisins, Altaïs, Vovray);
 - 1 événement co-organisé avec AURAE à destination de 80 personnes (Galileo);
 - 1 webinar avec 25 participants (entreprise durable).
- Participation à la Biennale du Climat en octobre 2023, stand de présentation de Quai 225 :
- Accueil de 3 entreprises des pépinières sur le stand;
 - 25 entreprises s'engagent en devenant partenaire du pacte pour le climat.

Partenariat avec la CMA pour le lancement des éco-défis sur le territoire. Soirée de lancement en décembre.

Lancement d'une étude sur la gouvernance de Quai 225.

IV.5 | Développement des filières d'excellence

IV.5.1 MISSIONS

La dynamique économique du territoire du Grand Ancey s'est construite sur les écosystèmes d'excellence performants

suivants : l'image et les industries créatives, les industries du sport et de l'outdoor, la mécanique et le tourisme d'affaires.

Le Grand Annecy accompagne ces quatre filières d'excellence en soutenant les structures en charge du suivi de ces d'écosystèmes sectoriels : respectivement, l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) CITIA, l'association Outdoor Sports Valley (OSV), l'association Thésame et

l'établissement public industriel et commercial (EPIC) Office de Tourisme du Lac d'Annecy et, plus précisément, le Bureau des Congrès, Lac Annecy Congrès.

IV.5.2 MOYENS

Le Grand Annecy accorde des aides financières aux différentes structures citées précédemment et héberge certaines d'entre elles dans des locaux lui appartenant.

D'autre part, le Grand Annecy est membre de l'EPCC CITIA (cf précisions ci-dessous) et fait partie des adhérents des associations OSV et Thésame.

IV.5.3 BILAN 2023

L'image et les industries créatives

Le Grand Annecy est membre de l'EPCC CITIA, en charge du soutien à l'économie culturelle de la filière de l'image et des industries créatives sur le territoire.

Le Grand Annecy est membre du Conseil d'administration de l'EPCC CITIA au titre, d'une part, de ses actions de développement économique (accompagnement de la filière de l'image et des industries créatives – cf chiffres clés ci-dessous) et, d'autre part, de ses actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (accompagnement des formations dans le domaine de l'image et de la création numérique – cf paragraphe « Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche » ci-après).

Chaque année, l'EPCC CITIA organise à Annecy un événement à la renommée mondiale : le Festival international du film d'animation, présent depuis plus de 60 ans, et son Marché international du film d'animation (Mifa) créé en 1985.

Plus largement, CITIA est un pôle de compétences et de ressources autour de l'image en mouvement capitalisant sur le Festival et le Mifa ; ses missions s'articulent en trois axes : la culture, l'économie et l'éducation et les formations.

Au titre de la thématique ECONOMIE, l'EPCC CITIA fédère et anime un écosystème dynamique qui s'affirme comme l'un des pôles majeurs de la filière de l'image et des industries créatives au niveau régional comme national. Les Papeteries – Image Factory, classées récemment parmi les 25 lieux les plus innovants de France (25 lieux qui changent l'innovation en France - Edition 2022, Banque des Territoires, Groupe Caisse des Dépôts, France urbaine, Groupe Patriarche, JLM Conseil), sont le symbole de cette filière.

L'équipe Développement économique & Formations de CITIA est basée en permanence sur place, dans des locaux mis à disposition par le Grand Annecy, pour piloter l'action économique, animer des rencontres professionnelles et coordonner la gestion du site. Ci-dessous est présentée une

synthèse des événements organisés sur ce site emblématique en 2023. CITIA mène également de nombreuses actions de communication, avec pour objectif le rayonnement des professionnels et du territoire, par une forte présence sur le web et les réseaux sociaux et de nombreuses visites du site.

En 2023, le Grand Annecy, en partenariat avec CITIA, a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt France 2030 « Pôles territoriaux des industries culturelles et créatives ». Il a ainsi le soutien de l'Etat par l'intermédiaire de la Banque des territoires. L'objectif de ce projet est de structurer la filière de l'image et des industries créatives du Grand Annecy en accompagnant le changement d'échelle du pôle grand annécien des industries créatives. Ce financement dédié à de l'ingénierie de développement de projets va permettre de poursuivre la mobilisation des différents acteurs impliqués et ainsi d'affiner l'offre de services, de démontrer la valeur ajoutée du pôle pour le territoire et sa viabilité économique et de préciser sa gouvernance. Toutes ces actions contribueront à alimenter le dossier de candidature à l'appel à projets qui sera lancé en 2024. Le plan d'action couvrira, entre autres, les sujets suivants : l'accompagnement des transitions des entreprises de la filière en termes d'écologie, de cybersécurité, de mutualisation et de transferts de technologie et la recherche de synergies avec les autres secteurs phares du territoire.

Concernant l'Office de Tourisme, cette structure est l'outil du Grand Annecy en charge d'appliquer la politique touristique de la collectivité, d'assurer l'accueil et l'information des visiteurs sur le territoire et de réaliser sa promotion.

3 AMBITIONS DÉCLINÉES DANS UN PLAN D'ACTION À 30 ANS



RAYONNEMENT

Affirmer la place d'Annecy comme capitale mondiale du cinéma d'animation et haut-lieu des industries créatives en France.



PROSPECTIVE

Transformer durablement des pratiques de production d'industrie audiovisuelle, de la conception à la distribution.



SYNERGIES

Devenir le hub européen des synergies entre les industries créatives et toutes les autres formes d'industries.

OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE IMAGE ET INDUSTRIES CRÉATIVES EN HAUTE-SAVOIE - DONNÉES FIN 2022 - ÉDITION N°8



Chiffres clés de la filière de l'image et des industries créatives à l'échelle de la Haute-Savoie (2) / Extraction des chiffres clés à l'échelle du territoire de la Ville d'Annecy.

(1) Source : Département de la Haute-Savoie - Observatoire de la filière image et industries créatives - donnée 2022 - édition n°8.

(2) Edition n°8 de l'Observatoire de la filière image et industries créatives en Haute-Savoie 2023 (financé par le Département de la Haute-Savoie et basé sur les données 2022)

événements professionnels <ul style="list-style-type: none"> PETIT DÉJ ENTREPRISES ET PARTENAIRES BY CITIA CAFÉ FILIÈRE CITIA RENCONTRES DES DÉCIDEURS SOREE GAREE HAUTE-SAVOIE DIGITAL DAY LES OSÉADES STARTUP WEEK -END ANNECY SWA ENTREPRENEUR CHERCHE ASSOCIÉ CAFÉ FREELANCE START UP CAFE WORKSHOP MODULE DOCTEURS ENTREPRENEURS 	rencontres et visites <p>"Un pôle qui rassemble de l'habileté"</p> <ul style="list-style-type: none"> VISITES ÉCONOMIQUES (Partenaires, Studios, écoles, élus, délégations économiques...) ASSOCIATIONS CULTURELLES 	forums & salons <ul style="list-style-type: none"> SALON FORMA JOURNÉE POLE EMPLOI / AFDS 	événements tous publics <ul style="list-style-type: none"> NUMERICA le festival du numérique pour tous GREEN FESTIVAL solutions innovantes pour un avenir durable
	événements étudiants et formateurs <ul style="list-style-type: none"> MASTER CLASS HIVERNAL FESTIVAL FRENCH TECH CAMPUS NUMÉRIQUE O.CINE 10H POUR FAIRE UN FILM D'ANIMATION LES RENTRÉES UNIVERSITAIRES JOURNÉES PORTES OUVERTES CODER DOJO 	moments de convivialité des résidents <ul style="list-style-type: none"> AFTERWORKS DES RÉSIDENTS CAFÉ DES PAPET PAPET MEAL PROJECTIONS CINE-CLUB ATELIERS PRISE DE PAROLE ORGANISÉE PAR CITIA OFF-SETS 	

Développement économique : événements organisés ou co-organisés par CITIA ou organisés par des tiers
Du 1er Janvier au 31 Décembre 2023

2023
200 ÉVÉNEMENTS



Les industries du sport et de l'outdoor

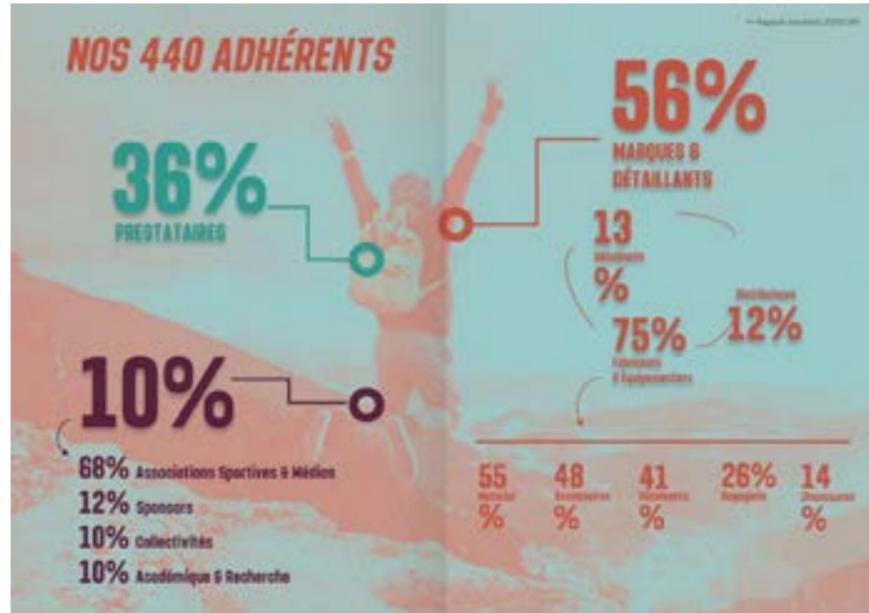
Dans le bassin annécien, en 2021, ont été dénombrées 154 entreprises du sport et de l'outdoor (soit 69% des entreprises de la Haute-Savoie dans le secteur). Plus de 80 de ces entreprises sont orientées vers la production et la distribution d'articles de sport (hors commerce), parmi lesquelles on retrouve des leaders comme Salomon, Mavic ou Millet Mountain Group.

Annecy se positionne comme « capitale européenne du sport et de l'outdoor » et, dans ce cadre, le Grand Annecy soutient le développement de cette filière économique d'excellence des industries du sport et de l'outdoor, tout particulièrement à travers son partenaire privilégié, l'association Outdoor Sports Valley (OSV).

Créée en 2010, OSV regroupe aujourd'hui 450 adhérents dont 235 membres « Marques et Détaillants », 162 membres « Prestataires », 37 membres « Associations sportives et médias », 6 membres « Sponsors », 5 membres « Collectivités » et 5 membres « Académiques et recherche ».

Les axes de travail d'OSV, définis en concertation avec les financeurs, sont :

- Le réseau et l'information;
- Achats et services mutualisés;
- Ressources humaines incluant des formations supérieures;
- Export et études de marché;



Crédit photo : OSV



Crédit photo : OSV

- Responsabilité sociétale des entreprises;
- Entrepreneurat intégrant le dispositif d'accompagnement mis en place dans le pôle entrepreneurial Annecy Base Camp du Grand Annecy.

Depuis janvier 2011, l'association a été reconnue officiellement « Grappe d'entreprises » par l'Etat et, suite à la fusion entre l'association « Outdoor Sports Valley – OSV » et « Sporaltec » en 2018, le cluster régional « Outdoor Sports Valley » devient l'entité unique au service de l'industrie régionale du sport et le plus grand cluster d'Europe dans ce domaine d'activité.

L'entité fusionnée constitue une équipe de 15 personnes dont le siège est situé dans des locaux mis à disposition gracieusement au sein du bâtiment Annecy Base Camp, pôle entrepreneurial du Grand Annecy dédié au sport et à l'outdoor et lieu emblématique de la filière. Il comprend, entre autres :

- Une pépinière d'entreprises portée par le Grand Annecy;
- Un open space occupé par les salariés d'OSV;
- Un atelier de test géré par OSV;
- L'incubateur d'OSV.

En lien avec les orientations du Grand Annecy définies notamment dans le cadre de son Pacte pour le Climat, OSV s'est donné comme ambition de contribuer à un modèle porteur d'avenir pour l'industrie des sports outdoor par la création et la pérennisation des projets et de ses acteurs, le soutien au développement économique durable des entreprises, la promotion de l'attractivité de la filière, au service de la préservation des terrains de jeu et de tous ses passionnés.

OSV continue également à porter avec le soutien du Grand Annecy des formations initiales dans le domaine du sport et de l'outdoor en partenariat avec l'IUT d'Annecy (USMB). Il s'agit de trois bachelors correspondant aux attentes des entreprises de la filière (cf paragraphe « Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche » ci-après).

Depuis 2020, le Grand Annecy est entré dans le Conseil d'administration d'OSV aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans un collège dédié aux collectivités.

La mécatronique et la robotique

Thésame : de la filière d'excellence mécatronique aux technologies avancées, un partenaire historique du Grand Annecy

Thésame est actif depuis plus de 20 ans dans les domaines de l'innovation, de la mécatronique et de la robotique, notamment au travers du Cluster Coboteam qui soutient, dynamise et structure cette filière.

La dynamique économique du Grand Annecy repose sur un secteur industriel solide ; il représente près de 15% des établissements du territoire et 32% des effectifs avec 13 000 emplois. L'industrie génère environ 36% du chiffre d'affaires et 40% de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs contribuant à la richesse du territoire.

Maintenir et développer l'activité industrielle et des services à l'industrie, la faire évoluer vers des modèles novateurs, durables et à haute valeur ajoutée est donc un enjeu majeur pour l'économie du Grand Annecy et son territoire. C'est

pourquoi le Grand Annecy soutient, depuis sa création, l'action de Thésame, centre d'expertise « tech et innovation » sous statut associatif qui agit pour le développement économique des entreprises et de l'écosystème.

Au-delà de ces actions, Thésame contribue aux réflexions prospectives du Grand Annecy sur le thème de l'entreprise du futur et à améliorer la capacité de réponse du territoire aux grands défis sociétaux, environnementaux, économiques et sociaux.

Thésame : héberge la French Tech Alpes - Annecy

La French Tech sur le territoire du Grand Annecy est composée de trois échelons qui sont présentés ci-après.

> La French Tech nationale

La dynamique French Tech impulsée par l'Etat depuis 2013 vise à faire de la France un pays attractif pour les jeunes pousses (start-up) innovantes qui veulent partir à la conquête des marchés internationaux et bâtir un avenir qui ait du sens.

Au-delà de prôner l'innovation au travers de la culture start-up, ce mouvement vise à sensibiliser les élus, les écosystèmes et les citoyens aux enjeux sociaux et environnementaux du numérique et des nouvelles technologies.

La Mission French Tech, rattachée au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et, plus particulièrement, à la direction générale des entreprises, est en charge de coordonner les acteurs de ce mouvement (entrepreneurs, structures d'accompagnement et de financement...), de concevoir la stratégie nationale et de contribuer à l'élaboration des politiques publiques du numérique, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

La stratégie nationale 2023-2026 de la French Tech repose sur ces mots-clés : **croissance, talents et inclusion, attractivité, impact et souveraineté**. Cette stratégie se décline en objectifs qui eux-mêmes sont mis en action par l'intermédiaire de différents dispositifs nationaux :

Croissance : soutenir la création et le développement des start-up sur les territoires par la mise en place de programmes de financement et d'accompagnement :

- Bourse French Tech : financement des premières dépenses d'un projet de création d'entreprise innovante;
- French Tech 120 / Next40 : valorisation et accompagnement des 120 meilleures scale-up (start-up en forte croissance et à haut potentiel) françaises dans leur développement;
- French Tech Central : création d'un environnement réglementaire et administratif propice à l'essor des start-up;
- French Tech Rise : programme de la Mission French Tech qui vise à réduire les inégalités d'accès au financement des start-up des territoires.

Talents et inclusion : permettre au plus grand nombre de découvrir et d'accéder aux métiers de la technologie et du numérique (French Tech Tremplin).

Attractivité : représenter la tech française et soutenir le développement des start-up à l'international (Communautés French Tech à l'international, salons...)

Impact et souveraineté : les start-up doivent être moteurs et exemplaires en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise ; elles doivent jouer un rôle primordial dans la transition sociétale et environnementale à venir ; les entreprises de la French Tech créent de l'emploi sur les territoires (prévisionnel de 25 000 emplois net créés en 2020) :

- French Tech 2030 : accompagne pendant deux ans les acteurs émergents qui répondent à de grands enjeux de société, selon les priorités stratégiques du plan France 2030. Les 125 entreprises sélectionnées bénéficient d'un accompagnement financier et extra-financier, coordonné par la Mission French Tech ;

- Je choisis la French Tech : doubler la commande publique et les achats des grands groupes auprès des start-up. Elle rassemble plus de 300 entreprises signataires et 80 acteurs institutionnels engagés.

> **La French Tech Alpes**

Le 25 juillet 2016, le label de « Métropole French Tech », attribué dans un premier temps à la Métropole de Grenoble, a été étendu à 3 autres grandes agglomérations du sillon alpin : Annecy, Chambéry et Valence-Romans. Ce label symbolise la reconnaissance et le positionnement du sillon alpin comme territoire d'innovation. Le rassemblement de ces territoires et le partage de ce label a donné lieu à une alliance informelle dans sa structure, nommée « French Tech in the Alps ».

Le 3 avril 2019, la French Tech in the Alps a obtenu le label de « Capitale French Tech » pour une durée de 3 ans. Ce dernier résulte d'une candidature commune des territoires d'Annecy, de Chambéry, de Grenoble, de Valence-Romans et du Genevois français, nouvellement arrivé dans ce groupement. Son obtention permet d'inscrire la French Tech in the Alps dans un mouvement global et ambitieux et l'engage à mettre en œuvre la stratégie nationale de la French Tech sur ces territoires. La French Tech in the Alps prend alors une forme associative.

Le 2 février 2023, la French Tech in the Alps obtient à nouveau le label « Capitale French Tech » pour une durée de 3 ans et devient « La French Tech Alpes ». Elle fait partie des 17 capitales labellisées et poursuit sur la dynamique de la précédente labellisation. Les axes stratégiques de la French Tech s'orientent davantage vers les enjeux de France 2030 et lance : « French Tech 2030 » et « Je choisis la French Tech ».

Aujourd'hui, la French Tech Alpes est une association portée par un collectif de professionnels engagés pour le développement et le rayonnement du numérique, de l'innovation et des nouvelles technologies sur le sillon alpin.

Forte de 700 membres, la French Tech Alpes aide à la création et à la croissance des jeunes entreprises innovantes en s'appuyant sur des outils locaux (Le Panorama des Start-up, Le Guide de l'entrepreneur alpin innovant, Le Campus Numérique in the Alps, Territoires Solutions, ...), des programmes nationaux de la French Tech et l'ensemble des partenaires et acteurs qui s'investissent dans l'écosystème et sur le réseau national et international des Communautés et Capitales French Tech.

> **La French Tech Alpes - Annecy**

Le territoire de l'agglomération annécienne s'est engagé dans la démarche French Tech depuis sa genèse. Cette dynamique s'est matérialisée par la création d'une association en 2015 nommée La Vallée du Numérique, puis Annecy Start'up.

En 2020, il a été acté d'opérer la fusion-absorption d'Annecy Startup par l'association Thésame. Annecy Startup a ainsi cessé son activité et ses missions ont été portées par l'entité French Tech Alpes – Annecy intégrée au sein de Thésame.

Aujourd'hui, La French Tech Alpes – Annecy devient une entité à part entière portée par une association ayant pour but de contribuer au développement de l'écosystème start-up du bassin annécien et de participer à la dynamique start-up à l'échelle du sillon alpin.

L'association adhère chaque année à l'association La French Tech Alpes, lui permettant de bénéficier du label Capitale French Tech.

La French Tech Alpes – Annecy fonctionne avec un bureau de bénévoles issus de l'écosystème start-up et représentatifs du bassin annécien. Il est dirigé par un opérationnel à plein temps, le directeur, avec une ressource en communication en alternance.

Ce bilan présente l'activité de la French Tech Alpes – Annecy lorsqu'elle était intégrée à Thésame.

L'activité de la nouvelle association a démarré en décembre 2023 avec l'embauche de notre alternante en communication stratégique.

Points clés de l'année 2023

Re-labellisation :

En début d'année 2023 la capitale, anciennement nommée French Tech in the Alps, a été labellisée capitale pour 3 ans et se nomme « La French Tech Alpes ». Cela suit la volonté de la mission French Tech d'avoir des noms de territoire uniquement en français accolés à la marque internationale qu'est « La French Tech ».

Changement de présidence sur Annecy :

L'année 2023 a été également celle du changement de la présidence au niveau d'Annecy. Julie Huguet et Alix Gauthier ont cédé leur place à Laura Lizé et Jennifer Cataldo. Julie et Alix restent investis au sein du bureau annécien.

Processus de sortie de Thésame :

Le processus de sortie de Thésame s'est tenu sur toute l'année 2023 et finalement clôturée en avril 2024. La création de la nouvelle association a été effectif courant août 2023.

Les 10 ans de la French Tech :

Une visite ministérielle de Jean-Noël Barrot a été faite au sein de la capitale, à Grenoble, afin de célébrer les 10 ans de la French Tech.

Bilan Moral

Ce bilan moral présente principalement les actions réalisées pour la French Tech. Il rappelle les actions réalisées au sein



de Thésame concernant l'accompagnement de porteurs de projets innovants réalisés en 2023.

Action « Thésame »

L'action dite « Thésame » consistait à réaliser des permanences innovations toutes les 2 semaines à la pépinière Galiléo. Ces permanences ont permis de rencontrer plus de 70 porteurs de projets du bassin annécien.

De ces 70 porteurs de projets, 10 ont été présentés au dispositif Start-up&Go Emergence. Cela a représenté plus de 100 000 euros de subvention pour 9 porteurs de projets validés en comité.

Christophe NEU siège au comité et a participé aux 11 comités de l'année. L'accompagnement Start-up&Go consiste à identifier les besoins de l'entrepreneur, ses points de blocages

et son caractère innovant. Il permet à terme de financer des prestations d'étude de marché, usage, faisabilité technique ou brevetabilité. Près de 60% des prestataires étaient issus du bassin annécien.

Au titre de Thésame, Christophe NEU intervient également au sein des comités de pépinière, revue de projet partenariale, comité partenaires. Il s'agissait également de moment où la French Tech était représentée.



ON VOUS EN DIT PLUS !

60 RÉPONDANTS AU PANORAMA sur 90 start-up interrogées

30 ADHÉRENTS + de 50 en 2024 à date

VISITE MINISTÉRIELLE 10 ANS DE LA FRENCH TECH OCTOBRE 2023

thesame TECH & INNOVATION

SUBVENTION START-UP&GO + 100k€ de subvention

PORTEURS DE PROJET + de 70 rencontrés

Action « French Tech »

L'action 2023 de la French Tech a consisté à animer l'écosystème start-up, par des événements, rencontres et temps forts.

Le mode d'organisation de la French Tech est le suivant :

Les capitales se coordonnent chaque semaine avec la Mission French Tech (rôle de Laura Colombat), couplé à des groupes thématiques et à des séminaires en présentiels tous les 2 à 3 mois.

Au niveau de la capitale French Tech Alpes, un point hebdomadaire (1h30) est organisé avec toutes les équipes du sillon alpin, afin de coordonner les actualités et de faire émerger des dispositifs nationaux. En complément des groupes de travail sont mis en place pour suivre les projets alpins.

Au niveau annécien, un bureau est organisé tous les 1 à 2 mois pour partager les actualités et prendre des décisions.

Il existe au niveau alpin également des bureaux et AG avec toutes les équipes (bénévoles et opérationnels).

> Comme précisé en préambule il y a 3 niveau d'action :

a) Les dispositifs nationaux

Déploiement de French Tech Central, French Tech Tremplin et French Tech Rise.

b) Les actions alpines

Sur 90 start-up listées sur le bassin annécien, 60 ont répondues. Le panorama s'articule autour d'un groupe de travail composé des collectivités locales dont le Grand Anancy et des directeurs de chaque pôle de la capitale French Tech.

ON VOUS EN DIT PLUS !

9 START-UP CAFÉ +250 participants

1 APÉRO TECH 20 participants

1 FRENCH TECH SUMMIT + de 200 participants dont 30 d'Anancy

1 ECO TREMPLIN 3 lauréats d'Anancy

1 EVENT LEVÉE DE FONDS - SERIE A Grenoble : 50 participants

1 RDV VENTURE CAPITAL Future Positive Capital

2 MASTER CLASS FT CENTRAL 60 participants

EXEMPLE D'ACTION FRENCH TECH CENTRAL DANS LE CADRE DES OSÉADES.

Les oséades HAUTE-SAVOIE

2 MASTER CLASS FT CENTRAL 60 participants

MASTERCLASS VENDREDI 2 JUIN 14h - 16h Papeterie - Image Factory ANNECY

MASTERCLASS MARDI 6 JUIN 10h - 12h Papeterie - Image Factory ANNECY

PLATEFORME DE PRISE DE RENDEZ-VOUS FRENCH TECH CENTRAL

CHOISISSEZ LE SERVICE PUBLIC ADAPTÉ OU RENSEIGNEZ VOTRE BESOIN

Faire la recherche selon mon besoin

Choisissez directement l'organisme avec lequel je souhaite prendre rendez-vous

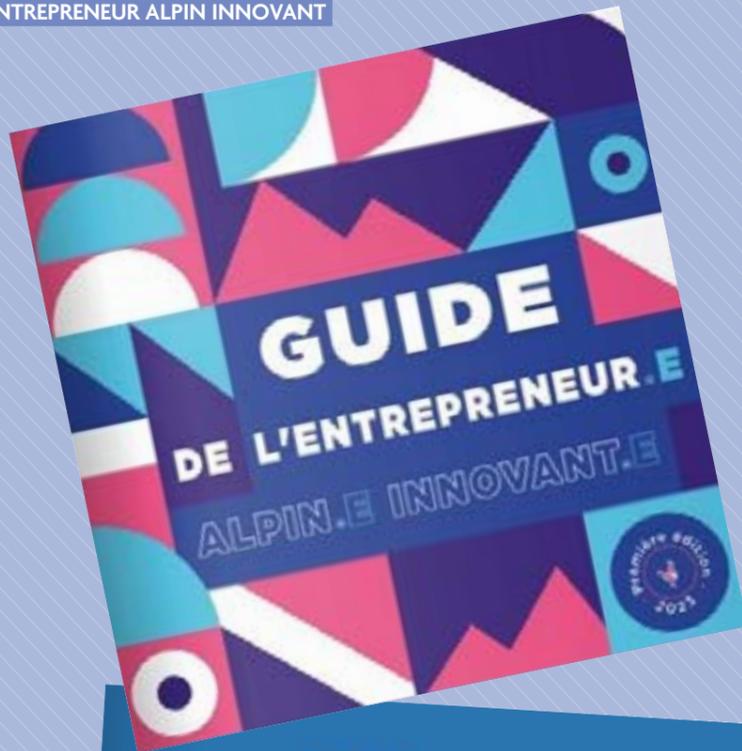
AFNOR, APEC, Banque de France, DIRECCTE, Douanes, INPI, Pôle Emploi, Team France Export Anancy, Team France Export Chambéry, Team France Export Grenoble, Team France Export Valence, UGAP, URSSAF

PANORAMA DES START-UP

Panorama Start-up & entreprises innovantes 2022-2023

60 répondants au panorama sur 90 start-up interrogées

GUIDE DE L'ENTREPRENEUR ALPIN INNOVANT



Création d'un nouveau livrable qui liste toutes les structures sur le sillon alpin.

Extrait de la page sur le pôle entrepreneurial du Grand Annecy

POLE ENTREPRENARIAT DU GRAND ANNECY
SERVICE PUBLIC

TYPE DE PUBLIC

Le pôle entrepreneurial du Grand Annecy accueille les porteurs de projet ou les jeunes entreprises de moins de 3 ans dans les péchés thématiques :

- Galileo : entreprises innovantes et nouvelles technologies
- Régionale des Papeteries : industries créatives et images numériques
- Annecy Base Camp : industries du sport et de football
- AI&Ispaces : pépinière d'artisans
- Quart 2021 : entreprises à impact positif sur l'environnement

ACCOMPAGNEMENTS

- Coaching de départ
- Conseils stratégiques
- Hébergement
- Mise en réseau
- Formation

MODALITÉS PRATIQUES

- Accompagnement individuel régulier permettant à l'entrepreneur de prendre du recul et de faire le point sur les avancées de son projet.
- Accompagnement collectif permettant de monter en compétence sur les grands enjeux du chef d'entreprise.
- Ateliers de co-développement pour partager ses expériences.
- Périodes mensuelles dédiées pour nos partenaires dans les bâtiments pour avoir des réponses rapides aux problématiques rencontrées (succès, expert-comptables, assurances...)
- Intégration possible sous 4 à 8 semaines en fonction de la date d'envoi de votre dossier.

CONTACT

Parc A&I&I, 178 route de Cran-Genève
74500 Chavanay
04 50 12 18 43
entreprenari@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr

Hébergement

LA FRENCH TECH SUMMIT



Il s'agit de l'événement phare de la French Tech Alpes sur tout le sillon alpin.

BILAN 2023
ON VOUS EN DIT PLUS !

FRENCH TECH SUMMIT
+ de 200 participants dont + de 30 d'Annecy

Business Meeting avec solution annécienne MEEWIZ

Pitch start-up avec intro par Laura Lizé

Conférence / Animation inspirante co-animée par Julie Huguet

Cocktail dinatoire

Cet événement est composé de :

- Business Meeting avec l'usage de la solution Meewiz (start-up annécienne installée à la pépinière Les Papeteries)
- Pitch de Start-up introduite par Laura Lizé
- Conférence inspirante co-animée par Julie Huguet
- Cocktail Dinatoire avec les participants.

c) Animation locale

L'animation sur le bassin annécien s'est principalement appuyée 2023 sur les start-up café. 9 ont été organisés dans

des lieux différents à chaque fois, pour un total de plus de 250 participants.



UN NOUVEAU FORMAT, L'APÉRO TECH, A ÉTÉ LANCÉ.



Les adhérents

En 2023, l'association comptait plus de 30 adhérents (règlement d'une cotisation), mais estime avoir atteint la quasi intégralité des start-up du bassin annécien, notamment grâce au Panorama des start-up et aux start-up café.

Une communication spécifique a été mise en place pour les informer en temps réel des actualités. Fin 2023, cette offre a été retravaillée avec le bureau pour davantage d'engagement et profiter du fait que la French Tech sera portée par une associée portée à 100% pour les start-up du bassin annécien.

33 ADHÉRENTS

Nom participant	Prénoms participant	Raison sociale
Dos Santos	Daniel	ADAE France
de Blaufort	Olivier	Apex Conseil
QUARRRY	Alexandre	AG-Tech
Cataldo	Jennifer	Bikly
Naveau	Jean	Brandeploy
Cuche	Jean-Sébastien	CHACHE SAS
Lorenzelli	Julie	Chevette Journey
Du Roscoat	Kevin	Coactiv Partners
BREBAN	Florence	Datagram
LIZE	Laura	Dataummi SAS
Janyier	Amaud	Elerkos
Gauthier	Alix	Explora Project
de Nomazy	Jérôme	FAIBREX SAS
CONVERS	Pascal	Gapp Conseil
LEMAIRE	Richard	INBOUND INTELLIGENCE SOLUTION
Filiger	Aurèle	INNOVAFLOW
Marie	Cyril	Inspire Studio

Des adhérents découlent les bénévoles qui sont au bureau.

Nom participant	Prénoms participant	Raison sociale
Adam		
Molina	Anahita	
Guyon	Marcine	Latitudes
Barbiche	Arnaud	Mandarine Code
Fisoul Borralot	Dora	Meloquit
Huguet	Isabella	MYHECHS
DE VILLEMEREUIL	Julie	Nom Propre
RONDEROY	VIOLAINE	Nom Propre
De Chauiac	Thomas	OGE SERVICES
Turbert	Côme	PRISMO SAS
RUBE	Charlotta	Proprié
PIPERS	Jean-Christophe	RENOVATIO AUTOMOTIVE
Sombrun	Ghislain	REZOPROCESS
Dubail	Wilka	Semaya
Motier	Axel	SKEB
BUFFET	Guillaume	The Coop
	Guillaume	Top Loc
		U Change



Zoom sur l'éco tremplin de Savoie Mont Blanc

Dans le cadre de l'axe « impact », FT Alpes Ancecy a contribué à l'organisation du concours propulsé par Radio Mont Blanc et qui couvre les départements 74, 73, 01 et 38. L'équipe s'est notamment impliquée dans le sourcing des candidats et des membres du jury.



3 start-up du bassin annécien ont été lauréates, à savoir Nexteneo, Loop Sports et Oteo Care :



Les actions s'articulent aussi autour de ce que proposent les autres acteurs de l'écosystème. L'équipe participe activement et collabore aux événements pouvant présenter une opportunité ou un intérêt pour la structuration et les dynamiques des start-ups du bassin grandannécien. Tout cela étant animé par la revue de projet partenariale du Grand Ancecy.

Bilan Financier

Les actions de la French Tech Alpes – Ancecy sont soutenus en grande partie par le Grand Ancecy, au-delà du soutien financier, il existe un soutien logistique avec la mise à disposition d'un bureau au sein des Papeteries Image Factory qui est valorisé à près de 12 000€ en 2023.

En 2023, l'association a reçu en numéraire **86 000€** afin de développer les actions « French Tech » (hors Thésame qui consommaient 25 000€):

- **65 000€** du Grand Ancecy
- **15 000€** de la Mission French Tech à travers l'association la French Tech Alpes

- **3000€** d'adhésion
- **3000€** d'Orange en tant que partenaire. Les principaux postes de dépenses ont été :
- le poste de DG, Christophe NEU (60% de son temps).
- L'adhésion à la Capitale French Tech Alpes
- Frais de fonctionnement Thésame (loyer, etc).
- Frais personnel supplémentaire (soutien par des salariés Thésame sur nos actions)

Pour l'année 2024, une alternante a été recrutée sur la stratégie de communication, Morgane BARD. D'ici 3 ans, l'association a pour ambition d'augmenter le financement privé afin de pouvoir recruter une ressource supplémentaire.

BESOINS - FINANCEMENT

Poste de dépense	Montant
Christophe (60%)	40 000,00 €
Adhésion Capitale	15 000,00 €
Frais fonctionnement Thésame	6 000,00 €
Frais personnel supplémentaire	5 000,00 €
Déplacements	5 000,00 €
Traitement	5 000,00 €
Matériel	5 000,00 €
Soutien Startup Weekend	1 500,00 €
Logiciels	1 300,00 €
Alternante décembre	1 200,00 €
Livrable Panorama	1 000,00 €
86 000 €	

IV.6 | Développement touristique

IV.6.1. LE TOURISME D'AFFAIRES

Exploitation du centre de congrès Impérial Grand Ancecy par l'Office de Tourisme

La bâtisse à l'origine de l'Impérial Palace a été construite en 1913 et après un long déclin a fermé en 1965. En 1967, la ville d'Ancecy rachète le bâtiment et le large parc. En 1981, le bâtiment est victime d'un gigantesque incendie qui le ravage entièrement. Il restera en ruine jusqu'en 1988 et après 2,5 ans de travaux, l'hôtel renaît de ses cendres en décembre 1990, sous la forme d'un complexe hôtelier, avec casino et centre de congrès.

En 2013, la société L'IMPÉRIAL PALACE a été rachetée par la famille POLLET-VILLARD qui depuis a entamé un large programme de rénovation de l'hôtel (Casino, chambres, restaurants, bar, espaces commun, SPA, Piscine, salon ...)

Dans le cadre de sa compétence tourisme, le Grand Ancecy est le gestionnaire du centre de congrès de l'Impérial, gestion qu'elle délègue jusqu'alors par l'intermédiaire d'un contrat de délégation de service public (DSP). Lors du dernier renouvellement du contrat de DSP, sous la forme d'un contrat d'affermage, ce dernier a été attribué pour une durée de 3 ans, à savoir du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2019, à la SA Impérial Palace, pour l'exploitation du Centre de congrès de l'Impérial. Plusieurs avenants prolongent le contrat de DSP jusqu'au 31 octobre 2022.

Fin 2021, le Grand Ancecy fait le choix de relancer la procédure de DSP pour le centre de congrès de l'Impérial sur une durée longue, de 10 ans, afin de permettre au nouvel exploitant d'amortir les investissements qui seront réalisés pendant

le contrat. Cette procédure de mise en concurrence a abouti à une déclaration sans suite du fait de la réception d'une seule offre jugée irrégulière car ne respectant pas les conditions et les caractéristiques essentielles du dossier de consultation.

Le Grand Annecy a alors décidé de confier l'exploitation du Centre de Congrès de l'Impérial à l'Office de Tourisme pour une durée de 10 ans.

Objet du service délégué

- La promotion du Centre de Congrès et la prospection commerciale
- La mise à disposition des ouvrages, équipements et mobiliers sous la responsabilité de l'exploitant,
- La gestion, l'accueil et la mise en œuvre de congrès, manifestations, séminaires, colloques ou tout autre événement local, régional, national ou international dans le Centre de Congrès, à caractère culturel, professionnel, associatif ou social.

Bilan de l'activité pour l'année 2023

Il est important de rappeler que l'année 2023 est la première année d'exploitation pleine par l'OT.

La mise en route du centre de congrès Impérial depuis le 1^{er} novembre 2022

- Création de la SASU / statuts
- Sélection d'un prestataire juridique et comptable, ouverture des comptes bancaires
- Création d'un bureau pour installation de l'équipe commerciale
- Sélection du logiciel de réservation Agora
- Formation de l'équipe commerciale au logiciel (planning, devis, facturation)
- Création des réseaux IP/téléphonie indépendants, du réseau informatique indépendant, du réseau wifi avec portail captif
- Création d'un site web <https://annecy-centre-congres.com/>
- Création d'une identité graphique & commerciale
- Campagne e-mailing aux anciens clients Congrès
- Campagne linkedin



Commercialisation du centre de congrès Impérial

L'année 2023 en chiffres

Une équipe de 7 personnes à temps plein



44 715 personnes



529 dossiers



1 068 313 €

Une nouvelle identité graphique

Objectifs :

- S'ancrer dans le territoire**
Faire du lieu une force, un atout
- Être Accessible pour tous, connu du grand public**
Démocratiser le centre de congrès. Un lieu d'échange, de rencontre, favorisant l'unité et l'évolution d'un groupe, d'une idée
- Montrer les perspectives d'avenir**
Être acteur des évolutions sur les thématiques technologiques, sociales et environnementales

Le Centre est à l'image du territoire et nous souhaitons ainsi transmettre à travers le logo son cadre stimulant et attractif, privilégiant les échanges et facilitant les rencontres. Il se doit d'être **déclinable, polyvalent, attirant et inspirant** pour tous.



IV.6.2 LE BUREAU DES CONGRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME

Département spécialisé de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, l'équipe de Lac Annecy Congrès peut prendre en charge l'organisation complète ou partielle d'un congrès. Le Bureau des congrès met à disposition son savoir-faire et ses connaissances du tissu local pour accueillir dans les meilleures conditions de travail, d'hébergement et de restauration :

- Disponibilités et réservations des lieux de réunions;
- Gestion totale de l'hébergement, des inscriptions;
- Organisation et coordination de toutes les prestations inhérentes au congrès.

En 2023, le MICE a retrouvé rapidement une forte demande portée par les besoins des collaborateurs à se retrouver en présentiel.

L'activité 2023 est aussi le reflet des 2 années passées, entre annulations et reports.

La clientèle tourisme affaires est principalement française ; très peu de clientèle étrangère

Au total, Lac Annecy Congrès a pu assister les organisateurs sur 4 manifestations générant 52 100, nuitées pour une retombée économique d'environ 16 106 000 euros.

Evènements Majeurs / Congrès 2023 :

- Festival International du Film d'Animation / 8 – 10 juin 2023 / 12 000 pers. / gestion de l'hébergement;
- Triathlon International du Lac d'Annecy / 25 juin 2023 / 1 200 inscrits / gestion des inscriptions, communication et outils digitaux;
- Annecy Live Surgery International Shoulder Course 8 – 10 Juin 2023 / Gestion complète (hébergement, centre de congrès, exposition, inscription, technique de retransmission...).

L'objectif premier de Lac Annecy Congrès est de maintenir le territoire en tant que destination congrès privilégiée et particulièrement auprès d'une clientèle régionale et nationale. Pour ce faire, Lac Annecy Congrès met en place une promotion ciblée auprès de la presse économique locale ou presse Tourisme affaires.

Publications print 2023 :

- Eco Savoie Mont Blanc;
- Medef Paris;
- Entreprendre Business Event;
- Ecoréseau Business;
- So'Mets;
- 01 Santé Magazine.

Mais également via l'élaboration des outils digitaux.

Réseaux sociaux :

- Facebook : 569 abonnés (- 1,7 % vs 2022);
- LinkedIn : 1 555 abonnés (+ 16 % vs 2022).

Site Internet :

12 000 visiteurs (+ 29,7 % vs 2022)

Google Ads :

- Campagne Google Ads : 877 550 impressions (+1153% vs 2022) / 10 949 clics (+366 % vs 2022) / 3 633,68€
- Page les plus consultées : 1/espaces réceptifs, 2/hébergement & restauration, 3/Dîner croisière

Le prévisionnel 2024 annonce une nette reprise de l'activité sur le 1^{er} semestre avec toujours une incertitude concernant la clientèle étrangère.

Synadec : 300 pax – 19 au 21 janvier 2024.

Journée de l'AND : 120 pax – 4 au 5 avril 2024.

Gouter des Chefs - Patrick Agnelet – 200 pax – 14 au 17 avril 2024.

SF -ENMG : 400 pax – 5 au 7 juin 2024.

Triathlon International du Lac d'Annecy – 1200 pax – 30 juin 2024.

Association Diocésaine Notre Dame de Lourdes – 300 pax – 25 au 27 octobre 2024.

Perspectives

La réflexion autour de nouveaux champs porteurs d'autres activités s'engage, notamment la décarbonation du système énergétique et de la mobilité (nouvelles énergies, stockage thermique et électrique, recyclage des composants, pilotage des réseaux, capture et stockage du CO₂), l'intelligence artificielle...



IV.6.3 TOURISME DURABLE

Missions

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, le Grand Anancy a fait du tourisme le deuxième pilier de l'économie locale et ambitionne d'accompagner ce secteur dans sa transition vers un tourisme durable. Pour ce faire, le Grand Anancy a adopté en mars 2023 un Schéma de développement touristique durable pour la période 2023-2027.

Cette stratégie touristique durable repose sur quatre objectifs :

- Équilibrer les retombées économiques, le bien-être des personnes et les conséquences environnementales ;
- Mettre en place une gestion organisée du tourisme prenant en considération l'ensemble des acteurs ;
- Accompagner les professionnels et visiteurs dans une démarche d'amélioration qualitative et durable des pratiques ;
- Accompagner l'adaptation des pratiques des professionnels et des visiteurs.

Le plan d'action de ce schéma Tourisme Durable se décline en 4 axes stratégiques et 13 fiches actions (pour plus de détails, se référer à la plaquette de communication du schéma Tourisme Durable 2023-2027).

Moyens

2023 : 380 000 €
2024 : 2 455 000 €
2025 : 1 780 000 €
2026 : 530 000 €
2027 : 580 000 €
Total : 5 725 000 €

Bilan 2023

23 Mars 2023 : adoption en Conseil Communautaire du Schéma Tourisme Durable 2023-2027

Bagagerie connectée à Bonlieu (Casebook) : 2801 locations, 14 712 heures de location, 50.40% de taux de remplissage, 14 357€ de recettes, 7081,40€ de loyer, 7 275,60€ de bénéfices

Nombre d'inscrits sur la plateforme Mobibail (hébergeurs et demandeurs) : 805 (chiffres de août 2023)

Travaux de rénovation Impérial – partie S. Duparc

Changements des statuts de l'OT – partie S. Duparc

Réglementation sur les changements d'usage – partie S. Duparc

Perspectives 2024

Embauche d'un agent supplémentaire à la direction de l'Economie ainsi que d'une apprentie en alternance dédiés à la réalisation des actions du schéma tourisme durable 2023-2027
 mai : organisation d'une conférence Tourisme Durable pour les acteurs du tourisme sur les thématiques de la transition énergétique et des éco-certifications.

Portage d'un outil calculateur d'empreinte carbone des événements à destination des organisateurs d'événements.

Expérimentation d'un outil numérique innovant de gestion des flux sur la station du Semnoz.

Intégration de messages de sensibilisation des pratiquants outdoor à des comportements responsables sur différents supports.

Création d'un observatoire à l'échelle du Grand Anancy pour mieux connaître l'activité touristique du territoire.

Lancement de la dynamique de tourisme de découverte économique avec la participation à l'événement Com' Les Pros durant les vacances de la Toussaint 2024.

Réalisation d'un guide des événements éco-responsables en collaboration avec la Ville d'Anancy.

Travaux de rénovation Impérial - Brasserie – partie S. Duparc.

Changements des statuts de l'OT – partie S. Duparc.

Réglementation sur les changements d'usage – partie S. Duparc.



IV.7 | Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche

IV.7.1 MISSIONS

Dans un cadre naturel exceptionnel, le Grand Anancy réunit une offre importante de formations supérieures dans des secteurs variés et tournés vers les besoins des entreprises. L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont marqués par une forte dynamique sur le territoire depuis plusieurs années. Le campus de l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB) à Anancy-le-Vieux compte ainsi 5 000 étudiants, et l'agglomération en compte déjà 10 000, toutes formations confondues, ce qui en fait le 3e pôle d'Enseignement Supérieur de l'académie de Grenoble.

Le Grand Anancy a fait le choix de conduire une politique en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche

volontariste dans le but de créer des conditions propices à la diffusion de la connaissance, à l'innovation et aux transferts de technologie.

Cette stratégie se décline autour de deux principaux axes :

- Développer des synergies entre le monde universitaire et le monde économique pour favoriser l'émergence de formations et de projets de recherche adaptés aux besoins des entreprises du territoire ;
- Conduire, en partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, des projets d'aménagement afin de développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

IV.7.2 MOYENS

Recensement de l'offre de formations sur le territoire

Le Grand Anancy établit un recensement annuel des établissements d'enseignement supérieur et des formations proposées sur le territoire. Ces informations sont compilées dans un guide à télécharger sur le site internet du Grand Anancy.

Aménagement du campus universitaire d'Anancy le Vieux

Elaboration du schéma d'aménagement du campus universitaire Un groupe de concertation technique réunissant les acteurs du campus universitaire d'Anancy-le-Vieux, et animé par le Grand Anancy, a mené une réflexion prospective sur le développement souhaité pour ce site afin de répondre aux besoins du territoire en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce travail a permis de produire un schéma d'aménagement du campus universitaire, sous forme de plan guide proposant

de grandes orientations pour l'aménagement du campus, et de prescriptions opérationnelles d'aménagement. Ces orientations ont été adoptées en conseil communautaire en décembre 2023.

Complexe sportif du Bray

L'agglomération pilote la reconstruction d'un complexe sportif sur le campus universitaire d'Anancy-le-Vieux. Cet espace permettra de :

- Disposer d'un équipement sportif réellement adapté aux besoins des athlètes de haut niveau, inscrits en section « sport études », notamment pour la compétition au niveau régional pour les sports collectifs ;
- Conserver la possibilité d'accueil des scolaires ;
- S'inscrire dans les orientations de développement durable de l'agglomération ;
- Simplifier le fonctionnement de l'établissement et son coût.

Les travaux sont actuellement à l'arrêt, une expertise est en cours.

Ferme du Bray

Le Grand Anncy, propriétaire depuis 2016 d'une ancienne ferme située sur le campus d'Anncy le Vieux, a acquis en 2023 le bâtiment mitoyen. L'agglomération porte dès lors un projet de réhabilitation de l'ensemble de ce bâtiment pour y développer un espace de vie étudiante sur le campus.

Actuellement, le bâtiment est dédié à l'accueil temporaire d'équipements et activités sportives.

Logement étudiant

Le parc locatif dédié aux étudiants est en hausse, mais le besoin en logements reste grandissant face à la tension du parc locatif ordinaire. Pour y répondre, le Grand Anncy apporte un soutien financier à la construction de logements étudiants et au déploiement de services ayant pour objectif de faciliter la recherche de logements par les étudiants.

La construction sur le campus d'une résidence universitaire CROUS de 298 logements est prévue, le programme est en cours d'étude.

École Supérieure d'Arts Anncy Alpes

L'école supérieure d'art Anncy Alpes est un établissement public de coopération culturelle à caractère administratif qui dispense des enseignements conduisant à des diplômes de niveau bac+3 à bac+8 en art et en design. Le Grand Anncy, membre de cet EPCC, met à disposition à titre gracieux les locaux dans lesquels est établie l'école et verse chaque année à l'école une subvention de fonctionnement ainsi qu'une subvention d'équipements.

L'agglomération pilote également le projet de réhabilitation des locaux qui s'insère dans le projet « Marquisats – grand site créatif », visant à renforcer et valoriser la qualité du site de la rive gauche du lac d'Anncy. Cette architecture moderniste emblématique, labellisée « architecture contemporaine remarquable », utilise des matériaux bruts qui nécessitent d'être restaurés. Cette réhabilitation est également l'occasion de renouveler les usages du site des Marquisats où existait jusqu'à 1993 une des plus importantes MJC de France, en repensant les connexions architecturales et les espaces communs avec les autres acteurs du site. L'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie apportent leur soutien financier à ce projet d'envergure.

La première phase du projet a été réalisée et la seconde phase est à l'étape avant-projet. Le démarrage des travaux est programmé début 2025, pour une livraison prévue fin 2027.

Formations supérieures « sport et outdoor ».

Afin de répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des entreprises du territoire dans la filière sport outdoor, l'association OSV a créé en partenariat avec l'IUT d'Anncy des licences professionnelles, entièrement dispensées en anglais. Le Grand Anncy a renouvelé en 2022, via une convention d'une durée de trois ans, son soutien financier à ces formations :
- Bachelor «Outdoor Softgoods Design & Development» : formation internationale, bac+3, proposée par l'USMB pour former des techniciens de haut niveau pour l'industrie des sports et loisirs, dans le domaine du vêtement, de la



Inauguration des nouveaux espaces de formation aux Papeteries - Image Factory le 28 septembre 2022.

Crédit photo : L'Ecole by CCI Haute-Savoie

chaussure, de la bagagerie et des accessoires textiles ;
- Bachelor «Outdoor International Sales & Promotion» : formation internationale, bac+3, proposée par l'USMB pour former des commerciaux internationaux sur le marché du sport ;
- Bachelor « Outdoor Marketing & Communication » : bac +3, destiné à former des spécialistes de la mise en marché et animation des offres de produits et de services.

Formations supérieures « image et création numérique »

Ce pôle de formations supérieures couvre les trois types de compétences nécessaires au développement d'activités dans la filière de l'image et des industries créatives : technologiques, créatives et artistiques, commerciales et managériales. Ces formations d'excellence sont reconnues par les entreprises de cette filière et affichent ainsi des taux d'insertion professionnelle élevés.

Une partie d'entre elles bénéficie de la marque « GOBELINS Paris Campus Anncy ». GOBELINS Paris est reconnue comme première école en cinéma d'animation à l'échelle mondiale d'après le classement animationcareerreview.com et comme première école de graphisme dans le classement de l'Etudiant.

Depuis 2018, elles sont hébergées dans des locaux acquis par le Grand Anncy avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, aux Papeteries – Image Factory à Cran Gevrier. De nouveaux espaces, dans ce même bâtiment, ont été acquis en 2023 pour accueillir la formation bachelor « animateur de personnage 3D ». Ces formations reçoivent également un soutien financier de l'agglomération.

5 formations délivrent un diplôme niveau BAC + 3 :

- Bachelor Animateur de personnages 3D - GOBELINS Paris – CITIA ;
- Spécialisation Animateur de personnages 3D - GOBELINS Paris – CITIA ;
- Bachelor Designers et Développeurs Web, Mobile et Objets connectés - GOBELINS Paris - L'Ecole by CCI Haute-Savoie ;
- Bachelor Concepteur Réalisateur Web et Digital – L'Ecole by CCI Haute-Savoie ;
- Licence Pro Développeur informatique multisupports – Université Savoie Mont-Blanc - L'Ecole by CCI Haute-Savoie ;

2 formations délivrent un diplôme niveau BAC + 5 :

- Cycle 2 Lead Design & Lead Technique (Design et management de l'innovation interactive) - GOBELINS Paris - L'Ecole by CCI Haute-Savoie ;
- Master Stratégie digitale : Marketing et communication, spécialité Ebusiness et communication - Université Savoie Mont-Blanc - L'Ecole by CCI Haute-Savoie.

Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc

Association d'intérêt général, partenaire de l'Université Savoie Mont Blanc, la vocation du Club des Entreprises est de connecter entreprises & université. Il regroupe 100 membres entreprises et institutions, dont le Grand Anncy qui lui apporte un soutien financier, et plus de 1000 partenaires. Ses missions portent sur :

- Favoriser la professionnalisation de l'enseignement ;
- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants via les stages, alternances et l'entrepreneuriat étudiant ;
- Favoriser la collaboration en réseaux et la mise en relation grâce à des événements transversaux.

Projets de recherche

Le Grand Anncy apporte son soutien à 3 chaires.

Une chaire est un projet de recherche d'excellence porté par une équipe scientifique, autour d'un sujet novateur et dont les résultats permettront une avancée significative pour la communauté scientifique internationale avec des innovations de rupture. Il s'agit d'un projet collaboratif qui rassemble autour de l'équipe scientifique des acteurs de l'enseignement supérieur, des entreprises et des collectivités.

Chaire IOPEN : CHAIRE DE L'INNOVATION OUVERTE ET MANAGEMENT 4.0 À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Portée par le laboratoire IREGÉ et la Fondation USMB, elle a pour objectif de développer, avec les entreprises et les acteurs du territoire, des modèles et des outils de management de l'innovation ouverte pour les accompagner dans leur transition numérique, au service d'une performance soutenable et durable.

Cette chaire est structurée autour de 3 axes de recherche, répartis sur la période 2020 - 2023 :

- Identifier les leviers et les freins à l'innovation ouverte ;
- Comprendre les conditions d'émergence d'un écosystème d'innovation ;
- Évaluer la maturité des organisations.

Elle se termine cette année ; des travaux de valorisation des résultats sont prévus.

Chaire CLEE : CHAIRE DE L'ÉCONOMIE ENVIRONNEMENTALE

Portée conjointement par la Fondation USMB et le Grand Anncy, elle a pour objectif de développer des modèles, outils, méthodes et formations pour aider la transition environnementale des entreprises et soutenir une nouvelle économie durable et respectueuse dans des secteurs variés.

Cette chaire est structurée autour de 3 axes de recherche, répartis sur la période 2021 - 2024 :

- Transition énergétique ;
- Économie circulaire ;
- Nouveaux modèles économiques.

En 2023, plusieurs ateliers, webinno et masterclass ont été organisés dans ce cadre. Une thèse portant sur « le métabolisme territorial du Grand Anncy » a également été initiée.

Chaire de professeur junior

Rendue possible par la loi de programmation de la recherche de 2020, la chaire de professeur junior est une nouvelle voie de pré-titularisation dans un corps de professeur d'université ou de directeur de recherche, permettant d'accéder à une titularisation à l'issue d'une période maximale de 6 ans.

Son objectif est de :

- Recruter de jeunes scientifiques ;
- Laisser plus de place aux disciplines émergentes ;
- Donner une part centrale au projet de recherche ;
- Réduire la précarité des années de post-doctorat.

La chaire de professeur junior soutenue par le Grand Anncy pour la période 2022-2025 est portée par le LAPP (Laboratoire d'Anncy de Physique des Particules) et Polytech.

Programme « Open Science » - Science et numérique pour la société

Le programme « Open Science » - Science et numérique pour la société, porté par le LAPP (Laboratoire d'Annecy de Physique des Particules), est soutenu par le Grand Annecy à travers une convention de 3 ans : 2024-2026.

Il a pour objectif d'assurer la supervision et le développement de projets déjà existants et de favoriser l'émergence de nouvelles actions scientifiques et culturelles pour le territoire du Grand Annecy. Il vise à faire bénéficier aux acteurs et citoyens du territoire de ressources produites dans le cadre de programmes européens et de projets co-financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne, dans lesquels le LAPP a pris part, tels que EUTOPIA (plateformes de formation « physique et technologies ») ou IDEFICS (données sur la transition numérique des industriels). Ce programme souhaite également explorer l'ouverture d'appels à projets de science ouverte localisés sur le territoire, autour de « FabLab », ainsi que la formation dans le numérique adossée aux FabLab.

CHIFFRES CLÉS :

On recense sur le territoire :

10 000 étudiants **280** formations postbac

Le Grand Annecy apporte un soutien financier direct à :

10 formations, **1** école, **1** association,
3 chaires et **1** programme de recherche.

IV.7.3 PERSPECTIVES 2024

En 2024, le Grand Annecy prévoit de poursuivre les actions engagées en 2023, avec notamment la mise en œuvre des opérations d'investissement prévues :

- Validation de l'avant-projet et engagement des marchés dans le cadre des travaux de restructuration de l'ESAAA;
- Programmation de l'accueil définitif de l'INSPE sur le territoire du Grand Annecy;

- Programmation de la nouvelle résidence Crous sur le campus d'Annecy le Vieux;
- Aménagement de la ferme du Bray sur le campus d'Annecy le Vieux;
- Aménagement des nouveaux locaux au sein des Papeteries – Image Factory.

IV.8 | Économie sociale et solidaire

IV.8.1 MISSIONS

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une alternative au mode d'entreprendre actuel, proposant une autre façon de faire de l'économie ; soucieuse de ses responsabilités sociétales, de la qualité des emplois locaux qu'elle crée et de son impact environnemental.

A l'échelle de l'Agglomération, l'ESS représente une composante importante de l'économie de proximité, soit 9,4% des établissements de l'agglomération et 8,6% des salariés du territoire. L'ESS, par sa dimension transversale, est notamment

présente sur le territoire dans les filières suivantes : insertion, tourisme, économie circulaire, environnement, alimentation, industrie, artisanat, énergie etc.

Les enjeux fondamentaux du Grand Annecy en matière d'ESS reposent sur quatre objectifs :

- Mobiliser les acteurs : impliquer les différentes parties prenantes, ce comprenant les acteurs historiques de l'ESS, les entreprises, les pouvoirs publics et les citoyens, pour créer des synergies d'actions et de coopérations;

- Favoriser l'entrepreneuriat social : encourager l'émergence et le soutien aux entreprises cherchant à concilier développement économique et impact social et environnemental;
- Soutenir l'innovation sociale : encourager le développement d'initiatives sociales et environnementales innovantes afin de répondre aux défis du territoire;
- Renforcer la visibilité et la reconnaissance : sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, publics et privés sur l'importance de l'ESS et de son rôle sur le territoire.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une alternative au mode d'entreprendre actuel, proposant une autre façon de faire de l'économie ; soucieuse de ses responsabilités sociétales, de la qualité des emplois locaux qu'elle crée et de son impact environnemental.

IV.8.2 MOYENS

Elaboration d'une feuille de route ESS du Grand Annecy 2023-2027 adoptée en décembre 2023.

Budget total pour réaliser les actions de la feuille de route : 346 000€.

IV.8.3 BILAN 2023

Toute l'année : des temps d'animation aux différentes Directions de l'Agglo à ce qu'est l'ESS, focus sur différents aspects de l'ESS selon les thématiques portées par les Directions (environnement, valorisation des déchets, mobilités, PAT etc).

9 juin 2023 : Journée embarquement ESS à Quai 225 à destination des acteurs de l'ESS du Grand Annecy pour présenter les différents modèles économiques de l'ESS, les

enjeux de coopération entre les acteurs de l'ESS et les acteurs de l'économie classique et se demander comment répondre aux défis environnementaux et rendre son entreprise plus résiliente à travers la coopération.

21 décembre 2023 : Adoption en Conseil Communautaire de la feuille de route ESS du Grand Annecy 2023-2027 : 3 axes stratégiques et 32 actions.

IV.8.4 PERSPECTIVES 2024

Projet de structurer un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) à l'échelle du Grand Annecy. L'objectif étant de regrouper des acteurs de l'ESS, de l'économie conventionnelle, de la collectivité, de la recherche... afin de créer une dynamique collective permettant de répondre à une problématique – notamment environnementale - identifiée au sein du territoire du Grand Annecy.



IV.9 | Chantier local d'insertion



UN TREMLIN POUR UN NOUVEAU DÉPART !

IV.9.1 MISSIONS

Le Chantier Local d'Insertion (CLI) est une structure d'insertion professionnelle par l'activité économique, conventionnée par l'Etat pour accompagner dans leur transition professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Par le biais d'un contrat à durée déterminée d'insertion dans les secteurs de l'entretien

des espaces verts et du second œuvre en bâtiment et d'un accompagnement socio-professionnel individualisé, l'objectif est de lever les freins à l'emploi et de transmettre les savoir-faire et savoir-être indispensables pour être en capacité de s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail.

IV.9.2 MOYENS

Pour ce faire, le CLI dispose d'une équipe permanente constituée d'un accompagnant socio-professionnel à temps partiel, d'une assistante administrative à mi-temps, trois encadrants techniques d'insertion, un coordinateur des chantiers et une responsable.

Courant 2023, un projet de restructuration de l'équipe permanente a été expérimenté :

- Renforcer l'équipe d'encadrement technique avec un 4ème encadrant, pour créer une quatrième équipe opérationnelle à plein temps et permettre au coordinateur des chantiers de jouer pleinement son rôle de pilotage et d'accompagnement au renforcement des compétences;
- Augmenter la capacité d'accueil des salariés en transition professionnelle, avec 22 postes de travail conventionnés
- Consolider la mission d'accompagnement socio-professionnel, avec un accompagnant socio-professionnel à temps plein;

- Augmenter le volume opérationnel des chantiers menés par le CLI et ainsi augmenter les recettes générées.

Cette expérimentation a été mise en œuvre via la mise à disposition d'un accompagnant socio-professionnel à temps partiel par une association intermédiaire et le recrutement, via un poste en renfort, d'un encadrant technique supplémentaire.

La pérennisation de cette nouvelle organisation a été décidée fin 2023 par un vote en conseil communautaire et une validation du projet par la DDETS.

Le CLI reçoit le soutien financier de l'Etat via la DEETS, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, de la région AURA, du Fonds Social Européen et de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.

IV.9.3 BILAN 2023

35 salariés ont été accompagnés en 2023, soit 13.68 ETP.

Il y a eu 20 nouvelles embauches au cours de l'année et 12 sorties, dont 73% de sorties dynamiques (emploi durable ou de transition et autres sorties positives).

Le profil des 35 salariés est :

- 34 % avaient moins de 26 ans à l'entrée au CLI;
- 11 % avaient 55 ans et plus à l'entrée au CLI;
- 54 % sont bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH;
- 37 % sont inscrites au Pôle emploi (France Travail) depuis plus de 12 mois;
- 49 % sont sans emploi depuis plus de 12 mois;
- 46 % ont un niveau de formation inférieur au niveau CAP – BEP;

- 71% n'ont pas obtenu de CAP ou de BEP ou diplôme d'un niveau supérieur;

- 17% ont une RQTH, auxquelles il faut ajouter 14% (5 autres personnes) dont la démarche de demande d'une RQTH est en cours ou serait pertinente.

420 entretiens individuels d'accompagnement socio-professionnel ont été réalisés. Les actions individuelles d'accompagnement ont eu trait à la recherche de logement, à la constitution des dossiers administratifs notamment pour les demandes d'aide sociale, à la constitution de dossiers RQTH, au suivi des inscriptions au Pôle emploi (France Travail) et à une aide dans la gestion des courriers.

17 ateliers collectifs ont été animés en interne sur l'année, sur des thèmes tels que : définition du projet professionnel, rédaction d'une lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche, cibler ses recherches, estime de soi, santé, gestion du budget.

7 formations professionnalisantes, certifiantes ou sur les savoirs de base ont été organisées sur les thématiques suivantes : confiance en soi, FLE, SST, espaces verts.

13 périodes de mise en situation professionnelle, 3 participations à des forums de l'emploi, 4 informations collectives, 1 café de l'emploi et 6 autres actions de médiation active (entretiens, passerelles) ont été organisées en 2023.

IV.9.3 PERSPECTIVES 2024

Grâce à sa nouvelle organisation, qui sera pleinement opérationnelle dans le courant du 1er semestre 2024, le CLI prévoit d'accompagner 38 personnes pour un total de 15,8 ETP.

Il est également prévu de réaliser environ 665 jours d'intervention en entretien des espaces verts, second œuvre des bâtiments et collecte papiers.

Dans un contexte de refonte généralisée des modes de financement de l'Insertion par l'Activité Economique, le CLI veillera à contribuer activement à tous les forums de réflexion tenus dans le cadre de ces réformes et à s'adapter aux changements.

Enfin, l'année sera consacrée à une réflexion concernant la politique tarifaire du CLI actuellement en vigueur.

FIBRE - Aménagement numérique du territoire

Depuis 2013, le Syane déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

Consulter le site internet dédié au réseau public fibre optique du Syane : fibre.syane.fr

Ce réseau public fibre optique déployé par le Syane comporte :

- Une partie FTTO (couverture professionnelle) pour l'ensemble du territoire;
- Une partie FTTH (couverture résidentielle) hors périmètre de l'ex-agglomération d'Annecy.

La couverture fibre optique des entreprises sur le Grand Annecy.

Les services numériques très haut débit pour l'ensemble des professionnels du Grand Annecy sont totalement ouverts à la commercialisation. A fin 2023, près de 80 Zones d'Activités Economiques (ZAE) sont couvertes, correspondant à la totalité du périmètre du Syane concernant le Grand Annecy, et environ 350 sites sont déjà raccordés.

Le CLI a réalisé 563 jours d'intervention auprès de 17 communes et intercommunalités du Grand Annecy et de Rumilly Terre de Savoie, pour un montant total de 225 000€ de recettes générées. Voici le type de travaux réalisés : entretien des espaces extérieurs des communes, des zones d'activités économiques et des déchetteries ; entretien des zones de captage d'eau potable ; broyage à la demande des communes et broyage à domicile ; abattage et petit élagage ; création, entretien et balisage des sentiers pédestres et VTT ; second œuvre de bâtiments (peintures intérieures d'école, entretien de murs, peintures d'abris bus, rénovation des bornes incendie), collecte de papier ; déneigement.

Le réseau public du Syane est exploité par la société Altitude Infra Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 22 ans. Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau pour les entreprises et les modalités de raccordement : Contact : commercial.est@covage.com

La couverture fibre optique des logements sur le Grand Annecy

Sur le Grand Annecy, l'ouverture à la commercialisation des services très haut débit est déjà effective sur certaines communes.

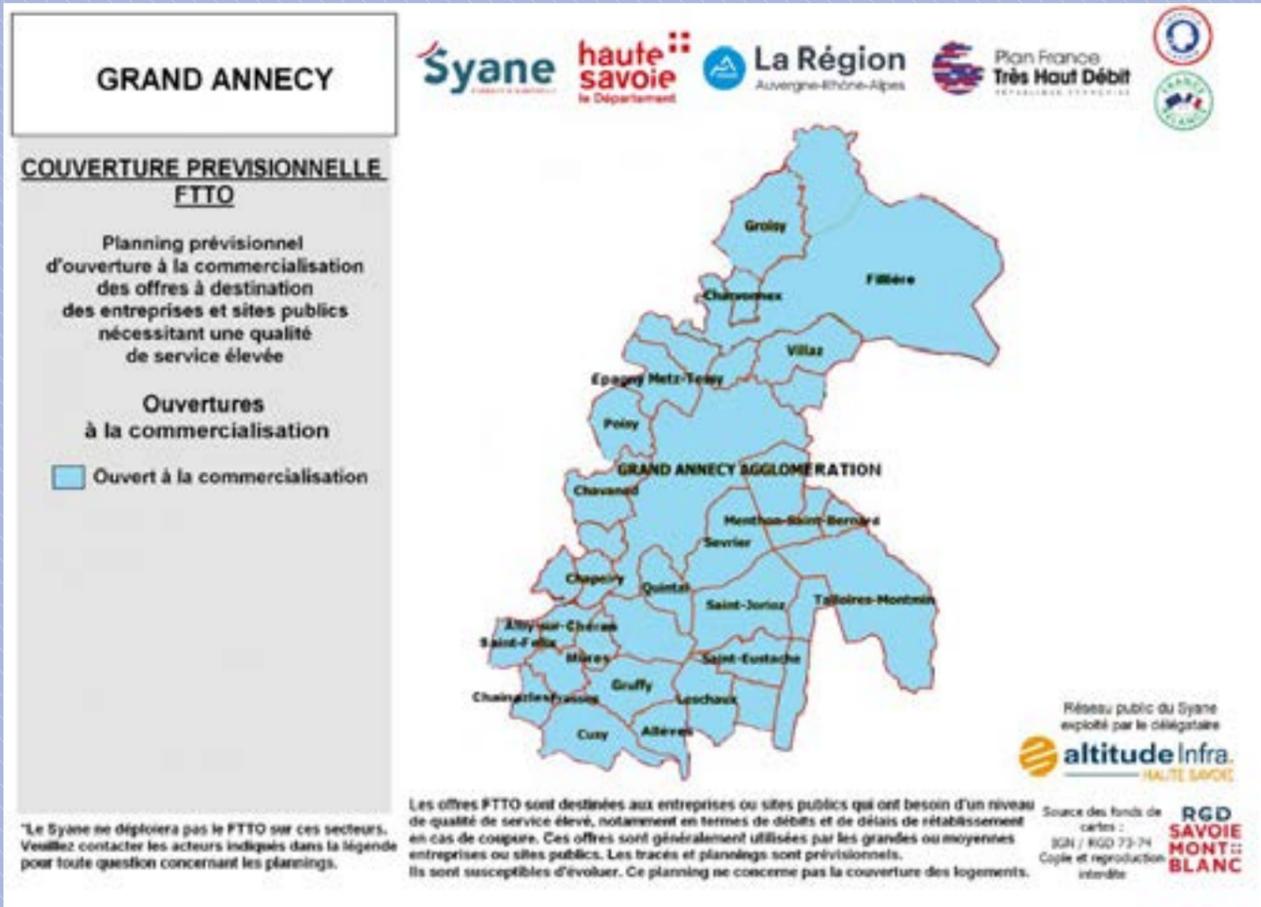
La majorité des travaux de déploiement pour les communes proches des rives du lac a déjà été réalisée et les secteurs ont été commercialisés. Pour le reste du territoire de l' Agglomération, les travaux se poursuivront jusqu'au 1^{er} semestre 2026.

A fin 2023 sur le périmètre du Grand Annecy, plus de 19 600 logements étaient éligibles dont 9 441 logements étaient raccordés au réseau FttH. A fin 2021, ce chiffre était de 15 900 logements éligibles et 6 150 raccordés.

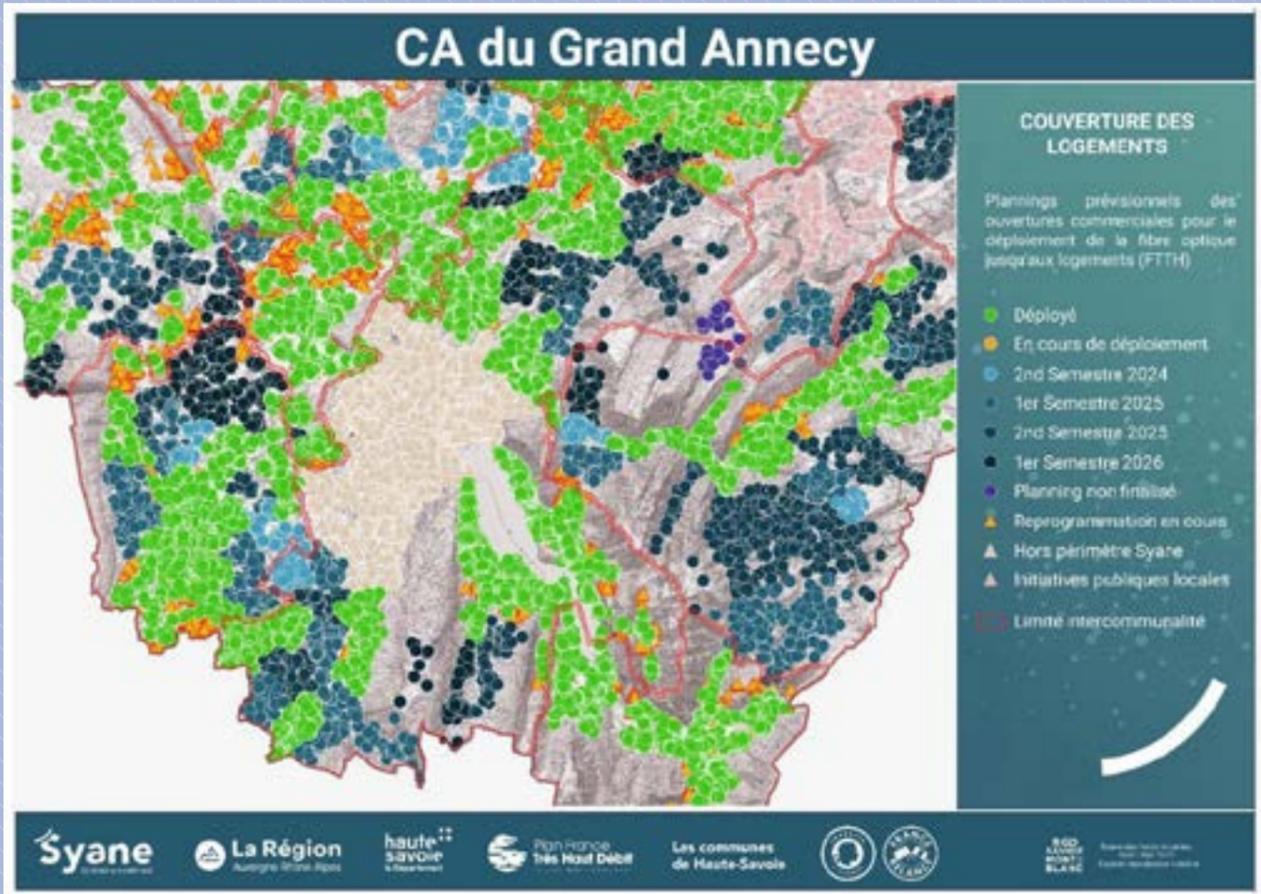
Également, une amélioration des débits ADSL est effective sur 10 communes (dont une partie de Talloires-Montmin, Duingt, Entrevernes, La Chapelle-Saint-Maurice, Saint-Eustache, Leschaux, Allèves, Chainaz-les-Frasses, Héry-sur-Alby, Montagny-les-Lanches).

Pour information : lorsque les travaux seront réceptionnés, la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique, afin de permettre à chaque fournisseur d'accès Internet de se préparer à rejoindre le réseau public du Syane.

Avant l'ouverture commerciale, une/des intervention(s) sera/seront organisée(s) conjointement entre la commune, le Syane et Altitude Infra Haute-Savoie. A cette occasion, les modalités de raccordement et d'accès au réseau, ainsi que les offres proposées par les opérateurs, seront présentées aux habitants éligibles.



Carte - mai 2024



Carte - mai 2024

Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements particuliers seront pris en charge par les opérateurs au moment de la souscription aux offres fibre par les usagers.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement : <https://www.hautesavoie-fibre.fr>

Comment se raccorder ?

Le réseau public fibre optique du Syane est exploité et commercialisé par l'entreprise privée Altitude Infra Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

1. Je souscris à une offre commerciale auprès d'un opérateur télécom présent sur le réseau public fibre optique.
2. L'opérateur choisi prend contact avec l'exploitant et réalise le raccordement de votre logement (délai moyen de 1 à 2 mois). Le coût du raccordement est généralement pris en charge par l'opérateur.
3. Une fois le raccordement effectué, l'opérateur vous prévient et vous envoie la box.

➔ Attention : Votre opérateur est votre unique interlocuteur pour gérer tout type de problématique liée au raccordement. Il est le seul habilité à traiter votre dossier.
Attention : Je ne résilie pas mon abonnement actuel tant que la fibre n'est pas installée. Si je souhaite garder mon numéro de téléphone fixe, mon opérateur fibre fera le nécessaire auprès de mon opérateur actuel.

Pour tester l'éligibilité d'un logement à la fibre optique ou visualiser le déploiement sur votre commune, rendez-vous sur fibre.syane.fr puis cliquer sur :

Eligibilité de mon logement

Réseau public exploité par : **altitude Infra** HAUTE SAVOIE

Le réseau public est exploité par



Tester l'éligibilité à la fibre optique sur www.covage.com

Le déploiement de la fibre optique FTTH par la société Orange se poursuit sur le territoire de l'ex-agglomération d'Anancy.

Fin décembre 2023, 99 646 logements et locaux d'entreprises étaient éligibles à la fibre optique FTTH sur le territoire de l'ex-agglomération d'Anancy, soit 89% du référentiel technique Orange actualisé.

Par ailleurs, 5 027 logements et locaux étaient en statut de blocage à cause de refus des travaux nécessaires ou bien d'absence de signature de la convention immeuble organisant le pré-déploiement de la fibre dans les parties communes.

Vous pouvez suivre l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique par Orange à cette adresse : <https://reseau.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

A noter que depuis 2022, Orange ne procède plus au raccordement en cuivre sur les nouvelles constructions en présence d'une armoire FTTH ouverte depuis plus de 6 mois dans une zone donnée.



IV.10 | Orientation et insertion professionnelle

IV.10.1 MISSIONS

Le Grand Anancy a pour ambition de favoriser l'insertion de tous par l'emploi, notamment à travers deux axes stratégiques :

- Aider les populations à franchir le cap du numérique ;
- S'adresser au public spécifique des jeunes.

En effet, les jeunes de 16 à 30 ans doivent avoir la possibilité de s'épanouir sur le territoire du Grand Anancy, d'être accueillis et accompagnés dans la réalisation de leurs projets. Faire une place aux jeunes, leur offrir des perspectives, nécessite d'intervenir

notamment sur l'offre de formations, de logements, l'offre culturelle, commerciale et de loisirs, la mobilité et l'accès au numérique pour faciliter leur autonomie.

L'ambition de l'Agglomération est ainsi de renouer avec la jeunesse, en tenant compte de ses spécificités dans chaque politique publique, en facilitant sa mise en relation avec les acteurs locaux et en rendant lisible l'offre jeunesse du territoire.

IV.10.2 MOYENS

Campus Numérique in the Alps

Le Campus Numérique in the Alps a pour objectif de favoriser l'insertion de personnes en recherche d'emploi durable dans les métiers du numérique, en réponse à l'expression des besoins des entreprises de l'écosystème du sillon alpin, par la formation : innovante, professionnelle, certifiante ou diplômante. Ces formations sont implantées dans des locaux acquis par le Grand Anancy avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, aux Papeteries – Image Factory à Cran Gevrier.

L'accompagnement du Campus Numérique in the Alps par le Grand Anancy poursuit ainsi l'objectif de favoriser l'insertion de tous par l'emploi et favorise le déploiement de la stratégie numérique du Grand Anancy.

Mission Locale Jeunes du bassin annécien (MLJBA)

La MLJBA est une association



a y a n t pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans résidant dans le bassin annécien. Elle assure ainsi des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes. Dans le cadre de ses actions, la MLJBA est également en relation étroite avec les entreprises du territoire pour contribuer à la réussite de leurs recrutements en leur apportant des réponses adaptées et concrètes.



Elle couvre un territoire d'environ 90 communes et accompagne 2500 à 3000 jeunes par an, avec le soutien financier du Grand Anancy.

Semaine emploi entreprises

Pour la première année en 2023, le Grand Anancy s'est associé au Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc pour l'organisation de la 16ème édition de la semaine emploi entreprises. A cette occasion, le club donne rendez-vous aux étudiants avec des entreprises du territoire. L'événement s'est déroulé jeudi 16 novembre à l'Espace Rencontre à Anancy le Vieux.

Aux côtés des entreprises, le Grand Anancy présentait ainsi les dispositifs et services aux jeunes tels que le plan de mobilité, le logement étudiant, le pacte pour le climat, etc. L'Agglomération proposait également un espace de recrutement ainsi qu'une table ronde et autres animations.

Forum FORMA

Organisé par l'association RAP - Rencontres de l'Avenir Professionnel - FORMA est un forum annuel ayant pour objectif d'informer les jeunes sur les métiers et de les aider à construire leur projet professionnel. A cette occasion, des professionnels du territoire se mobilisent pour répondre aux questions des visiteurs sur leur métier et leur secteur d'activités. Les acteurs locaux de l'orientation sont également présents pour aider les visiteurs dans leur choix.

Ouvert à tous, il s'adresse en particulier aux jeunes collégiens et lycéens, aux jeunes qui se (ré)-orientent, à leurs familles et à toutes personnes en reconversion professionnelle.

Le Grand Anancy a participé et soutenu l'organisation de cet événement.

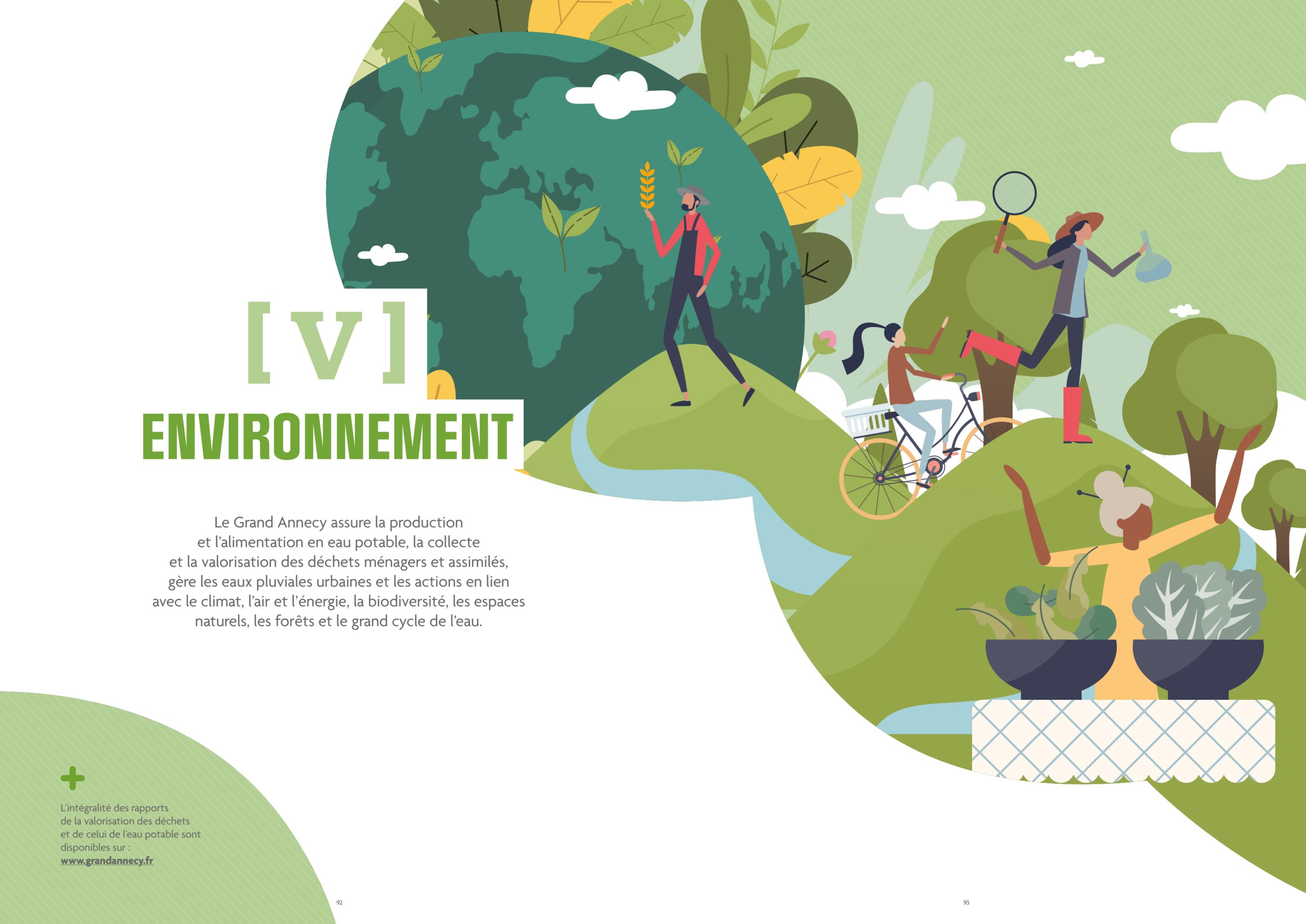
IV.10.3 BILAN (CHIFFRES CLES)

Le Grand Anancy apporte un soutien financier direct à 2 structures dédiées à l'insertion professionnelle et a participé

à 2 événements consacrés aux jeunes

IV.10.4 PERSPECTIVES 2024

En 2024, le Grand Anancy prévoit de poursuivre les actions engagées en 2023.



[V] ENVIRONNEMENT

Le Grand Ancey assure la production et l'alimentation en eau potable, la collecte et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, gère les eaux pluviales urbaines et les actions en lien avec le climat, l'air et l'énergie, la biodiversité, les espaces naturels, les forêts et le grand cycle de l'eau.



L'intégralité des rapports de la valorisation des déchets et de celui de l'eau potable sont disponibles sur : www.grandannecy.fr

V.1 | Direction de l'Eau potable

V.1.1 MISSIONS

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2017, le Grand Annecy exerce la compétence « eau » sur un territoire d'une superficie de 539 km², offrant des profils géographiques d'une grande diversité, pour une population de 216 125 habitants (source INSEE, valeurs officielles 1^{er} janvier 2024).

Dans ce contexte, la Direction de l'Eau Potable du Grand Annecy doit garantir à chaque usager, où qu'il se trouve sur le territoire du Grand Annecy, 365 j/an, 24h/24, un accès à une eau potable de qualité au tarif le plus juste, tout en veillant à la préservation de l'environnement d'une manière générale et de la ressource en eau en particulier.

Elle doit également assurer le suivi, l'entretien et le renouvellement du réseau d'eau potable mais aussi la facturation des consommations et la gestion de la relation usagers.

Elle dispose d'un service d'urgence joignable 24h/24 et 7 jours/7.

Depuis le 1^{er} février 2018, elle est aussi en charge de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) du Grand Annecy.

En vertu d'une convention d'entente, la Direction de l'eau potable intervient également sur la commune de Lathuile depuis le 1^{er} décembre 2020.

V.1.2 MOYENS

Sur le plan matériel, la Direction de l'Eau Potable assure la gestion d'un patrimoine technique comprenant :

- 7 unités de production;
- 124 réservoirs de stockage;
- 10 forages, 59 captages et 17 stations de pompage;
- plus de 1 536 km de conduites sur le territoire (dont environ 3,5 km d'extensions en 2023), dont près de 11,6 km renouvelés en 2023.

Pour cela, la Direction de l'Eau Potable peut compter sur l'investissement de ses 130 agents répartis en cinq services :

- Maîtrise d'ouvrage;
- Exploitation;
- Qualité et ressources en eau;
- Relations aux Usagers;
- Budget Administration Logistique Achats.

Localisés principalement sur quatre sites :

- Siège : 46 avenue des Iles 74000 ANNECY;
- Services Techniques : 17 rue de la Césièrè 74000 ANNECY;
- Usine de La Puya : 90 avenue des Marquisats 74000 ANNECY;
- Bureau Secteur Rive Droite : 3240 route des Glières 74570 AVIERNOZ FILLIERE.

Les métiers exercés offrent une grande diversité : plombier, magasinier, dessinateur-projeteur, chargé de mission, responsable administratif, secrétaire, agent de relève, agent de facturation, agent d'exploitation, agent de maintenance, agent d'accueil, responsable de station, chargé de conduite,

responsable de laboratoire, chef de projets, technicien de laboratoire, secrétaire, agent d'intervention...

En 2023, afin de garantir son niveau de performance et la qualité durable de ses résultats, la Direction de l'Eau Potable a lancé une réflexion de fond quant à son organisation. Pendant des mois, elle a interrogé ses pratiques et a recherché la meilleure alchimie pour une structuration pleinement opérationnelle et efficiente, dans une approche rationnelle.

La nouvelle organisation résultant de ce travail, structurée autour des cinq grands services actuels, se déploie depuis le dernier trimestre 2023.



V.1.3 BILAN DE L'ANNÉE

LES CHIFFRES CLÉS

Un budget global de près de **41,9 MILLIONS D'€**, dont **10,7 MILLIONS** consacrés à l'investissement.

Une durée d'extinction de la dette de **8,76 ans**.

15 770 III M3 d'eau potable produits dont environ **73 %** pompés depuis le lac d'Annecy.

Un taux de conformité microbiologique de **99,2 %** et de **100 %** pour les paramètres physico-chimiques.

4 601 contrôles qualité réalisés par le laboratoire de la Direction de l'Eau Potable.

Un rendement du réseau en progression, de **83,5 %**.

267 fuites réparées sur le réseau et les branchements d'eau.

Plus de **15 KM** de réseau posés, ainsi que **5 789** compteurs (renouvellements et compteurs neufs) pour un parc de **126 III** compteurs actifs.

Un montant total de travaux d'investissements sur le réseau de **8 612 354 € HT** dont **3 255 392€ HT** au titre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).

11 245 396 M3 d'eau potable facturés sur le territoire du Grand Annecy.

119 647 abonnés au 31 décembre 2023.

Un tarif de **4,08 EUROS/M3 TTC** au 1^{er} janvier 2023 (tarif hors abonnement du m³ d'eau potable incluant l'assainissement et les taxes sur la base de 120m³).

Un abonnement annuel de **32,94 € TTC**.

227 315 factures émises.

22 359 abonnés mensualisés.

4 460 personnes reçues à l'accueil du Service de l'eau et **28 550** appels traités (hors demandes relatives aux travaux), ainsi que **34 778** demandes faites par mails et courriers.

Les grandes réalisations

- Interconnexion Veyrier/Menthon;
- Réhabilitation de la station de traitement de Disonche;
- Installation d'un groupe électrogène de secours au réservoir Pont de Pierre.



V.2 | Direction de la Valorisation des déchets

V.2.1 MISSIONS

En 2023, le service de gestion des déchets a assuré.

En régie

- La collecte des déchets ménagers incinérables (à l'exception du secteur de la Tournette, confié à un prestataire);
- La collecte du verre, des journaux-magazines et des emballages ménagers;
- La collecte des papiers-cartons des professionnels;
- La collecte des déchets alimentaires des professionnels du cœur de ville et des bornes dédiées aux ménages;
- La gestion du parc et la livraison des bacs roulants sur les communes collectées en porte à porte;
- La gestion des colonnes d'apport volontaire;
- La distribution et la gestion de composteurs individuels et de lombricomposteurs;

- L'implantation et le suivi de composteurs partagés en pied d'immeubles et sur espace public;
- Le gardiennage de la déchèterie des Ollières et de la plateforme des végétaux de Villaz;
- La collecte des encombrants sur rendez-vous.

Par le biais de prestataires

- Le gardiennage de 8 déchèteries, l'enlèvement et le traitement des déchets;
- Le tri et conditionnement des déchets ménagers recyclables en vue de leur valorisation;
- La collecte des déchets ménagers incinérables de la rive droite;
- La collecte des déchets alimentaires des professionnels des rives du lac et du pays d'Alby.

V.2.2 MOYENS

Humains

La direction de la valorisation des déchets comprend 119 agents répartis comme suit :

Pôle administratif : 5 agents.

Pôle déchèteries, déchets des professionnels, ingénierie technique et financière : 13 agents.

Pôle collecte : 94 agents.

Pôle tri prévention économie circulaire : 7 agents.

Matériels

Les moyens sont les suivants :

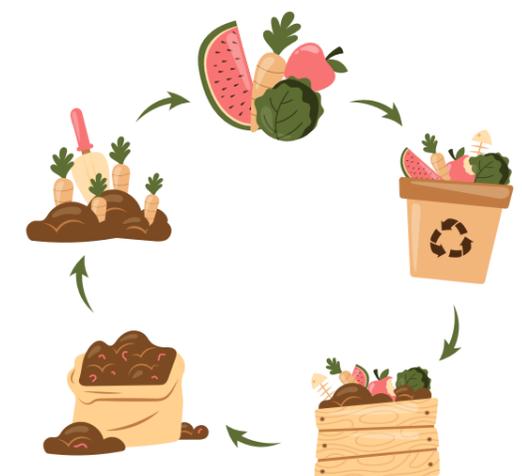
Pour assurer le service

- 28 bennes de collecte des ordures ménagères;
- 12 camions grue;
- 8 véhicules pour le pôle livraison des bacs/ redevance spéciale);
- 17 véhicules de service (ambassadeurs, agents de maîtrise, direction, encombrants, entretien grue).

A disposition des usagers :

- 44 257 bacs gris pour les ordures ménagères;
- 19 890 bacs à couvercle jaune pour le tri des emballages ménagers recyclables et journaux magazines;

- 3 803 bacs à couvercle bleu pour le tri des papiers cartons des zones d'activité;
- 441 bacs à couvercle vert pour la collecte des déchets alimentaires des professionnels;
- 2 508 conteneurs d'apport volontaire (854 verres, 989 pour les emballages et papiers, 75 cartons et 590 ordures ménagères résiduelles).



Veyrier-du-Lac



Menthon-Saint-Bernard

Dans le cadre de l'interconnexion VEYRIER/ MENTHON-SAINT-BERNARD :
Interconnexion réservoir de Chevennes (2 600 ml x Ø300)
Montant de l'opération : 1 830 000 € H.T



Arrivée du nouveau groupe électrogène pour garantir la continuité du service en cas de panne électrique au réservoir de Pont de Pierre



Le 21 octobre, le Grand Annecy a organisé la Biennale du Climat à Bonlieu. Un grand rendez-vous public dont l'objectif était de sensibiliser les habitants du territoire aux changements climatiques, à leurs effets déjà perceptibles et aux comportements à adopter pour les limiter.

Logiquement, le Service de l'Eau a pris une part active à cette journée, un espace d'ateliers étant dédié à l'eau pour faire tester au public divers dispositifs de médiation concernant la thématique de la préservation de la ressource.

V.1.4 PERSPECTIVE 2024

Création d'un réseau de supervision « Stations ».
Réalisation d'une interconnexion à La Chapelle Saint Maurice/ Leschaux.
Sécurisation du réservoir de Nantizel, notamment par l'acquisition de groupes électrogènes.
Etudes en vue de l'installation d'un pilote de traitement PFAS.
Création d'une station de traitement par ultra-filtration pour Montmin.
Démarrage des travaux de rénovation de l'usine des Espagnoux.



Vue extérieure du résultat attendu après travaux sur l'Usine des Espagnoux (salle de commande au-dessus du local réactifs + visuel salle ultrafiltration)

V.2.3 BILAN 2023

Les camions de collecte en porte à porte ont parcouru 322 404 km soit en moyenne 7.4 km par tonne collectée et 135 kg par km réalisé.

Les camions grue quant à eux ont parcouru 239 316 km soit en moyenne 12 km par tonne collectée et 83.32 kg par km réalisé.

Ainsi les camions de collecte du Grand Annecy font 14 fois le tour de la Terre chaque année.

En 2023, la Direction de la Valorisation des déchets a collecté 69 765 tonnes en porte à porte et traité 29 531 tonnes en déchèterie dont 9 766 tonnes de végétaux.

La production de déchets par habitant est en baisse de -18% par rapport à 2010, année de référence du 1er Programme local de prévention.

L'année 2023 a été consacrée à la mise en œuvre de la simplification du geste de tri et de l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires sur le secteur urbain dense d'Annecy (Courier, Passerelles, République) et du vieux bourg d'Alby-sur-Chéran.

Ce fut aussi l'année de l'ajustement des fréquences de collecte des déchets incinérés sur les secteurs pavillonnaires collectés en porte à porte et le déploiement du compostage individuel ou partagé en lien avec la gratuité des contenants.

La fin d'année 2023 aura été marquée par l'incendie du nouveau centre de tri mis en service en février 2023. Toutefois les solutions transitoires mises en œuvre en début d'année ont pu être réactivées et toutes les tonnes de déchets recyclables (emballages et papier) ont été valorisées.

V.2.4 PERSPECTIVES 2024

L'analyse de l'expérimentation de collecte des déchets alimentaires dans les 39 bornes d'apport volontaire déterminera les modalités de déploiement de cette collecte avec pour objectif 2100 tonnes collectées.

Le déploiement du compostage sera aussi un axe de travail pour atteindre à moyen terme 7 400 tonnes valorisées in situ.

Une nouvelle expérimentation sera menée sur les communes de Montagny-les-Lanches, Chavanod, Quintal sous forme d'une collecte dite incitative. Pour faciliter le geste de tri des habitants en zone pavillonnaire, les bacs gris collectés une fois tous les 15 jours seront remplacés par des bacs de tri collectés en porte à porte. Les habitants devront alors emmener leurs déchets incinérables, non compostables, non recyclables sur les points d'apport volontaire dédiés.

Si les objectifs en terme de qualité et quantité des déchets recyclables et déchets incinérés sont atteints, ces modalités pourront être reproduites sur d'autres communes : Argonay, Saint-Jorioz...

Une journée portes ouvertes sera organisée au sein de la direction de la valorisation des déchets à l'attention des habitants, familles du territoire afin de répondre à leurs questions et valoriser les différents métiers de la valorisation des déchets.



Parallèlement, les campagnes de broyage des végétaux à domicile sont toujours déployées.

Au niveau des déchèteries, les études pour requalifier le site d'Epagny seront finalisées pour le dossier de demande d'autorisation environnementale et les consultations pour la maîtrise d'œuvre sur les Ollières et Alby-sur-Chéran seront lancées.

La nouvelle filière REP Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment sera déployée sur l'ensemble des déchèteries du Grand Annecy, modifiant en profondeur l'organisation et le tri sur les sites.

Enfin, le taux de TEOM sera réduit de 3.5% et harmonisé pour tous les habitants.

RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR LE GRAND ANNECY EN 2023

GISEMENT GRAND ANNECY		2023	kg/an/hab 2023	Evolution 2023/2010 en kg/an/hab (population insee)
ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES	OM (hors refus et hors communes)	45 444	211	-28 %
	Verre	9 109	42	9 %
	Multimatériaux	8 425	39	-17 %
	TOTAL OMA	62 978	293	-23 %
AUTRES DÉCHETS COLLECTÉS OU ÉVITÉS	Collecte biodéchets pro (centre ville et zones urbaines)	665	3	0 %
	collecte biodéchets en borne	32	0	0 %
	Compostage à domicile et partagé	2 864	13	0 %
	Cartons	2 592	12	277 %
	Cncombrants	4	0	-99 %
	Textiles	630	3	1287 %
	TOTAL	6 787	32	455 %
DÉCHÈTERIE	Incinérables	2 266	11	-58 %
	Non incinérables	1 668	8	-55 %
	Végétaux	9 766	45	-31 %
	Gravats	2 787	13	-50 %
	Plâtre	319	1	-
	Bois/ bois traité	2 980	14	-49 %
	Carton	1 669	8	-11 %
	Ferraille	1 189	6	-53 %
	Mobilier	4 679	22	3739 %
	Pneumatiques	240	1	-
	Huile vidange	59	0	-
	Huile friture	24	0	-
	Piles	19	0	-
	DEEE	1 464	6,8	-
	DDS	227	1,1	-
	Batterie	37	0,2	-
	Filière asl (sport et loisirs)	123	0,6	-
	Filière abj	2	0,0	-
	Réemploi en déchèterie (Roule&co, Art recyclerie, journée du ré-emploi, Repair café)	15	0,1	-
	TOTAL Déchèteries	29 531	137	-26 %
TOTAL DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (HORS COMPOSTAGE)		96 443	448	-18 %
TOTAL DMA (avec estimation compostage)		99 307	461	-17 %

V.3 | Direction de l'Action environnementale

V.3.1 CLIMAT AIR ÉNERGIE

Missions

Le service Climat Air Energie a en charge la mise en œuvre et l'animation du Pacte pour le climat approuvé le 24 juin 2021.

Le Pacte pour le climat se décline en 70 actions suivant 4 axes :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et les citoyens autour du plan climat ;
- Maitriser nos consommations d'énergie ;
- Valoriser les ressources du territoire ;
- Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Moyens

Ce service est composé de 6 agents à temps plein : 1 chef de service, 1 chargée de mission qualité de l'air, 1 chargée de mission animation du plan climat, 1 chargée de mission énergie, 1 chargée de mission animation du contrat de chaleur renouvelable, 1 chargée d'étude climat air énergie

Bilan 2023

Animation du Pacte pour le Climat

40 agents de la collectivité pilotent et mettent en œuvre les actions du Pacte pour le climat. Grâce à leur contribution et à la mobilisation des élus lors d'un audit externe, le Grand Anancy a reçu en 2023 la **3^e étoile du Label Territoire engagé climat air énergie**. Cette labellisation témoigne que la collectivité met en œuvre plus de 50% des actions pour lutter localement contre le changement climatique. Ainsi sur les 70 actions du Pacte pour le climat, environ 80% sont en cours ou réalisées. En complément, **4 petits déjeuners du climat** ont mobilisé chacun une cinquantaine d'agents en moyenne, pour s'acculturer et monter en compétences sur les mobilités cyclables, la rénovation thermique des logements, la mobilisation des citoyens et des entreprises, et le rôle de la biodiversité dans la lutte contre le changement climatique.

Le 23 octobre 2023, le Grand Anancy a organisé la première **Biennale du climat**, mobilisant 1500 habitants du Grand Anancy au cours d'une journée de conférences, d'ateliers et de sensibilisation organisée en cœur de ville autour du climat. A cette occasion, **87 acteurs du territoire sont devenus partenaires du Pacte pour le climat**. Ces communes, acteurs institutionnels, entreprises, associations et représentants du monde économique, s'engagent ainsi à s'inscrire dans la trajectoire du Pacte pour le climat, et mettent en avant deux actions réalisées et deux actions programmées dans les deux

années à venir qui contribuent à la lutte contre le changement climatique. Le Grand Anancy mobilise et accompagne ces partenaires au travers d'ateliers, de communications et de rencontres pour renforcer la dynamique territoriale.

Plan de Sobriété énergétique (Action 9 du pacte pour le climat)

Dans la continuité du 1er plan de sobriété énergétique adopté en 2022, le Grand Anancy a poursuivi les efforts en mobilisant 10 services ou directions et réuni 10 groupes de travail. Cela a permis d'atteindre l'objectif volontaire fixé pour l'électricité : -15% sur la saison hivernale 2022-2023 par rapport à l'année de référence 2021-2022. Sur le gaz, il reste des gisements à mobiliser avec une baisse constatée de -4,5%

Zones d'accélération des énergies renouvelable (Action 49 du Pacte pour le climat)

L'État a demandé aux communes françaises de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. En cohérence avec le Schéma Directeur des Energies, le Grand Anancy a aidé les communes à définir ces zones d'accélération pour le solaire, la méthanisation et les réseaux de chaleur. Elles ont été approuvées par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Méthanisation (Action 51 du Pacte pour le climat)

Afin de développer la méthanisation sur le territoire du Grand Anancy, des visites des méthaniseurs existants sur le territoire ont été réalisées. Un club méthanisation regroupant tous les acteurs de la filière a été mis en place et animé. Son objectif est de réfléchir à la meilleure façon de développer la méthanisation sur notre territoire.

Solaire (Action 50 du Pacte pour le climat)

Le dispositif d'aide au désamiantage des toitures recevant des panneaux solaires a aidé 4 projets pour l'installation de 260kWc.

Les projets de Boucl'énergie permettront de développer 1,6MWc sur la zone d'activité d'Argonay/Pringy et 2,7MWc sur Anancy.

6 études de faisabilités ont été réalisées par le Syane sur le patrimoine des communes d'Argonay, Fillière, Groisy, Naves-Parmelan, Saint Jorioz et Villaz.

Pour accompagner les copropriétés, un dispositif a été mis en place avec la Solaire du Lac. L'objectif est que les copropriétés mettent à disposition leur toiture pour installer des panneaux solaires.

Contrat Chaleur Renouvelable (Action 7, 41, 49 et 52 du Pacte pour le climat)

Le Contrat Chaleur Renouvelable permet d'aider les études et l'investissement pour la mise en œuvre de réseaux de chaleur, de chaufferies bois, de pompes à chaleur géothermique ou de panneaux solaires thermiques. Une enveloppe de 3,5M€ a été affectée à ce dispositif par l'ADEME. Cela devrait aider à produire 7GWh d'énergie renouvelable sur notre territoire en 3 ans. L'animation de ce dispositif a débuté en 2022. En 2023, 16 projets ont été aidés en étude et 7 en investissement. Les 7 opérations qui sont passées en travaux représentent 1,92 MWh de production d'énergie renouvelable sur notre territoire.

Eclairage extérieur (Action 39 du Pacte pour le Climat)

Pour la première fois, le Grand Anancy a participé à l'évènement « La nuit est belle ! ». 15 communes du territoire n'ont pas allumé leur éclairage public dans la nuit du 22 au 23 septembre. Cet évènement de sensibilisation aux économies d'énergie et à la préservation de la biodiversité n'a pas eu le succès escompté notamment à cause de la météo. Dans cette dynamique, le Grand Anancy a lancé un nouveau dispositif pour aider les copropriétés à diminuer les consommations d'énergie de leurs éclairages extérieurs.

Aide à la rénovation énergétique des associations (Action 40 du Pacte pour le Climat)

Un dispositif d'aide spécifique pour les associations propriétaires de leur bâtiment a été mis en place.

3 associations du territoire ont été aidées dans ce cadre.

Accompagnement des communes (Action 7 du Pacte pour le climat)

Le Syane propose un dispositif d'accompagnement des communes pour diminuer leurs consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables. Cela se traduit notamment par la mise à disposition d'un conseiller énergie pour chaque commune qui adhère au service du Syane. L'objectif du partenariat entre le Syane et le Grand Anancy est que d'ici fin 2024, 27 communes du Grand Anancy utilise le service de conseil en énergie du Syane.

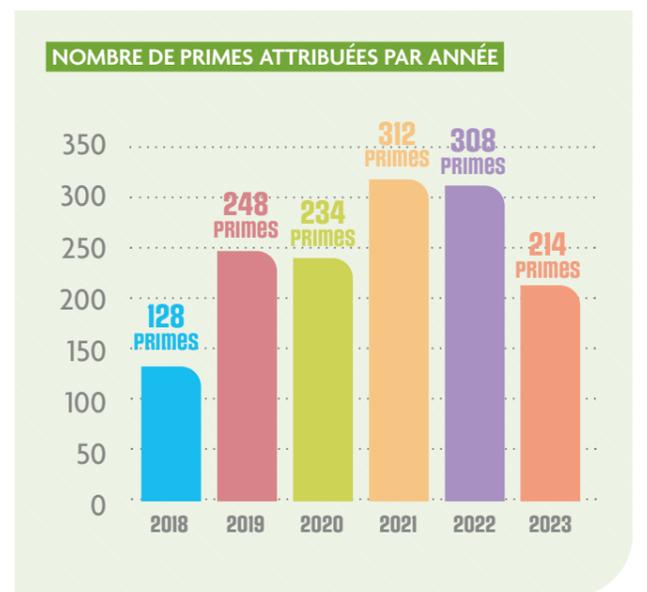
En 2023, 22 communes du Grand Anancy ont un conseil en énergie (seulement 3 en 2020).

Le Fonds Air Bois (Action 37 du pacte pour le climat)

Initié en 2018 sur le territoire du Grand Anancy avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Départemental de Haute-Savoie, le dispositif a poursuivi son déploiement :

- 1444 primes attribuées depuis le début du Fonds air bois ;
- 2 327 139 € de subventions versées ;
- 37 tonnes d'émissions de particules évitées par an.

Le fonds air bois est prolongé jusqu'à fin 2024. Son animation passe par des réunions de présentation biodiversité auprès des professionnels (installateurs, ramoneurs...), de la publicité et du porte à porte.



La zone à faibles émissions (Action 35 du Pacte pour le climat)

En 2023, plusieurs scénarios ont été testés dans le cadre de l'étude technique (modélisation trafic et impact sur les émissions de polluants), avec différents choix de périmètres géographiques, de véhicules ciblés et de niveaux de restriction. Un scénario a été retenu pour être proposé dans le cadre de la concertation volontaire qui a démarré en octobre 2023.

Dans un premier temps, la concertation a été menée auprès des acteurs économiques du territoire, des élus du territoire et des territoires voisins et des acteurs associatifs. L'espace citoyens a également été saisi pour travailler sur la notion d'équité sociale au travers du projet de ZFE-m et a rendu son rapport fin 2023. Puis une concertation a été lancée auprès du grand public entre le 14 décembre 2023 et le 16 février 2024, sous la forme de rencontres et d'un questionnaire en ligne sur la plateforme « Je participe » du Grand Anancy. Une large campagne de communication a accompagné la phase de concertation pour assurer une mobilisation la plus large possible.

Chantier air climat (Action 20 du Pacte pour le climat)

La charte « chantiers air climat » sur l'Agglomération du Grand Anancy a été adoptée le 24 mars 2022 par le conseil communautaire. 30 maitres d'ouvrages publics ou privés sont maintenant signataires de cette charte.

Perspective 2024

Les perspectives pour le service Climat Air Energie sont les suivantes :

- Poursuivre les démarches en cours pour la diminution des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables ;
- Passer dans une phase opérationnelle pour développer la méthanisation ;
- Mettre en place de nouvelles démarches pour sortir du fioul et avoir des zones d'activité exemplaires ;
- Continuer à animer le Fonds Air Bois et l'expérimentation Sillon'air pour l'amélioration du suivi de la qualité de l'air sur notre territoire ;

- Mettre en œuvre la Zone à Faibles Emissions pour le 1^{er} janvier 2025 ;
- Elaborer un schéma directeur de la séquestration carbone ;
- Participer à l'élaboration du PLUiHMB et aider à définir un référentiel pour les opérations d'aménagement ;

- Poursuivre l'animation du Pacte pour le climat et mettre en place des outils pour améliorer la cohérence de nos décisions à l'échelle du Grand Annecy ;
- Réaliser le bilan à mi-parcours du Pacte pour le climat.

V.3.2 SERVICE BIODIVERSITÉ, ESPACES NATURELS, FORÊTS, GRAND CYCLE DE L'EAU

Missions

Le service biodiversité, espaces naturels, forêt et grand cycle de l'eau a été créé en 2021.

Son objectif est d'œuvrer à la connaissance et à la préservation des espaces naturels du territoire.

Il accompagne les élus en éclairant les décisions en matière de planification territoriale pour la préservation de la biodiversité (notamment le PLUi en cours d'élaboration). Le service met en œuvre des actions prévues aux politiques et outils contractuels approuvés par la collectivité (PACTE pour le climat, projet de territoire, contrat de bassin Fier et Lac d'Annecy, contrat de territoire espaces naturels sensibles – CTENS...).

Les missions exercées par le service imposent une grande transversalité avec les autres directions et de nombreux partenaires.

Moyens

En 2023, le service comptait 3 chargés de mission pérennes sous la responsabilité de la cheffe de service et accueillait un alternant.

Bilan 2023

Les réalisations 2023... pour les espaces naturels :

- La production du programme d'actions du plan de gestion du massif du Mont-Veyrier a été réalisée, au regard des différents enjeux du massif et de la stratégie validée par le Comité de pilotage ad'hoc ;
- L'élaboration du plan de gestion des gorges du Chéran a démarré au printemps, avec l'appui du bureau d'études Acer campestre, assisté de Guillaume Richelot. L'année a été consacrée à la réalisation du diagnostic du site et à l'élaboration de la stratégie à long terme. 4 ateliers de concertation avec les acteurs locaux ont été organisés, afin d'identifier la liste des actions à mener ;
- Le travail de suivi des déplacements de la faune sauvage à proximité des écoponts l'A41, lancé en 2022, a confirmé la diversité de la grande et moyenne faune présente dans ces secteurs. Il a précisé les corridors écologiques identifiés dans le diagnostic de la trame verte et bleue du territoire et permettra alors leur prise en compte dans le futur PLUi-HMB. Cette étude a aussi mis en lumière la nécessité de mettre en lien et poursuivre ces observations avec celles à venir sur le fonctionnement des écoponts. Une seconde campagne de suivis photographiques a été lancée à proximité d'ouvrages de franchissements de l'A41, en vue de l'amélioration de leur fonctionnalité écologique : 10 pièges photo ont été installés.

- Une candidature à l'appel à projets « Marathon de la Biodiversité » a été déposée avec succès auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'objectif d'ici 2027 est de créer/restaurer 17 km de haies et 17 mares. Le dispositif technique et financier a été finalisé en fin d'année, pour un lancement au printemps 2023 ;
- Un travail exploratoire des propriétés non-bâties du Grand Annecy a été conduit afin d'identifier les parcelles à enjeu biodiversité.

Les réalisations 2023... pour la forêt et la filière bois :

Afin de définir une politique d'accompagnement de la gestion durable des forêts et de soutien à la filière bois sur le territoire, les Rencontres de la Forêt, du Bois et de l'Arbre (RFBA) ont été initiées. Une réunion de diagnostic commun a eu lieu fin juin 2023 et a permis pendant l'été de sélectionner divers enjeux. En octobre, le 1^{er} COPIL des RFBA a validé les sujets sur lesquels divers groupes de travail vont se réunir pour travailler aux enjeux.

Au niveau des plantations, les divers dispositifs ont permis de planter près de 11 000 arbres : 250 dans les communes, 7 370 en forêt publique et 3 285 en forêt privée.

Les réalisations 2023... pour les milieux aquatiques :

Une étude spécifique pour la protection des zones humides a été conduite, pour utilisation dans le PLUi. Elle propose une méthode de délimitation d'espaces autour des zones humides pour garantir leur bon fonctionnement.

Les études préalables aux travaux d'aménagements des seuils du Laudon se sont poursuivies.

Les réalisations 2023... pour la sensibilisation à l'environnement :

La phase de conception de l'Observatoire Intercommunal de la Biodiversité, menée avec le CEREMA s'est achevée fin 2023. Cet outil permettra d'identifier et de comprendre les différents enjeux liés à la biodiversité, d'apporter une aide à la décision pour les élus, sur la base d'un site internet recueillant des données d'observations Faune & Flore, des analyses propres au territoire, et faisant office de centre de ressources partenarial et documentaire. Il sera animé par le Grand Annecy. Dans le cadre d'une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire, les fonctionnalités que devra présenter l'outil ont ainsi été définies pour répondre aux besoins de divers types d'utilisateurs. Les moyens techniques, financiers et humains à y consacrer ont été précisés. Divers indicateurs de suivi de la biodiversité du territoire ont aussi été sélectionnés pour être construits dès le lancement de l'Observatoire.

Pour donner suite aux demandes de participation citoyenne exprimée lors des assises de l'eau en 2020, et en tant que lauréat d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau, le service a mené 5 chantiers dans le cadre d'un Lab'Eau:

- Un 1^{er} chantier a consisté à imaginer et à expérimenter des « ambassadeurs de l'eau », conçus en tant que dispositifs de médiation/pédagogie, destinés à favoriser un changement culturel dans notre rapport à l'eau, pour aboutir à des changements de comportement et à une meilleure préservation de la ressource ;
- Le 2^e chantier a consisté en un « Défi Déclit Eau et Energie », qui a permis d'accompagner durant 4 mois 81 foyers du territoire (suivi des consommations domestiques, newsletters d'information/idées d'actions, rencontres d'équipes, organisation de visites de sites/conférences/expositions). Au total, les participants ont réalisé sans investissement 13% d'économies d'énergie et 17% d'économies d'eau par rapport à la période de référence de l'année antérieure ;
- Le 3^e chantier a consisté en l'organisation de groupes de travail réunissant élus, citoyens, et techniciens en vue de définir le positionnement du Grand Annecy en matière de développement d'une politique d'aide à la récupération-réutilisation des eaux de pluie ;
- Le 4^e chantier, « Ville Perméable », visait à comprendre les moteurs de l'action, les freins/blocages/résistances chez les pétitionnaires devant appliquer le Zonage d'Eau Pluviale, pour enrichir le plan d'accompagnement des pétitionnaires par le service Eaux Pluviales Urbaines du Grand Annecy. Il s'agissait aussi d'améliorer la qualité des projets en favorisant des

changements de pratique chez les professionnels (architectes, constructeurs, bureaux d'études...). Pour cela des interviews ont été menées, et un accompagnement technique a été proposé à 5 porteurs de projet au stade du dépôt de permis d'urbanisme ;

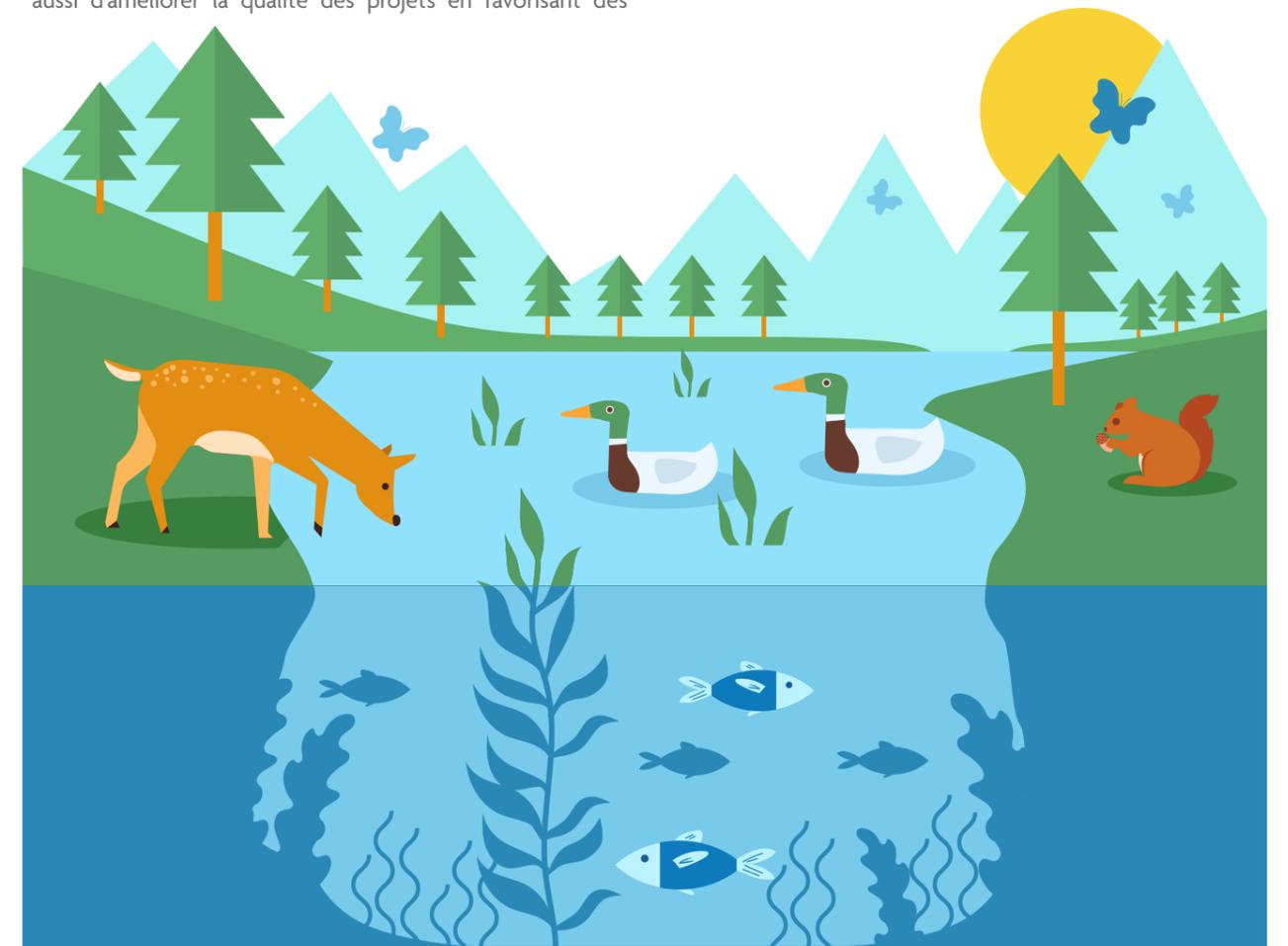
- Enfin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars, des chantiers de nettoyage de cours d'eau ont eu lieu sur 4 communes volontaires (1440 kg de déchets collectés et 64 personnes mobilisées).

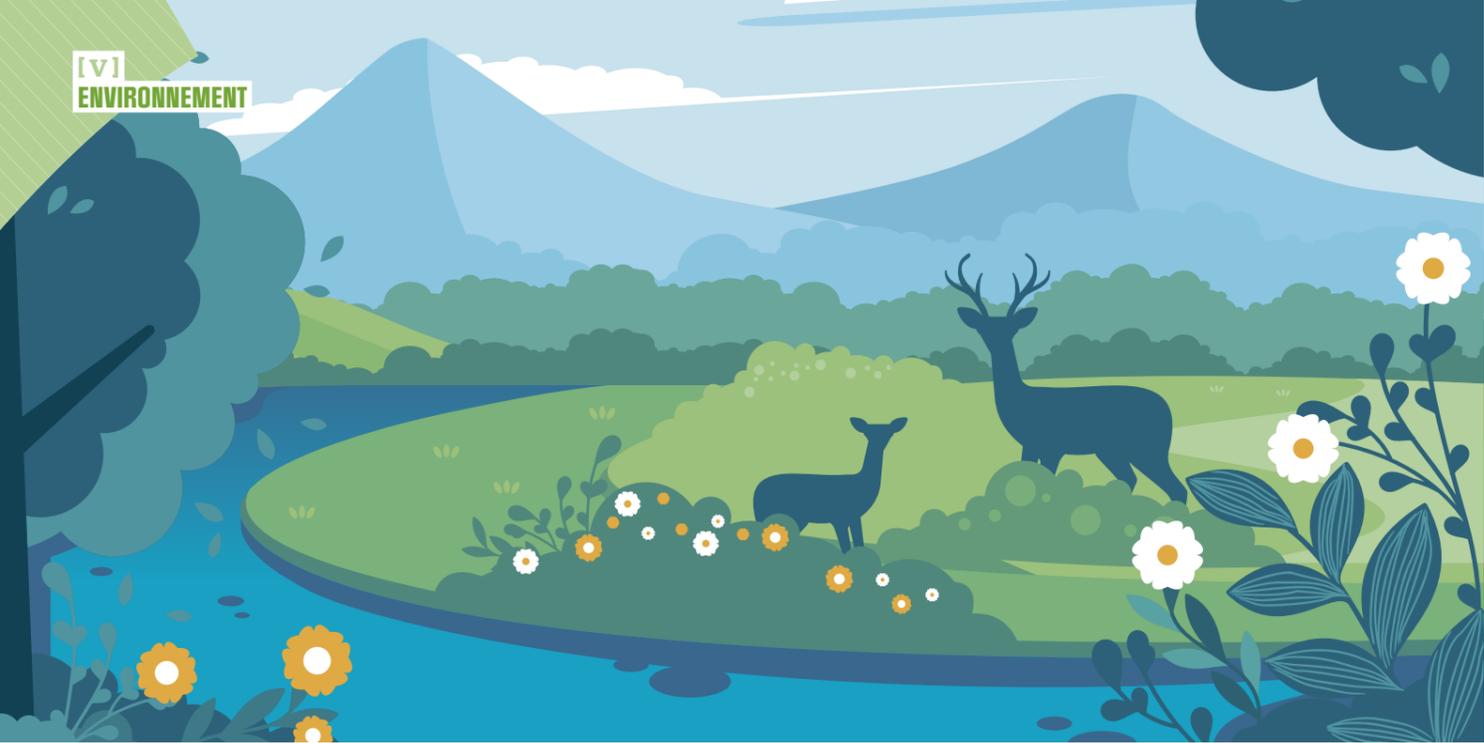
Le service, aux côtés d'autres services de l'agglomération, a participé à la conception d'un éco-agenda distribué à quelques 11000 élèves d'écoles primaires du territoire. La thématique concernant la préservation de l'eau et la connaissance des habitats et des espèces du territoire a ainsi été développée.

Perspectives 2024

Coté espaces naturels :

- Les plans de gestion de massif du Mont Veyrier et des gorges du Chéran devraient être validés respectivement en milieu et fin d'année. Ils incluront tous deux un plan d'actions à dérouler sur 6 ans et la demande de classement de ces sites en Espaces Naturels Sensibles par le Département de la Haute-Savoie. Les 1^{ères} actions pourraient être lancées ;
- Le travail sur la restauration des corridors écologiques va se poursuivre, d'une part en exploitant les résultats de suivis photographiques et en élaborant une stratégie à l'échelle du territoire ;





- Le Marathon de la Biodiversité rentrera dans sa phase concrète avec le recueil des 1ers dossiers de création/restauration des haies ou des mares ;
- Dans le cadre d'une mise en valeur environnementale de la zone d'activité parc d'Altais, via la plantation de verger et de haie bocagère, la collectivité devrait aussi initier une expérimentation d'éco-pâturage avec l'installation de 4 moutons d'Ouessant sur une parcelle de prairie ;
- Le service travaillera à la rédaction d'un guide des droits et obligations en espace naturel pour accompagner les communes.

Côté forêt et filière bois :

Les divers groupes de travail des RFBA seront lancés, en particulier ceux qui vont réfléchir à la vulnérabilité des massifs forestiers au risque incendie et au changement climatique.

Les programmes de plantation se poursuivront.

Côté milieux aquatiques :

L'autorisation administrative sera délivrée pour réaliser le projet d'aménagement des seuils du Laudon. Des conventions avec les riverains seront proposées pour autoriser les travaux sur leurs propriétés.

Et pour la sensibilisation à l'environnement :

L'Observatoire Intercommunal de la Biodiversité (OIB) sera mis en œuvre entre 2024 et 2025 : mise en place de partenariats avec les acteurs locaux de la biodiversité pour construire l'OIB

et le faire vivre dans la durée, conception et mise en ligne d'un site internet dédié, conception d'indicateurs de suivi de la biodiversité du territoire, mise en place de formations/animations.

L'ensemble des chantiers du Lab'Eau seront finalisés. Les leçons tirées de cette expérimentation permettront de prioriser les actions les plus pertinentes à développer par les pouvoirs publics. Le nouveau projet sera présenté aux élus du Grand Anancy et aux partenaires intervenants dans le domaine de l'eau, afin qu'un dispositif pérenne soit mis en place pour favoriser certains changements de comportements, poursuivre la participation citoyenne et contribuer à une meilleure préservation de la ressource.

Le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) prévoit dans ses actions la mise en place d'un Schéma Directeur de Sensibilisation à la Nature. Par ce travail, il s'agira de définir une stratégie de sensibilisation et un programme d'action sur 5 ans, pour rapprocher les habitants de la nature, coordonner et développer l'offre de sensibilisation à l'échelle du CTENS. L'enjeu est de contribuer au développement d'un équilibre entre fréquentation, conciliation des divers usages et préservation des sites de nature. En 2024, un marché public sera passé en vue d'accompagner le travail de conception du Schéma Directeur de Sensibilisation à la Nature du Grand Anancy, qui sera réalisé entre 2024 et 2025.

potable, l'assainissement des eaux usées, la prévention des inondations et la préservation des milieux aquatiques.

Le service EPU assure :

- L'exploitation et l'entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales urbaines ;

- Le renouvellement, le renforcement, l'extension de ce patrimoine ;
- L'instruction du volet « eaux pluviales » des demandes d'urbanisme et des demandes de raccordement ;
- La promotion de la gestion durable des eaux pluviales et l'accompagnement à la désimperméabilisation.

Moyens

Le service de gestion des eaux pluviales urbaines s'est étoffé progressivement et s'appuie en 2023 sur **une équipe de 13 agents** : agents d'exploitation, assistantes administratives, technicien-nes et ingénieur-es en charge de l'exploitation, des travaux, de l'instruction et de l'accompagnement à la gestion durable des eaux pluviales.

Le secteur Exploitation est doté d'un **camion hydrocureur de 26 tonnes** pour les opérations de curage et d'aspiration en régie. Il permet d'assurer des campagnes d'entretien ainsi que des interventions d'urgence.

A noter que l'ensemble des travaux sont externalisés à des entreprises spécialisées en travaux publics.



Bilan 2023

En 2023, l'entretien des réseaux et ouvrages a nécessité 321 interventions de l'équipe en charge de l'exploitation. Des campagnes d'entretien ont été réalisées dans 19 communes. En complément, 62 interventions ont été confiées à notre prestataire ORTEC Environnement.

25 opérations de travaux de réparation, de renforcement et d'extension des réseaux et ouvrages ont été réalisées. La priorité demeure pour le service de limiter dans la mesure du possible le « tout tuyau » en redonnant à l'eau pluviale sa place en surface.

L'eau qui transite dans les réseaux du Grand Anancy devient de sa responsabilité. Il est donc primordial que le service connaisse et maîtrise, outre le volume, la qualité des rejets. En cas de pollution dans les réseaux d'eaux pluviales urbaines, le Grand Anancy mobilise des moyens pour la confiner et la traiter et en identifier l'origine. En 2023, le secteur Exploitation est intervenu à 18 reprises, en partenariat avec les pompiers et les communes. La plupart de ces pollutions accidentelles ou illicites contient des hydrocarbures (fuel domestique, gasoil...), de la laitance de béton, des solvants ou détergents.

Pour sensibiliser les citoyen-nes de l'agglomération à la protection du milieu naturel, et en particulier aux nuisances occasionnées par le dépôt de déchets dans les grilles d'eaux pluviales, le Grand Anancy a lancé en 2022, en partenariat avec les communes, l'opération « Ici commence ». Des macarons

ont continué à être posés sur le territoire, à côté des grilles et avaloirs. Ils préviennent et rappellent que les grilles ne sont ni des poubelles, ni des égouts ... et que « ici commence le lac d'Anancy, le Fier, le Chéran ou la Fillière » !



La collecte et le transport en souterrain des eaux pluviales est un véritable enjeu : l'entretien, la surveillance et la réparation des réseaux peuvent s'avérer complexes ; la détection immédiate des pollutions est souvent impossible avant qu'elles n'atteignent le milieu naturel ; et l'eau pluviale est évacuée comme un déchet alors qu'elle représente une ressource précieuse.

De nouvelles règles de gestion des eaux pluviales adaptées à chaque secteur du territoire (d'où le nom de « zonage ») sont entrées en vigueur en 2021 :



L'objectif : **gérer de façon intégrée et vertueuse l'eau de pluie, là où elle tombe !** Et un défi : parvenir ensemble à rendre la ville perméable. Ces règles s'appliquent donc à tous, privés et publics, et à toute nouvelle surface construite ou aménagée : de la construction ou de l'agrandissement d'une maison individuelle au programme immobilier, en passant par la création d'une piste cyclable ou l'aménagement d'un quartier.

Dans ce cadre, le secteur **Instruction** est chargé de contrôler la bonne application de ces règles dans les projets de construction. En 2023, **1263 avis ont été rendus dans le cadre des demandes d'urbanisme.**

En parallèle, le service EPU a engagé la mise en œuvre du **plan d'accompagnement de tous les acteurs de la construction et de l'aménagement** (promoteurs, aménageurs, architectes, bureaux d'étude, particuliers...) afin de renforcer la gestion des eaux pluviales dans chacun des projets.

Le Grand Anancy a également mis en place un **dispositif d'aide financière à la désimperméabilisation des sols**. En 2023, une subvention de 20 000 € a été attribuée à la Ville d'Anancy dans le cadre de désimperméabilisation de la cour d'école de Novel.

Perspective 2024

- **Maintenir le niveau de service** tel qu'il est actuellement assuré, sur ses missions essentielles que sont la gestion de son patrimoine (entretien, exploitation, travaux) et l'instruction et le contrôle des projets de construction et d'aménagement ;
- **Poursuivre la campagne de pose des macarons** « Ici commence le Lac, le Fier, la Fillière, le Chéran » à proximité des grilles d'eaux pluviales, en collaboration avec les communes volontaires ;
- **Poursuivre la mise en œuvre du plan d'accompagnement des acteurs vers une gestion durable des eaux pluviales ;**
- **Engager le territoire dans une stratégie de désimperméabilisation des sols et de gestion à la parcelle des eaux pluviales.**

[VII] MOBILITÉ

La direction de la Mobilité définit les grandes orientations en matière de transports collectifs, d'infrastructures et de développement de nouvelles formes de mobilité.



VI.1 | Le Transport Collectif en Site Propre intégral (TCSPi)

Missions

Engager la réalisation du transport collectif en site propre intégral de l'agglomération.

Bilan 2023

études préliminaires du TCSPi lancées fin 2022 bien avancées.

Perspective 2024

Finalisation des études préliminaires.
Lancement du ou des marchés pour la suite des études.
Organisation d'une phase de concertation préalable.

VI.2 | Le transport urbain et interurbain de voyageurs SIBRA

Missions

Développer l'offre de service du réseau de transport en commun pour proposer une alternative à l'usage de la voiture sur le territoire.

Réaliser la transition de la motorisation du parc roulant.

Moyens

SPL SIBRA.

Bilan 2023

En attente du bilan d'activité SIBRA pour les chiffres de fréquentation du réseau.

Lancement des études pour l'électrification du dépôt de bus SIBRA.

Une commande de 16 autobus standards a été passée dans le cadre du renouvellement du parc roulant.

Perspective 2024

Restructuration du réseau de bus le 29 avril 2024.
Déploiement d'un nouveau service de transport à la demande mixé TPMR au 29 avril 2024.
Refonte de la grille tarifaire du réseau de bus SIBRA.



VI.3 | Les transports scolaires

Missions

Le Grand Annecy a la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires sur son ressort territorial.

Sur la partie non urbaine de ce territoire (communes autres qu'Annecy, Argonay, Chavanod, Epagny Metz-Tessy, Montagny-Lanches, Poisy et Quintal), le Grand Annecy gère en direct environ 200 services, exploités par 8 transporteurs.

Certains élèves du Grand Annecy peuvent être transportés dans le cadre de contrats gérés par d'autres Autorités Organisatrices, principalement la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Sur la partie urbaine du territoire, une quarantaine de services sont exploités par son opérateur, la SIBRA.

Bilan 2023

4 615 élèves ont été inscrits par le Grand Annecy pour l'année 2023-2024 (+ 2,9 %), dont près de 50 % sur le secteur du pays de Fillière. Les inscriptions ont été effectuées presque intégralement en ligne (96 %).

La numérotation des services gérés en direct a été simplifiée à la rentrée 2023 : les six chiffres (les trois premiers désignant le secteur) ont été ramenés à trois (le premier désignant le secteur), comme les services scolaires SIBRA.

Pour la première année depuis 2017, date de prise en main de la compétence transports scolaires, aucune modification n'a été apportée au règlement des transports scolaires, portant sur la partie non urbaine du territoire.

Perspective 2024

Une modification des tarifs, pour plus d'équité (harmonisation sur l'ensemble du territoire, création d'un tarif social), est à l'étude pour 2024.

VI.4 | Les animations mobilités

Bilan 2023

Le défi des écoliers s'est déroulé le 25 mai 2023, avec une participation d'environ 7500 élèves et 41 écoles. Le report modal constaté a été de 85% d'élèves qui sont venus à l'école autrement qu'en voiture. 13 écoles lauréates ont été récompensées.

Le Grand Annecy poursuit l'accompagnement des entreprises avec la signature de 15 PDME supplémentaires en 2023.

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, deux animations ont été réalisées au Grand Epagny avec l'association des commerçants et sur la place François de Menthon.

Durant l'été, en complément des actions mobil'été, 3 animations ont été réalisées en juin, juillet et août.

Perspective 2024

Poursuite des actions d'accompagnement des entreprises et des écoles.

VI.5 | Le transport ferroviaire

Poursuite du travail auprès des acteurs pour le « Rer Métropolitain », la réouverture de la gare de Saint Martin Bellevue.

VI.6 | La politique cyclable / les infrastructures 2024

Missions

Mise en œuvre des infrastructures du Schéma Directeur Cyclable.

L'étude des axes cyclables structurants.

Pôles d'échanges multimodaux.

Entretien des voiries.

Entretien des ouvrages d'art.

Bilan 2023

Mise en œuvre des infrastructures du Schéma Directeur Cyclable

Plus de 30 projets sont étudiés par les équipes du Grand Annecy.

Un linéaire cyclable d'environ 8000 mètres d'aménagements a été réalisé, par exemple :

- Voie verte le long de la RD16 à Chavanod;
- Voie verte sur le secteur Creusettes-Toriolets;
- Voie verte sur le secteur de Gillon sur la commune d'Epagny Metz-Tessy;
- Piste cyclable bidirectionnel sur la RD908b à Epagny Metz-Tessy sur le secteur Grands Champs-Grenette.

Réalisation d'un schéma directeur du jalonnement cyclable sur l'ensemble du territoire du Grand Annecy.

L'étude des axes cyclables structurants

Les études d'avant-projets de voies vertes le long des axes structurants (routes départementales) engagées en 2021 ont été finalisés en 2023.

Ces 3 axes sont :

- Itinéraire 1 : RD 1203 : section entre la fin de la voie verte au carrefour « Dassault » et le futur giratoire de Groisy – Le Plot (8 km) ;
- Itinéraire 2 : RD 1201 « Nord » : section entre l'extrémité de la piste cyclable existante au niveau du carrefour RD 1201 / RD 1203 à Pringy et la zone d'activité d'Allonzier-la-Caille (8 km) ;
- Itinéraire 3 : RD 1201 « Sud » : section entre le carrefour giratoire dit de « La Mouette » à Seynod et la limite de l'agglomération à Saint-Félix (22 km) ;
- Les études de l'itinéraire 2 et de l'itinéraire 3 entre Seynod et Alby sur Chéran ont été transmises au Conseil Départemental de la Haute-Savoie qui prend la maîtrise d'ouvrage pour la finalisation des études et la réalisation des travaux.

Pôles d'échanges multimodaux

Avancement des études de faisabilité pour la réalisation des quatre premiers PEM du territoire :

- Parc des Glaisins;
- Pré Billy;
- Sevrier;
- Seynod Sud - Pilleuse.

Entretien des voiries :

Travaux de réparation et remplacement de six portiques, potences et hauts mats des voies départementales sous convention d'exploitation.

Travaux de réparation des éclairages de la voie Est du CHANGE.

Travaux de réparation des éclairages de la piste cyclable longeant le Fier à Argonay.

Entretien des ouvrages d'art :

Les viaducs du Rhône :

- Un maître d'œuvre a été sélectionné pour étudier et programmer les travaux de réparation des trois ouvrages. Avant-projet finalisé en 2023;
- La première phase des travaux de réparation a été réalisée en août 2023.

Viaduc des Illettes :

- Le Cerema a été mandaté comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des diagnostics et inspections de l'ouvrage;
- Réalisation de diagnostic pollution amiante/plomb.

Pont de la Barrade :

- Le Cerema a été mandaté comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des diagnostics et inspections de l'ouvrage;
- Réalisation de diagnostic pollution amiante/plomb.

Perspective 2024

Mise en œuvre des infrastructures du Schéma Directeur Cyclable avec le démarrage de nouveaux projets en étude et la réalisation de nouveaux aménagements cyclables

Pôles d'échanges multimodaux

Consultation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude de quatre PEM supplémentaires

Concours d'architecte pour la réalisation du PEM des Glaisins

Démarrage des études de faisabilité pour la réalisation de trois PEM en interface avec le futur tracé du Réseau Haute Mobilité :

- Cap Périaz;
- Duingt;
- Gare de Pringy.

Exploitation des ouvrages d'art :

Les viaducs du Rhône : finalisation des études et consultation des entreprises de travaux.

Viaduc des Illettes : finalisation des diagnostics et réalisation des inspections de l'ouvrage.

Pont de la Barrade : finalisation des diagnostics et réalisation des inspections de l'ouvrage.

VI.7 | La politique cyclable / les services vélos et infrastructures 2024

Missions

Mise en œuvre des services vélos du Schéma Directeur Cyclable

Entretien, maintenance du parc vélos

Exploitation vélonecy box, vélonecy 60 minutes.

Bilan 2023

Vélonecy / Vélonecy +

Atteinte des objectifs de baisse de liste d'attente suite aux changements de conditions générales de ventes du service. Aucun nouvel investissement sur le parc de vélos en 2023.

Vélonecy + : Création et expérimentation sur 3 mois d'un service itinérant d'entretien vélo dédié aux abonnés. Un nouveau service de proximité sous la forme d'un camion itinérant qui dessert communes et parcs d'activités de l'agglo.

Vélonecy Box

Création de la marque Vélonecy Box, d'un site internet et d'une application dédiée au service de parkings vélos sécurisés du Grand Annecy. Possibilité d'accéder aux parkings via carte Oûra et via application.

Ouverture d'un nouveau parking Ville d'Annecy : Espace Vallon à Cran Gevrier (24 places vélos, 2 places cargos)

Vélonecy 60 min

Hausse du nombre de stations et de vélos disponibles : passage de 51 à 70 stations et de 330 VAE à 400.

Chiffres clés :

Locations totales : **238 089**

Compteurs

Pose d'un nouveau compteur vélo à Poisy Rd14

Aide à l'achat

Reconduction du programme d'aide financière pour l'acquisition vélo, avec une enveloppe de 500 000 euros sur 2023.

Bilan positif :

- 1949 bons émis dont 77 % des bons émis utilisés chez un vélociste partenaire ;
- 81 % des bons ont été utilisés pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ;
- 30 vélocistes partenaires du Grand Annecy sur ce dispositif.

Animations dans les établissements scolaires :

Lancement de la 1ère édition du défi des écoliers.

Parkings relais saisonnier

Reconduction des parkings relais saisonniers gratuits dans les communes des rives du Lac d'Annecy et sur la Ville d'Annecy également, intégration du parking Quintal.



[VII]

DIRECTION PROSPECTIVE ET DIALOGUE CITOYEN

La direction Prospective vise à mettre en œuvre les objectifs du territoire, en accord avec le développement des politiques contractuelles, les partenaires et les citoyens.



VII.1 | Missions

Le service Prospective et Dialogue citoyen a été créé le 1^{er} janvier 2017, puis est devenu une direction le 1^{er} janvier 2022.

Le projet de mandat 2020-2026 donnait initialement mission à cette direction de :

- Impulser la mise en œuvre du projet de territoire et entretenir la vision d'avenir;
- Développer le dialogue citoyen dans toutes les politiques publiques du Grand Anancy.

En 2022, les priorités ont évolué comme suit :

- Structurer le dialogue citoyen autour de la mise en œuvre du projet de territoire;
- Structurer un réseau d'accompagnement des jeunes efficace sur le territoire pour « renouer avec la jeunesse »;
- Proposer une offre de service « Prospective » aux élus, services et habitants du territoire pour garder le cap défini.

L'année 2023 a été marquée par la réflexion et la proposition de créer un laboratoire d'innovation publique du Grand Anancy.

VII.2 | Moyens

Moyens Humains

- 1 directrice (en arrêt de travail toute l'année 2023)
- 1 chargée de mission à 80 %;
- 1 chargée de mission « dialogue citoyen » au service du conseil de développement à temps complet;
- 1 apprentie chargée de mission pendant 8 mois;
- 1 apprentie secrétariat pendant 8 mois;
- 1 assistance – secrétariat assurée par 2 personnes (1,2 ETP).

Moyens financiers

Budget consommé en 2023 : 83 917€



VII.3 | Bilan de l'année

VII.3.1 PROJET DE TERRITOIRE ET PROSPECTIVE

Le volet Prospective étant traité habituellement par la Directrice, absente en 2023, les missions correspondantes ont soit été reprises par le DGA Aménagement-Economie-Prospective-Semnoz ou le DGA Environnement (ex : suivi de la démarche « Agglomération Archipel » avec le CAUE), soit été mises en sommeil (ex : coordination des démarches

prospectives en lien avec le PLUI et le Pacte pour le Climat, veille prospective).

Le suivi de la mise en œuvre du projet de territoire (mise à jour du livre numérique Im@book) a été réalisé en partie début 2023.

Une réflexion a été engagée sur une autre manière de poursuivre le dialogue avec les citoyens, davantage centrée sur les usages. Ce travail a abouti en novembre 2023 à la décision du

Bureau du Grand Anancy de créer un laboratoire d'innovation public et à la rédaction d'un cahier des charges pour lancer la démarche en 2024.

VII.3.2 LE DIALOGUE CITOYEN

Objectifs 2023 :

Mise en œuvre d'actions en direction de la jeunesse du territoire en lien avec les différentes directions concernées et notamment création d'un outil numérique dédié.

Animation des outils numériques au service du dialogue citoyen (plateforme numérique participative, im@book...).

Mise en œuvre du réseau d'échanges et de bonnes pratiques de la participation citoyenne.

Accompagnement des démarches de participation citoyenne pilotées par d'autres services.

Clarification des rôles des instances citoyennes (Espace Citoyen et Observatoire Citoyen).

Résultats 2023

Mise en œuvre d'actions en direction de la jeunesse du territoire en lien avec les différentes directions concernées :

La direction Prospective et Dialogue Citoyen a piloté et coordonné en lien étroit avec la direction de l'Économie, l'organisation d'un événement jeunesse le 16 novembre 2023 en partenariat avec le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB).

5 stands organisés pour valoriser les dispositifs du Grand Anancy auprès des jeunes (engagement citoyen, enseignement supérieur et recherche, habitat, mobilités, Pacte pour le Climat) et un stand Grand Anancy en tant qu'employeur du territoire ainsi que plusieurs animations et tables rondes en lien avec les politiques publiques et/ou métiers du Grand Anancy.

Bilan chiffré de l'événement :

- 1100 étudiants de l'USMB et 90 étudiants hors USMB;
- 34 échanges avec l'Espace Citoyen;
- 244 échanges avec le service Habitat;
- 21 jeunes venus s'informer au stand mobilités;
- 34 échanges sur la recherche de stage et emplois vacances au stand Grand Anancy employeur;
- 153 jeunes ont réalisé un mini bilan carbone;
- 30 jeunes ont participé à l'atelier Do It Yourself;
- 60 jeunes ont assisté aux pitches Grand Anancy en format théâtre d'impro;
- 40 jeunes ont assisté à la table rond sur les nouveaux métiers de la transition écologique;
- 500 éco-cups du Grand Anancy et 300 stylos (avec QR codes vers les formations) distribués.





Animation des outils numériques au service du dialogue citoyen :

Formation et accompagnement des services pour l'utilisation de la plateforme de concertation citoyenne Je Participe

La plateforme de concertation citoyenne « Je participe » mise en ligne en décembre 2022 concerne l'Agglomération du Grand Annecy et 8 communes (Alby-sur-Chéran, Argonay, Fillière, Sevrier, Veyrier-du-Lac, Viuz-la-Chiesaz ainsi qu'Annecy et Talloires qui disposent de leur propre plateforme avec le même outil).

En 2023, la Direction a accompagné :

> Plusieurs directions et services du Grand Annecy à définir et mettre en ligne 7 concertations :

- Opération Thorens -Glières;
- Procédures PLU;
- Schéma directeur cyclable;
- RLPI;
- PLUI;
- feuille de route ESS;
- Biennale du Climat.

> les communes de Fillière (3 concertations) et de Veyrier-du-Lac (2 concertations)

> 19 élus et techniciens (8 des communes, 11 du Grand Annecy) lors de l'organisation de 2 formations

Une démarche d'évaluation de la plateforme a été définie mi 2023 avec pour objectif d'aboutir en 2024.

Accompagnement de l'Espace Citoyen, conseil de développement du Grand Annecy

Un conseil de développement relancé en décembre 2020, qui s'est organisé pour répondre aux nouvelles sollicitations des élus et s'inscrire dans le paysage démocratique local, accompagné à temps plein par une chargée de mission depuis 2022. Les objectifs 2023 étaient les suivants :

- Travailler à la mise en place d'une nouvelle gouvernance;
- Mettre en œuvre le plan de mobilisation;
- Finaliser l'évaluation de la prise en compte des avis de l'Espace Citoyen et prévoir la révision du cadre de coopération;
- Animation du site Internet et Extranet dédié;
- Organisation et animation des deux plénières;
- Lancement d'un groupe de travail Mobilités – ZFEm;
- Création d'un nouveau groupe de travail au sujet du Grand-âge;

- Création d'un « Intergroupe » pour renforcer la cohérence et la vision d'ensemble.



Cf rapport d'activité détaillé de l'Espace Citoyen disponible sur :

https://espacecitoyen.grandannecy.fr/fileadmin/user_upload/2023_RAPPORT_ACTIVITE_VF.pdf

116 séances de travail organisées avec l'appui du service en 2023 : Bureau (19 réunions), groupe cadre de coopération (2 séances), groupe CNCD (16 séances), groupe Urbanisme (8 séances), finances (2 séances), groupe alimentation et jardins partagés (21 séances), groupe mobilité - zfem (16 séances), groupe ressources en eau (18 séances), groupe Climat (4 séances), groupe grand âge (9 séances), groupe Place des jeunes (1 séance).

Conception et mise en œuvre d'un webinaire d'accueil.

Une évaluation de la prise en compte des avis de l'Espace citoyen coordonnée par la direction « Evaluation des politiques publiques ».

Co-pilotage du chantier « Ambassadeur » pour le Lab'Eau.

Organisation et suivi des groupes de travail thématiques : logistique, appui méthodologique et animation.

Accueil et accompagnement de 4 stagiaires de l'Enseis pendant 4 mois au sujet de la ZFEm.

Contribution aux productions : 4 lettres d'info, rapport d'activité 2022, avis sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, avis sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023, contribution au Lab'eau sur la thématique « ambassadeur ».

Participation à la Biennale pour le climat (2 stands : Espace citoyen et Lab'eau) ; participation aux Rencontres jeunesse.

Organisation et animation des 2 assemblées plénières annuelles (juin et septembre 2023) ; passation de présidence.

Démarrage du site Internet de l'Espace citoyen.

Participation aux journées nationales de la coordination nationale des conseils de développement dont présentation des travaux sur la densité.



VII.4 | Perspectives 2024

Les perspectives 2024 de la Direction Prospective et Dialogue Citoyen sont :

- Animation des outils numériques au service du dialogue citoyen (je participe, im@book...);
- Accompagnement des démarches de participation citoyennes pilotées par d'autres services;
- Préfiguration, création et expérimentation du laboratoire d'innovation publique du Grand Annecy.

En ce qui concerne l'Espace Citoyen :

- Accompagner la mise en place d'une nouvelle gouvernance;
- Mettre en œuvre le plan de mobilisation : accueil et animation de la « communauté »;
- Finaliser la révision du cadre de coopération;
- Animer le site Internet (back office, rédaction de contenus);
- Organisation et animation de deux plénières;
- Formation à la collecte de récit (groupe grand âge);
- Communication : remise en place d'un groupe dédié, rédaction de contenus, lettre infos, contacts médias locaux, formation site internet...

[VIII] SEMNOZ

Le Semnoz offre à deux pas d'Annecy, un panel d'activités riches et variées, aussi bien l'hiver que l'été.
La saison 2022-2023 affiche de bons résultats malgré de grosses difficultés de recrutement.



VIII.1 | Saison Hiver 2022-2023

La Saison d'exploitation Hiver 2022-2023 du Semnoz a été compliquée à de nombreux égards.

Dans un contexte de forte tension sur les capacités de production électrique en France, avec une explosion du coût de l'énergie et un plan de sobriété prévu pour l'hiver. Mais c'est finalement le manque de neige qui a été le plus problématique.

En effet sur cette saison 2022-2023, la station enregistre son plus faible chiffre d'affaires d'hiver depuis 2009/2010 (sans compter la saison blanche 2020/2021 frappée par le Covid-19).

Si les formations du personnel ont eu lieu du 5 au 8 décembre 2022, nous avons dû attendre jusqu'au 17 décembre pour ouvrir la station et faire démarrer les contrats CDD saisonniers.

Le 21 décembre, les fortes pluies ainsi que le redoux ont fait fondre la neige. S'en sont suivis 3 semaines de chaleur sur toute la France avec un mois de janvier particulièrement doux.

Cette saison, le **domaine alpin a pu ouvrir** :

- Du 17 décembre au 22 décembre 2022;
- Du 18 janvier au 13 mars 2023 à midi. Soit en tout **61 jours** (35 jours d'ouverture total, 7 jours en domaine réduit et 19 jours avec seulement l'espace débutant d'ouvert).

Pour rappel, la saison passée : 113 jours d'ouverture du domaine alpin (dont 9 jours d'ouverture partielle).

À noter que le versant Bauges a lui été ouvert du 21 janvier au 16 février inclus (27 jours seulement).



Le domaine nordique lui a pu ouvrir :

- Du 17 décembre au 21 décembre 2022;
- Du 18 janvier au 27 février. Soit en tout **46 jours** d'ouverture (dont 12 jours d'ouverture partielle).

Contre 115 jours d'ouverture du domaine nordique la saison passée.

Cette saison notamment a été marquée par :

Un chiffre d'affaire en net recul.

Le C.A total réalisé cette saison est de 951 098 € TTC (-52% par rapport à la saison dernière).

C.A ALPIN = 770 371 € TTC (81%)

C.A NORDIQUE = 180 727 € TTC (19%)

Des conditions météo capricieuses.

De faibles chutes de neige, trop souvent suivies par de fortes inversions des températures qui ont entraîné de la pluie et une fonte du manteau neigeux.

Un retour à la normale concernant le contexte sanitaire.

Absence de contamination au sein des salariés, fin du port du masque, fin du pass sanitaire obligatoire pour les employés et sur les remontées mécaniques.

Comme l'année dernière, une tension énorme sur la main d'œuvre et des recrutements extrêmement difficiles.

Les recrutements ont dû être lancés dès septembre, afin de garantir le nombre nécessaire de saisonniers à l'exploitation de la station. Outre les remontées mécaniques (où se concentre la majeure partie des effectifs), c'est également au sein de l'équipe de pisteur qu'il a été le plus compliqué de recruter (métier en tension, avec 5 personnes à trouver cette saison suite à de nombreux départs). Au final, à part le responsable des pistes et son adjoint, l'équipe n'était composée que de nouveaux arrivants, des juniors exclusivement.

VIII.1.1 DONNÉES D'EXPLOITATION - FRÉQUENTATION

Nombre de jours d'ouverture effectifs du domaine skiable alpin : **61 jours**.

Nombre de jours d'ouverture effectifs du domaine skiable nordique : **46 jours**.

BILAN DES REMONTÉES

		Remontées / saisons				
		2022 2023	2021 2022	2020 2021	2019 2020	
VERSANT ANNECY	TÉLÉMIXTE BELVEDERE	Horocontrôle début de saison	3 671	2 375		1 203
		Horocontrôle fin de saison	3 986	3 256		1 849
		Heures de marche	315	881	0	646
		Jours d'ouverture	37	98	0	68
		Nombre de passage skieurs	168 315	471 241	0	233 225
		Nombre de passage piétons	40 476	131 093	0	75 006
VERSANT ANNECY	TÉLÉSKI GOLET	Horocontrôle début de saison	7 743	6 850		5 748
		Horocontrôle fin de saison	8 062	7 745		6 282
		Heures de marche	319	895	0	534
		Jours d'ouverture	39	105	0	63
		Nombre de passage	94 545	197 498	0	107 122
VERSANT ANNECY	TÉLÉSKI ABBAYE	Horocontrôle début de saison	1 364	559		0
		Horocontrôle fin de saison	1 630	1 359		498
		Heures de marche	266	800	0	498
		Jours d'ouverture	34	103	0	63
		Nombre de passage	65 852	151 031	0	85 667
VERSANT ANNECY	TÉLÉSKI BAMBI	Horocontrôle début de saison	2 547	1 801		1 393
		Horocontrôle fin de saison	2 877	2 546		1 797
		Heures de marche	330	745	0	404
		Jours d'ouverture	43	103	0	63
		Nombre de passage	80 257	156 863	0	79 724
VERSANT ANNECY	TÉLÉSKI BABY	Horocontrôle début de saison	852	8		5 270
		Horocontrôle fin de saison	1 299	851		5 756
		Heures de marche	447	843	0	486
		Jours d'ouverture	59	106	0	63
		Jours d'ouverture	117 725	132 301	0	99 464

VERSANT BAUGES	TÉLÉSIEGE PANORAMIQUE	Horocontrôle Début de saison	9 859	9 037		8 402
		Horocontrôle fin de saison	10 079	9 831		9 030
		Heures de marche	220	794	0	628
		Jours d'ouverture (Avec vacances de Noël)	27	93	0	74
		Nombre de passage (avec piétons)	70 104	216 808	0	146 924
VERSANT BAUGES	TÉLÉSKI DE L'AIGLE	Horocontrôle Début de saison	2 623	1 870		1 267
		Horocontrôle fin de saison	2 825	2 617		1 867
		Heures de marche	202	747	0	600
		Jours d'ouverture	27	93	0	73
		Nombre de passage	52 460	144 244	0	102 173
VERSANT BAUGES	TÉLÉSKI CABRI	Horocontrôle Début de saison	2 796	2 450		2 174
		Horocontrôle fin de saison	2 796	2 796		2 450
		Heures de marche	0	346	0	276
		Jours d'ouverture	0	55	0	35
		Nombre de passage	0	26 158	0	39 160

FRÉQUENTATION MOYENNE PAR JOUR D'OUVERTURE

		2022 2023	2021 2022	2020 2021	2019 2020
VERSANT ANNECY	TÉLÉMIXTE BELVEDERE	5 643	2 375		1 203
	TÉLÉSKI GOLET	2 424	3 256		1 849
	TÉLÉSKI ABBAYE	1 937	881	0	646
	TÉLÉSKI BAMBI	1 866	98	0	68
	TÉLÉSKI BABY	1 995	47 124	0	233 225
VERSANT BAUGES	TÉLÉSIEGE PANORAMIQUE	2 596	9 037		8 402
	TÉLÉSKI DE L'AIGLE	1 943	9 831		9 030
	TÉLÉSKI GABRI	0	794	0	628

Total heures de fonctionnement observées (Remontées Mécaniques hors tapis neige) : 2099 heures, contre 6051 heures la saison dernière.

Ont été comptabilisées sur la saison 2022-2023 un total de 65 419 Journées skieur (JS), contre 139 073 l'année dernière.

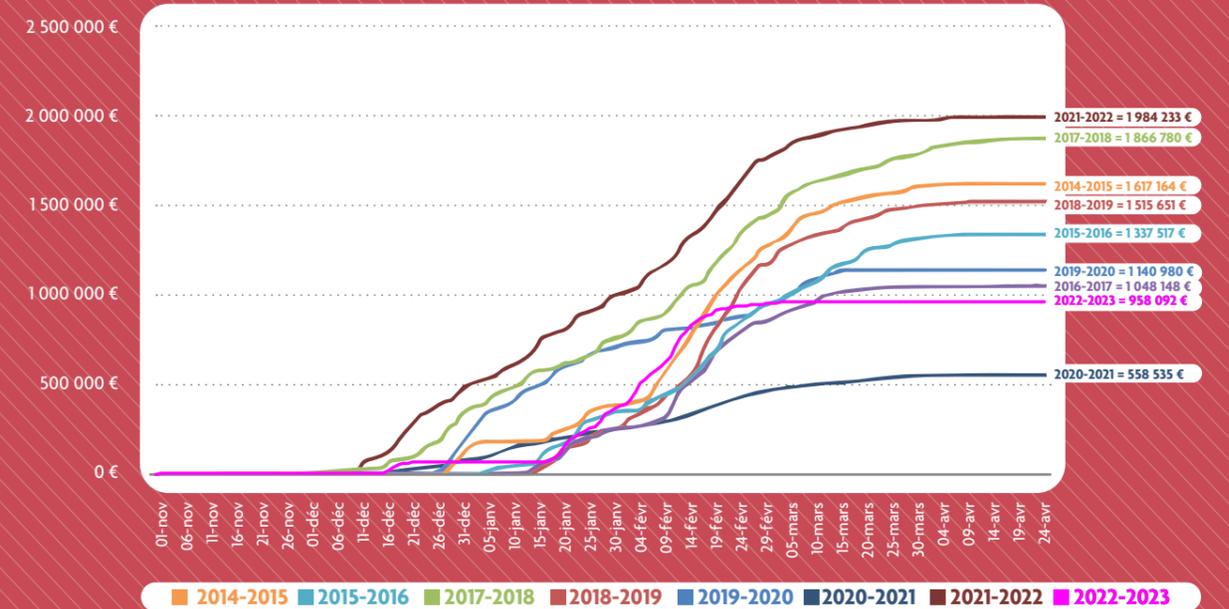
VIII.1.2 DONNÉES FINANCIÈRES - TITRES DE TRANSPORTS, REDEVANCES D'ACCÈS ET DÉTAIL DES VENTES

Général

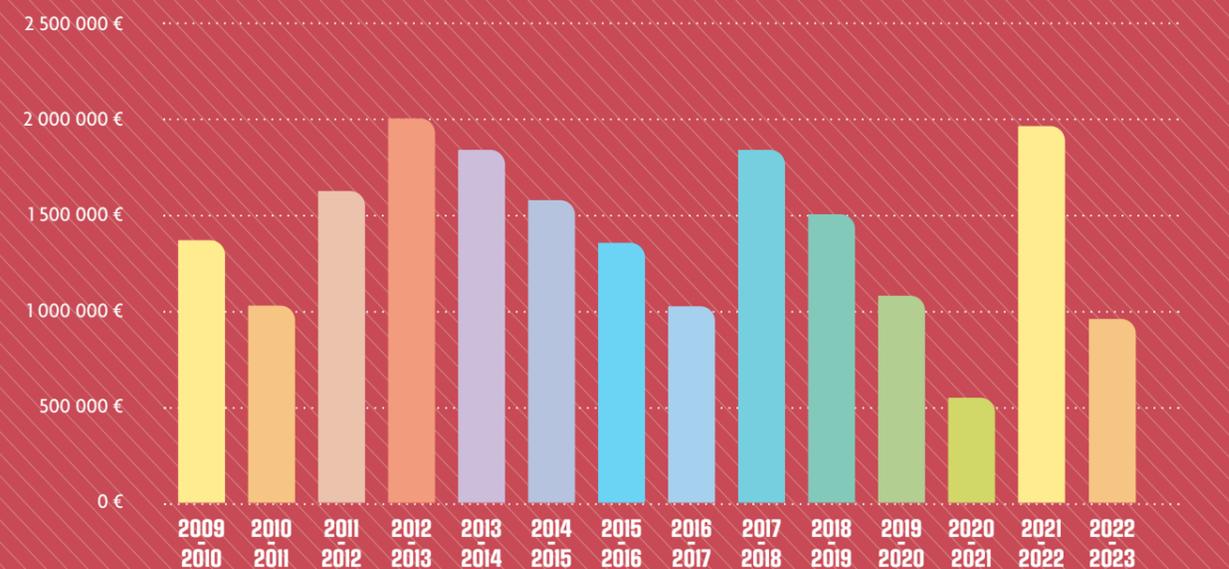
CHIFFRE D'AFFAIRES ET RECETTES TTC

CA TTC 2022-2023 951 098 TTC	CA TTC 2021-2022 1 984 233 TTC	CA TTC 2020-2021 575 038 €TTC	CA TTC 2019-2020 1 139 603 €TTC
Alpin: 770 371 € TTC	Alpin: 1 597 313 € TTC	Alpin: 0 € TTC	Alpin: 906 116 € TTC
Nordique: 180 727 € TTC	Nordique: 386 920 € TTC	Nordique: 575 038 € TTC	Nordique: 234 864 € TTC
Dont assurances: 21 234 € (2,3%)	Dont assurances: 35 011 (1,8%)	Dont assurances: 102 (2,2%)	Dont assurances: 26 042 (2,2%)
Dont cartes main libre: 41 177 € (4,3%)	Dont cartes main libre: 113 852 € (5,7%)	Dont cartes mains libres: 18 944 € (4,5%)	Dont cartes mains libres: 51 033 € (4,5%)
Dont 262 401 € de ventes en ligne Forfaits Alpin = 236 506 € Forfaits Nordiques = 21 805 € Cours nordique = 4 090 €	Dont 449 348 € de ventes en ligne Forfaits Alpin = 417 026 € Forfaits Nordiques : 26 643 € Cours nordique : 5 678 €		Dont 176 197 € en ligne (15,4%)

CUMUL DU CA TTC GLOBAL DURANT LA SAISON



ÉVOLUTION DU CA GLOBAL SUR LES DERNIÈRES SAISONS HIVER



Observation : Le chiffre d'affaires réalisé cet hiver est le plus faible depuis la saison 2009-2010, (date à laquelle nous avons commencé à collecter les données sur notre système d'information actuel). Le graphique met en évidence un début de saison un peu tardif, une absence d'activité pendant les vacances de Noël et un arrêt prématuré de la saison.



Ski alpin

Journées skieurs :

Pour le ski alpin, nous comptabilisons sur la saison 2022-2023 :
Total de journées skieurs = 65 419

Pour info journées skieurs N-2 (2021-2022) = **139 073**

Rappel de calcul des journées skieurs (JS):

Forfait inférieur à 4 heures = 0.5 JS / Forfait journée = 1 JS /
Forfait semaine : 7 JS / Forfait saison et année : 25 JS / Les tours
d'activité (luge) ne sont pas comptabilisés.

Le prix moyen de la journée de ski est : Prix moyen (C.A) / (JS)
= 14,64 €.

Le forfait journée plein tarif est normalement vendu 16 €.

Rendement tarifaire = 14,64/16 = **91,5%** (pour info : 72% en
2021-2022).

La forte augmentation nous montre l'impact de la hausse
tarifaire décidée en octobre 2022 sur nos recettes.

Point très positif, les ventes en ligne continuent de progresser,
ce qui nous permet d'améliorer encore la qualité de service
(réduction du temps d'attente en caisse).

SAISONS	2021-2022	2022-2023
CA Alpin	770 371 €	1 597 313 €
Dont vente de forfaits sur internet	236 506 € (soit 30% des ventes)	417 026 € (soit 26% des ventes)

Ski Nordique

Tout comme le ski alpin, le ski nordique a beaucoup souffert
d'un manque de neige cette saison. Le chiffre d'affaire est donc
en recul de près de 53 %.

Cela s'explique par le fait que le domaine a été ouvert seulement
46 jours contre 115 l'année dernière. Mécaniquement, le nombre
de journée skieurs sur le nordique a également chuté.

Total de journées skieurs (JS) = 34 304 (pour rappel nombre
de journées skieurs N-1 (2021-2022) = 52 282.

Le prix moyen de la journée de ski de fond = Prix moyen des
ventes de billets d'accès / nombre de JS = 76 094 / 21 079 =
4,6 €.

L'accès aux pistes est normalement facturé 7,5 € pour un
adulte. Ce faible **rendement tarifaire de 61,3 %** (4,6/7,5)
s'explique par le nombre de forfaits saison vendus + le nombre
de scolaires accueillis. Ces deux types de forfaits augmentent
significativement le nombre de journées skieurs, sans pour
autant avoir un fort impact sur le CA.

Enfin, tout comme sur l'alpin, les ventes en ligne continue de
progresser, ce qui nous permet d'améliorer encore la qualité de
service dans les chalets nordiques, puisque l'affluence (et donc
le temps d'attente) y est réduite.

SAISONS	2021-2022	2022-2023
CA Nordique (forfait + location)	386 920 €	180 727 €
Dont vente de forfaits sur internet	24 643 € (soit 6,4% des ventes)	21 805 € (soit 12% des ventes)
Dont vente de cours sur internet	5 678 € (soit 1,5% des ventes)	4 090 € (soit 2,3% des ventes)

Pour information, pour une saison d'hiver comme celle de
2022-2023, les ventes de forfaits nordiques représentent 57%
du CA nordique total, et la location 38 %.

VIII.1.3 PERSONNEL

Le recrutement des saisonniers, cette année encore, a été
fastidieux. Afin de s'assurer de disposer de suffisamment de
personnel début décembre, il a fallu commencer à recruter dès
septembre. D'autant plus que sur les 48 personnes embauchées
cette année, seules 22 avaient déjà travaillé dans la station lors
de la saison d'hiver précédente, soit un turnover de 54 %.

Les annonces d'emplois ont donc été publiées sur internet, sur
les plateformes suivantes (classées de celle qui génère le plus
de recrutement à la moins pertinente) :

- Indeed;
- Facebook et Instagram;
- Pôle emploi;
- Domaines skiables de France;
- Site internet de la station;
- Emploi montagne.

En addition de ces sites internet, nos réseaux locaux ont
été activés, comme par exemple l'association « les Amis des
Bauges » ou bien encore la Mission locale jeunes d'Annecy.

Le personnel des caisses et la majorité de celui des remontées
mécaniques ont ensuite commencé véritablement le CDD

saisonnier à partir du 17 décembre, date de l'ouverture de
la station. Les daineurs et pisteurs eux, ont naturellement
commencé en amont, afin de préparer le domaine skiable.

Il faut également prendre en compte que par manque de
neige, le versant Bauges n'a pas pu ouvrir en même temps que
le versant Annecy. Par soucis d'équité, les saisonniers déployés
sur le versant Bauges ont tout de même été embauchés en
activité partielle.

Au total (versant Bauges + Annecy), ce sont 33 personnes qui
ont chacune cumulée 70 h d'heures d'activité partielle en
janvier 2023.

Bien que ayons fermé le Telemix le 22/02/2023 et que nous
soyons restés uniquement avec le domaine débutant ouvert
(pistes Baby + Bambi), l'ensemble du personnel a été conservé
en activité partielle, afin de permettre une reprise de l'activité
en cas de chutes de neige. Les contrats ont finalement pris fin
le 17/03/2023.

VIII.1.4 INTERVENTION DE SECOURS

Le manque de neige a également touché les équipes de
pisteurs secouristes, qui ont été à pied d'œuvre afin de garantir
la sécurisation du domaine, même lorsque les conditions
n'étaient pas optimales.

Dès leur embauche en décembre, ils ont réalisé **des travaux
d'entretien des pistes (élagages, épierrage, débroussaillage)**.
Idéalement, avec plus de moyens humains, ces travaux
devraient être réalisés à l'automne, afin que les équipes de
pisteurs puissent se concentrer sur la sécurisation du domaine
en décembre.

Également, il est indispensable que soient réalisés des travaux
de pistes en dehors des saisons, afin de permettre une
meilleure sauvegarde du manteau neigeux, plutôt que de
multiplier les heures de machines durant la saison, ainsi qu'un
travail important des équipes (re enneigement à la main).
Par exemple la montée du télésiège Baby doit être retravaillée
pour permettre à la neige de s'accumuler naturellement et
avoir un enneigement suffisant pour respecter les consignes
d'utilisation et les réglementations.

Durant toute la saison, en concert avec le service damage,
les pisteurs ont permis de retarder au maximum la fermeture
des domaines alpin et nordique. Cela s'est fait au prix de
nombreuses casses sur les machines et de détériorations
de matériels (balises de piste tordues, jalons cassés, matelas
de protection abimés, filet à neige hors service qu'il a fallu
démonter pour une remise en sécurité, etc).

Suite à une période de forte activité pour la remise en état des
pistes, les domaines ont donc dû fermer progressivement. Un
allègement du personnel a d'ailleurs été nécessaire.

**En ce qui concerne le détail des secours pour la saison 2022-
2023 :**

- le mois de décembre, 7 interventions, 7 blessés, pour 6 jours
d'ouverture du 17 au 22 inclus;
- le mois de janvier, 32 interventions, 27 blessés, pour 14 jours
d'ouverture du 18 au 31 inclus;
- le mois de février, 78 interventions pour 75 blessés sur
28 jours d'ouverture;
- le mois de mars, 0 secours pour 17 jours d'ouverture.

Soit un total de 117 interventions, 109 blessés pour 48 jours
d'ouverture du domaine skiable. Ces chiffres représentent
environ 2 secours par jour, chiffres dans la moyenne des années
précédentes.

VIII.1.5 SCOLAIRES

Sur la période hivernale, la station du Semnoz a pour vocation d'accueillir les établissements scolaires sur la pratique du ski alpin et la pratique du ski nordique dans le cadre de dispositifs nationaux.

Que ce soit pour le ski alpin ou le ski nordique, nous leur proposons un accueil sur deux périodes de 5 semaines placées hors des vacances scolaires avec un jour ciblé soit un total de 10 semaines. L'ensemble des demandes des établissements secondaires se focalisent sur la période 1 et engendrent des discussions entre établissements pour « lisser » les venues sur les deux périodes.

Pour la pratique du ski nordique, notre capacité d'accueil a été pour les établissements primaires situés sur la zone géographique d'Annecy (la Commune Nouvelle d'Annecy mais aussi les établissements de l'Agglomération) de 320 élèves par jour. Pour les établissements du second degré : collèges et lycées de proximité, notre capacité d'accueil a été de 200 élèves par jour. Et ce malgré un non réapprovisionnement global des skis et des chaussures, lié au contexte de crise mondiale.

Pour les classes primaires, un accueil a été fait en biathlon avec une classe à la fois. Ils se sont organisés pour faire tourner les élèves.

Malheureusement, la station ayant été fermée du 24/12/2022 au 17/01/2023, de nombreuses séances de ski alpin et de ski nordique de la période 1 (sur le mois de janvier donc) ont dû être annulées. Les établissements concernés ont donc pu réaliser qu'une ou deux séances seulement avant l'arrivée des vacances de février. La période 2 (sur le mois de mars) n'a pas été épargnée non plus, puisque seules les pistes débutantes sont restées ouvertes. Les niveaux supérieurs à la première étoile n'ont donc pas pu réaliser leurs séances.

Au total, nous avons reçu cette saison d'hiver 2022-2023 :
- 19 024 élèves de moins que la saison 2021-2022 sur le ski nordique + biathlon, ce qui représente une baisse du CA de 55 213 €.
- 2 399 élèves de moins que la saison 2021-2022 sur le ski alpin, ce qui représente une baisse du CA de 11 995 €.

La perte de chiffre d'affaires sur les scolaires se chiffre donc à 67 208 € (21 495 élèves reçus en moins).

Les épisodes de pluie de fin décembre et janvier, nous ont permis de remplir la retenue de plusieurs centaines de mètres cubes permettant d'augmenter la capacité de production de neige de culture.

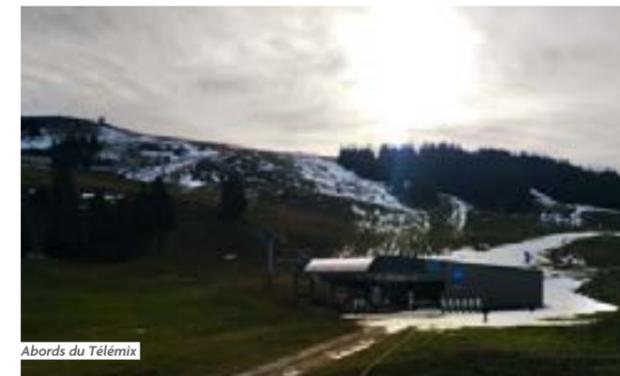
Nous avons ouvert le domaine skiable sur le versant Annecy avec très peu de neige naturelle le 17 Décembre 2022. Nous avons été contraints de fermer le domaine skiable le jeudi 22 Décembre et une fermeture du Télémix du Belvédère le mercredi 16 au soir suite à un épisode de pluie. Les photos ci-dessous ont été prises le lendemain de la fermeture de décembre.



Piste Débutant « Baby »



Téléskis Golet et Abbaye vus depuis le Télémix



Abords du Télémix

Nous avons de nouveau ouvert le domaine skiable le mercredi 18 Janvier suite à un épisode neigeux très venteux. 90% de la neige de culture produite en Décembre avait fondue, nous avons repris la production de neige le 9 janvier avec une retenue à mi capacité. Il n'y a donc pas eu de production significative sur le site nordique du Berger car nous ne disposons pas d'assez d'eau.

REGARD	Consommation en eau (m ³)	
	Décembre 2022	Janvier/février 2023
101	0	0
102	1 232	1 088
103	0	0
104	285	0
105	0	0
106	0	0
107	739	1 526
108	760	0
109	1 702	1 566
110	604	689
RETENUE	664	90
TOTAL	5 952 M ³	4 864 M ³

FRÉQUENTATION SCOLAIRES HIVER 2022-2023

	SKI NORDIQUE+BIATHLON		SKI ALPIN		TOTAL	Différence N-1
	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2		
PRIMAIRES VILLE ANNECY	1 382 Élèves	96 Élèves	526 Élèves	400 Élèves	2 404	-78%
PRIMAIRES HORS ANNECY	404 Élèves	0 Élèves			404	-81%
COLLEGES-LYCÉES	1 620 Élèves	0 Élèves	1 703 Élèves	0 Élèves	3 323	-77%
TOTAL ÉLÈVES	3 406	96	2 229	440	6 131	-78%
Différence N-1	-77%	-99%	-36%	-73%	-78%	

VIII.1.6 NEIGE DE CULTURE

Bilan de production

Après les essais de chaque enneigeur, la production, a débuté le 30 novembre 2022 sur le domaine. Nous disposons d'environ 6 400m³ d'eau.

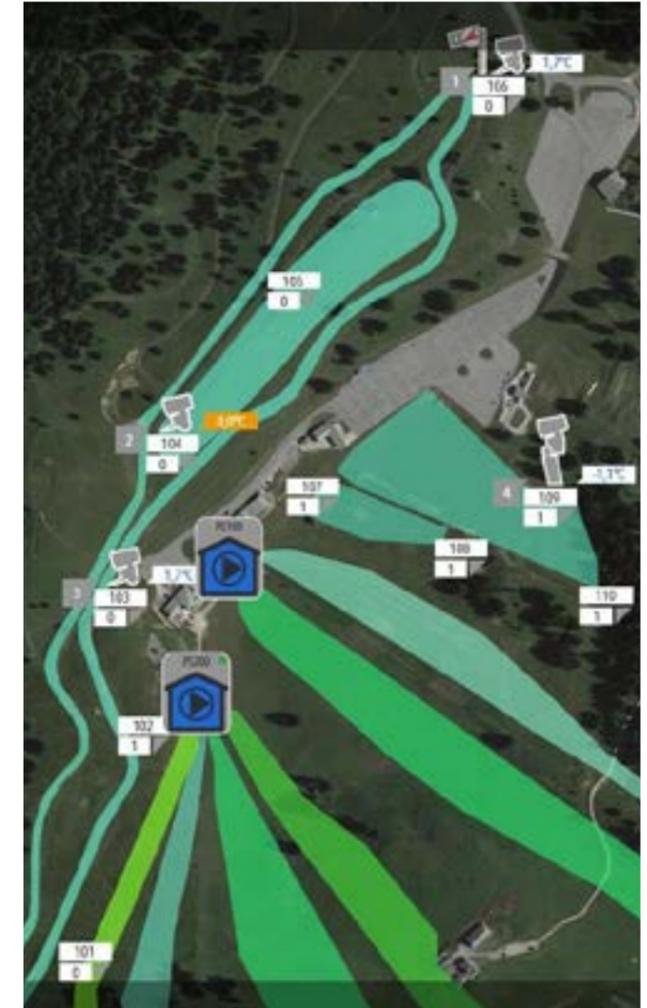
Rappel : Avec 1m³ d'eau, nous produisons 2 m³ de neige en sortie enneigeur.

Dans un premier temps, nous avons ciblé la production sur l'espace débutant du Baby, le jardin d'enfants, le bas des pistes desservies par le Télémix Belvédère (jonction Belvédère/

bucheron), ainsi que l'enneigeur situé au bord de la retenue collinaire pour assurer la liaison avec le versant Bauges. Ce sont les endroits stratégiques pour l'ouverture du domaine alpin.

Nous disposons de 10 regards où nous pouvons positionner des enneigeurs. 5 regards peuvent servir pour l'alpin et 5 autres sont destinés exclusivement au domaine nordique.

Nous disposons de 3 enneigeurs mobiles, un sur tour situé sur le Baby (non déplaçable), et un enneigeur pompe au bord de la retenue (non déplaçable).



L'espace débutant du Baby enneigé en neige de culture le 05/03/2023 (fin des vacances).

Bien qu'assez restreinte, notre installation de neige de culture nécessite environ 220 heures de main d'œuvre pour la faire fonctionner. En effet, nous devons déplacer nos enneigeurs et les regards ne sont pas situés aux endroits les plus adaptés. Nous devons tirer des longueurs de flexibles et d'alimentations électrique parfois conséquente (jusqu'à 70 mètres). Les flexibles ont alors tendance à geler. Pour déplacer les enneigeurs, il nous faut dégager tous les tuyaux et les fils électriques.

La production de janvier, nous a tout juste permis de conforter les zones critiques du domaine skiable et les espaces débutants du Baby et jardin d'enfant. La zone critique de la retenue n'a pas pu bénéficier d'une production de neige significative à cause du niveau de la retenue trop basse (pompe immergée) et du vent lors de la production de Janvier.

L'intégration de la pompe de relevage de l'enneigreur dans le regard d'adduction permettrait de pallier à ce problème.

L'enneigement de l'espace débutant du Baby ainsi que du jardin d'enfant, nous a permis de rester ouvert et de proposer un

produit débutant durant les 2 dernières semaines de vacances scolaire de février/mars. Sans cet apport le domaine skiable aurait été intégralement fermé.

Nos possibilités de production (température humide en dessous de -2 degrés) entre le 30 novembre et le 28 février ont été de 672 h. Nous avons produit durant 311 h durant cette période, soit moitié moins des possibilités maximales de production. Nous ne rencontrons donc pas de problèmes de production liées aux températures.

En conclusion

La production de neige de culture s'est avérée bénéfique cette saison. Elle a permis de renforcer l'enneigement sur des zones sensibles et d'améliorer les conditions de ski en limitant les heures de damages.

L'enneigement de l'espace débutant du Baby ainsi que du jardin d'enfant, nous ont permis de rester ouvert et de proposer une zone débutante durant les 2 dernières semaines de vacances scolaire de février/mars. Sans cet apport le domaine skiable aurait été intégralement fermé.

VIII.1.7 MANIFESTATIONS / ANIMATIONS

RÉCAPITULATIF DES ÉVÉNEMENTS

Nom de l'événement	Date	Public	Organisateur	Descriptif/ Informations complémentaires
--------------------	------	--------	--------------	--

DECEMBRE 2022

KV	5	Compétiteur	Association Lavy Des Cimes	Course trail km vertical depuis Viuz-la chiesaz
Prêt de raquette à neige	17	Ouvert à tous	TSL x Decathlon	Prêt gratuit organisé par la marque et son distributeur

JANVIER 2023

Course nordique	25	Compétiteurs	Ski club des Dragons	Classique des Foyers avec Haute-Savoie Nordic
Trail Blanc du Semnoz	28	Compétiteurs	ASPTT d'Annecy	Compétition de course trail qui se déroule à la tombée de la nuit, sur la station du Semnoz
Compétition UI2 sur l'aigle		Compétiteurs	Ski club du Semnoz	Compétition junior de slalom sur la piste Aiglons
Contest Ride	29	Ouvert à tous	Bangingbees	Contest snowpark libre d'accès ouvert à tous
Journée découverte montagne	31	Ouvert à tous	Lycée Saint-Michel	Eduction à la nivologie, recherche DVA, gestion des secours, etc

FEVRIER 2023

Nocturne Nordique	4	Ouvert à tous	Le Semnoz	Ouverture des pistes et ateliers biathlon de 17h à 21h
Prêt chariots Thule	15	Ouvert à tous	Snowleader	Prêt gratuit de chariots nordique pour la pratique du ski de fond avec enfants
Ski Test	18	Ouvert à tous	Decathlon	Proposer aux visiteurs la possibilité d'essayer du matériel d'hiver, gratuitement
Grand Prix du Semnoz		Compétiteur	Dragons d'Annecy	Compétition de ski nordique en style Classique

MARS 2023

Conteste Vans	4	Ouvert à tous	Bangingbees et Vans	Compétition de snowboard sur le snowpark, gratuit et ouvert à tous
----------------------	----------	---------------	---------------------	--

VIII.1.8 DAMAGE

	Saison Hiver 2022-2023	Saison Hiver 2021-2022	Saison Hiver 2020-2021	Saison Hiver 2019-2020	Saison Hiver 2018-2019	Saison Hiver 2017-2018	Saison Hiver 2016-2017
Machine ALPIN							
PB 600 W1 TREUIL							
Horocontrôle véhicule début de saison	4515	3783	3708	3199			
Horocontrôle Véhicule Fin de saison	4847,7	4512,4	3733	3708			
Horocontrôle Treuil début de saison	2408,6	2006,2	2002	1602			
Horocontrôle Treuil Fin de saison	2580,6	2408,6	2006,2	2002			
Nombre d'heures de fonctionnement Véhicule	332,7	779,4	25	309	0	0	0
Nombre d'heures de fonctionnement Treuil	122	402,4	4,2	400	-	-	-
Fuel consommé		22035	468	13734			
Consommation Moyenne (l/h)	0,0	28,3	18,7	25,0	#Div/0!	-	#Div/0!
PB 600 W2 TREUIL							
Horocontrôle véhicule début de saison	4395	3684	3036	3236			
Horocontrôle Véhicule Fin de saison	4705,7	4392,5	3684	3636			
Horocontrôle Treuil début de saison	877,2	658,4	642	542			
Horocontrôle Treuil Fin de saison	1020,1	877,2	658,4	642			
Nombre d'heures de fonctionnement véhicule	310,7	708,5	48	400	0	0	0
Nombre d'heures de fonctionnement Treuil	142,9	218,9	16,4	300	-	-	-
Fuel consommé		21272	660	11600			
Consommation Moyenne (l/h)	0,0	30,0	13,8	29,0	#Div/0!	-	#Div/0!
PB 600 PARK - Standard							
Horocontrôle début de saison	5210	4435	4096	3661			
Horocontrôle Fin de saison	5615	5208	4435	4096			
Nombre d'heures de fonctionnement	408	779	337	435	0	0	221
Fuel consommé		18555	8085	9135			
Consommation Moyenne (l/h)	0,0	23,9	27,0	21,0	#Div/0!	-	0,0
Machine NEIGE/BOULE							
PB 600 FOND - standard							
Horocontrôle début de saison	1525	680	0				
Horocontrôle Fin de saison	1891,3	1523	630				
Nombre d'heures de fonctionnement	366,3	843	630				
Fuel consommé		21938	15494				
Consommation Moyenne (l/h)	0,0	26,0	24,6				
Machine BOULE							
PRINOTH HYUSKY							
Horocontrôle début de saison	0	200					
Horocontrôle Fin de saison	0	200					
Nombre d'heures de fonctionnement	0	0	200	135	0	0	221
Fuel consommé	0	0	4830	2160			
Consommation Moyenne (l/h)	Pas tourné	Pas tourné	24,1	16,0	#Div/0!		0,0
Bilan consommation et cout							
Durée de la saison Hiver (nombre de jours)		113	111	80			
Total consommation GNL sur la saison (litres)	0	83800	30527	45129	0	?	0
Coût du litre de GNR (€/l) H.T		0,97485	0,76	0,76			
Consommation Moyenne (litres / jour)	#Div/0!	741,59	275,02	564,11	#Div/0!	?	?
Coût en GNR / Jour (€)	#Div/0!	722,94	208,05	440,01			
Coût total en GNR sur la saison (€ H.T)	0	81692,43	23200,52	35200,82			

Le responsable du damage tient à souligner que les 3 machines d'alpin totalisent un nombre d'heures important, tout en sachant que ces machines sont déjà des secondes mains. Il est indispensable d'anticiper leur renouvellement, afin qu'elles n'arrivent pas en fin de vie en même temps, ce qui représenterait un investissement colossal pour la station.

Les 3 machines d'alpin sont de 2013 et reconditionnées, de plus en plus de problèmes mécaniques coûteux rencontrés et à venir. Grosse vigilance à avoir sur la PB600 W2 – idéalement prévoir un remplacement en 2024.

Axes d'amélioration / difficultés rencontrées :

Le garage, très vieux, n'est plus aux normes et s'avère trop petit. Il est situé juste au-dessus du restaurant du Chatillon avec une cohabitation difficile lorsqu'il y a des pannes l'hiver et lors des révisions estivales.

Augmentation de la consommation constatée suite au passage au GTL. + 10 % par rapport au GNR.



VIII.1.9 DIVERS – RÉFLEXIONS

Cette saison a été marquée par un manque criant de neige. Afin de minimiser l'impact d'un enneigement en dents de scie, il est indispensable de réaliser des travaux d'aménagement sur les pistes, durant l'automne.

Cet enneigement ne facilite pas non plus le recrutement de saisonniers. Une réflexion globale sur les conditions d'emploi doit être menée.

L'espace luge était extrêmement apprécié par les visiteurs du site. Le tapis était en accès libre et les clients pouvaient louer des luges directement au Chalet Nordique de la Forêt. Ce tapis n'était plus aux normes et a donc dû être démonté. Il a été choisi de ne pas le remplacer, ce qui va créer une grosse insatisfaction de nos visiteurs, sans compter la baisse de chiffre d'affaires sur les locations.

VIII.2 | Bilan d'exploitation saison été 2023

La période d'exploitation de la saison d'été comprise entre le 1^{er} mai et la fin des vacances de la Toussaint. Elle se découpe en 3 périodes distinctes.

L'avant saison en mai et juin où seuls la luge et le mini kart sont ouverts (dès que la météo le permet), les mercredis et weekends, de 13 h à 17 h.

La pleine saison, en juillet et août, où toutes les activités de la station sont ouvertes, tous les jours.

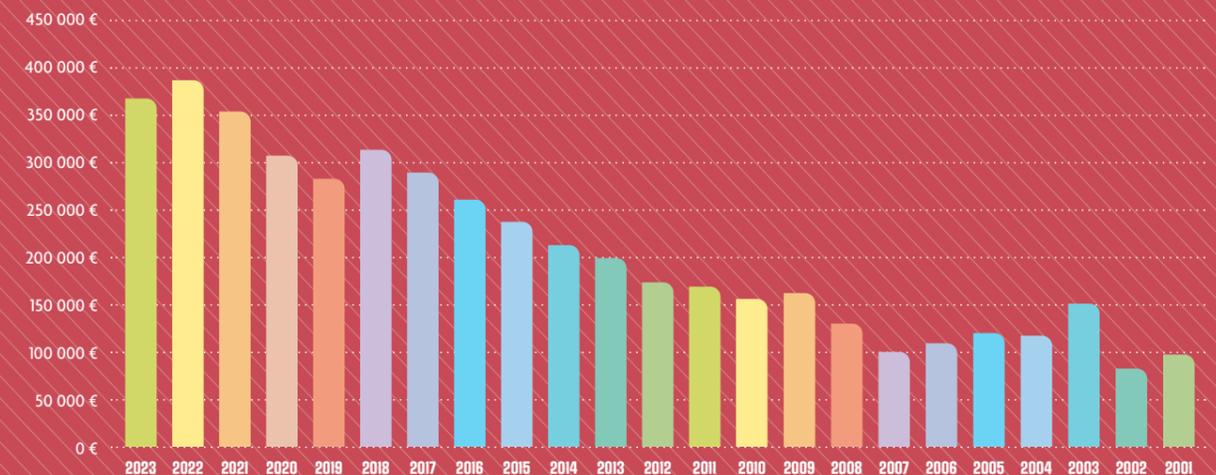
L'arrière saison, de début septembre jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint (ou avant si la météo est trop dégradée), seuls la luge et le mini kart sont ouverts, les mercredis et weekends après-midi.

Pour cette saison 2024, la saison s'est étendue du 17/05/2023 au 29/10/2023, soit 108 jours d'ouverture au public sur la saison d'Été 2023 (contre 117 jours en 2022), auxquels il faut soustraite 5 jours de pluie qui nous ont empêché d'ouvrir les activités.

Le chiffre d'affaires total réalisé sur cette période est de **365 491 € TTC**.

VIII.2.1 EN CHIFFRES

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE TTC AU COURS DES ANNÉES



DÉCOMPOSITION DU C.A

	TOTAL TTC 2023	TOTAL TTC N-1
CA ventes de tickets d'activité	344 393 €	362 693 €
CA randonnées guidées	1 260 €	3 314 €
Clients en compte	1 834 €	3 314 €
Vente de photos souvenir (Automate luge)	17 804 €	20 946 €
Privatisations diverses	200 €	0 €
TOTAL	365 491 €	386 953 €

VIII.2.2 RAPPORT DES ACTIVITÉS

Les accès aux activités génèrent un C.A de **346 227 € TTC** (ventes en caisse + ventes en compte).

Ces accès se font via une carte à points. Un point égal un accès à une activité pour une personne. Il existe des cartes de 1 à

25 points, étant entendu que plus une carte comporte de point, plus le prix du point est dégressif.

LES ACTIVITÉS



Randonnées guidées
Partez à la découverte du Semnoz avec un guide professionnel.



Luge d'été
Ouverte de mai à octobre, venez vite la découvrir !



Trotinettes tout terrain
Activité ouverte en juillet et août, accessible dès 12 ans.



Télémix
Il vous emmène au sommet de la station, admirer une vue à 360° !



Mini Kart
Mini Karts électriques, accessibles dès 3 ans.



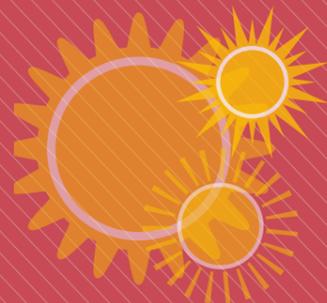
Biathlon d'été
Tir à la carabine laser après un parcours cardio.



Parcours d'Orientation
3 parcours thématiques et ludiques, avec une récompense à la clé !



VTT
Activité ouverte en juillet et août, accessible dès 12 ans.



Ventes d'activités

POUR CETTE SAISON 2023, LES TARIFS SONT LES SUIVANTS :

CARTE	TARIF	PRIX PAR POINT
CARTES DE 1 POINT	4 €	4 €
CARTES DE 5 POINTS	18 €	3,6 €
CARTES DE 10 POINTS	30 €	3 €
CARTES DE 25 POINTS	60 €	2,4 €

EN COMPTANT LE NOMBRE DE CARTES VENDUES, IL EST POSSIBLE D'EN DÉDUIRE LE TOTAL DE POINTS VENDUS.

CARTES	2023		2022	
	NOMBRE DE CARTES VENDUES	NOMBRE DE POINTS VENDUS	NOMBRE DE CARTES VENDUES	NOMBRE DE POINTS VENDUS
CARTES DE 1 POINT	1 829	1 829	1 749	1 749
CARTES DE 2 POINTS	2 520	5 040	2 480	4 960
CARTES DE 3 POINTS	968	2 904	972	2 916
CARTES DE 4 POINTS	1 219	4 876	1 070	4 288
CARTES DE 5 POINTS	3 391	16 955	3 627	18 135
CARTES DE 10 POINTS	4 592	45 920	5 125	51 250
CARTES DE 25 POINTS	1 450	36 250	2 079	51 250
TOTAL	15 969	113 774	15 315	135 273

Les points pouvant être dépensés à n'importe quelle activité de la station, il n'existe actuellement pas de moyen de suivi informatique pour savoir à quelle activité les usagers dépensent leurs crédits. Les comptages se font donc manuellement.

Entre les 2 années, le nombre de carte vendues est relativement stable. En revanche, c'est le nombre de points qui est en baisse.

Nous pouvons en déduire que les clients se rabattent sur des plus petites cartes désormais (impact de l'inflation + de l'augmentation des tarifs entre 2022 et 2023).

En divisant le chiffre d'affaires par le nombre de points vendus, on peut en déduire le prix moyen du point. Il est de 3,04 € (contre 2,70 € / point en 2022).

	2023	2022
NOMBRE DE POINTS D'ACTIVITÉ VENDUS	113 774	135 273
CA EN € TTC GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS	346 227	366 007
D'OÙ MONTANT MOYEN DU POINT	3,04€	2,70€

DÉTAIL DES PASSAGES PAR ACTIVITÉ

	NB DE PASSAGES	CA THÉORIQUE	RÉPARTITION
LUGE D'ÉTÉ	76 158	215 374	62%
MINI KART	8 318	28 584	8%
FROMATHLON	4 158	14 288	4%
TÉLÉMIX	19 555	67 198	19%
TROTTINETTES TOUT TERRAIN	5 138	17 655	5%
PARCOURS D'ORIENTATION	910	3 127	1%
TOTAL	100 754	346 227	

Nous constatons une augmentation du prix du point depuis l'année dernière, ce qui confirme que les clients plébiscitent des plus petites cartes, où la dégressivité est moins importante.

Il existe une différence entre le nombre de points vendus en caisse (113 774 en 2023) et le nombre de passages constatés aux activités (100 754).

Ces 13 020 points non utilisés peuvent être des passages qui n'ont pas été comptés aux activités, mais aussi surtout des points qui n'ont pas encore été utilisés, que les clients viendront consommer à la saison prochaine (carte d'activités valable 12 mois).

Le Jardin Alpin – Partenariat France Nature Environnement

La préparation du jardin, son entretien et sa gestion sont confiés à France Nature Environnement (FNE).

Le jardin alpin est présent au Semnoz depuis plus de 20 ans. Il s'agit d'un espace protégé et non pâturé situé à côté du chalet nordique de la forêt. Son accès gratuit est possible toute la journée, sans RDV.



En début de saison, le personnel de France Nature Environnement, vient travailler à la réhabilitation du jardin et sa mise en valeur, ainsi qu'au référencement des espèces présentes.

Cette année, le jardin a été ouvert au public tous les jours du 02/06/2023 au 01/09/2023. Durant cette période, durant 6 mercredis après-midi, un employé de FNE a assuré une permanence au jardin alpin, afin d'accueillir le public et d'animer 3 ateliers différents : découverte de la flore du jardin et des principales interactions avec les êtres vivants du Semnoz,

découverte de la faune du sol et des insectes pollinisateurs, découverte des oiseaux et de la grande faune qui côtoient le jardin.

Cette activité ne génère aucun revenu pour la station. Elle est cependant un très bel outil pour sensibiliser le public à la faune et la flore endémique au massif des Bauges et aux enjeux écologiques actuels.

Nous avons en 2021, continué d'améliorer la visibilité du jardin alpin (cotisation annuelle à FNE de 4000 + la réalisation de visuels de plantes montés sur panneaux, pour un montant de 1 420 € HT). En 2022, un panneau Pic bois avait été installé pour matérialiser l'entrée dans le jardin alpin (coût de 1 332,36 € HT).

Service de lignes de bus SIBRA été



Mises en place par l'Agglomération du Grand Anney et exploitées par la SIBRA / TRANSDEV, les lignes de bus sont un réel atout pour notre site.

En juin et septembre : tous les week-ends, au tarif Sibra (+ 5 € pour embaquer un VTT).

En juillet et août : 2 lignes GRATUITES vers le Semnoz ! (+ 5 € pour embaquer un VTT)

- S4 : Gare routière d'Anney > Les Alpages (via les Puisots) : 9 allers-retours par jour, de 8h40 à 19h30 (dernier départ des Alpages, arrivée à la Gare à 20h10);

- S5 : Duingt Église > Les Alpages (versant Bauges) : 3 allers-retours par jour, de 10h à 18h30 (dernier départ des Alpages, arrivée à Duingt Église à 20h).

Le service est très apprécié des touristes et habitants. Le rapport d'activité de la SIBRA pour les lignes d'été ne nous a pas encore été transmis à ce jour.

Les retours des utilisateurs de ce service sont excellents. Cela rend le Semnoz accessible au plus grand nombre, ceux qui ne sont pas véhiculés ou ceux pour qui le déplacement en voiture engendre un coût supplémentaire. Nous avons également un nombre important de demandes pour un système équivalent en mai et octobre, dates auxquelles ce service n'est pas disponible.

Axes d'améliorations déjà présenté lors du bilan de l'été 2022 :

- Travailler de concert avec le service mobilité pour que les horaires de bus conviennent mieux aux heures d'embauche et de débauche du personnel;
- Permettre aux salariés du Semnoz de bénéficier d'une gratuité pour embarquer leur VTT dans le bus. Ils pourraient ainsi redescendre en vélo, quelle que soit leur heure de fin de service (qui varie beaucoup en fonction des pannes, maintenance, interventions diverses à effectuer après la fermeture de la station).

VIII.2.3 LES TEMPS FORTS

Eco collectes du 6 mai 2023 !

L'une était organisée par l'association **TetraBeer**, sur le versant Anney de la station. Elle a été suivie d'une après-midi concert et barbecue.

Plus de 100 participants, qui ont pu constater une baisse des déchets ramassés comparé aux éditions précédentes, signe que ces actions permettent de sensibiliser les visiteurs du Semnoz et qu'une prise de conscience globale est en marche.

L'autre avait lieu sur le versant Bauges, et était pilotée par **Mountain Riders**. Au total environ 200 kg de déchets ont été ramassés sur l'année 2023 par les divers partenaires du Semnoz.



**Maxi Race,
du 26 au 28 mai 2023**

Trail organisé tous les ans autour du Lac d'Annecy, où le Semnoz accueille le premier ravitaillement après un départ depuis la plage d'Albigny



**Trail des Foulées de Gruffy,
le dimanche 14 mai 2023.**



Alps Man 3 juin 2023

Triathlon organisé tous les ans au départ de la plage de Saint Jorioz, et dont l'arrivée se fait au sommet du Semnoz.

**Rencontre du club
d'aéromodélisme
le 17 et 18 juin 2023.**



30 juillet 2023 : « Cols Cool »

Prévention pour les motards, organisé sur un col différent tout l'été.



**Weekend du 9 et 10 septembre
2023 : R'Handi Lac et Montagne**
Journée dédiée aux personnes à mobilité réduite

**Dimanche 1 octobre 2023 : nouvelle eco
collecte de Tetrabeer !**

Ramassage de déchets, comme tous les automnes, à la sortie de la saison estivale



[IX] LA DIRECTION DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE / CIAS

En 2023, la Commission Grand Âge et Autonomie du CIAS, présidée par Monique Pimonow et Viviane Marle, a réuni 34 élus pour discuter des valeurs du CIAS, de la stratégie patrimoniale, de la politique gérontologique, et des offres de transport pour les seniors. Le Conseil d'administration, composé d'élus et de représentants de la société civile, s'est réuni six fois, adoptant 66 délibérations et signant 38 nouvelles conventions. Deux rencontres conjointes ont eu lieu pour le débat d'orientation budgétaire et le rapport d'activité. Un groupe de réflexion d'élus a travaillé sur les missions futures du CIAS, abordant des questions clés sur l'information, la qualité de service, l'équilibre économique, et la vision du vieillissement d'ici 2050. Ces réflexions se poursuivront en 2024.



L'intégralité du rapport du CIAS est disponible sur : www.grandannecy.fr
=> rubrique « Personnes âgées »



IX.1 | Perspectives et actions du CIAS en 2023

IX.1.1 NIVEAU STRATÉGIQUE

Planification de la stratégie patrimoniale : l'étude a été approfondie et présentée en octobre 2023.

Projection de la politique grand âge : réflexions menées avec élus et experts, synthèse prévue début 2024.

Coopération avec la ville : collaboration avec les services communs de restauration et parc automobile poursuivie.

Préparation à l'autonomie du CIAS : travaux en cours avec KPMG, groupes de travail et 2 COPIL tenus en 2023.

Signature du CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) : finalisé, signature prévue début 2024.

Harmonisation des pratiques : Avancées significatives dans les cycles de travail, DUI, démarche qualité, logiciel Bluekango, GED.

Management par la performance publique : Tableaux de bord finalisés pour les établissements, autres à développer en 2024.

Démarche durable et stratégie de communication : Aucune avancée.

IX.1.2 NIVEAU OPÉRATIONNEL

Gestion des emplois et compétences : à conduire avec la DRH, en lien avec l'autonomie du CIAS.

Séminaires de cadres et formation des managers : trois séminaires tenus en 2023, favorisant une culture commune.

Pilotage de l'activité : divers projets en cours, gestion d'imprévus, augmentation significative des taux d'occupation en fin d'année.

IX.1.3 ZOOM SUR LES GRANDS SUJETS TRANSVERSAUX

Qualité : depuis 2022, la Haute Autorité de Santé a mis en place un nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux et établissements sanitaires, basé sur un référentiel national centré sur la personne accompagnée. Les établissements et services du CIAS seront évalués entre 2025 et 2026. Le CIAS voit cette démarche comme une opportunité pour améliorer la qualité et la gestion des risques, assurant ainsi la sécurité et le bien-être des personnes accompagnées.

Mise en œuvre du CPOM du CIAS : le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) du CIAS, conforme à la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement de 2015, est conclu pour 2024-2028. Ses objectifs incluent l'amélioration continue des services, l'efficacité de la dépense publique, une réflexion partagée sur les établissements, et des révisions budgétaires annuelles. Le cabinet ADVISORIA accompagne le CIAS dans sa mise en place, avec un suivi régulier pour ajuster les moyens aux besoins. Le CPOM est essentiel pour améliorer les services aux personnes âgées tout en gérant les ressources de manière rigoureuse et flexible.



IX.2 | Synthèse des services supports

IX.2.1 RESSOURCES HUMAINES

Le Pôle Ressources Humaines du CIAS travaille en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines du Grand Annecy pour améliorer les procédures RH, déployer la marque employeur, mettre en œuvre le plan de formation et développer des projets spécifiques.

Actions phares

- Ateliers Permanents de Formation ;
- Partenariat avec France Travail ;
- Partenariat avec la Filière Gériatologique ;
- Campagne Job d'été 2023 ;
- Forums de recrutement et job dating.

IX.2.2 SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Le secrétariat du CIAS soutient les activités du Centre Intercommunal d'Action Sociale en gérant les tâches administratives, en coordonnant les communications internes et externes, et en facilitant la collaboration entre les différents services et partenaires.

Actions phares

- Animation du réseau interne des assistantes de direction ;
- Amélioration continue pour optimiser les processus administratifs.

IX.2.3 SERVICE FINANCES

La situation financière des établissements du CIAS reste critique, avec des déficits cumulés atteignant près d'un million d'euros pour certains. Les taux d'occupation ont évolué positivement par rapport à 2022, mais restent en dessous du taux budgété de 98 %, variant de 71,79 % à 98,56 % en 2023.

Actions phares

- Mise en place du logiciel TOTEM pour la dématérialisation du budget principal selon la nomenclature M14.

IX.2.4 SERVICE ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

Le service Achats et Commande Publique du CIAS est responsable de la conception, de la réalisation et de la gestion des opérations d'achats pour les établissements. Il assure également le conseil et l'assistance aux différents services du CIAS. Le service coordonne également la gestion de la téléphonie mobile, de la flotte automobile et des assurances pour l'ensemble des services et établissements.

Actions phares

- **Technicité accrue des achats :** en 2023, le service a dû faire face à des secteurs d'achats publics de plus en plus techniques, notamment dans les produits d'entretien et d'hygiène, nécessitant une expertise approfondie en matière sanitaire et chimique ;
- **Gestion des coûts croissants :** face à l'augmentation des prix, le CIAS a renforcé ses partenariats avec des centrales d'achats pour optimiser les coûts, notamment pour les fournitures de bureau et le personnel intérimaire.

IX.2.5 SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

En 2023, le Service Système d'Information et Numérique du CIAS a concentré ses efforts sur le renforcement des compétences, l'optimisation des processus et l'intégration de solutions numériques innovantes pour améliorer les services offerts.

Actions phares

- **DUI (Dossier Usager Informatisé)** : déploiement du DUI dans les EHPAD, résidences autonomie, accueils de jour et foyers logement, avec formation de tous les agents;
- **Messagerie sécurisée MonSISRA** : mise en place pour garantir

la sécurité des échanges d'informations de santé;

- **Logiciel de gestion des appels malade Ofélia** : installation pour améliorer la réponse aux appels des résidents;
- **Subventions PAI et PAIN** : obtention de subventions pour investir dans des équipements (tablettes, écrans connectés) et améliorer les services numériques des établissements;
- **Tableaux de bord de pilotage d'activité** : mise en place pour suivre et optimiser les performances des services;
- **Accompagnement des agents sur site** : présence renforcée pour former et soutenir les utilisateurs dans l'utilisation des nouveaux outils.

IX.2.6 DIRECTION RELATION USAGERS ET QUALITÉ DES SOINS

La Direction Relation Usagers et Qualité des Soins du CIAS joue un rôle crucial en assurant un soutien métier et une vision stratégique dans les soins. Elle favorise l'harmonisation des pratiques pour sécuriser les professionnels et les résidents, en adaptant continuellement l'offre aux besoins identifiés.

Actions phares et partenariats

- **Harmonisation des pratiques** : rencontres des infirmières coordinatrices et ateliers de formation permanents sur la prévention des risques et l'hygiène, en collaboration avec le service RH;

- **Sécurisation des soins** : déploiement de Titan Link pour le Dossier Usager Informatisé (DUI) et Bluekango pour la gestion documentaire et la déclaration des événements indésirables, réduisant les hospitalisations grâce au dispositif infirmier de nuit;

- **Relations aux usagers** : renforcement des partenariats territoriaux pour optimiser les parcours et améliorer l'attractivité du CIAS. Gestion proactive des relations complexes avec les familles par une communication directe avec les directions d'établissement.



Ces efforts visent à améliorer la qualité des soins, renforcer la sécurité des résidents et optimiser l'expérience des usagers à

travers une approche collaborative et proactive sur le territoire du CIAS.

IX.2.7 DIRECTION DÉVELOPPEMENT PROSPECTIVE ET INNOVATION

La Direction Développement Prospective et Innovation du CIAS se concentre sur l'évolution stratégique et l'innovation dans les pratiques. Elle facilite la projection vers l'avenir à travers des séminaires, diagnostics de territoire et préparation aux évaluations Haute Autorité de Santé, tout en contribuant à la réflexion sur les politiques liées au grand âge.

- **Réflexion politique grand âge** : engagement dans la définition des politiques futures pour répondre aux défis du vieillissement de la population.

Ces initiatives visent à positionner le CIAS comme un acteur innovant et visionnaire, prêt à relever les défis futurs tout en améliorant constamment la qualité des services offerts aux résidents et usagers.

Actions phares et partenariats

- **Séminaire des cadres** : restitution des audits, bilan des projets tels que l'énergie positive, et acculturation à la démarche d'évaluation via des activités ludiques;
- **Diagnostic de territoire** : analyse approfondie pour mieux comprendre les besoins locaux et adapter les services en conséquence;
- **Objectif éval HAS** : préparation méthodique pour répondre aux exigences de l'évaluation HAS, assurant ainsi la qualité des services offerts;

IX.3 | Services à la population

IX.3.1 PREVENTION AVANT PERTE D'AUTONOMIE

L'année 2023 a été marquée par une forte mobilisation pour répondre aux enjeux de recrutement et à l'amélioration continue des services aux bénéficiaires, notamment en maintenant le nombre d'heures d'intervention grâce à des recrutements ciblés et des formations internes. Les services d'aide, soin et portage de repas ont maintenu leur certification AFNOR et ont informatisé la gestion des événements indésirables et des réclamations, facilitant ainsi leur traitement et l'application de mesures correctives.

Actions phares :

- **Certification AFNOR** : maintien de la certification pour les services, mais transition vers une démarche d'amélioration continue sans renouvellement ;
- **Informatisation des processus** : déclaration des événements indésirables et réclamations désormais gérées électroniquement pour une meilleure réactivité ;

- **Adaptation des services** : transformation des Foyers Soleils en Habitats Inclusifs et déploiement du DUI pour les accueils de jour et habitats inclusifs ;

- **Perspectives 2024** : réorganisation de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile, conformité aux nouveaux Cahiers des Charges des Services Autonomie, ouverture de la Plateforme de répit aux aidants, finalisation de l'habitat inclusif, et préparation aux évaluations externes HAS en 2025.

Ces initiatives visent à renforcer l'adaptation des services aux besoins évolutifs des personnes âgées tout en assurant une qualité de service optimale et une préparation efficace aux prochaines évaluations externes.

IX.3.2 AIDE ET SOINS À DOMICILE

Service SSIAD et Aide à Domicile

L'année 2023 a été marquée par un turnover significatif au sein du SSIAD (service de soins infirmiers à domicile), exacerbant les défis de recrutement et nécessitant le recours à un nombre élevé d'intérimaires. Malgré ces difficultés, l'activité du service a été maintenue grâce à l'engagement fort des soignants. Pour l'aide à domicile, malgré les efforts déployés, le recrutement reste un défi majeur, entraînant une baisse du nombre d'heures réalisées. Des réalisations notables incluent le démarrage de 2 unités d'Habitat Inclusif et un focus sur la qualité et la prévention des risques.

Actions Phares :

- **CPOM avec le Conseil Départemental** : obtention d'une dotation qualité SAAD pour améliorer la qualité de vie au travail des intervenants et la prise en charge des bénéficiaires, avec des actions spécifiques comme l'organisation du travail et l'accompagnement des personnes à profil spécifique ;
- **Renouvellement de la certification AFNOR** : reconduction avec succès de la certification, soulignant des points forts comme la formalisation des projets de vie personnalisés et la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- **Transformation en Habitat Inclusif** : début de la mutation des Foyers Soleils en Habitat Inclusif, financée par la CNSA,



avec création d'unités répondant aux besoins des résidents et de leur environnement ;

- **Actions fortes en faveur du recrutement et des professionnels en place** ;
- **Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** ;

- **Politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) active**.

Ces initiatives visent à renforcer la qualité des services tout en adaptant l'offre aux besoins spécifiques des bénéficiaires, malgré les défis persistants liés au recrutement et au turnover du personnel.

IX.3.3 AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE

Services Portage de Repas et Téléalarme

Portage de Repas : en 2023, le service de portage de repas a observé une baisse d'activité attribuée principalement aux départs en EHPAD des bénéficiaires et à la concurrence accrue sur le marché. Le nombre de tournées a été réduit à 11 par semaine, et le nombre de repas livrés a diminué de 9.5% par rapport à 2022, atteignant 153,456 repas. Malgré cela, le service a traité 295 nouvelles demandes d'inscription, dont 257 ont été abouties.

Téléalarme : en réponse à l'évolution des missions, l'agent en charge de la téléalarme a été chargé de rechercher deux référents par bénéficiaire et de mettre à jour leurs dossiers. En 2023, 181 dossiers ont été traités, marquant une légère baisse par rapport à l'année précédente. Néanmoins, le nombre de dossiers aboutis a augmenté de 11.5%, atteignant 29 dossiers.

Actions phares et partenariat : en juin 2023, le service de portage de repas a expérimenté l'utilisation d'un vélo cargo électrique réfrigéré pour les livraisons, visant à réduire les émissions de CO2 et à améliorer la mobilité en centre-ville conformément à la politique de ZFE d'Annecy. Malgré quelques avantages comme une meilleure circulation, des limitations telles que l'autonomie de la batterie ont été relevées, limitant son utilisation principalement aux tournées en centre-ville.

Le service a également procédé à l'informatisation des fiches de réclamations et des événements indésirables via l'outil Bluekango et IMPLICITE, facilitant ainsi la gestion et le suivi des incidents signalés par les agents et les bénéficiaires.

Ces initiatives visent à optimiser l'efficacité opérationnelle tout en répondant aux défis spécifiques rencontrés dans la prestation de services à la population.

IX.3.3 PREVENTION AIDE AUX AIDANTS

Services aux Seniors

En 2023, le service a consolidé ses activités existantes tout en introduisant de nouveaux projets sur une durée de 1 à 2 ans. Le personnel, composé de 7 agents, a maintenu une stabilité remarquable, favorisant un esprit d'équipe solide et une collaboration fructueuse pour l'innovation.

Actions Phares

Activités Régulières :

- Les consultations de prévention santé ont été stabilisées avec 125 consultations en 2023, couvrant 15 communes, contre 116 en 2022 sur 8 communes ;
- La plateforme de répit pour les aidants a renforcé son soutien avec 108 séances de soutien psychologique et 30 pauses-café en 2023, contre respectivement 83 et 26 en 2022. Les relais à domicile ont également augmenté à 348 heures ;
- Les accompagnements numériques individuels et collectifs ont été très sollicités avec 302 séances individuelles et 84 ateliers de groupe ;

- L'ergothérapeute a intensifié ses visites à domicile (171 en 2023), ses suivis de bénéficiaires du SPASAD, des suivis d'accidents du travail, et des professionnels.

Nouveautés :

- Un projet intergénérationnel a été lancé, où des lycéens en audiovisuel ont filmé des personnes âgées d'Epagny. La projection du film a attiré 92 spectateurs en 2023 ;
- Des ateliers mémoire animés par l'infirmière de prévention ont été programmés sur 2 ans dans 7 communes, touchant 95 bénéficiaires ;
- Un cycle d'information pour les aidants a été mené avec le Bus des Seniors sur les marchés de 12 communes, atteignant plus de 600 personnes au second semestre 2023.

Ces initiatives reflètent l'engagement du service à répondre efficacement aux besoins des seniors et des aidants tout en renforçant les partenariats locaux et en explorant de nouvelles méthodes d'intervention et d'interaction communautaire.

IX.3.4 ACCUEILS DE JOURS THERAPEUTIQUES « L'ESCALE » ET « L'ENTRACTE »

L'année 2023 a marqué un tournant au CIAS avec le déploiement du nouveau DUI Titanlink dans les Accueils de Jour en tant que sites pilotes, renforçant ainsi la qualité des soins grâce à une meilleure traçabilité et sécurité des informations. Sur le plan des Ressources Humaines, une stabilité dans l'emploi a été atteinte avec la déprécarisation des contrats CDD, permettant à une partie de l'équipe soignante de réussir les concours de la FPT et d'accéder à des perspectives de titularisation.

Actions phares :

- **Déploiement du DUI Titanlink** : Implémentation réussie du DUI Titanlink dans les Accueils de Jour, améliorant la qualité des soins par un suivi personnalisé des patients et une gestion sécurisée des informations médicales. Le logiciel qualité Bluekango a également été introduit pour centraliser les protocoles et gérer les événements indésirables.

- **Stabilisation des emplois** : déprécarisation des CDD avec le recrutement de quatre soignants et la promotion de l'équipe existante, garantissant une stabilité dans l'emploi et facilitant la progression professionnelle grâce à des formations spécialisées et à la préparation aux concours.
- **Projet d'Accueil de Jour pour la maladie de Parkinson** : présentation du projet d'Accueil de Jour dédié à la maladie de Parkinson, finalisé et soumis à l'ARS et au Conseil Départemental dans le cadre du CPOM. En attente de financements pour l'extension des places à l'Entracte, une étape cruciale pour répondre aux besoins spécifiques des patients.

Ces actions illustrent l'engagement continu du CIAS à améliorer la qualité des services et à soutenir son personnel dans le développement professionnel, tout en innovant pour répondre aux besoins croissants de la communauté.

IX.3.5 DES SOLUTIONS ALTERNATIVES AU MAINTIEN A DOMICILE

Hébergements temporaires

Les établissements EHPAD du CIAS offrent 18 places d'hébergement temporaire réparties entre La Bartavelle et La Prairie, ainsi qu'une place d'hébergement temporaire de crise aux Parouses. Les résidences autonomie proposent 5 studios dédiés à ce dispositif (4 aux Pervenches et 1 à La Cour). Ces structures soutiennent divers objectifs comme le soutien des proches aidants, la préparation au retour à domicile après hospitalisation, la phase de bilan pour adapter l'accompagnement à domicile, et la préparation à une admission définitive.

Actions phares :

- Réorganisation de l'offre d'Hébergement Temporaire: Redéploiement prévu des places d'hébergement temporaire à travers tous les établissements, visant à avoir 2 à 3 places par EHPAD à terme;
- Augmentation des Hébergements Temporaires de Crise : Expansion du nombre de places d'hébergement temporaire de crise, passant de 1 à 3;
- Optimisation du taux d'occupation : Objectif de stabilisation et d'augmentation du taux d'occupation des hébergements temporaires, visant 60% d'ici 2026 et 80% d'ici 2028, pour répondre plus efficacement aux besoins saisonniers et assurer une meilleure utilisation des infrastructures disponibles.

Ces initiatives visent à renforcer la flexibilité et l'accessibilité des services pour les personnes âgées et leurs familles, tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles au CIAS.

Habitats inclusifs

L'habitat inclusif au CIAS propose une alternative de logement pour les personnes âgées autonomes, âgées de plus de 65 ans. Il permet aux résidents de vivre dans des logements privés tout en partageant des espaces communs et en collaborant sur un projet de vie sociale. Actuellement, 47 résidents bénéficient d'une assistance pour la vie en communauté, assurée par 3 animateurs. Ce modèle est intégré dans la ville pour favoriser l'interaction sociale et éviter l'isolement, avec des partenariats établis pour enrichir l'offre de services locaux. L'animateur de vie sociale joue un rôle crucial en facilitant les relations entre résidents et leur environnement, contribuant ainsi à un cadre de vie plus harmonieux et inclusif.

Résidences autonomie

La Villa Romaine

L'année 2023 a été marquée par une série de transformations importantes visant à améliorer la qualité de vie des résidents et à renforcer leur accompagnement.

Nous retiendrons de l'année :

- La poursuite des travaux d'extension et de rénovation de l'établissement;
- La diversification du public accueilli;
- Les changements organisationnels.

Actions phares :

- Un renforcement de la collaboration interprofessionnelle;
- La mosaïque des générations;
- Un travail de prévention des chutes.

Les Pervenches

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements significatifs au sein de l'établissement. L'équipe de professionnels a su saisir des opportunités de développement et d'amélioration pour offrir aux résidents un cadre de vie toujours plus adapté et sécurisé.

Nous retiendrons de l'année :

- Un accompagnement renforcé;
- Une transition vers de nouveaux cycles de travail en 10 heures;
- Une modernisation numérique.

Actions phares :

- La mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Individualisés (PAI);
- Les actions de prévention et sensibilisation;
- Les animations dynamiques et variées;
- La création d'une Chorale Inter-Résidences.

La Cour

En parallèle des importantes démarches engagées dans le cadre des phases d'études pour la rénovation de l'établissement, l'équipe s'est investie en 2023 pour améliorer la communication, le bien-être au travail, renforcer les liens avec l'environnement géographique et les jeunes générations, et surtout placer le résident au cœur de notre projet.

Actions Phares :

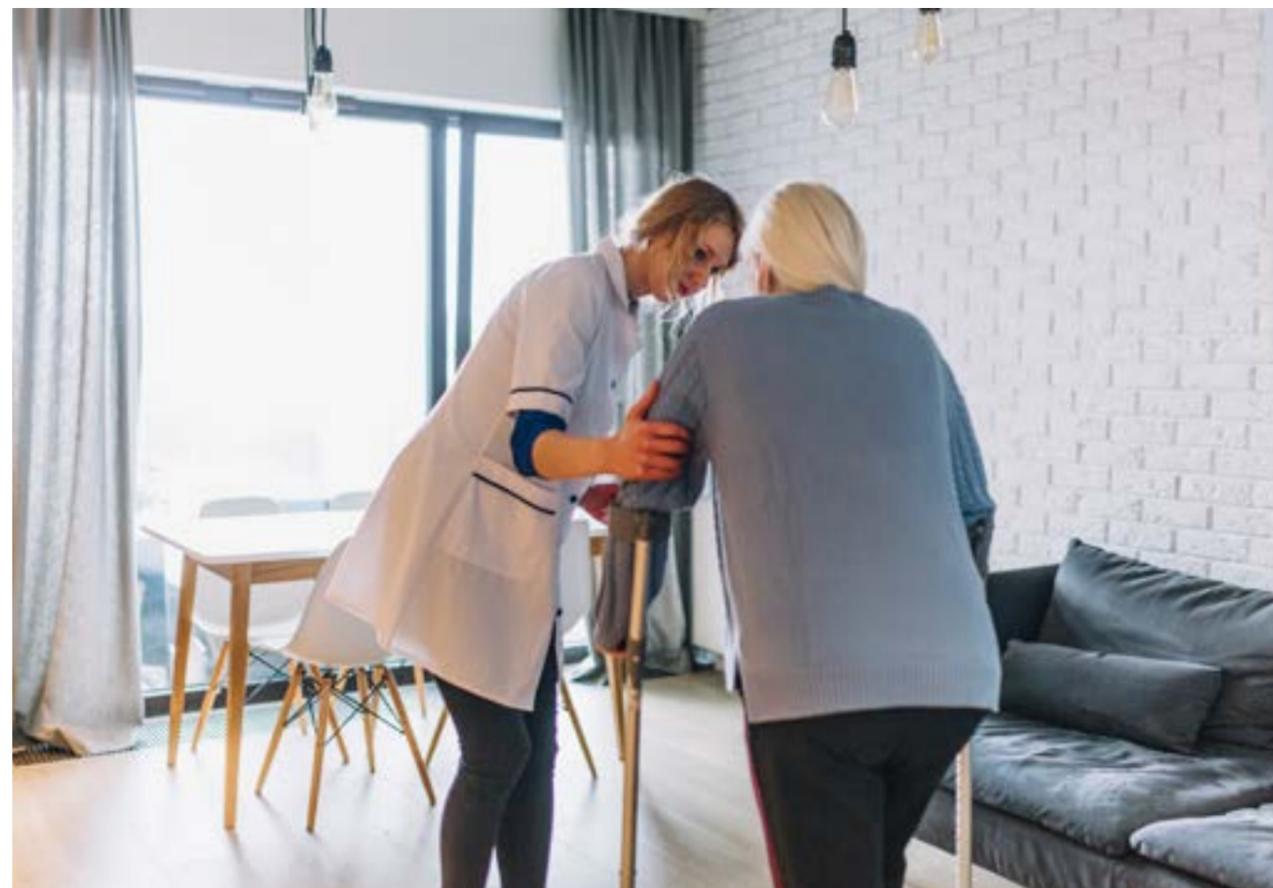
- Piloter pour mieux agir;
- Se divertir pour mieux vivre;
- Entretenir le lien intergénérationnel;
- Renforcer la cohérence des soins et la prévention;
- Placer le résident au cœur du projet..

EHPAD

La Bartavelle

En 2023, les équipes ont consolidé nettement le taux d'occupation en hébergement permanent et temporaire. Les effectifs sont complets pour les postes d'auxiliaires de vie et d'aides-soignants. L'équipe infirmière s'est renforcée avec l'arrivée de deux nouvelles recrues, portant les équivalents temps plein à quatre. Toutefois, la recherche d'un médecin coordonnateur reste active, influencée par les conditions du marché local et une forte demande dans la région.

L'Ehpad La Bartavelle répond aux besoins démographiques et territoriaux avec plusieurs spécificités : une Unité de Vie Protégée pour 24 personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives ou de séquelles d'accidents, 7 places en hébergement temporaire pour des situations urgentes et des besoins de répit pour les aidants, et une unité pour personnes vieillissantes en situation de handicap, avec l'accompagnement de 4 éducateurs et 1 psychologue hebdomadaire.



Actions phares :

Consolidation des équipes pour un accompagnement ajusté.

La Résidence Heureuse

En 2023, l'adoption d'une amplitude de travail de 10h45 pour l'équipe d'aides-soignantes, auxiliaires de vie et IDE a stabilisé l'équipe et optimisé le taux d'occupation des chambres. Les nouveaux équipements financés par la subvention PAI ont amélioré les soins pour les résidents à mobilité réduite, incluant une chaise Quick Raizer et des rails de transfert. L'introduction du logiciel Titan Link a renforcé la traçabilité des soins et facilité la transmission d'informations entre équipes. L'année s'est conclue par un événement festif et un spectacle apprécié par les résidents, les familles et les professionnels.

Actions phares :

- Mise en place des amplitudes de travail en 10h45;
- Nouveau logiciel TITAN pour la traçabilité des soins;
- Création d'un Jardin des senteurs;
- Aménagement d'un salon pour les familles des unités protégées;
- Associations très présentes.

Le Barioz

Année 2023 riche en rebondissements avec le départ de l'IDEC en avril, du médecin coordonnateur en octobre et de la psychologue en fin d'année ; mais une nette augmentation du nombre de professionnels de soin recruté qui a permis de reprendre les admissions à un rythme soutenu.

Actions phares :

Le Plan d'Aide à l'Investissement a permis l'acquisition de dispositifs pour améliorer la prise en charge des résidents : rails et sangles pour la mobilisation, électrocardiogramme pour une interprétation rapide du rythme cardiaque, et nouveaux chariots de soins pour optimiser la gestion des consommables. Une petite autolaveuse financée par l'ARS facilite le nettoyage des recoins difficiles. Le repas de fin d'année a été un moment convivial pour les résidents, leurs familles et le personnel.

Les Ancolies

L'année a été marquée par un effort significatif dans le recrutement de professionnels pour accueillir davantage de résidents et relancer les projets pour 2024. Le passage à un rythme de travail de 10h45 a été une phase de réorganisation majeure, suivie d'une évaluation du dispositif. L'arrivée d'une nouvelle animatrice aux Ancolies a permis de revitaliser le programme d'activités pour le plaisir des résidents. Malgré des défis rencontrés avec la qualité de la restauration pendant les travaux de la cuisine centrale pour les repas du soir, l'établissement poursuit ses efforts pour maintenir ses standards élevés.

Actions phares :

Le Plan d'Aide à l'Investissement 2023 a permis de financer : un Bladder Scanner, une chaise Raizer et une plateforme de pesée.

Les Parouses

L'année 2023 a permis de stabiliser les équipes soignantes et hôtelières, malgré des changements importants dans les organisations (passage en 10h45, changement du logiciel de soin).

Actions phares :

Le Plan d'Aide à l'Investissement attribué par l'ARS a permis d'acquérir du matériel pour améliorer la prise en charge des résidents et la qualité de travail des professionnels (autolaveuse, rails de mobilisation, sangles, chaises de douche/transfert, chariots de médicaments et de soins). Le repas de fin d'année a été un moment convivial pour les résidents, leurs familles et le personnel.

Les Vergers

L'équipe des Vergers s'est mobilisée en 2023 pour mettre en place des initiatives clés telles que la promotion de l'intelligence collective, l'amélioration des conditions de travail et le développement des compétences du personnel. Ces actions témoignent de l'engagement continu envers le bien-être des résidents et ont souvent revêtu un caractère transversal aux Vergers-La Cour, dans l'esprit du projet d'établissement.

Actions phares :

- Promotion de l'intelligence collective;
- Travailler main dans la main dans une logique de parcours;
- Amélioration des conditions de travail;
- Continuité de l'animation.

Services hôteliers**Blanchisserie du Barioz :**

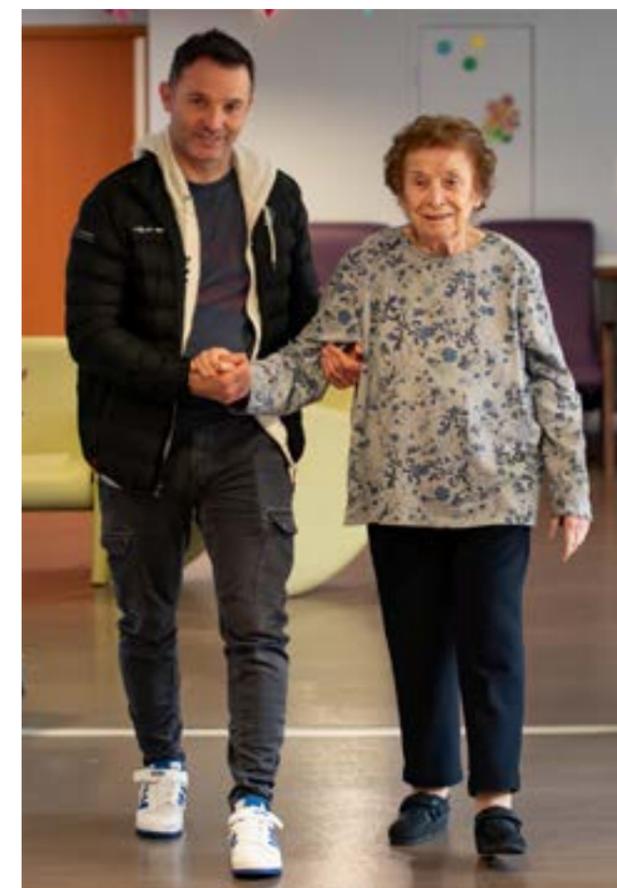
Externalisation des tenues de travail pour se concentrer sur la gestion du linge des résidents, améliorant l'efficacité opérationnelle et la sécurité sanitaire des professionnels;

Restauration

Formations «Instant Repas» pour 66 agents, mise à jour en hygiène alimentaire pour 38 agents, et campagne contre le gaspillage alimentaire en juin 2023 pour ajuster la production aux besoins réels;

Marchés

Rédaction d'un cahier des charges pour les produits d'entretien et petit matériel, visant la durabilité, la facilité d'utilisation et la protection environnementale, avec mise en œuvre prévue début 2024..

**Evolution du poste de référent hébergement**

Renforcement du rôle des référents hébergement en tant que responsables hôteliers, reconnaissant leur importance cruciale dans la qualité de vie des résidents.

Animation

Les services d'animation du CIAS, alignés sur le Projet Global d'Animation (PGA), dynamisent chaque établissement avec des initiatives adaptées aux besoins spécifiques de leurs résidents. Les animateurs multiplient les actions pour favoriser une participation maximale, en collaboration étroite avec les services de soins et en utilisant le logiciel Titan pour améliorer la traçabilité et la vue d'ensemble. Des projets transversaux soutenus par des appels à candidatures et des subventions renforcent les programmes, axés sur le maintien de l'autonomie, la promotion culturelle et la lutte contre l'isolement.

Actions phares :

- La Création de la chorale des Résidences Autonomie du CIAS (résidence les Pervenches, la Cour, La Villa Romaine) avec la réalisation d'une tournée sur l'ensemble des EHPAD;
- La généralisation des actions d'APA (Activité Physique adaptée) subventionnées par l'ARS suite à un appel à projet. Généralisation de l'action Handiski;
- Remise en jeux de « la Coupe CIAS » avec organisation d'olympiades et un Blind test pour l'année 2023. La coupe se

trouve actuellement à la Villa romaine et sera remise en jeux pour 2024;

- Mise en place du réseau bénévoles du CIAS (composé de familles et proches);
- Une exposition photos sur le thème des métiers du grand âge a eu lieu sur tous les sites avec la participation de la filière gérontologique et a rencontré un vif succès.

Et demain ?

En 2024, le CIAS se concentrera sur plusieurs chantiers stratégiques et opérationnels essentiels. Cela inclut la finalisation de la stratégie patrimoniale, la projection de la politique grand âge du Grand Annecy, et la redéfinition de la politique de portage de repas. Il poursuivra également les travaux pour renforcer son autonomie organisationnelle, développer une culture de management par la performance publique, et anticiper les départs en retraite. D'autres objectifs incluent la signature du CPOM, la mise en œuvre des projets transversaux comme l'archivage et la formation, et la préparation aux évaluations HAS prévues pour 2025.



BILAN D'ACTIVITÉ 2023

Grand Anancy
46 avenue des îles
BP 90270
740007 ANNECY CEDEX

www.grandanancy.fr

